BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

1905-1906

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Comité de Publication

MM. CHARLÉTY, *président* ; REGAUD, *secrétaire*
CAILLEMER, LORTET, DEPÉRET, CLÉDAT
J. APPLETON, A. PIC, MARIÉJOL,
JOSSERAND, CHABOT, LÉVY.

19



LYON
A. STORCK et Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, rue de la Méditerranée, 8
PARIS
MASSON ET Cie, ÉDITEURS, 120, boulevard Saint-Germain

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ
DE LYON

RENTRÉE SOLENNELLE
DE
L'UNIVERSITÉ DE LYON

Le Vendredi 3 Novembre 1905

La séance solennelle de rentrée des Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres de l'Université de Lyon a eu lieu, le vendredi 3 novembre 1905, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, sous la présidence de M. Joubin, recteur de l'Académie, président du Conseil de l'Université.

A deux heures précises, M. le Recteur, M. Lortet, doyen de la Faculté de Médecine, vice-président du Conseil, M. Caillemer, doyen de la Faculté de Droit, M. Depéret, doyen de la Faculté des Sciences, M. Clédat, doyen de la Faculté des Lettres,

M. ANDRÉ, directeur de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval, MM. FLURER, PIC, HUGOUNENQ, Jules COURMONT, VIGNON, FLAMME, REGNAUD, CHABOT, membres du Conseil de l'Université, sont entrés en séance.

Avec eux ont pris place sur l'estrade MM. les Professeurs et Agrégés des Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres, tous en grand costume officiel; M. BIANCONI, inspecteur d'Académie en résidence à Lyon ; M. DAUBAN, proviseur, et une députation de MM. les Professeurs du Lycée Ampère.

Dans l'hémicycle, aux places d'honneur, étaient assis M. le Général de Lacroix, Gouverneur militaire de Lyon, commandant le 14e corps d'armée ; M. Auzière, premier président de la Cour d'appel de Lyon; M. LOUBAT, procureur général près la Cour d'appel de Lyon ; M. BALLAND, secrétaire général de la préfecture du Rhône; M. Thévard, procureur de la République près le tribunal de première instance de Lyon ; M le Général du Pontavice de Heussey, commandant de l'artillerie de la place et du fort de Lyon ; M. l'Intendant GODIN, directeur du service du 14e corps ; M. le Médecin inspecteur

Vaillard, directeur de l'Ecole du service de santé militaire ; M. le Médecin principal Chevassu, sous-directeur de l'Ecole du service de santé militaire ; M. le Pasteur Puyroche, président du Consistoire de l'Eglise réformée ; M. Auguste Isaac, président de la Chambre de commerce de Lyon ; M. Petit, président du Conseil général d'administration des Hospices civils de Lyon ; M. Vincent, président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon ; M. Oberkampff, vice-président de la Société des Amis de l'Université de Lyon ; M. Lang, directeur de la Martinière et de l'Enseignement professionnel du Rhône.

Le reste de l'hémicycle et les gradins de l'amphithéâtre étaient occupés par des membres du Conseil général du Rhône et du Conseil municipal de Lyon, par des magistrats de la Cour d'appel et du Tribunal de première instance, par des membres de la Chambre de commerce, du Conseil général d'administration des Hospices, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts et des Sociétés savantes de Lyon, par les Professeurs de l'École du service de santé militaire, par les représentants de la presse, par les familles des lauréats et par un grand nombre de dames.

Les Étudiants des quatre Facultés de l'Université avaient pris place dans les tribunes.

M. le Recteur, président du Conseil de l'Université, a ouvert la séance par le discours suivant :

DISCOURS DE M. LE RECTEUR

« MESDAMES, MESSIEURS,

« Au moment où, pour la première fois, je prends la parole au nom de l'Université de Lyon, je veux remercier M. le ministre de l'Instruction publique de l'honneur qu'il m'a fait en m'appelant à la tête de la première Université provinciale. De cet honneur, je sais tout le prix, mais je connais aussi tout le poids. C'est pourquoi en présence des plus hautes autorités de la région lyonnaise qui, par leur présence, nous témoignent leur précieuse sympathie, devant cet auditoire d'élite qui vous connaît depuis longtemps et qui suit avec un intérêt passionné la florissante renaissance de votre Université, mon premier devoir, comme mon premier besoin, est de faire appel à votre bienveillance; je vous promets en retour mon dévouement le plus absolu. Soyez persuadés, Messieurs, qu'en vous rendant un hommage sincère et public, je n'obéis pas seulement aux lois de la courtoisie, je ne suis que l'écho de ce qu'au dehors le monde lettré et savant se plaît à dire de votre labeur et de vos talents.

« Depuis vingt-sept années, Messieurs, l'Université de Lyon a eu cette rare fortune de ne compter que

deux chefs éminents qui, pendant plus d'un quart de siècle, lui ont prodigué leur dévouement inlassable et les ressources de leur esprit philosophique. Le souvenir de M. le Recteur Charles, votre guide, qui, durant dix-sept années, vous donna l'appui de son autorité fondée sur l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont approché, vit et vivra longtemps encore dans vos cœurs ; c'est une dette que vous avez contractée vis-à-vis de lui et qu'il vous plaît de payer à sa mémoire. Lorsque la maladie le contraignit à se retirer, ce fut, vous le savez, avec un serrement de cœur qu'il vous quitta ; et aucune parole ne reflètera mieux les sentiments dont il était animé à l'égard de sa chère Université lyonnaise que ces lignes, les dernières qu'il ait écrites, adressées à son heureux successeur : « Moi seul « puis savoir quels sentiments d'affection dévouée j'ai « au fond du cœur pour l'Université de Lyon. » Ce fut son testament et vous avez eu sa dernière pensée.

« M. l'Inspecteur général Compayré a recueilli le fruit de ces efforts et s'est appliqué à développer ce que son prédécesseur avait si heureusement préparé. Pendant huit années, il a présidé à l'épanouissement d'un organisme chaque jour plus complexe ; ses conseils éclairés, sa remarquable souplesse d'esprit qui lui permettait de s'assimiler presque sans effort les questions les plus diverses, son dévouement, servi, je me plais à le dire, par le précieux et énergique concours de MM. les Doyens et de ses collaborateurs à tous les degrés, ont fait de la jeune plante confiée à son habileté l'arbre vigoureux dont les rameaux allongent leur ombre bienfaisante sur la plus magnifique famille d'étudiants qu'il fût possible de rêver.

« Je suis certain, Messieurs, d'être votre interprète, et c'est l'expression de mon sentiment personnel, en rendant cet hommage au chef bienveillant et courtois, éloquent et érudit qui vous a prodigué le riche trésor de ses rares aptitudes pédagogiques. Nul plus que l'auteur du Manuel, de l'histoire de l'éducation, ne méritait que l'Université de France lui fît dans ses conseils une place pour laquelle sa compétence le désignait par privilège. Aussi, Messieurs, je comprends mieux que personne vos regrets de ne plus voir M. Compayré à votre tête ; je viens moi-même de les justifier et je sens tout le poids de l'héritage qu'il m'a laissé. Je croirai que M. le Ministre et M. le Directeur de l'Enseignement supérieur qui fut doyen de votre Faculté des Lettres et qui conserve pour Lyon, je le sais, des sentiments de chaleureuse cordialité, n'ont pas en me l'imposant, trop présumé de mes forces, si je trouve près de vous l'appui qui n'a pas manqué à mes prédécesseurs. C'est au nom de mes sentiments d'affection filiale pour l'Université, de mon amour passionné pour la science, de la conviction que j'ai de sa valeur éducative et de son rôle social, enfin de mon dévouement absolu aux institutions républicaines et aux principes vraiment démocratiques, que je le sollicite de vous.

« Messieurs, un autre vide plus cruel, puisqu'il est hélas ! définitif, s'est fait dans nos rangs : M. Hannequin, professeur d'histoire de la philosophie et des sciences, chevalier de la Légion d'honneur depuis le mois de janvier dernier, a terminé stoïquement une vie de souffrances supportées avec un courage et une égalité d'âme qui faisait votre admiration. Je n'ai pas à dire quelles

sympathies lui avaient valu sa haute valeur morale et professionnelle, son esprit d'élite, son cœur généreux, sa profonde bonté, puisque, plus heureux que moi, vous avez vécu près de lui de longues années de collaboration à l'œuvre universitaire. Sur sa tombe, M. le Doyen Clédat, au nom de l'Université et de la Faculté des Lettres, et M. Brunot, professeur à l'Université de Paris, ont dit avec émotion la douleur et le deuil de ses collègues, de ses élèves, de ses amis. « Le jour où nous « avons appris la fatale nouvelle, a dit M. le Doyen « Clédat, nous avons eu l'impression angoissante qu'une « lumière qui nous éclairait venait de s'éteindre. » « Nul n'eût été plus grand que lui, ajoute M. Brunot, « et nul n'a été plus simplement homme. » L'éloge est haut dans sa simplicité ; je ne saurais mieux faire que de me l'approprier, et de souhaiter pour chacun de nous, à la fin de notre carrière, cet austère et sincère suffrage. L'année qui vient de finir nous a épargné d'autres deuils ; celui que nous portons suffit pour que nous la marquions d'une pierre noire.

« Je m'incline avec vous devant cette noble figure qui déjà, hélas! appartient au passé et je me hâte vers le présent.

« La tradition déjà lointaine m'impose le devoir de vous rendre compte des principaux actes qui ont marqué la vie scientifique de l'Université, des modifications survenues au cours de son évolution annuelle ; ce n'est pas sans hésitation ni sans embarras que j'aborde cette partie de ma tâche. Il n'y a que cinq mois que je vous appartiens, et ce n'est pas dans un délai aussi court que, malgré ma bonne volonté, j'ai pu m'initier aux détails d'un organisme aussi complexe que le vôtre, et

me rendre un compte exact de ce que vous êtes et de ce que vous voulez être. Il me paraît plus digne, et de vous et de moi, de déclarer sans fausse honte que le temps m'a manqué pour connaitre à fond et par mon expérience personnelle tous vos besoins, toutes vos légitimes espérances. Si je me réfugiais derrière une façade de mots, vous ne reconnaitriez pas en moi l'homme pénétré de l'esprit scientifique que je m'efforce d'être, le disciple modeste, mais fidèle, de Descartes et d'Auguste Comte. S'il en était autrement, j'aurais volontiers cédé la parole au rapporteur du Conseil; mais outre que j'aurais manqué au devoir de ma charge, j'aurais perdu l'occasion que je recherchais d'entrer plus vite en relations avec vous et d'adresser l'expression de votre reconnaissance à tous les généreux donateurs qui, chaque année, donnent à l'Université des témoignages effectifs de leur dévouement, au Conseil général du Rhône, au Conseil municipal de Lyon, à la Chambre de commerce, à la Société des Amis de l'Université; qu'ils me permettent d'y joindre le vœu qu'avec la même bonne grâce et la même certitude de bien administrer leurs finances, ils continueront de nous accorder leur concours chaque année plus utile, plus indispensable. Nous les dédommagerons au centuple des sacrifices qu'ils voudront bien consentir en notre faveur, et, pour être plus sûr que mon appel sera entendu, j'offre d'avance à nos nombreux amis nos chaleureux remerciements. L'exemple que vous donne l'honorable M. Augustin Falcouz est bien fait d'ailleurs pour soutenir vos espérances. Aucun concurrent ne s'étant présenté au concours pour le prix Étienne Falcouz, M. Augustin Falcouz ne veut point bénéficier de cette

déshérence, et il s'en remet à l'Université pour faire de la somme qui devient ainsi disponible l'usage qu'elle jugera le meilleur; je ne doute pas, Messieurs, que vous ne soyez comme moi reconnaissants et touchés de cet acte de générosité qui aura, je l'espère, des imitateurs.

« L'Université est entrée en possession du legs Crouzet, un peu plus réduit qu'elle ne l'espérait, dont elle apprécie néanmoins l'importance et la valeur. Conformément aux volontés du testateur, elle a attribué les arrérages à deux fondations, une caisse de recherches scientifiques, portant le nom de l'abbé Guerbes, de Vourles ; un laboratoire de photographie rappelant la mémoire du docteur Suquet, ce laboratoire fonctionne déjà depuis plusieurs années et a rendu à l'Université des services fort appréciés.

« Enfin l'annuité versée à l'Université par M. Duportal, ancien député de la Charente, a été définitivement affectée à la création d'une conférence d'assyriologie et de philologie sémitique, confiée à M. Virolleaud. Je me complais, Messieurs, dans cette énumération qui prouve, d'une façon beaucoup plus éloquente que mes paroles, à quel point vos concitoyens et les corps élus du département et de la ville apprécient votre dévouement à la science et aux intérêts de la région. Mais je dois me hâter et vous rendre compte des changements survenus dans le personnel de l'Université, dans l'affectation des chaires et des créations nouvelles, qui ont marqué l'année qui vient de s'écouler.

« A la Faculté de Médecine, M. le docteur Augagneur, député, a été nommé, sur sa demande, professeur de

clinique des maladies cutanées et syphilitiques, et suppléé par M. Nicolas, agrégé. M. l'Agrégé Bérard a rempli les fonctions de chargé de cours de pathologie externe en remplacement de M. le docteur Augagneur. M. Rollet a été nommé professeur de clinique ophtalmologique. A la suite du dernier concours d'agrégation, MM. les Agrégés Neveu-Lemaire et Ancel ont été attachés à notre Université. M. Caillemer, sur la double présentation des conseils de la Faculté et de l'Université, a été renommé pour trois ans Doyen de la Faculté de Droit que, depuis trente ans, il administre avec l'autorité, la fermeté, la bonté et la hauteur de vues qui sont la marque propre d'un décanat dont la longévité est l'honneur de la Faculté. M. le Doyen Depéret et M. le Doyen Clédat ont été maintenus dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois années. Le Recteur qui trouve auprès d'eux le plus précieux concours est heureux de leur offrir et ses remerciements et ses cordiales félicitations.

« M. Huvelin, professeur de droit romain, est chargé pendant l'année 1905-1906 d'un cours d'histoire du droit à la Faculté de Droit d'Aix ; la Faculté et l'Université regretteront profondément son départ. Il est suppléé par M. Olivier Martin à qui je souhaite la bienvenue.

« Dans cette marche sur la voie du progrès, que l'Université lyonnaise poursuit avec une si heureuse persévérance, la Faculté des Lettres a le droit d'être fière de la contribution qu'elle apporte à l'illustration commune. L'Université, l'État, le Département, la Ville, manifestent une prédilection pour l'enseignement des Beaux-Arts, qui est une déclaration de leur goût pour

tout ce qui est beau, noble et élevé. Un admirable musée de moulages, organisé par les soins de MM. Holleaux et Lechat, fournit à l'enseignement des professeurs un cadre merveilleux et un champ d'études d'une richesse inépuisable. Une chaire magistrale est créée et M. Lechat en devient le premier titulaire. M. Kleinclausz, professeur d'histoire de la Bourgogne à la Faculté des Lettres de Dijon, auteur de remarquables travaux sur l'art du Moyen Age a été nommé professeur d'histoire et d'antiquités du Moyen Age. M. de Martonne, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Rennes, vient d'être nommé maître de conférences de géographie à Lyon, en remplacement de M. Lespagnol, en congé. Qu'ils soient les bienvenus, ils ne failliront point à ce que l'Université attend de leur savoir et de leur dévouement. MM. Coville, recteur de l'Académie de Clermont, et Legouis qui vous avait quittés l'an dernier, et M. Bloch, ont été rattachés à l'Université de Lyon par le titre de professeurs honoraires. Enfin, M. Waddington, l'éminent professeur d'histoire moderne, a vu ses beaux travaux recevoir la consécration la plus haute que puisse espérer un savant de province : il a été élu correspondant de l'Institut.

« La Faculté des Sciences n'a rien à envier à la Faculté des Lettres. Si son personnel ne s'est pas accru, et si son enseignement ne s'est pas modifié, son activité scientifique s'est affirmée par les intéressants travaux publiés sous forme de volumes, ou dans les principaux périodiques des académies et sociétés savantes de Paris, de la province et de l'étranger, et par d'autres manifestations « d'extension universitaire », suivant le terme consacré.

« M. André, directeur de l'Observatoire, a été délégué par elle pour aller observer, le 30 août, l'éclipse totale de soleil. Installée à Tortosa, en Espagne, la mission de l'Université, comme presque toutes les autres d'ailleurs, n'a malheureusement pas été favorisée par le temps. Au moment même de la totalité, un voile malencontreux de nuages a caché le soleil aux yeux des observateurs et les a privés de la vue et de l'étude d'un rare et admirable phénomène. Cruelle déception, quand on songe qu'il a suffi de quelques minutes pour compromettre les résultats d'une campagne laborieusement préparée, au prix d'un voyage fatigant, d'une installation coûteuse, et que le phénomène ne pourra plus être observé dans des conditions aussi favorables avant de longues années.

« Enfin, je ne veux pas laisser partir sans le saluer d'un cordial adieu un de nos jeunes maîtres qui va diriger dans une Faculté qui me reste chère par le souvenir un important service de chimie industrielle et agricole. Nos regrets et nos vœux accompagnent M. Grignard qui est remplacé par M. Leser, chef des travaux à la Faculté des Sciences.

« La Faculté de Médecine n'a point failli à sa haute réputation ; partout où la science médicale a tenu ses assises, Lyon a vu ses maîtres briller au premier rang. Le congrès international de la tuberculose, tenu le mois dernier à Paris, auquel ont pris part avec éclat M. le Doyen Lortet et MM. les Professeurs Arloing, Jules et Paul Courmont, Roux et Nicolas, nous a valu la visite du célèbre professeur Behring qui, nous l'espérons, s'est acquis un titre de plus à la reconnaissance de l'humanité. Le congrès des anatomistes à Genève a

été présidé par M. le Professeur Renaut, qui, quelques semaines avant, présidait encore à Arcachon le congrès de climatologie. M. Arloing assistait encore ces jours derniers au congrès international de laiterie. Enfin aux divers congrès tenus à Liège à l'occasion de l'exposition universelle. l'Université était représentée par MM. les Professeurs Lépine et Teissier. Sa part est donc belle, et nous ne saurions trop nous en féliciter, car, bien plus que dans les discussions qui sont soulevées, ou dans les résolutions qui sont prises, l'œuvre durable de ces réunions de savants accourus de tous les points du globe consiste dans les liens, chaque jour plus nombreux, qui se nouent par-dessus les frontières et sont destinés à former la trame solide de la conscience, hélas ! encore bien incertaine, de la future humanité. Dans cette œuvre dont je n'ai pas la prétention d'essayer même de tracer les grandes lignes, et sans nous bercer de chimères lointaines, n'est-il pas permis de penser que les Universités joueront un rôle, et que vous en serez, Messieurs, les ouvriers d'élite ? Établir dans la nation un esprit public, éclairé et ferme, présenter à la démocratie un idéal de bonté, de lumière, de justice et de solidarité ; chercher la vérité ; s'efforcer de guérir aussi bien les maladies qui travaillent le corps social que celles qui tourmentent le corps humain, n'est-ce pas là le but, difficile sans doute à atteindre, mais noble entre tous, que doit se proposer l'enseignement supérieur ? C'est du moins l'idée que je me fais de sa mission.

« La fonction sociale des Universités est double, elles doivent d'abord préparer aux grades d'État, et à cet égard, les Facultés qui les composent sont bien des

écoles professionnelles. Ce rôle est inéluctable et fondamental et réclame les plus grands sacrifices. Qui mieux que vous peut le remplir? A quel corps plus qualifié, plus dévoué, plus savant pourrait-on confier l'éducation professionnelle de toute la hiérarchie sociale?

« C'est son honneur, sa réputation, sa vie même que la France confie à l'Université. Unissons donc tous nos efforts pour continuer à nous en montrer dignes. Et à ce titre, la gloire d'être la seconde Université de France vous impose des devoirs particuliers. Votre dévouement lui-même, dont je connais toute l'étendue et tout le désintéressement, serait impuissant à remplir cette tâche, si les conditions nécessaires d'outillage et d'installation matérielle n'étaient pas satisfaites. Il est indispensable que les laboratoires où vous formez la future élite intellectuelle de la France soient pourvus de tous les perfectionnements de la science; il faut qu'ils puissent supporter la comparaison avec ceux des autres Universités françaises et étrangères, qu'ils puissent être montrés avec orgueil à tous ceux qui viennent les visiter, sans en rien cacher. même, laissez-moi vous le dire. aux regards amis de votre Recteur. Vous venez, sous l'impulsion de M. le Professeur Courmont, de créer un diplôme d'hygiène qui jouira, je n'en doute pas, de la plus grande faveur, et vous souffririez, dans votre installation, la méconnaissance des règles les plus essentielles de l'hygiène? La logique se révolterait à bon droit, et votre premier enseignement doit être celui de l'exemple. Soyez certains d'ailleurs que ces sacrifices nécessaires ne seront pas superflus. C'est par la bonne tenue, le rajeunissement, la richesse des labo-

ratoires, que vous attirerez à vous la jeunesse, que vous conserverez votre réputation et la première place que d'autres vous envient, vous disputent et vous contestent. Par surcroît, et c'est un côté de la question qui a son importance, vos recettes fléchissantes reprendront la marche ascendante qu'elles ont connue il y a quelques années.

« Mais lorsque vous aurez ainsi satisfait à l'une de vos obligations, votre rôle ne sera pas terminé : la délivrance des grades d'État n'est pas tout ce que la France attend des Universités restaurées ; sinon l'effort qu'elle a fait eût été vain et disproportionné. Ce qu'elle a voulu, c'est revenir à la conception révolutionnaire de décentralisation, par la création de véritables foyers de culture générale et de hautes études. Et j'entends par là, non pas seulement un foyer brûlant pour lui-même et par conséquent stérile, mais un foyer vivifiant, généreux, envoyant sa chaleur bienfaisante, par des ramifications, étudiées sur un plan d'ensemble, aux points les plus éloignés de sa sphère d'influence. En un mot, elle doit être le cœur et le cerveau, et pour tout dire, l'âme de la région qui la nourrit. Vous penserez peut-être que cette idée que je me fais de votre rôle confine plus à l'utopie qu'elle ne voisine avec la réalité ; vous vous tromperiez, Messieurs, en le croyant. Ce nom, doué assurément d'une vertu particulière puisqu'il est si cher aux nations qui n'en possèdent pas encore, ou qui n'en possèdent plus, ce nom d'Université ne signifie pas : universalité des connaissances. Il veut dire avant tout : unité, coordination; unité de la méthode et coordination des enseignements, unité des sentiments et coordination des efforts ; unité parce que tout

ce qui vit est un, multiplicité mais coordination parce que ce sont les conditions de vie de tout organisme. « Toutes les choses qui ne sont pas inertes, dit M. Liard, « se forment et se développent en se concentrant sur « elles-mêmes. » De cette concentration découle, comme d'une source inépuisable, l'énergie de rayonnement et de diffusion qui se propage jusqu'aux limites du milieu ambiant. Pour peu que ce milieu soit préparé à recevoir votre impulsion, autrement dit, si vous avez su vous mettre en harmonie avec lui, vous le verrez s'organiser, réagir et s'échauffer au contact du foyer qui l'anime. La troisième condition d'une action efficace est donc l'adaptation au milieu : unité, coordination, adaptation sont les trois termes de cette trinité, dont la synthèse est : Université. Et voici de quelle façon je conçois la réalisation de ce programme : toute Université dont les ressources sont nécessairement limitées, au lieu de disperser son effort sur un nombre exagéré de points, doit le concentrer sur un petit nombre d'enseignements, d'une importance certaine pour la région. Ces enseignements, reconnus nécessaires, il importe de les doter de toutes les ressources indispensables, sous peine de n'en faire que de vains simulacres, des fantômes dénués de vie et d'utilité. Et ces ressources ne seraient pas seulement employées à donner satisfaction aux besoins matériels ; elles serviraient aussi à grouper, autour des chaires, des disciples qui continueraient la doctrine du maître, au grand profit de la science, au lieu de se subdiviser dans une infinité de petits canaux qui vont se perdre dans la stérilité d'une vaine curiosité.

« Et que de disciples qui s'ignorent vous compteriez, Messieurs, que de collaborateurs de bonne volonté

vous trouveriez, soit parmi les membres de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement primaire de l'Académie de Lyon et des départements voisins, soit parmi les chercheurs libres, si vos ressources vous permettaient de les appeler une ou deux fois par semaine à travailler sous votre direction, à s'inspirer de la vraie méthode scientifique ! Quel bénéfice ne trouveriez-vous pas pour mettre en œuvre tous les travaux que votre labeur assidu ne peut qu'ébaucher dans une élite de travailleurs, qui seraient, je le répète, vraiment vos disciples, à la façon des disciples de Socrate, qui, certes, ne préparaient aucun grade, mais qui recueillaient, répandaient et fécondaient sa parole ; combien de ces travailleurs bénévoles, ardents pour la science, manquent des ressources nécessaires pour rester ou se mettre en communion avec vous ; combien de découvertes vraiment françaises nous reviennent marquées de l'estampille étrangère, parce que nous n'avons pas su les garder pour nous, faute de cadres de savants modestes, obscurs mais patients, imbus de la méthode du maître, cadres indispensables aux progrès de la science !

« Et lorsque vous aurez ainsi formé une école de hautes études au sens vrai du mot, vivante, agissante, rayonnant au delà de ses murs et portant au loin la vie intellectuelle, la méthode scientifique et le goût du travail, l'Université lyonnaise sera faite.

« Enfin, Messieurs, depuis longtemps j'ai fait un rêve. rêve que je porte avec moi sans avoir jamais encore trouvé le milieu adapté, ni les conditions propices à sa réalisation. Ce rêve, c'est de retenir auprès de l'Université ces nombreux étudiants techniques qui lui

échappent pour aller à l'étranger acquérir ces connaissances professionnelles dont la nécessité s'impose chaque jour plus rigoureuse, si la France veut conserver dans le monde son rang industriel et commercial. Je n'ai jamais visité le magnifique Polytechnikum de Zurich, où se réunit chaque année un millier d'étudiants de toutes nations, sans m'étonner qu'un établissement d'un intérêt si vital ne soit pas encore constitué en France.

« Il est incontestable, en effet, que le génie civil, la mécanique pratique, l'essai des matériaux aussi bien que l'électrotechnique et la chimie industrielle relèvent des disciplines de l'enseignement supérieur. Permettez-moi de vous citer ces mots d'un physicien et d'un philosophe éminent, M. Duhem : « Aux industriels qui n'ont cure de la justesse d'une formule, « pourvu qu'elle soit commode, nous rappellerons que « l'équation simple, mais fausse, c'est tôt ou tard, par « une revanche inattendue de la logique, l'entreprise « qui échoue, la digue qui crève, le pont qui s'écroule ; « c'est la ruine financière, lorsque ce n'est pas le sinis- « tre qui fauche des vies humaines.

« Aux utilitaires qui croient faire des hommes pra- « tiques en n'enseignant que des choses concrètes, « nous anoncerons que leurs élèves seront tout au plus « des manœuvres routiniers appliquant machinale- « ment des recettes incomprises, car seuls les principes « abstraits et généraux peuvent guider l'esprit en des « régions inconnues et lui suggérer la solution de diffi- « cultés imprévues. »

« On ne peut mieux dire et c'est pourquoi, Messieurs, j'appelle de tous mes vœux la création d'une Faculté

des Arts, d'une faculté technique adaptée aux besoins industriels. Et plus j'étudie le problème, plus je me convaincs que si la solution est une question de vie pour l'Université, elle est surtout d'un intérêt capital pour l'industrie française menacée par l'organisation scientifique de l'industrie étrangère. Prenez la peine et le plaisir de visiter une usine, même d'importance secondaire, chez nos voisins et vous serez frappés de l'effort raisonné et inlassable qui s'y dépense. N'est-ce pas regrettable qu'un grand pays comme la France, riche de ressources inépuisables, semble se désintéresser de l'éducation pratique et industrielle de ses professeurs et de ses ingénieurs et se résigne, ou bien à s'en passer, où à les envoyer faire leur éducation à l'étranger?

« La conclusion du rapport général sur le budget de 1906, sous la signature de M. P. Baudin, député, renferme des avis que nous ne saurions trop méditer: « Le développement de notre industrie et de notre « commerce, dit-il, pourra seul nous permettre de « supporter ces charges écrasantes. Mais ce ne sont « pas des progrès comme ceux que nous avons constatés « qu'il nous faut, ce sont des progrès plus rapides, un « essor comparable à celui des peuples qui nous ont « devancés et que nous devons rejoindre ou dépasser. « Rapprochée de la leur, notre situation économique « est en somme bien près d'être stationnaire.

« Il faut que l'État fasse tout ce qu'il est dans son « rôle de faire pour le développement commercial et « industriel de la nation, il faut que les industriels et « les commerçants prennent de leur côté toutes les « initiatives nécessaires. »

« Nulle part, il me semble, mieux qu'à Lyon, la

deuxième ville de France, la capitale d'une vaste et riche région industrielle, une organisation analogue au Polytechnikum de Zurich ne donnerait de meilleurs résultats ; les départements de l'est et du sud-est de la France en seraient bientôt tributaires, à la condition expresse, toutefois, que les méthodes et les habitudes de l'enseignement supérieur sachent, sans rien sacrifier de leur rigueur, se plier comme chez nos voisins aux nécessités industrielles. Ce que vous avez déjà fait est bien propre à vous encourager à persévérer ; vous avez un Institut de chimie dont la prospérité est le plus éloquent des témoignages. Pour achever cette œuvre qui attend son couronnement, est-ce trop présumer que de compter sur le concours, qui ne vous a jamais fait défaut, des corps élus de la région ? Ils ne le refusent jamais lorsqu'il s'agit d'une œuvre de rénovation sociale ; il ne s'agit que de leur prouver que leurs sacrifices ne seront pas perdus.

« Soyez sûrs d'ailleurs que si, après avoir donné de telles preuves d'activité et de vitalité, l'Université se trouvait endettée, elle rencontrerait auprès de l'État un appui et une aide en rapport avec le service que vous auriez rendu à la France. Puisse ma bonne volonté trouver auprès de vous un accueil sans lequel, je le sais, elle ne serait qu'impuissante.

« Messieurs les Étudiants, mon dernier mot sera pour vous. Le temps n'est pas bien loin encore où j'avais l'honneur chaque jour de parler à la jeunesse d'une Université voisine, moins riche, moins grandiose, moins puissante que la vôtre, mais aussi désireuse que celle-ci de justifier son nouveau nom. J'ai quelque fierté à vous donner l'assurance que mes étudiants

étaient mes amis et le temps n'a point relâché les liens d'affection qui nous unissaient alors. Ce sont les mêmes sentiments que je vous apporte à un autre titre, mais avec la même sincérité. Plus les fonctions qu'une trop grande bienveillance m'a confiées sont lourdes et difficiles, plus j'éprouve le besoin de me rapprocher de la jeunesse. Si j'ai l'honneur d'être votre chef, j'ai aussi et surtout le sentiment des devoirs que ma charge m'impose; au premier rang, je place le souci de vos intérêts.

« Fils de cette grande famille universitaire qui, je ne crains pas de le dire, mérite bien de la France pour les traditions de travail, de probité, de conscience et de désintéressement dont elle a le culte et la garde, je viens à vous comme un guide, et comme un conseiller ; rien de ce qui vous touche ne m'est indifférent, et mes mains se tendent vers vous, non dans un geste banal de courtoisie extérieure, mais dans un élan de fraternelle solidarité. Tout a été dit sur l'enviable privilège de la jeunesse et je n'essaierai pas de rajeunir ce lieu commun qui sera en dépit des sourires sceptiques toujours nouveau : cependant, ne m'accordez-vous pas que c'est un rare bonheur que de s'approcher chaque jour des maîtres de la science, d'apprendre à leur école comment, peu à peu, on arrache un lambeau du voile dont elle se couvre, pour mériter d'être un jour son serviteur ?

« Mettez donc à profit, Messieurs, ces belles années de travail désintéressé qui vous sont départies, comme une halte dans la lutte pour la vie. Préparez-vous au grand rôle que vous êtes appelés à jouer dans un pays de libre discussion, de raison affranchie et de généreuse mutualité. Un jour qui vous semble éloigné, mais

qui est plus rapproché que vous ne le supposez, vous vous mêlerez activement au mouvement social qui entraîne le présent vers cet avenir que nous nous efforçons de préparer ; vous serez les ouvriers de cette évolution qui pour être durable devra être pacifique. Dès maintenant, demandez à la science, qui craint le tumulte et le bruit, ses secrets pour fonder cette paix sur des bases inébranlables ; elle vous les livrera si vous l'interrogez dans la droiture de votre esprit et la sincérité de votre cœur. Elle éclairera votre raison, elle échauffera votre cœur et mettra dans vos mains la lumière qui ruine les sophismes et dissipe l'ignorance, la pire des servitudes. Pour tout dire, elle fera de vous des hommes libres et d'utiles citoyens. Qui mieux que vous, Messieurs les Étudiants, peut envisager la grandeur de cette tâche et est mieux armé pour la remplir? La raison vous le conseille, l'honneur vous l'ordonne. Vous êtes l'élite intellectuelle et vous êtes les fils de cette France de la Révolution, tant calomniée, méconnue par ses enfants eux-mêmes, mais à qui du moins personne, rivaux ou ennemis, ne conteste le noble désintéressement, la foi dans le progrès de l'esprit humain, la générosité des sentiments, l'amour des humbles.

« A genoux pour l'aimer, debout pour la défendre », à quelque poste que vous soyez placés, n'oubliez jamais que travailler à la grandeur de la France, c'est vraiment bien servir l'humanité.

« Je m'excuse, Mesdames et Messieurs, d'avoir si longtemps abusé de votre attention : l'éloquent orateur auquel je donne maintenant la parole va vous faire oublier l'austérité de mon langage ; le sujet qu'il a

choisi est bien propre à éveiller et à soutenir votre intérêt. Nous avons tous sous les yeux la figure de Néron jeune, de ce monstre naissant, qui d'un bond s'élance jusqu'au fratricide; vous allez voir se dresser devant vous l'histrion couronné, dont le nom exécré est demeuré « aux plus cruels tyrans, une mortelle injure ».

Après ce discours entrecoupé de fréquents applaudissements, M. Fabia, professeur de philologie classique à la Faculté des Lettres, a fait une conférence très intéressante que nous reproduisons ci-après sur « Néron acteur ».

Monsieur le Recteur,
Mesdames, Messieurs,

Le jour où Néron eut à prononcer l'éloge funèbre de Claude, son père adoptif et prédécesseur, il récita une brillante composition oratoire, œuvre manifeste de Sénèque, et les contemporains remarquèrent à ce propos que, le premier des empereurs, il avait besoin d'une éloquence empruntée. « Dès ses plus jeunes ans, dit Tacite, son activité mentale s'était tournée ailleurs : il avait appris à peindre, à graver, à conduire les chars de course, à faire des vers, à chanter en s'accompagnant sur la cithare (1). » De ses essais dans le domaine des arts plastiques nous ne savons rien, sinon qu'ils l'inté-

(1) Tacite, *Ann.*, XIII, 3.

ressèrent vivement (1). Ses poésies étaient, semble-t-il, au moins d'une assez bonne versification ; mais d'aucuns prétendaient qu'il ne les versifiait pas tout seul (2). Restent l'aurige et le chanteur, et les documents ne nous manquent sur l'un ni sur l'autre. Pourtant je ne parlerai en détail que du chanteur, ou plutôt de l'artiste lyrique et dramatique. D'abord, c'est lui que nous connaissons le mieux et c'est comme tel que Néron s'estimait le plus ; puis, s'il convenait à ma fonction que ce discours fût de matière antique, la matière même exige qu'il soit bref.

I

Comme un empereur sans éloquence était un phénomène nouveau à l'avènement de Néron, ainsi un empereur histrion était un scandale encore inouï. A Rome la coutume et la loi frappaient d'infamie quiconque s'exhibait sur la scène ; les acteurs se recrutaient donc parmi les esclaves, les affranchis et les pérégrins. La loi ne fut jamais abrogée, la coutume ne fléchit qu'à la fin de la république (3). Le premier chevalier romain qui monta sur le *pulpitum* fut le poète Labérius, et il y monta par ordre du dictateur César. Bien qu'un acte arbitraire du maître lui eût aussitôt restitué l'anneau d'or, quand il alla se rasseoir, son

(1) SUÉTONE, *Nero*, 53.

(2) MARTIAL, *Épig.*, VIII, 70 ; TACITE, *Ann.*, XIV, 16. Au contraire, SUÉTONE, *Nero*, 52. Pour le surplus, voir TEUFFEL-SCHWABE, *Geschichte der rœmischen Literatur*. 5e éd., § 286, 7-11 : ATTILIO PROFUMO, *Le font, ed i tempi dello incendio Neroniano*, Roma, 1905, p. 663 et suiv.

(3) Voir art. *Histrio* dans le *Dict. des antiq. gr. et rom.*, III, 1re partie, p. 223 et 229 ; FRIEDLÆNDER, *Sittengeschichte Roms*, 7e éd, II, p. 116 et suiv.

rôle joué, sur les gradins réservés à ses pairs, nul ne se dérangea pour lui faire accueil (1). Mais le précédent ne fut pas perdu (2). Sous le règne d'Auguste et quelquefois à son instigation, on vit les acteurs, les cochers et même les gladiateurs de métier remplacés par des hommes de rang équestre et sénatorial, ambitieux prêts à toutes les bassesses utiles, déclassés dont l'indigence vénale convoitait le salaire du déshonneur, névrosés chez qui la passion atavique pour les jeux en était venue à un tel paroxysme, que l'émotion des spectacles les plus poignants ne leur suffisait pas, que seule pouvait les assouvir l'âcre jouissance de cette prostitution. Alors l'aïeul paternel de Néron, un Domitius, s'étant distingué comme aurige dans son adolescence, engagea pendant sa préture et son consulat des chevaliers et des matrones pour représenter une de ces farces obscènes que les Romains appelaient mimes (3). Tant qu'ils ne déplurent pas au prince, ces déportements résistèrent à des prohibitions légales répétées. Sévèrement contenus sous Tibère (4) et plus tard sous Claude (5), le fantasque Gaius tantôt les punit comme des crimes, tantôt les provoqua de tout son pouvoir (6). Personnellement il avait étudié, il aimait avec furie, il pratiquait dans l'intimité, outre l'aurigation et la gladiature, la danse et le chant, les

(1) Suétone, *Cæs.*, 39 ; Macrobe, *Sat.*, II, 7.

(2) Outre les références données ci-dessous, voir Herm. Schiller, *Geschichte des rœmischen Kaiserreichs unter der Regierung des Nero*, Berlin, 1872, p. 537, note 2; Friedlænder, *ouv. cité*. p. 19 et suiv.

(3) Horace, *Epist.*, I, 8, 36 ; Suétone, *Aug.*, 43 ; *Nero*, 4 ; Dion Cassius, XLVIII, 43 ; LI, 22 ; LVI, 25.

(4) Suétone, *Tiber.*, 35 ; Dion Cassius, LVII, 14.

(6) Dion Cassius, LX, 7.

(6) Suétone, *Calig.*, 18, 30, 35.

deux arts essentiels de l'histrion contemporain. Au théâtre il ne pouvait s'empêcher d'accompagner de la voix le tragède et le pantomime du geste. Il avait résolu enfin de débuter publiquement sur la scène à la faveur d'une fête nocturne (1). Mais la dague de Chæréa rompit juste à point ce beau dessein, et Caligula mourut, ayant indiqué la carrière à son neveu sans l'y avoir précédé.

Cette indication, malgré sa double autorité, impériale et familiale. Néron n'osa pas la suivre, tant que dura la régence maternelle et même tant qu'Agrippine vécut, redoutée encore dans la disgrâce. Mais il ne se contentait pas alors d'être le spectateur le plus assidu et le plus passionné de tous les jeux (2) : il se préparait au grand événement de ses débuts et il y préparait l'opinion. Il travaillait sous la direction du musicien Terpnus, parce qu'il voulait débuter au théâtre comme citharède. Le citharède, vêtu d'une longue robe pareille à celle d'Apollon Musagète, resplendissant de pourpre, d'or et de pierreries, chantait et s'accompagnait lui-même avec sa lyre (3). La beauté somptueuse de ce costume et la dignité mythique de cet art avaient séduit l'imagination du jeune prince mégalomane. Et les leçons quotidiennes, commencées après le dîner, se prolongeaient fort avant dans la nuit, et le disciple, docile scrupuleusement à toutes les prescriptions du maître, subissait le régime des chanteurs soucieux de conserver et d'amplifier leur voix :

(1) Suétone, *Calig.*, 11, 32, 54, 55.

(2) Tacite, *Ann.*, XIII, 25 ; Suétone, *Néro*, 12, 22, 26 ; Dion Cassius, LXI, 8.

(3) Voir l'article *Citharœdus* dans le *Dict. des Ant. gr. et rom.*, I, 1215 et suiv., Friedlænder, *ouv. cité*, p. 357 et suiv.

il se couchait une feuille de plomb sur la poitrine, il s'abstenait de fruits et d'autres aliments nuisibles, il multipliait vomitifs et clystères (1). En même temps il favorisait de toute façon la recrudescence des excès qui avaient déshonoré sous Gaius tant de nobles Romains. Aux jeux dédicatoires de son amphithéâtre, en 57 (2), et aux jeux pour l'éternité de l'Empire, en 59 (3), des chevaliers, des sénateurs, des matrones rivalisèrent de nouveau avec les histrions, les auriges, les gladiateurs, les bestiaires de profession. Ces préliminaires lui semblaient indispensables au succès du coup d'éclat qu'il méditait : c'étaient de nombreux et d'insignes complices qu'il se ménageait ainsi par avance : accoutumé à la dégradation de la noblesse, le peuple accepterait plus facilement la dégradation de l'empereur. Au reste, il se donnait déjà lui-même en spectacle à tout propos, mais sans transgresser encore la règle stricte : il admettait la plèbe à ses exercices sportifs du Champ de Mars; il déclamait des discours dans les basiliques, des vers dans l'orchestre du théâtre (4). Et les flatteries qu'en toutes ces occasions lui prodiguaient à qui mieux mieux le sénat courtisan et la populace badaude l'enhardissaient à vouloir des satisfactions moins anodines que celles dont il avait jusque-là leurré son envie.

(1) SUÉTONE, *Nero*, 20.

(2) PLINE, *Hist. nat.*, XVI, 200; XIX, 25; TACITE, *Ann.*, XIII, 31; SUÉTONE, *Nero*, 12; DION CASSIUS, LXI, 9.

(3) SUÉTONE, *Nero*, 11; DION CASSIUS, LXI, 17.— TACITE, *Ann.*, XIV, 14, se rapporte à ces jeux et aux précédents; voy. aussi XV, 32.

(4) SUÉTONE, *Nero*, 10; DION CASSIUS, LXII, 29.

II

Agrippine morte, il déclara sa volonté de se produire sur la scène et dans le cirque. Burrus et Sénèque lui objectèrent le décorum. Il répondit par des sophismes : dans les grands jeux de la Grèce, des rois, héros de Simonide et de Pindare, s'étaient illustrés par les victoires de leurs chars; dans les temples, même dans ceux de Rome, Apollon était adoré en citharède (1). Et il passa outre. Cependant l'énormité de l'acte qu'il allait commettre ne lui échappait pas entièrement et il en pesait dans son âme poltronne les fâcheuses conséquences possibles. Sa crainte, d'ailleurs, n'était pas chimérique. Les folies de Néron contribuèrent à fomenter le mécontentement dont l'explosion définitive fut la révolte de Vindex, et la première manifestation le complot de Pison. « Je t'ai servi loyalement, dira l'un des conjurés militaires à l'empereur, tant que tu as mérité d'être aimé ; je me suis mis à te haïr, lorsque tu es devenu assassin de ta mère et de ta femme, cocher, histrion, incendiaire » (2); et Vindex accumulera aussi les deux séries de griefs, les crimes et les folies, dans son discours aux Gaulois (3). Mais la patience du monde romain fut longue et Néron avait, en somme, trop bonne opinion de ses sujets. Les précautions dont il crut devoir entourer ses débuts, les concessions qu'il estima prudent de faire alors au préjugé national; dénotent clairement son inquiétude. Il

(1) Tacite, *Ann.*, XIV, 14.

(2) Tacite, *Ann.* XV, 67; Dion Cassius, LXII, 24.

(3) Dion Cassius, LXIII, 22.

débuta, non pas aux jeux pour l'éternité de l'Empire, donnés après la mort d'Agrippine, ni dans les enceintes ordinaires des spectacles publics, mais aux Juvénales ou fêtes de la jeunesse, créées tout exprès et célébrées dans ses jardins du Vatican, où fut dressée pour la circonstance une scène privée. Quelque temps auparavant, il y avait construit ou restauré un cirque particulier, pour que ses amis d'abord, puis force spectateurs quelconques vinssent admirer ses prouesses d'aurige (1). L'assistance des Juvénales fut encore plus nombreuse : ce fut la foule, mais une foule d'invités; Néron s'exhiba devant le public, mais non dans un lieu public. La distinction nous semble négligeable ; elle était importante pour le formalisme romain. Au surplus, il s'exhiba en bonne et vaste compagnie, tous les notables de Rome, jeunes et vieux, hommes et femmes, enrôlés en masse. Ceux qui n'étaient pas aptes à paraître comme solistes, furent versés dans les chœurs. L'austère Thraséa lui-même dut prêter son concours. Les répétitions suspendirent la marche des affaires ; Rome n'était plus une cité, mais une immense et multiple troupe théâtrale. Toutes les espèces lyriques et dramatiques à la mode défilèrent sur la scène, présentées par ces artistes amateurs. L'empereur citharède vint le dernier ; il adressa aux spectateurs la prière consacrée : « Mes maîtres, écoutez-moi favorablement », et il chanta *Attis ou les Bacchantes*. Le succès fut éclatant, cela va sans dire. Indignés et navrés, les honnêtes gens applaudissaient et acclamaient, comme le vulgaire joyeux de vivre sous un

(1) Tacite, *Ann.* XIV, 14 ; Suétone, *Nero*, 22 ; Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 74.

prince qui partageât ses goûts à ce point. et leur timide vertu se soulageait en gémissant tout bas (1).

Les Juvénales ne devaient être que le prélude d'exhibitions plus scandaleuses encore. Après le cirque Néron avait exigé le théâtre, mis en appétit par ce premier régal, et non pas rassasié, comme Sénèque l'espérait ou affectait de l'espérer (2). Bientôt la carrière et la scène du Vatican lui semblèrent trop étroites : il souhaita le grand cirque et le théâtre de Pompée (3); il rêva de concourir, non devant une assistance d'invités, mais devant toute la ville librement admise; non avec de nobles amateurs comme lui-même, mais avec les professionnels. Tiraillé entre le désir et la peur, il tarda plus de cinq ans à réaliser son rêve. Ce laps de temps contient, d'ailleurs, quelques épisodes mémorables de sa vie artistique. Pendant l'incendie de Rome, qu'il contemple d'une terrasse élevée, ayant revêtu ses pompeux oripeaux scéniques, il chante dans un décor à souhait la destruction de Troie (4). Pendant la persécution qui suit le désastre, les chrétiens enduits de poix et de résine éclairent, flambeaux vivants, la piste de ses courses nocturnes (5). Mais tout cela se passe dans son palais ou ses jardins. Avant de risquer à Rome une partie trop aléatoire, il voulut faire un essai à Naples, ville d'origine grecque et, comme telle, présumée plus indulgente. Donc, en 64, au théâtre de Naples, regorgeant d'une multitude que surexcitait

(1) Tacite, *Ann.*, XIV, 15; XV, 33; XVI, 21: *Hist.*, III, 62; Suétone, *Nero*, 11; Dion Cassius, LXI, 19-20; Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 19.

(2) Tacite, *Ann.*, XIV, 14.

(3) Tacite, *Ann.*, XV, 33: Suétone, *Nero*, 22.

(4) Tacite, *Ann.*, XV, 39; Suétone, *Nero*, 38; Dion Cassius, LXII, 18.

(5) Tacite, *Ann.*, XV, 44.

l'aubaine d'un spectacle vraiment sensationnel, il chanta, et avec tant d'application, tant de conviction, que même un tremblement de terre ne put l'interrompre. La secousse avait été violente, pourtant, et un côté de l'édifice croula, mais après la fête. Dans cet accident où d'autres crurent voir un avertissement des dieux irrités, Néron ne vit que la faveur de la fortune : elle avait retardé la ruine jusqu'à l'heure où le mal se réduirait au dommage matériel. Pour la remercier de sa bienveillance, il composa sur ce thème des vers et des chants, et, pour remercier les Napolitains de leur accueil enthousiaste, il leur en accorda la primeur (1).

En 65, tombait la deuxième célébration des Néronées, jeux quinquennaux institués par lui en 60 (2). Les sectateurs sans scrupules du plaisir inédit espéraient qu'il ne perdrait pas une occasion si belle de faire ses preuves au théâtre de Pompée; et, en effet, il l'attendait avec une telle impatience qu'il avança la date de la fête. Par contre, ceux qui avaient encore l'âme quelque peu romaine redoutaient pour l'honneur impérial cette suprême flétrissure. Comme il avait, la première fois, accepté sans concourir l'hommage des couronnes, le sénat essaya de conjurer le scandale imminent en lui offrant les prix anticipés du chant et de l'éloquence. Mais il déclara que ni l'autorité du sénat ni aucune sorte de brigue ne lui était nécessaire, que tout serait égal entre ses rivaux et lui, qu'il devrait à la religion seule des juges une victoire méritée. Et il monta sur la scène, d'abord pour déclamer des vers. Pressé par

(1) Tacite, *Ann.*, XV, 33; Suétone, *Nero*, 20.

(2) Tacite, *Ann.*, XIV, 20, 21; Suétone, *Nero*, 12; Dion Cassius, LXI, 21.

l'assistance de livrer tous ses talents à la publicité, il eut une dernière hésitation et répondit qu'il satisferait à cette prière dans ses jardins. C'était le retour à la honte mitigée des Juvénales. Mais alors la cohorte de garde joignit ses supplications à celles de la foule et, tandis qu'il faisait mine de quitter néanmoins le théâtre, Vitellius, le futur empereur, qui présidait le spectacle, le rappela au nom de tout le peuple. A une contrainte qui le ravissait il ne résista pas plus longtemps. Son nom inscrit sur la liste des professionnels qui allaient se disputer la couronne du chant, son bulletin jeté dans l'urne avec les autres, il parut à son tour et il chanta *Niobé,* en observant toutes les lois du genre : ne pas s'asseoir malgré la fatigue, ne pas se moucher ni cracher, n'essuyer sa sueur qu'avec son vêtement. Et quand il eut fini, le genou ployé, il salua respectueusement l'assemblée. La plèbe de Rome exultait; rien n'égalait son allégresse, sinon l'ahurissement des Italiens et des provinciaux qu'une mission officielle ou leurs propres affaires avaient amenés de villes éloignées où survivait la sévérité des mœurs antiques (1). Si peu douteuse était la sentence des juges que Néron aima mieux différer jusqu'à l'année suivante la clôture des jeux, pour avoir alors une autre occasion solennelle de recommencer l'épreuve. Et dans l'intervalle, donnant libre cours à sa passion que nulle crainte ne réfrénait plus, à tout propos il chanta dans les lieux publics. On dit même qu'il se demanda s'il n'irait pas, comme les acteurs de métier, en représentation chez les particuliers et qu'un riche sénateur lui

(1) Tacite, *Ann.*, XVI, 2, 4, 5; Suétone, *Nero*, 21; *Vitellius*, 4; Dion Cassius, LXII, 29; LXIII, 1.

offrit pour le décider un cachet d'un million de sesterces, environ 250.000 francs (1).

S'il y eut en 66 une reprise des Néronées, nous l'ignorons. En tout cas, l'équivalent de l'occasion solennelle que le prince artiste avait ainsi voulu se ménager, il le trouva dans le voyage à Rome de Tiridate, roi d'Arménie et frère du roi des Parthes Vologèse, qui venait déposer son diadème au pied du trône impérial et solliciter de César une nouvelle investiture, par une démarche sans précédent, où l'avaient obligé les armes et la diplomatie de Corbulon (2), cependant que Néron chantait. Le monarque oriental fut l'objet d'une réception grandiose, dont bien des traits rappellent les visites que de nos jours se rendent les souverains amis (3). Mais Tiridate eut le régal d'un divertissement tel que jamais sans doute chef d'État n'en donna ni n'en donnera devant des milliers de spectateurs à un autre chef d'État. Pour éblouir et charmer l'Asiatique, le Romain mit tout en œuvre, même son art. Au plus beau jour des fêtes, que l'on nomma la journée d'or, parce que l'intérieur du théâtre était entièrement couvert de tentures dorées sous un vélum de pourpre où, parmi les étoiles, Néron conduisait un quadrige, l'empereur suzerain fit le citharède pour le roi vassal (4).

Vers la même époque, semble-t-il (5), enhardi par

(1) Suétone, *Nero*, 21 ; Dion Cassius, LXIII, 21.

(2) Tacite, *Ann.*, XV, 28-31 ; Dion Cassius, LXII, 23.

(3) Tacite, *Ann.*, XVI, 23-24 ; Suétone, *Nero*, 13 ; Dion Cassius, LXIII, 3-6.

(4) Dion Cassius, LXIII, 6

(5) Il résulte de Tacite, *Ann.*, XV, 65, qu'au temps de la conjuration de Pison, découverte en avril 65, Néron n'était pas connu encore comme tragède.

l'impunité, grisé par le succès, il voulut proposer une autre variété de son talent à l'admiration publique et débuta comme tragède (1). On ne joue plus guère la tragédie pendant la période impériale, on la chante ou on la danse (2). Une série de monologues lyriques la compose, sans dialogues intermédiaires ; un seul acteur l'exécute, remplissant l'un après l'autre plusieurs rôles, assisté au besoin de comparses muets. Si l'histrion se borne à traduire par le geste les paroles que le chœur chante avec accompagnement musical, la pièce est une tragédie dansée, l'acteur un pantomime. Si l'histrion chante et gesticule, soutenu par les instruments, la pièce est une tragédie chantée, l'acteur un tragède. Caligula avait été, pour ses amis seulement, pantomime et tragède. Néron prétendait savoir le premier de ces deux arts, où il avait eu pour maître le célèbre Paris, et songea vers la fin de sa vie à le pratiquer publiquement (3), mais il ne pratiqua que le second. L'art du tragède, en effet, ressemblait bien davantage à celui du citharède, l'un et l'autre ayant pour élément essentiel le chant. Ce qui les distinguait, c'était non seulement que dans l'un l'acteur soulignait son chant par la musique et dans l'autre par la mimique, mais encore que le tragède portait le masque et le costume de son

(1) Suétone, *Nero*, 21, 46 : Dion Cassius, LXIII, 9, 10, 22 ; Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 54.

(2) G. Boissier, *De la signification des mots* saltare *et* cantare tragœdiam, *Revue archéologique*, 1861, nouvelle série, t. IV, p. 333 et suiv. ; L. Brunel, *De tragœdia apud Romanos circa principatum Augusti corrupta*. Paris, 1884, p. 70 et suiv. ; Friedlænder, *ouv. cité*, p. 104 et suiv.

(3) Suétone, *Nero*, 54 ; Dion Cassius, LXIII, 18 ; Tacite, *Ann.*, XIII, 29-22.

rôle. Les masques de Néron pour ses rôles de dieux et de héros n'étaient que l'agrandissement de son propre visage, et pour ses rôles d'héroïnes ils reproduisaient les traits des femmes qui lui furent chères, ceux de Poppée surtout. Entre autres sujets, il chanta et mima Oreste matricide, Hercule furieux, Œdipe aveugle, Œdipe en exil, Canacé en couches.

Depuis longtemps il rêvait d'une tournée artistique en Grèce, fasciné par le prestige tant de fois séculaire des jeux sacrés dont les plus grands poètes avaient immortalisé les vainqueurs. Quel accroissement prendrait sa renommée aux yeux de l'univers, lorsque des connaisseurs si hautement réputés lui auraient décerné des prix si glorieux! Les Grecs, habiles gens qui savaient son faible, le comblaient par avance d'adulations engageantes. Toutes les villes où avaient lieu des concours musicaux lui envoyaient en hommage les couronnes citharédiques, et leurs ambassades spéciales étaient les bienvenues à tel point qu'il les recevait avant les autres et les admettait à sa table intime. Un jour ces convives privilégiés lui ayant demandé de chanter pour eux après le repas, leurs louanges, leurs actions de grâces eurent à son goût une saveur exquise : décidément les Grecs seuls étaient capables d'écouter, seuls ils étaient dignes de son talent (1). Le voyage semblait résolu dès l'époque du séjour à Naples, qui n'en devait être que la préface (2) ; Néron le différa pourtant jusqu'aux derniers mois de 66 (3). Durant toute l'année 67,

(1) Suétone, *Nero*, 22 ; Dion Cassius, LXI, 21.

(2) Tacite, *Ann.*, XV, 33, 36.

(3) Pour les dates du départ et du retour, voir Goyau, *Chronologie de l'empire romain*, p. 133-135.

la Grèce fut, selon le mot de Renan (1), souillée par une ignoble mascarade. Au reste, lamentablement obséquieuse, elle accueillit comme l'honneur le plus enviable l'affront qu'elle avait provoqué. Avec sa double escorte, de prétoriens pour le César et de claqueurs pour l'artiste, sa cour officielle de sénateurs et de chevaliers, son entourage familier de comédiens et de jockeys, les ministres de sa débauche et les pourvoyeurs de sa cupidité, suite disparate, aussi nombreuse et aggravée d'un train plus encombrant que les armées à la tête desquelles Flamininus, Paul-Émile et Mummius avaient conquis l'Achaïe, Néron en venait refaire la conquête à sa manière. Il ambitionnait le titre, que nul encore n'avait obtenu, de périodonice, c'est-à-dire de vainqueur dans les quatre grands jeux, Olympiques, Pythiques, Isthmiques et Néméens. Rien ne fut épargné pour contenter ce désir impératif. Les jeux ne se célébraient pas tous les quatre la même année : la célébration de ceux qui ne tombaient pas en 67 fut avancée ; les jeux Olympiques ne comportaient pas de concours musical : ils en eurent un par exception, afin que l'art favori de l'empereur citharède reçût la consécration d'une victoire dans la plus illustre des solennités helléniques. D'ailleurs, Néron se garda bien de dissimuler ses autres talents à un tel public, et les Grecs purent en mainte occasion applaudir l'empereur tragède et l'empereur cocher. Il fut nécessairement vainqueur toujours et partout ; les juges ne lui décernèrent pas moins de 1808 couronnes. Ce fut, à coup sûr, la plus belle année de sa vie. Aussi le César témoigna-t-il magnifiquement la reconnaissance du périodonice. A Corinthe, pendant les jeux

(1) *L'Antechrist*, Paris, 1873, p. 302.

Isthmiques, de sa propre voix il proclama l'Achaïe libre et autonome (1). Et il partit à regret, non sans espoir de retour. A trente ans, n'avait-il pas le droit de se promettre un long avenir artistique ? Il reviendrait, il vaincrait non seulement dans les joutes hippiques et musicales, mais aussi dans les luttes gymniques, auxquelles il ne s'était pas senti, cette fois, en mesure de prendre part. Il s'exhiberait nu dans le stade et ferait applaudir l'empereur athlète (2).

III

Toujours applaudi, toujours couronné, jusqu'à quel point Néron méritait-il ses victoires ? Pour les obtenir, c'était assez qu'il les voulût ; mais avait-il, par surcroît, du talent ? Nos auteurs, peu suspects de partialité bienveillante, ne lui font ici qu'un reproche général sérieux : sa voix, la prétendue voix céleste, manquait de force et d'éclat (3). Leurs critiques de détail sont insignifiantes : un jour il laisse échapper son sceptre de tragédie (4) ; un autre jour, en Grèce, pour avoir eu l'idée folle d'atteler à dix, il tombe de son char et mord la poussière olympique (5). S'il avait commis des fautes plus graves et donné prise à d'autres médisances, la malignité des historiens ne lui

(1) Voir M. Holleaux, *Discours prononcé par Néron à Corinthe, etc.*, Lyon, 1889.

(2) Suétone, *Nero*, 19, 22-24, 51, 53 ; Dion Cassius, LXIII, 8-18 ; Plutarque. *Flamin.*, 12 ; Pausanias, VII, 17, 3, 4 et *passim* ; Lucien, *Nero* 2-10 ; Philostrate : *Apollon.*, IV, 24, 47 ; V, 7, 8, 19, 41 ; etc. Comp. Herm. Schiller, *ouv. cité*, p. 245 et suiv.

(3) Suétone, *Nero*, 20 ; Dion Cassius : LXI, 20.

(4) Suétone, *Nero*, 24.

(5) Suétone, *Nero*, 24 ; Dion Cassius, LXIII, 14.

en aurait pas fait grâce. Donc Néron avait bien, comme aurige, une certaine adresse ; il avait, comme musicien, une certaine virtuosité vocale et instrumentale, ce qu'on appelle un joli talent d'amateur, chose banale, d'ailleurs, parmi la haute société de l'époque, l'étude et la pratique des beaux-arts, surtout de la musique et de la danse, occupant alors dans l'éducation et dans la vie privée une place que l'austérité romaine avait longtemps refusée à ces amollissantes disciplines grecques. Mais ce talent médiocre, son orgueil le transfigurait en génie, l'orgueil qu'il tenait à la fois de son père et de sa mère, l'orgueil des Domitii multiplié par celui des Claudii (1). Il ne supportait pas qu'en rien personne le surpassât, ni homme ni dieu : il chantait aussi bien qu'Apollon ; il conduisait un char aussi bien que le Soleil ; quand il le voudrait, il lutterait aussi bien qu'Hercule (2). Deux mots fameux rendent à merveille la naïveté de son outrecuidance : des astrologues lui prédisant qu'il doit un jour tomber du pouvoir : « Eh bien, réplique-t-il, je vivrai alors de mon art », et à son heure dernière il ne cessera de répéter : « Quel artiste va périr ! » (3). Avec la passion des spectacles, toujours très vive chez ses compatriotes, mais surtout chez ses contemporains, plus exigeante et morbide chez lui que chez tout autre, avec cette passion qu'à peine osa combattre la faiblesse des bons conseillers, que secondèrent la complaisance sceptique ou intéressée des autres, la veulerie apeurée des honnêtes gens, la sottise amusée et la curiosité perverse

(1) Suétone, *Nero*, 2, 4 ; *Tiber.*, 2.

(2) Suétone, *Nero*, 53.

(3) Suétone, *Nero*, 40, 49 ; Dion Cassius, LXIII, 27, 29.

de la canaille, la cause de ses extravagances artistiques fut cet orgueil monstrueux, surexcité par le sentiment de son omnipotence. Ce que Néron allait chercher au cirque et au théâtre, ce n'était pas le scandale : il usa, au contraire, pour l'éviter ou l'atténuer de toutes les précautions, de toutes les préparations que toléra son impérieuse manie. Aveuglé par son propre orgueil et par l'universelle adulation, incapable de comprendre que la dignité d'empereur était incompatible avec le métier d'histrion et de jockey, il allait y chercher non seulement le plaisir, mais aussi la gloire. Se couvrant d'un opprobre et d'un ridicule indélébiles, il croyait conquérir à la fois la popularité et l'immortalité (1). A l'affranchi Hélius, régent de l'empire, qui le pressait de rentrer en Italie, il écrivait de Grèce : « C'est ton avis et ton désir que je revienne promptement ; mais tu dois conseiller et souhaiter plutôt que je revienne digne de Néron (2). »

S'il n'était pas le grand artiste qu'il se flattait d'être, il était sans contredit un parfait cabotin, à l'âme vaniteuse, envieuse, soupçonneuse, inquiète, abjecte. Mieux on savait louanger son génie, plus largement on avait part à ses bonnes grâces (3). Dans les proclamations insolentes du rebelle Vindex, rien ne lui fut plus douloureux que la qualification de mauvais citharède (4). Ceux-là connaissaient bien son amour-propre insatiable et irritable, qui, voulant perdre Sénèque et Thraséa, les accusèrent entre autres griefs de dédai-

(1) Suétone, *Nero*, 55.
(2) Suétone, *Nero*, 23.
(3) Suétone, *Nero*, 25.
(4) Suétone, *Nero*, 41.

gner et de railler les talents du prince, de ne jamais prier les dieux pour la conservation de la voix céleste (1). Et de quels soins méticuleux, de quel culte il entourait lui-même ce précieux organe ! Pour ne le point fausser, il s'abstenait de haranguer les soldats ; un phonasque ou maître de chant était sans cesse auprès de lui, l'exhortant à ménager sa gorge, toujours garantie par un foulard contre l'enrouement, ce perpétuel cauchemar des ténors (2). Il avait pour ses concurrents, les professionnels, tous les mauvais sentiments d'un égal, d'un camarade : il les épiait, rusait avec eux, les décriait par derrière, les injuriait en face. Au contraire, il montrait pour les juges la même déférence craintive que si le succès avait dépendu de leur opinion. Avant de commencer, il les avertissait très humblement qu'il s'était préparé avec le plus grand soin, mais que la fortune pouvait tout compromettre, si leur sagesse et leur science ne se refusaient, comme de juste, à tenir compte du hasard. Et quand les juges, plus troublés que lui et plus légitimement, l'avaient réconforté de leur mieux, il n'était pas encore tout à fait rassuré, certains visages, qui ne trahissaient que la tristesse et la honte, lui paraissant déceler la malveillance et l'antipathie (3). Sans doute, il y avait dans son humilité une part de convention : Néron, avons-nous vu, se soumettait à toutes les règles de l'art. Il y en avait peut-être une autre d'hypocrisie. Mais, sûrement, il y en avait une aussi de pusillanimité réelle. Aurait-il pris la peine superflue de cor-

(1) Tacite, *Ann.*, XIV, 52 ; XVI, 22 ; Dion Cassius, LXII, 26.

(2) Suétone, *Nero*, 25, 51 ; Dion Cassius, LXIII, 26.

(3) Suétone, *Nero*, 23.

rompre les agonothètes et les mastigophores et ceux de ses rivaux qui lui semblaient les plus redoutables (1), s'il avait été de sang-froid ? Le jour où, dans une tragédie, il laissa échapper son bâton et le ramassa en toute hâte, pour calmer sa peur d'être exclu du concours il fallut qu'un comparse lui jurât que l'incident avait passé inaperçu parmi les trépignements et les acclamations du public (2). Bref, ni plus ni moins qu'un histrion vulgaire, l'impérial histrion avait le trac.

Et pourtant, cet artiste quelconque, ce cabotin méprisable était l'empereur, et si, dupe de certaines apparences, quelque spectateur avait pu l'oublier un instant, bien des choses le lui eussent rappelé soudain. L'acteur qu'il écoutait à présent était arrivé tout à l'heure escorté de sa garde et de sa cour. De hauts fonctionnaires, comme les préfets du prétoire, portaient sa lyre, telle qu'un objet sacré. Un dignitaire de l'État, comme le sénateur Junius Gallio, frère de Sénèque, ou le consulaire Cluvius Rufus, avait fait l'annonce (3). Parmi le public, une troupe compacte de claqueurs, reconnaissables au luxe de leurs habits et à la beauté de leurs longues chevelures, donnait le signal des applaudissements et le ton des acclamations, — la claque des Augustiens, cinq mille jeunes hommes soigneusement recrutés, grassement payés, merveilleusement stylés, dont la science égalait la vigueur, dont les cris étaient une mélopée, les battements de mains une musique, et qui, selon la forme prise pour varier le son par ces

(1) Dion Cassius, LXIII, 9 ; Suétone, *Nero*, 23.
(2) Suétone, *Nero*, 24.
(3) Tacite, *Ann.*, XIV, 15 ; XV, 33 ; Suétone, *Nero*, 21 ; Dion Cassius, LXI, 20 ; LXIII, 14.

mains, leurs instruments, se divisaient en trois spécialités, les bourdons, les tuiles et les briques (1), — une claque, enfin, vraiment impériale, suffisante à elle seule, sans l'apparat et le cérémonial de la fête, pour révéler, sous la robe du citharède ou le déguisement du tragède, l'éminente qualité de l'acteur. Aux heures où lui-même paraissait l'avoir complètement oubliée, d'autres s'en souvenaient, d'ailleurs, pour lui et par son ordre. Je ne songe pas à ce conscrit naïf qui, de garde à l'entrée des coulisses tandis que les habilleurs équipaient Néron pour un de ses rôles tragiques, voyant qu'ils le chargeaient de fers, crut à une entreprise criminelle et vola au secours de son *imperator* (2). Celui-là n'obéissait qu'à son cœur de soldat loyal, si toutefois l'anecdote n'est pas une légende. Je veux parler d'affranchis et autres agents subalternes, commissaires ou espions, les uns allant par les gradins, échauffant l'enthousiasme des spectateurs, gourmandant et même frappant ceux que gagnait la fatigue de ces interminables corvées, ou ceux dont le zèle maladroit troublait le rythme des applaudissements ; les autres, dissimulés dans l'assistance, observant les visages et scrutant les âmes, notant l'absence de tel citoyen connu, l'air triste ou gai de chacun, l'entrain de celui-là et la froideur de celui-ci. Pour aucune raison il n'était loisible à personne de sortir ou de bouger avant la fin, le péril de maladie et les autres dommages qui pouvaient résulter pour beaucoup de cette prohibition n'étant pas à comparer avec le dérangement que les allées et venues

(1) Tacite, *Ann.*, XIV, 15 ; Suétone, *Nero*, 20 ; Dion Cassius, LXI, 20.

(2) Suétone, *Nero*, 21 ; Dion Cassius, LXIII, 10.

auraient pu causer à l'auguste chanteur. Un jour, dit-on, l'affranchi Phœbus réprimanda durement le consulaire Vespasien, parce qu'il succombait au sommeil, et ce crime, signalé au tyran qui se ressaisissait après et quelquefois même parmi les transes de l'histrion, aurait perdu le futur empereur, sans la protection d'amis dévoués ou plutôt sans la force du destin qui veillait sur lui. La moindre faute, en ces circonstances, prenait une gravité capitale. Personnages en vue, les coupables ne payaient leur dette qu'à la première occasion ; gens du commun, ils étaient livrés immédiatement au supplice (1). Pendant le voyage d'Achaïe, un pauvre chanteur épirote fut égorgé sur la scène pour avoir osé, nouveau Marsyas, disputer sérieusement le prix au nouvel Apollon. Doué d'un trop bel organe, il ne sut pas comprendre qu'il devait ce jour-là mettre une sourdine, aucune voix humaine n'ayant licence de sonner plus haut et plus clair que la voix céleste (2).

IV

A son retour de Grèce, comme jadis Flamininus, Paul-Émile et Mummius pour leurs exploits militaires, Néron triompha pour ses victoires musicales et hippiques. Ce ne fut qu'une contrefaçon du triomphe romain, le triomphateur n'étant qu'un hiéronice; mais ce furent des fêtes magnifiques et baroques, parce que l'hiéronice était empereur et cabotin. Devant son attelage de che-

(1) TACITE, *Ann.*, XVI, 4-5 ; SUÉTONE, *Nero*, 23 ; *Vespas.*, 4 ; DION CASSIUS, LXIII, 15.

(2) LUCIEN, *Nero*, 9.

vaux blancs, Naples, Antium, Albe, Rome abattirent un pan de leurs murailles. A l'entrée de Rome il monta sur le char d'Auguste; mais il portait la robe purpurine constellée d'or et la chlamyde du citharède, et ses statues triomphales le représentèrent dans le même costume, ainsi que les monnaies frappées à cette occasion. Il avait au front l'olivier olympique, à la main droite le laurier pythique. La multitude des autres couronnes le précédait avec un nombre pareil d'écriteaux indiquant en quels jeux, en quel genre de concours, sur quels concurrents, par quel chant ou quelle pièce il avait remporté chaque prix. Derrière lui marchaient les prétoriens, les sénateurs et les chevaliers qui l'avaient escorté dans son voyage, et la claque des Augustiens, ses dignes compagnons de victoire. Le peuple et le sénat faisaient la haie. Tous acclamaient le grotesque vainqueur, et dans leurs acclamations les titres de César et d'Auguste se mêlaient à ceux d'olympionice, de pythionice, de périodonice, de Néron Apollon et de Néron Hercule. A travers les rues et les places, pavoisées, parfumées, arrosées çà et là du sang des victimes, la procession, sur laquelle pleuvaient des fleurs et des oiseaux, des flots de rubans et des dragées, gagna, non le Capitole où les chefs d'armée, au terme du vrai triomphe, remerciaient Jupiter très bon et très grand, mais le Palatin et le temple d'Apollon, patron des citharèdes. Puis, selon l'usage, le triomphateur donna des jeux, mais il voulut en être lui-même la principale attraction et offrir ainsi à l'admiration de ses concitoyens la splendeur toute neuve de sa gloire exotique. Il chanta donc au théâtre, en citharède et en tragède, et il courut la plupart des courses au grand

cirque tapissé des dix-huit cents couronnes qui servirent ensuite à décorer les appartements du palais impérial (1).

Ce fut l'apogée de l'empereur histrion, et voici maintenant sa chute misérable (2). Presque au lendemain de ces journées superbes éclata l'orage qui s'amassait depuis des années. Vindex soulève les Gaules, Galba est proclamé en Espagne; la tempête révolutionnaire atteint la capitale. La garde prétorienne jusqu'alors si fidèle trahit son *imperator* ; le sénat jusqu'alors si servile vote la déchéance et la mort du tyran. Les premiers coups de tonnerre, surprenant Néron dans l'ivresse orgueilleuse où il vit depuis son triomphe, ne suffisent pas à le dégriser. Pour quelques minutes accordées aux affaires sérieuses il consacre des heures à ses distractions favorites, essaie de nouvelles orgues hydrauliques, assiste aux spectacles, banquète, chansonne les insurgés. Puis, de cet optimisme insouciant la peur le jette dans une sorte de délire où domine tantôt le désespoir furieux du despote, tantôt la manie exaspérée du cabotin. Tantôt il parle d'empoisonner en masse le sénat, d'incendier la ville et de lâcher parmi les flammes sur la foule épouvantée les bêtes de l'amphithéâtre ; tantôt il médite de monter en deuil à la tribune et par le discours le plus pathétique, dont on retrouvera le brouillon dans ses papiers, d'implorer le pardon pour le passé et pour l'avenir, au pis-aller, la préfecture d'Égypte ; ou bien il déclare qu'il ira seul et

(1) SUÉTONE, *Nero*, 25 ; DION CASSIUS, LXIII, 20-21 ; Comp. HERM. SCHILLER, *ouv. cité*, p. 258 et suiv.

(2) SUÉTONE, *Nero*, 40-49 : DION CASSIUS, LXIII, 22-29 : PLUTARQUE, *Galba*, 2-7 : TACITE, *Hist.*, I, 5, 72 III, 68 ; etc.

sans armes vers les révoltés, qu'il les fléchira par la seule puissance de ses pleurs et que, le lendemain, dans l'allégresse générale, il entonnera un chant de victoire, dont la composition l'occupe déjà ; ou bien il fait publiquement le vœu, s'il échappe au danger, de célébrer son salut par des jeux, dont il trace le programme, où il débutera en joueur d'orgue, de flûte et de cornemuse et, le dernier jour, dansera le *Turnus* de Virgile arrangé en pantomime. Même les mesures sensées qu'il ordonne à ses moments de lucidité participent de son habituelle marotte : il envoie une armée contre les rebelles et il se prépare lui-même à partir pour la guerre, mais avec son matériel scénique et ses femmes travesties en amazones. Enfin, une nuit, sentant sa perte prochaine, il quitte son palais désert, rôde à travers la ville, trouve partout porte close, songe à se noyer dans le Tibre, puis accepte l'asile que son affranchi Phaon lui offre dans une villa suburbaine pour le suicide inéluctable.

C'est là que, nu-pieds, couvert d'une méchante tunique et d'un manteau dépenaillé, le seul périodonice, l'incomparable artiste du théâtre de Pompée, sur une scène bien obscure et devant quatre spectateurs, va donner sa dernière représentation. En cette agonie de Néron, nul repentir, nul recueillement, nulle dignité. Avec des réminiscences de son répertoire et des mots de sa façon, précieux et fades, l'histrion incorrigible joue les instants suprêmes de l'empereur déchu. On lui propose de se cacher dans un trou à sable : « Non, dit-il, je ne descendrai pas vivant sous la terre. » Ayant bu dans le creux de sa main un peu d'eau puisée à la mare voisine, il gémit : « Voilà donc

le sorbet de Néron ! » Il essaie le fil de ses poignards, puis, les remettant au fourreau : « L'heure fatale n'est pas encore venue. » Il gourmande en grec et en latin sa propre lâcheté : « Je vis encore : quelle honte, quelle turpitude ! A de tels moments il faut être de sang-froid. Allons, réveille-toi ! » Il écoute grandir le bruit menaçant d'une chevauchée, mais sa frayeur ne l'empêche pas de placer une citation : « Le galop des coursiers résonne à mes oreilles. » C'est, il n'en peut douter, l'approche des cavaliers lancés à sa poursuite. S'il n'aime mieux, la fourche à la nuque, expirer sous le fouet, il a tout juste le temps du suicide. Mais, sans courage devant la mort, il supplie que quelqu'un lui donne l'exemple, ayant oublié tous ceux que lui donnèrent ses victimes, la vaillance des unes et la résignation des autres ; et Subrius Flavus narguant la hache qui tremble au poing du bourreau ; et Silanus faisant tête, seul et désarmé, à tout un manipule d'exécuteurs ; et le beau geste pareil des stoïciens Sénèque et Thraséa offrant en libation à Jupiter libérateur, celui-là l'eau brûlante du bain dont la vapeur doit l'étouffer, celui-ci le sang qui coule de ses artères ouvertes (1). Dans cette extrémité, l'âme de Néron n'a rien d'impérial, rien de viril. C'en est fait, semble-t-il, même de l'histrion, de sa faconde et de ses grimaces ; et il ne reste plus que l'animal aux abois, en qui se révolte l'instinct de la conservation et dont la chair frémit sous la piqûre du fer que presse Épaphrodite d'une main secourable. Comme il achevait de mourir, le centurion chargé de l'arrêter fit irruption dans la

(1) Tacite, *Ann.*, XV, 64, 67 ; XVI, 10, 35 ; Dion Cassius, LXII, 26.

chambre et, saisi de pitié, feignit d'être accouru à son aide. Cette vue, ces paroles galvanisent dans le moribond le cabotin vivace. « Trop tard », soupire-t-il d'abord, acceptant une simulation qui flatte son orgueil. Mais, averti soudain par un reste de tact professionnel que l'indignation de l'empereur trahi contre l'officier parjure ferait le dénouement plus dramatique, il se ravise et gronde : « Est-ce là ta fidélité ? » Et tout de suite ses yeux prirent une fixité horrible, et il trépassa, comédien jusqu'au dernier souffle.

Après le discours de M. Fabia, les Doyens des Facultés de Droit, de Médecine et des Lettres et l'Assesseur du Doyen de la Faculté des Sciences, ont successivement, sur l'invitation de M. le Recteur, proclamé les noms des étudiants qui ont obtenu des prix dans les concours ou qui se sont signalés par leurs succès dans les examens.

A l'appel de leurs noms, les lauréats des concours sont venus recevoir leurs médailles des mains de M. le Recteur.

La séance a été levée à trois heures et demie.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Séance du 8 juillet 1905

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Lortet, Caillemer, Depéret, Vignon, Hugounenq, Courmont, Pic, Chabot, Flamme, Clédat. -- Excusé : M. Flurer.

M. le Recteur, en ouvrant la séance, prend la parole pour annoncer au Conseil la mort de M. Hannequin. Il rappelle la haute valeur morale et professionnelle de ce professeur, son esprit d'élite, son cœur généreux ; il adresse à sa famille au nom du Conseil ses respectueux hommages de condoléance, et à la Faculté des Lettres ses sentiments d'affectueuse et sympathique solidarité dans un deuil si cruel.

M. le Recteur fait part ensuite au Conseil des communications suivantes :

Lettres de remerciement de MM. Vallot et Bigallet à l'occasion du renouvellement de la bourse de voyage qui leur avait été antérieurement accordée.

Lettre du Recteur de l'Académie de Grenoble annonçant que le Conseil de l'Université de cette ville s'est associé au vœu émis par les Universités de Nancy et de Lyon au sujet des agents comptables des Facultés et au vœu émis par l'Université de Lyon concernant la scolarité des étudiants ès lettres pendant la deuxième année du service militaire.

Lettres des Recteurs de Caen et de Montpellier annonçant que les Conseils de l'Université de ces villes se sont associés au premier des ces vœux, mais ont repoussé le second.

Lecture d'un rapport de M. Courant adressé à la Chambre de Commerce sur l'enseignement du chinois.

Rapport de M. Lameire sur les Annales. Le Conseil adopte les conclusions de ce rapport.

Par suite d'une convention avec le Bibliothécaire de la Ville, les thèses de droit et de lettres seront adressées à la Bibliothèque de la Ville sises au Lycée ; celles de médecine et de sciences à la Bibliothèque du Palais des Arts.

Lecture d'une demande d'échange présentée par la Société des ingénieurs de Pensylvanie.

Communication de rapports de MM. les Doyens concernant les dispenses du droit d'inscription.

Les cours libres de MM. Seyewetz et Pierron à la Faculté des Sciences, de M. Nicolas à la Faculté des Lettres sont renouvelés.

Sur la proposition de M. Depéret, le Conseil vote la création à la Faculté des Sciences d'un emploi de préparateur de mathématiques pures et appliquées, sans traitement.

Diplôme d'hygiène — Le Conseil approuve la proposition faite par M. Courmont de créer à la Faculté de Médecine un diplôme d'hygiène. Sur la demande de M. Chabot, il est entendu que les instituteurs seront admis à suivre le cours qui sera fait par M. Nicolas en vue de ce diplôme.

Décanat de la Faculté des Sciences.— Sont présentés en première ligne, M. Depéret ; en deuxième ligne, M. Vignon.

Livret de l'étudiant. — Le Conseil vote, sur la proposition de la Commission des finances, la somme nécessaire à l'impression du livret spécial aux étudiants étrangers.

Bibliothèque de la Société d'agriculture. — M. le Recteur donne lecture d'une lettre de M. Arloing, faisant connaître les conditions moyennant lesquelles la Société d'agriculture céderait à l'Université la propriété de sa bibliothèque. Elle demande le paiement d'une somme de 50. 000 francs, en cinquante annuités de 1.000 francs, et le droit pour les membres de la Société de venir à la Bibliothèque et d'emprunter des livres.

M. Dreyfus, appelé à donner son avis, a adressé une lettre dont lecture est faite. M. Dreyfus estime qu'on pourrait accepter l'annuité de 1.000 francs qui peut être prélevée sur les deux cinquièmes du budget de la Bibliothèque. La seule difficulté serait de trouver la somme de 5.000 francs, nécessaire pour la reliure des ouvrages.

La question est renvoyée à la Commission des finances.

Compte d'administration de M. Pondevaux, avoué, au sujet du legs Crouzet. — Après lecture d'une lettre de M. Caillemer, le Conseil approuve les conclusions de la Commission, favorables à l'adoption.

Syndicat d'initiative de Lyon. — Sur avis favorable de la Commission des finances, le Conseil alloue à ce syndicat une subvention de 50 francs.

Cours et conférences rétribués sur le fonds de l'Université. — Le Conseil délibère sur le renouvellement dans les Facultés de tous les cours et conférences rétribués sur les fonds de l'Université, avec les deux modifications suivantes :

1° A la Faculté de Médecine, le cours fait jusqu'ici par M. Patel le sera désormais par M. Bérard ;

2° A la Faculté des Lettres, la question du maintien du cours de logique, fait jusqu'ici par M. Hannequin, est réservée.

A ce sujet le Conseil décide, par mesure tout à fait générale, qu'à l'avenir, lorsque le titulaire de l'un des cours rétribués par l'Université viendra à disparaître par suite de décès, départ ou démission, le cours lui-même cessera d'exister *ipso facto*, jusqu'à ce qu'il y soit formellement pourvu de nouveau par décision spéciale du Conseil.

Séance du 27 octobre 1905

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Lortet, Clédat, Depéret, Hugounenq, Flurer, Regnaud, Vignon, Flamme, Chabot. — Excusés : MM. Courmont et Pic.

Communications diverses. — M. le Recteur communique au Conseil :

1° Une lettre invitant les professeurs et étudiants à assister à un congrès qui doit se réunir à Milan en 1906 à l'occasion de l'Exposition internationale de cette ville ; cette lettre sera affichée dans les cours des Facultés ;

2° L'arrêté ministériel approuvant la délibération par laquelle le Conseil de l'Université a supprimé le cours d'histoire de l'art et l'a remplacé par un cours d'histoire ancienne ;

3° L'ampliation des décrets supprimant la chaire d'antiquités grecques et latines, créant une chaire d'histoire de l'art et nommant M. Lechat professeur titulaire de cette dernière chaire ;

4° L'autorisation accordée à la Faculté des Lettres de délivrer le diplôme d'études supérieures de langue et de littérature étrangères vivantes pour l'allemand et l'anglais, et le refus de pareille autorisation en ce qui concerne l'italien ;

5° L'arrêté ministériel chargeant M. de Martonne d'un cours de géographie à la Faculté des Lettres pour l'année scolaire 1905-1906 ;

6° L'autorisation de délivrer un certificat d'études supérieures d'hygiène, avec approbation des tarifs proposés par l'Université.

Dispenses du droit d'inscription et d'immatriculation. — Les dispenses sont fixées comme suit dans les diverses Facultés :

	Inscription	Immatriculation
Faculté de Droit	28.1	10.2
— de Médecine	48.6	4.1
— des Sciences	13.075	18
— des Lettres.	2	26.5

Vente des vieilles chaudières. — M. le Recteur fait connaître que la ville a consenti à ce que la vente des vieilles chaudières soit faite au profit de l'Université.

Monument Duclaux. — Sur la proposition de la Commission des finances, le Conseil décide de fixer à 100 francs le montant de la souscription de l'Université pour l'érection d'un monument à Duclaux, ancien professeur à la Faculté des Sciences.

Legs Crouzet. — M. le Recteur fait connaître que l'Université est entrée en possession de 91.573 fr. 21, provenant du legs Crouzet.

Décanat de la Faculté de Droit. — Le Conseil présente en première ligne M. Caillemer ; en deuxième ligne M. Flurer. Le Conseil se joint à M. le Recteur pour adresser ses vives félicitations à M. Caillemer, qui termine aujourd'hui sa trentième année de décanat.

Legs Falcouz. — M. Falcouz fait savoir que, usant du droit qu'il s'est réservé, il a l'intention de verser dès maintenant dans la caisse de l'Université les 100.000 francs montant de sa donation. Il prie le Conseil de s'entendre à ce sujet avec son notaire, M. Rodet. Le Conseil charge M. Caillemer de ce soin.

Séance du 16 novembre 1905

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Lortet, Caillemer, Clédat, Depéret, Flurer, Hugounenq, Pic, Regnaud, Chabot, Flamme.— Absent excusé : M. Courmont.

Séances ordinaires du Conseil. — Le Conseil se réunira dorénavant en séance ordinaire le premier jeudi de chaque mois.

Annales de l'Université. — M. Regnaud propose qu'on accepte l'échange des Annales avec l'Université de la Havane. Renvoyé à la Commission des Annales.

Décanat de la Faculté de Droit. — M. Caillemer est maintenu Doyen pour une nouvelle période de trois ans.

Subvention de l'État. — La subvention de 184.697 francs fournie par l'État est répartie entre l'Université et les diverses Facultés de la même manière que les années précédentes.

Budget de l'Observatoire. — Approuvé.

Budget de l'Université. — M. le Recteur fait remarquer que le budget des dépenses de l'Université ne pourra pas cette année être établi sur le modèle de celui de l'an dernier. Les prévisions de recettes sont inférieures en effet de 11.000 francs à celles de 1905. La Commission des finances devra donc étudier avec la plus grande attention la nouvelle répartition des dépenses.

M. le Recteur demande en outre s'il n'y aurait pas lieu de prier la Société des Amis de l'Université de joindre à la somme totale qu'elle fournit à l'Université les 250 francs qu'elle a jusqu'ici versés directement entre les mains de M. Chantre. M. Caillemer répond que la Société est disposée à verser cette somme dans la caisse de l'Université, ainsi d'ailleurs que celle de 550 francs qu'elle paie directement à la Faculté de Droit.

Bibliothécaires de la Faculté des Lettres. — M. Clédat fait savoir que la Faculté des Lettres a décidé de disposer à l'avenir en faveur des étudiants chargés des fonctions de bibliothécaires de la somme de 300 francs qu'elle distribuait jusqu'à ce jour entre ses lauréats. Elle demande qu'on donne exceptionnellement la même destination aux 333 francs qui restent disponibles sur les 1.000 francs attribués au cours de logique.

Prix Nobel pour la littérature. — Renvoyé à l'examen de la Faculté des Lettres.

Caisse de recherches. — M. Pic entretient le Conseil au sujet de la Caisse de recherches créée avec une partie des ressources du legs Crouzet. Le Conseil décide que la première annuité sera tirée au sort entre les diverses Facultés et que les annuités suivantes reviendront aux autres Facultés suivant l'ordre de succession officiel.

Prix Falcouz. — M. Pic rend compte des travaux de M. Bigallet, titulaire d'une bourse de voyage en Italie.

Subventions aux lecteurs d'allemand et d'anglais. — M. Pic fait savoir qu'il a été question au Conseil municipal d'accorder des subventions aux lecteurs d'allemand et d'anglais. Il y aurait lieu à entente sur cette question entre le Conseil municipal et l'Université ; il conviendrait alors que l'Université consentît à rendre publics les exercices dirigés par ces lecteurs M. Clédat n'y voit aucune difficulté.

Pour le Recteur et par délégation.

Le Vice-Président du Conseil de l'Université,
L. Depéret.

Le Gérant : A. STORCK.

Lyon. — Imp. A. Storck & Cie, 8, rue de la Méditerranée

M. J. Cambefort, président de la Société des Amis de l'Université de Lyon, est mort le 21 mars 1906. En ouvrant la séance publique du 23 mars, et avant de donner la parole à M. Victor Bérard, conférencier, M. Ennemond Morel, vice-président de la Société, a prononcé l'allocution suivante :

La convocation imprimée qui vous conviait à cette conférence porte encore le nom de notre vénéré Président, M. Jules Cambefort.

Il a paru à votre bureau que nous ne devions pas ouvrir cette séance, au lendemain de ses funérailles, sans vous faire part de la grande perte que notre Société fait en sa personne et sans vous demander de vous associer à nos regrets.

Concurremment à tant d'autres œuvres, notre Société avait pris sa large part de l'infatigable activité de M. Cambefort. Il avait succédé à notre fondateur, M. Mangini et nous avait apporté ce concours consciencieux, sûr, dévoué auquel on a si souvent fait appel et qu'il n'a jamais refusé jusqu'au jour où ses forces l'ont subitement abandonné. Jusque-là, il n'a pas connu le repos : il n'a pas voulu le connaître. Il concevait la vie comme une tâche, qu'il remplissait avec ardeur et bonté : il avait soif de rendre service, soif d'être utile.

Notre Société perd en lui un bienfaiteur et un guide et c'est avec émotion que nous vous demandons de vous joindre à nous pour rendre un dernier hommage à cet homme de devoir, de droiture, de dévouement dont la mémoire restera un honneur pour notre ville et un exemple pour ses concitoyens.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

DE LYON

La Danse à l'Opéra en 1834; les Débuts de Fanny Elssler

Par M. A. Ehrhard, professeur à la Faculté des Lettres.

En 1834, le Grand-Opéra de Paris, situé alors rue Le Peletier, était dirigé par un médecin, le Dr Louis Véron. Ce remuant personnage n'avait aucune culture musicale; ce n'était pas une raison pour qu'on ne lui confiât point les destinées de l'Académie royale de musique. Il y avait une fois de plus, au lieu d'un artiste, un vendeur dans le Temple.

Véron s'était d'abord essayé dans la littérature; mais ses parents, peu satisfaits de ses débuts, l'avaient rappelé auprès d'eux dans la boutique de papeterie qu'ils tenaient rue du Bac. Le pauvre jeune homme fut obligé de vendre du papier au lieu d'en noircir, et des plumes, au lieu de s'illustrer par la sienne. Ce commerce ne suffisant pas à sa vaste ambition, il étudia la médecine, qui fut pour lui moins l'art de guérir que l'art de parvenir. Ce qu'il soigna autant que ses malades, ce furent les relations qu'il s'était faites dans le monde des lettres et du journalisme; il s'en créait parmi les gens de théâtre, et conquérait dans les cabarets à la mode, où il traitait largement ses invités, des amitiés qu'il allait exploiter supérieurement. Il se servit des journalistes pour lancer, avec une virtuosité inconnue jusqu'à ce jour-là, un produit qu'il avait élaboré avec un pharmacien de la rue Caumartin, la célèbre pâte pectorale Regnauld. Au bout de la première année, les associés se partagèrent un bénéfice considérable. Regnauld étant mort peu de temps après, son successeur Frère continua l'exploitation, qui lui rapporta plusieurs millions, et fit au Dr Véron une rente viagère de 100.000 francs. Avec la même habileté, notre personnage réussit à se faire donner un poste qui semblait plus qu'une sinécure, une véritable mystification, celui de médecin inspecteur des musées du Louvre. Les contemporains se demandaient avec stupéfaction ce qu'un médecin pouvait bien avoir à inspecter au Louvre. Aurait-il à réduire les fractures des statues, à faire des pansements aux toiles? Mystère. En tout cas, ces fonctions laissaient à Véron le

temps de fonder la *Revue de Paris* et de dresser ses plans pour acquérir un des grands journaux de l'époque, le *Constitutionnel*. Sa situation était très forte, lorsque la direction de l'Opéra fut vacante en 1831. Il sollicita la place et l'obtint, après avoir pris la précaution d'intéresser à l'entreprise, pour une forte somme, le banquier Aguado.

Il ne fallait pas demander à cet industriel d'arriver avec un programme artistique. Sa seule préoccupation était le succès d'argent. Il faillit cependant servir, très involontairement, la cause de la grande musique, en faisant des difficultés pour accepter l'œuvre d'un homme qui allait peser, d'un poids funeste, sur l'évolution de la musique dramatique au XIXe siècle, *Robert le Diable* de Meyerbeer. Il fallut l'autorité et la pression menaçante d'Armand Bertin, l'un des directeurs du *Journal des Débats*, pour contraindre Véron à monter l'opéra du compositeur encore peu connu. *Robert le Diable* eut un succès stupéfiant; les fructueuses recettes firent de Véron le plus chaud partisan de la musique de Meyerbeer. Alors triompha sur notre première scène le genre somptueux et artificiel qui devait, comme l'a démontré Wagner, arrêter pendant de longues années l'essor du vrai drame musical. Rien ne fut épargné de ce qui pouvait éblouir et charmer les yeux; des chanteurs illustres faisaient valoir, grâce à des organes admirables, un répertoire médiocre. Ce fut la grande époque de Nourrit, de Duprez, de Mlle Falcon, de Mme Stolz. Ces artistes assurèrent à l'Opéra de la rue Le Peletier une vogue au moins égale à celle de l'Opéra italien de la salle Favart où l'on entendait Rubini, Lablache, la Malibran et Giulia Grisi. Compositeurs et chanteurs de toutes les parties du monde avaient les yeux tournés du côté de l'Opéra de Paris. L'Académie royale de musique était, comme l'appelait un journal de l'époque, « le centre de l'univers ».

Un genre de spectacle, qui contribuait dans une grande mesure à donner à l'Opéra de Paris son prestige et qui attirait puissamment la société riche de la monarchie de Juillet, fut de la part de Véron l'objet d'une sollicitude spéciale. C'était le ballet. Au XVIIIe siècle, la danse avait fait à la musique une concurrence victorieuse. On sait les triomphes que remportèrent la Camargo, Mlle Sallé, la protégée de Voltaire, et la Guimard, dont le buste merveilleux, aujourd'hui au Musée de l'Opéra, orna si longtemps le foyer de la danse. Vers 1830, le ballet jouissait encore d'un crédit qu'il n'a plus de nos jours. Intercalé dans les opéras, il ne mêlait pas un élément hétérogène à des spectacles faits pour réjouir les regards plutôt que pour remuer les âmes. Quand il formait une pièce à part, il prenait souvent les allures d'un opéra sans paroles. Il y avait ce qu'on appelait les *ballets d'action*, qui

reposaient sur une intrigue assez compliquée et qui étaient des pantomimes en un ou plusieurs actes, accompagnées d'une chorégraphie variée. Les ballets étaient montés d'ordinaire avec beaucoup de luxe. Leur conserver leur éclat fut la grande pensée du règne de Louis Véron.

∴

La reine incontestée du ballet, en 1830, était Marie Taglioni, fille du chorégraphe Philippe Taglioni et d'une Suédoise. Elle s'était élevée d'un coup d'aile aux plus hauts sommets de la gloire en dansant dans le ballet de la *Sylphide*, dont le livret était de l'illustre ténor Nourrit et la musique de Schneitzœffer, compositeur aujourd'hui profondément oublié. Dire qu'elle était montée d'un coup d'aile au faîte de la gloire n'est pas une métaphore, car, dans ce ballet, Marie Taglioni jouait le rôle d'une sylphide ailée et s'en acquittait avec tant de légèreté qu'elle semblait un génie de l'air voltigeant au-dessus des fleurs.

Il n'y a peut-être pas, dans toute l'histoire du théâtre, d'exemple d'une danseuse qui ait soulevé un enthousiasme aussi unanime que l'incomparable sylphide de 1830, qui ait été honorée d'un culte semblable. Le prodigieux épanouissement de l'esprit bourgeois, sous le règne de Louis-Philippe, appelait les revanches de l'idéalisme. Une de ces revanches fut la poésie romantique. Une autre fut la danse de la Taglioni. Dans une société qui avait pour devise : « Enrichissez-vous », la ballerine apparaissait, au milieu du nuage de ses gazes et de ses mousselines, comme un être de rêve, d'un charme vaporeux et d'une substance impalpable. Ses admirateurs, c'est-à-dire tous ceux qui la voient, répètent qu'elle n'a rien de terrestre. Le sentiment qu'elle leur inspire n'est pas le ravissement où jette la splendeur de la beauté plastique, c'est une émotion plus indécise, où se mêle une pointe de mysticisme. La *Gazette des théâtres* la nomme « la reine des airs qui fait honte à notre grossière nature ». L'*Artiste* la définit : « un sentiment, une pensée qui n'a rien de matériel ». Le gros Jules Janin s'attendrit à la voir, comme il dit, « si pâle, si chaste, si triste... ». Une autre fois il admire combien elle est « légère et naïve, blanche et chaste ». Un jour que sa plume le trahit, il écrit, sans y entendre malice, que Mlle Taglioni est « une volatile malheureuse, tombée du troisième ciel ». Une volatile malheureuse, blanche et pâle... Pour un peu, le gaffeur appellerait Mlle Taglioni une « oie blanche ». Un soir qu'elle dansait, en 1833, des coups de sifflet se firent entendre pour protester contre les intempérances de la claque. L'idole en ayant été très affectée, un des siffleurs publia une brochure destinée à marquer le sens de la

manifestation. Voici quelques passages de cet écrit singulier : « O Taglioni ! femme charmante ! Psyché de la danse ! toi si heureuse de danser, et qui nous rends si heureux de tes pas ! c'est un crime de troubler la sérénité de ton âme, la satisfaction de ton cœur !... Toi, ange, déesse de la danse ! conserve toujours ton divin caractère, ta pudeur si suave, ta pudeur voluptueuse et chaste ! C'est bien ainsi que Dieu t'a émise de son sein... Qu'au moins devant moi tu ne sois jamais profanée, toi que vierge je veux voir, toi que chaste j'admire ! — Public ! pudeur, sinon respect pour elle ! Pudeur pour sa décence ! Pudeur, ou pitié, pour moi qui l'aime ! »

La cohorte des poètes s'émeut. Méry prend son luth et dit :

Regardez-la courir ! rien de mortel en elle :
On craint de la blesser, lorsqu'on touche à son aile...

Mlle Élise Talbot entonne un dithyrambe qui commence par ces mots :

O toi dont le pied se pose
Sans réveiller un lutin,
Feuille légère de rose,
Songe habillé de satin...

Le Nîmois Jules Canonge supplie la danseuse, qui va quitter Paris, de ne point se laisser attirer par la « lascive Italie », car

... aux sens avilie,
Elle comprendra peu de ta danse ennoblie
L'angélique pudeur.
. . . .
Car sur toi l'œil impur ne trouve point de place;
Mais toujours le regard se repose enchanté,
Et de ta chaste majesté
Tout mouvement est une grâce,
Toute pose est une beauté.

Un poète, du nom de Léon Lenir, va même, dans une longue pièce qui a l'allure d'une hymne d'église, jusqu'à faire à Mlle Taglioni le compliment le plus inattendu, lorsqu'il s'adresse à une ballerine, c'est de purifier les âmes et de les rendre vertueuses :

Ah ! sois notre salut, vierge blanche, pieuse,
Colonne de cristal, étoile radieuse;
Relève en souriant notre front abattu,
Et que tous, te voyant, adorent la vertu !

Toute l'Europe enviait à la France le spectacle d'une danse aussi poétique et aussi moralisatrice. Les cours d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche, de Russie, les grandes villes d'Italie, appelaient Mlle Taglioni en lui offrant des monceaux d'or. Elle allait de l'une à l'autre pendant les congés que lui laissait l'Opéra, partout fêtée, partout traitée en triomphatrice.

En Angleterre, on créait une voiture spéciale qui s'appelait la Taglioni et qui portait des sylphides en guise d'armoiries; elle servait à transporter les invités de la cour à Windsor, où la ballerine donnait des représentations; les membres de l'aristocratie se disputaient la faveur d'être du premier voyage. En Allemagne, on lui rendait les honneurs militaires. En Autriche, on dételait sa voiture, ce qui n'avait rien d'extraordinaire, mais comme un jour un lieutenant de la garde s'était fait remarquer par son ardeur à remplacer le cheval, l'autorité prit un arrêté interdisant à tout fonctionnaire civil ou militaire de se laisser entraîner désormais à de semblables excès d'enthousiasme, *solchen Ausgelassenheiten*. Les plus riches cadeaux pleuvaient sur elle. On peut voir au musée de l'Opéra un diadème en or qui lui fut offert en Italie, et qu'elle portait habituellement au théâtre.

A l'étranger, comme à Paris, l'estime et le respect se mêlaient à l'admiration qu'elle provoquait. On appréciait sa tenue décente et sa distinction. A Munich, le roi et la reine s'entretenaient un jour avec elle, lorsque les princesses, leurs filles, vinrent à passer. « Saluez, mes enfants, dit le roi Max, saluez Mlle Taglioni et faites-lui voir que vous profitez des leçons de grâce qu'elle vous donne au théâtre. » Le roi de Prusse n'avait jamais conduit ses filles au ballet des *Bayadères* qui n'était pas un spectacle pour les jeunes filles. Il leur permit d'y assister le jour où Mlle Taglioni le dansa, car elle sauvait par sa grâce éthérée une donnée légèrement scabreuse. « Après la représentation, dit une notice biographique anonyme, le roi, ravi, transporté, se confondait en remerciements, en éloges. Il reprochait à Mlle Taglioni de n'être pas venue plus tôt à Berlin : « Si j'avais pu, disait-il, je « serais allé vous voir à Paris.— Sire, les temps sont changés, répond « Mlle Taglioni; n'y vient pas qui veut. » Guillaume rit beaucoup de cette réponse pleine de malice et d'à-propos. »

La princesse Charles de Prusse présenta son album à la danseuse pour qu'elle y traçât quelques lignes. Celle-ci écrivit un quatrain dont le premier vers était en allemand, le deuxième en suédois, le troisième en anglais, le quatrième en italien. « Ainsi, s'exclame le biographe, contre l'habitude, voilà une danseuse qui ne met pas tout son esprit dans ses jambes et en réserve une partie pour sa tête et son

cœur. Voilà une danseuse qui, par l'élégance, la grâce et la décence de ses manières et de sa danse, a acquis cela qu'un roi dit à ses enfants de la saluer, qu'une reine l'admet à sa cour dans ses causeries intimes. » La reine à laquelle cette dernière phrase fait allusion est la reine de Wurtemberg qui portait en effet à Mlle Taglioni une très tendre affection. Un jour que la danseuse partait de Stuttgart, la souveraine dit : « Ce serait ma sœur qui me quitterait, que je n'en aurais pas plus de chagrin. »

Mais ce succès même, parce qu'il était colossal et universel était une menace pour l'Opéra de Paris. Comment retenir une artiste qu'entraînaient au loin des chaînes d'or et des amitiés royales ? Le directeur n'avait-il pas à redouter à tout moment une défection, ou du moins à subir un caprice de celle qui était l'enfant gâtée de l'Europe ? Le danger d'un départ pour l'étranger où l'attendaient les engagements les plus rémunérateurs était d'autant plus grand que, dans l'existence de cette femme si dégagée de la vile matière au théâtre, la vile question d'argent jouait un rôle fâcheux. L'artiste vivait dans une gêne perpétuelle, malgré ses appointements fixes qui étaient de 20.000 francs par an, malgré les feux, c'est-à-dire les cachets par soirée, qui pouvaient, selon les cas, atteindre le même chiffre, et malgré les représentations à bénéfice, dont l'une (du 22 avril 1837) donnait une recette de 35.784 francs, somme énorme, si l'on songe que la même année le bénéfice de Nourrit, un des plus fructueux cependant, ne rapportait que 24.000 francs. On trouve dans les archives de l'Opéra des reçus signés par Mlle Taglioni, ou par son père, ou par son homme d'affaires, pour des acomptes à valoir sur des recettes futures ou à peine encaissées, et l'on ne peut regarder sans une certaine mélancolie ces témoignages des misères cachées derrière la plus brillante des façades. Très dépensière elle-même, la malheureuse était en outre affligée d'un mari qui était une des plus mauvaises têtes du royaume, le comte Gilbert des Voisins, « homme aimable, obligeant, dit un de ses contemporains (Joseph d'Arçay : *La Salle à manger du Dr Véron*), mais dangereux quand il n'avait pas d'argent », ce qui lui arrivait sans cesse. Ce roué d'ancien régime aurait traîné sa femme au bout du monde pour qu'elle y remplît la bourse du ménage.

Louis Véron était un directeur trop avisé pour faire dépendre d'une étoile aussi filante le succès de son entreprise qui spéculait en grande partie sur la puissante attraction du ballet. Il fallait prévoir non seulement des algarades de la danseuse, mais aussi des maladies comme cette inflammation du genou qui la tint, en 1835, longtemps éloignée de la scène, et qui fit dire, d'un mot renouvelé de Mme de Sévigné :

« Toute l'Europe a mal au genou de Mlle Taglioni. » A qui recourir, si la sylphide s'envolait ou se blessait ? Personne à l'Opéra ne pouvait songer à la remplacer. Le corps de ballet comprenait un certain nombre de dames qui n'étaient pas des artistes, mais des fonctionnaires ternes, enlisées dans la routine, des automates réglés selon la méthode du vieux Vestris, ce patriarche ou ce fossile de la danse. Leur style académique et poncif les faisait appeler « les Baour-Lormian de l'entrechat et les Viennet du rond-de-jambe ». Dans cette vieille garde se distinguaient Mlle Noblet et sa sœur Mme Alexis Dupont, toutes deux d'une honnête médiocrité, et Mme Montessu qui avait la grâce d'un tambour-major. Mlle Nathalie Fitzjames était alternativement cantatrice et danseuse ; quand elle chantait, on eût préféré la voir danser; quand elle dansait, on trouvait qu'elle faisait encore mieux de chanter. Sa sœur, Louise Fitzjames, était grande et maigre. Un journaliste qui la poursuivait d'une haine feroce, Charles Maurice, la nommait, en faisant un affreux calembour franco-espagnol, Louise Fitzjames *à longs os*. Il prétendait que les organisateurs de fêtes populaires se disputaient cette perche pour la faire servir de mât de cocagne. Un jour il annonçait qu'elle allait jouer un rôle de spectre; le lendemain il démentait la nouvelle : Mlle Louise Fitzjames était trop maigre pour représenter les squelettes. Mlle Forster, disait encore Charles Maurice, danse, ou plutôt marche avec la grâce d'une Alsacienne vendeuse de chasse-mouches. Cette pénurie d'artistes rendait Véron perplexe. Il interrogea, tel un astronome, le firmament des célébrités européennes, et il eut la joie de découvrir au nord-ouest une constellation nouvelle qui montait à l'horizon. Deux danseuses faisaient depuis plusieurs mois sensation à Londres par leur talent et leur beauté : c'étaient deux Viennoises, les sœurs Thérèse et Fanny Elssler.

*
* *

Ces deux artistes étaient issues d'une famille de musiciens. Leur père faisait partie de l'orchestre de Joseph Haydn et servait de factotum au compositeur auprès duquel déjà leur grand-père avait tenu une place semblable. On trouve dans la correspondance de Haydn de nombreuses et affectueuses lettres adressées au père. Un frère fut chef des chœurs à l'Opéra de Berlin. Berlioz parle de lui avec la plus haute estime dans ses *Mémoires*. Thérèse était l'aînée des deux sœurs. Très belle, très intelligente, musicienne accomplie, elle était malheureusement d'une taille trop élevée pour faire une danseuse parfaite. Aussi s'effaçait-elle devant Fanny, très belle aussi, mais d'une beauté moins

olympienne, moins sévèrement pure, d'une beauté qui s'harmonisait à merveille avec des proportions plus normales et une démarche plus souple. La sœur aînée couvait la cadette d'une sollicitude vraiment maternelle. Thérèse s'institua le guide, l'éducatrice, l'homme d'affaires de Fanny ; elle lui sacrifiait ses ambitions personnelles et son amour-propre, heureuse de triomphes qu'elle n'eut pas un seul jour le désir de lui disputer.

Fanny avait débuté dès l'âge de cinq à six ans sur une scène de sa ville natale, dans un corps de ballet d'enfants qui eut une vogue extrême. Un chorégraphe français, Aumer, la remarqua et lui enseigna les principes de la danse classique. Le célèbre impresario italien Barbaja, qui vint en 1822 et 1823 faire les délices des Viennois avec la musique de Rossini, devina dans la petite ballerine une grande artiste et l'emmena à Naples, où elle annonça un talent fougueux et original. Elle n'avait pas vingt ans qu'elle arrivait à Berlin, très chaudement recommandée par le fameux diplomate et publiciste Gentz, dont elle charmait les vieux jours par son sourire et sa tendresse. C'est à elle que Chateaubriand fait allusion dans *Le Congrès de Vérone*, lorsque, parlant de la mort de Gentz, il dit : « Nous l'avons vu mourir doucement au son d'une voix qui lui fit oublier celle du temps. » A Berlin, elle développa par un travail opiniâtre ses admirables aptitudes naturelles. La célèbre Rahel Varnhagen von Ense résumait en un mot saisissant l'impression produite par Fanny à Berlin le premier soir : « Ce fut, écrivait-elle à Gentz, Vénus tout entière sortant des ondes. » (*Da stieg die ganze Venus aus dem Meere.*) La réputation de la danseuse était déjà bien établie quand elle se montra, en 1834, au King's Theatre de Londres. Mais Vienne, Naples, Berlin, Londres donnaient tout au plus de la renommée. Paris seul donnait la gloire. Fanny Elssler avait besoin de Paris, comme Paris avait besoin de Fanny Elssler.

Louis Véron partit pour l'Angleterre. « Nouvelle européenne », écrit Charles Maurice, qui était à la dévotion de l'habile homme. On mena grand tapage autour de cet événement. Le directeur de l'Opéra se donnait les airs d'un Jason qui s'embarquait pour conquérir la Toison d'or. Comme l'opinion publique était à ce moment-là hostile aux Anglais, le chauvinisme s'en mêla et l'honneur national fut intéressé au succès de cette nouvelle expédition des Argonautes. Véron usa de diplomatie avec les amies d'un grand diplomate ; il eut à vaincre les résistances de Thérèse, qui redoutait pour elle-même et pour sa sœur l'épreuve de l'Opéra de Paris, terrible baptême du feu, des feux de la rampe. Il éblouit les deux jeunes filles par son faste. Un soir il les fit dîner à Clarendon's Hotel en aristocratique compagnie.

« Au dessert, raconte-t-il lui-même dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, au dessert, on plaça sur la table un plateau d'argent où s'amoncelaient pour près de 200.000 francs de bijoux et de diamants. On passa le plateau en même temps que les corbeilles de fruits, et les deux demoiselles Elssler, assez empressées de faire leur choix, ne voulurent cependant accepter que deux des objets les plus modestes et représentant à peine 6.000 à 8.000 francs. » Le tentateur arriva à ses fins ; un engagement fut signé par les deux sœurs pour trois ans, aux conditions suivantes : chacune devait toucher 8.000 francs par an. Aux appointements fixes s'ajoutaient les feux, qui étaient de 125 francs par soirée et dont le nombre variait selon les exigences du répertoire. Par exemple, en 1835, Fanny dansera trente-quatre fois, ce qui ajoutera 4.250 francs à ses 8.000. De plus, les deux sœurs avaient droit à une représentation à bénéfice pour la durée de leur engagement. La première de ces représentations aura lieu le 5 mai 1838 et leur rapportera, tous frais payés, 18.467 francs. Enfin le traité leur accordait un congé annuel de trois mois. En somme, c'était de 18.000 à 20.000 francs par an que chacune des deux sœurs pouvait gagner à l'Opéra pour ses débuts, sans compter ce que leur rapporteraient leurs tournées en province ou à l'étranger pendant leurs trois mois de congé.

Il s'agissait à présent de bien faire valoir le trophée que l'on venait d'enlever à la perfide Albion. L'heureux spéculateur qui avait lancé la pâte Regnauld joua de la réclame avec la même maëstria pour faire mousser ses recrues et surtout Fanny Elssler, qui promettait évidemment des succès plus éclatants que sa sœur.

Des notes communiquées aux journaux entretinrent le public des merveilles d'un ballet nouveau, *La Tempête ou l'Ile des Génies*, où débuterait la cadette des « jolies Allemandes » ; c'est la dénomination dont on allait se servir fréquemment pour désigner les deux Viennoises. Le sujet étant tiré de Shakespeare, Charles Maurice publia dans le *Courrier des théâtres* une longue série d'articles sur le poète anglais. Les amateurs de spectacle furent tenus au courant de la distribution des rôles et du travail des répétitions. Le rôle de la fée Alcine avait déjà été étudié par une des danseuses habituelles de l'Opéra, avant que l'engagement de Fanny Elssler ne fût signé. On en déposséda la titulaire pour l'attribuer à la nouvelle venue. L'affaire était délicate, mais elle s'arrangea, car, dès le premier jour, Fanny avait conquis ses camarades par une bonne grâce qui faisait taire les susceptibilités et les jalousies. Les gazetiers promettaient une mise en scène magnifique et notamment des effets de lumière comme on n'en avait pas encore vu jusque là. On devait faire une

telle consommation de gaz que l'on se demandait si tout le quartier ne serait pas plongé dans l'obscurité. Des essais auxquels on procéda, il résulta qu'il n'y avait rien à craindre; la pression n'avait pas diminué dans les rues et les magasins des alentours. Ce sera, concluait Charles Maurice, un spectacle *véronien*.

Il faut rendre à Véron cette justice que tout n'était pas charlatanisme dans son administration et que, s'il n'avait pas de hautes préoccupations artistiques, il exécutait du moins avec soin la partie matérielle de sa tâche. Il surveillait de près le travail de cette ruche immense qu'est l'Opéra lorsqu'on y monte une œuvre nouvelle. Il avait l'œil ouvert sur l'armée des décorateurs, des peintres, des machinistes, des costumiers, des tailleurs et des couturières. Difficile à contenter, il exigeait des remaniements et des améliorations. Enfin il ne reculait pas devant la dépense. L'homme qui avait fait passer pour 200.000 francs de bijoux à un dessert continuait à faire largement les choses.

Il serait fastidieux de donner ici le montant des nombreuses factures que Véron paya pour présenter Fanny Elssler aux Parisiens dans un cadre qui la fît valoir. Il n'est peut-être pas très nécessaire de savoir que les décors de *La Tempête* coûtèrent 14.935 francs, les travaux de peinture 9.009 francs, les costumes 14.301 fr. 50. Peut-être, cependant, quelques détails sur le costume de la première ballerine ne seront-ils pas sans intérêt. Voici la liste des fournitures faites pour habiller Fanny Elssler :

Fournitures pour le costume de Mlle ESLER (*sic*) cadette.

3 aunes 90 de crêpe lisse blanc à 4 fr. 60 l'aune, pour chemisette et jupe de dessus. . . . . fr.	17.25
2 aunes 30 de mousseline gaze blanche, pour jupe de dessous, à 2 fr. 25	5.05
1 paire de chaussons	4 »
1 ceinture en cuivre doré fin, ornée de pierres de couleur .	38 »
1 paire de bracelets — — —	28 »
1 bandeau — — —	60 »
4 aunes de crêpe crêpé blanc, pour une chemisette et une jupe, à 4 francs l'aune	16 »
2 aunes 15 de mousseline gaze blanche, pour jupe de dessous, à 2 fr. 25 l'aune	4.80
A reporter	173 10

Report	173 10
2 aunes 40 d'organdi blanc 3/4, pour une jupe de dessous, à 4 fr. 50 l'aune.	10.50
3 aunes de crêpe lisse blanc, pour un voile carré, à 4 francs l'aune	12 »
TOTAL. . . . fr.	195.60

Ce qui peut frapper dans cette liste, c'est que Fanny Elssler a commandé deux chemisettes, deux jupes de dessus et deux jupes de dessous, c'est-à-dire deux costumes. Or il ne lui en fallait qu'un, son rôle étant trop court pour qu'elle eût à changer. Il est probable qu'un premier costume lui allait mal et qu'elle le fit remplacer par un autre. C'est un luxe que l'Opéra pouvait se permettre, puisque l'étoffe du second costume ne revenait qu'à 31 fr. 30. Il serait difficile, même à la ballerine la plus court-vêtue, de s'habiller à moins.

Vers 1830, les directeurs de théâtres avaient recours, d'une façon permanente, à des auxiliaires qui leur paraissaient indispensables et que Véron eût été le dernier à négliger; c'était ce qu'on appelait les Romains, ou, en style moins noble, les claqueurs. Les succès de l'Opéra étaient souvent dus à une phalange fortement organisée autour d'un homme qui portait à juste titre un nom d'empereur, au sens du mot latin *imperator*, c'est-à-dire d'un chef de troupes. Auguste, le chef de claque, était une puissance. Il tenait entre ses mains (c'est le cas de le dire), entre ses mains larges et sonores, les destinées des auteurs et de leurs interprètes. V. Hugo a dit dans ses *Orientales* :

Cadix a les palmiers; Murcie a les oranges;
. . . .
Mais Grenade a l'Alhambra.

De même le Gymnase dramatique avait Sauton, Romain illustre; l'Opéra-Comique avait Albert, surnommé le Grand; mais l'Opéra possédait Auguste, l'unique, l'incomparable. C'était un cœur loyal. Quand il avait cyniquement mis à rançon les artistes, quand sa femme avait passé à leur domicile, reçu le nombre stipulé de billets de faveur et les sommes convenues, il les faisait applaudir à tout rompre par ses satellites; il les soutenait envers et contre tous. Malheur au spectateur qui, s'il était mécontent d'un protégé d'Auguste, manifestait librement son opinion! Il en cuisit, en 1838, à plusieurs citoyens d'avoir osé siffler, pour protester contre des ovations maladroites que la claque faisait à Fanny Elssler. Ces imprudents furent saisis, meurtris de coups de pied, de coups de poing, et jetés à moitié morts dans

la rue. On remarqua que, ce soir-là, malgré l'ordonnance de police, Auguste avait une canne ; on la soupçonna de n'être pas restée inactive. En vain, dans la presse, des voix s'élevaient contre ces mœurs sauvages et contre ces marchandages sans vergogne. En vain l'auteur de l'*Excuse* à Mlle Taglioni s'emportait contre « ces gens que l'on a appelés au secours de l'art et qui le déshonorent par une aide vile », contre ces claqueurs, « la plus maudite engeance que l'abus des arts ait enfantée ». Les Romains étaient inexpugnables; Auguste conservait son empire. Berlioz le décrit ainsi dans *Les Soirées de l'orchestre*, au chapitre intitulé *De viris illustribus urbis Romæ :* « J'ai vu peu de majestés plus imposantes que la sienne. Il était froid et digne, parlant peu, tout entier à ses méditations, à ses combinaisons et à ses calculs de haute stratégie... Non, jamais plus intelligent ni plus brave dispensateur de gloire ne trôna sous le lustre d'un théâtre... On a souvent admiré, mais jamais assez, selon moi, le talent merveilleux avec lequel Augûste *dirigeait* les grands ouvrages du répertoire moderne, et l'excellence des conseils qu'en mainte circonstance il donnait aux auteurs. »

Meyerbeer avait compris ce remarquable génie, et comme l'auteur des *Huguenots* ne dédaignait aucun moyen d'assurer la fortune de ses œuvres, il ne se contentait pas de payer le grand entrepreneur de succès : il allait en personne lui faire visite.

*

Louis Véron eut un autre atout dans son jeu, et d'une autre valeur, celui-là, que le battage mené par ses mercenaires de la presse ou que l'appui des claqueurs. C'était une poétique légende dont la nouvelle pensionnaire de l'Opéra était l'héroïne et que l'avisé directeur travailla certainement à répandre.

Nous sommes en 1834. Deux ans ne se sont pas encore écoulés depuis la mort d'un prince sur qui avait reposé l'espoir d'un grand nombre de Français, le duc de Reichstadt. Le parti napoléonien est en deuil. Tous les projets de restauration impériale, qui avaient rallié tant de dévouements vers la fin du règne de Charles X, ont été bouleversés; mais l'idée reste vivante, la cause garde ses fidèles, si bien que le prince Louis-Napoléon fera bientôt ses tentatives de Strasbourg et de Boulogne. L'armée conserve avec une pieuse admiration le souvenir du vainqueur d'Austerlitz. La poésie chante la grande épopée; Victor Hugo a écrit l'ode *A la Colonne* et *Napoléon II*. Le culte pour le héros est tel, que le gouvernement de Louis-Philippe, croyant se rendre populaire, enverra la frégate la *Belle-Poule* à Sainte-Hélène,

pour en ramener les cendres de l'empereur et les fera déposer aux Invalides. Ceux qui sont hostiles au rétablissement de l'empire s'associent cependant à la pitié universelle qu'a inspirée la destinée du roi de Rome. On a lu avec émotion le poème *Le Fils de l'Homme* où Barthélemy racontait le voyage qu'il avait fait à Vienne pour voir le duc de Reichstadt, et l'on a suivi avec curiosité, en 1830, le procès auquel cette publication avait donné lieu.

Or, voici qu'un bruit se répand : un sourire a égayé la cage de l'aiglon; la joie est entrée dans le morne palais de Schœnbrunn; le pâle adolescent, sevré de tendresse, oublié par sa mère, a été plaint et consolé par la plus belle des jeunes filles de Vienne. Elle l'a aimé. Elle lui a parlé de son père, elle lui a raconté les actions immortelles qu'on lui cachait. Elle l'a rendu fier, grand, heureux. Cette initiatrice, cette fée, qui avait murmuré aux oreilles du fils de Napoléon des paroles de gloire et d'amour, on allait la voir à Paris : c'était la nouvelle danseuse de l'Opéra, c'était Fanny Elssler.

Tout le monde connaît l'usage charmant que Rostand a fait de la légende. Mais ce que l'on sait moins, c'est que le poète de *L'Aiglon* a été devancé par Alexandre Dumas père, qui avait traité la même donnée dans *Les Mohicans de Paris*. Huit longs chapitres de ce roman, du quatre-vingt-quatorzième au cent-unième, racontent les prétendues amours du duc de Reichstadt et de la danseuse Rosenha Engel, qui n'est autre que la Fanny de la légende. *Les Mohicans de Paris* étant de 1854, c'est-à-dire d'une époque où Fanny Elssler venait à peine de quitter la scène, l'auteur, quoiqu'il ne fût pas d'ordinaire d'une délicatesse très scrupuleuse, ne pouvait la faire paraître sous son vrai nom. Mais Rosenha Engel, malgré les aventures fabuleuses dont Dumas entoure son origine, a bien les mêmes traits et le même caractère que Fanny; elle joue le rôle que la légende attribue à la délicieuse ballerine; elle est la Juliette du Roméo impérial. Le prince de Metternich la laisse entrer à toute heure du jour et de la nuit à Schœnbrunn, dans l'espoir que l'amour détournera le prince des rêves de gloire. Mais la danseuse déjoue les calculs de cette abominable politique. Elle parle à son jeune ami d'Austerlitz et de Wagram; elle fait battre son cœur de prince français et devient la complice d'émissaires bonapartistes qui veulent faire évader le duc pour le ramener triomphalement à Paris. Rosenha Engel réunit les trois rôles que Rostand partage entre Fanny Elssler, Napoleone Camerata et Petite-Source.

La légende était jolie, mais ce n'était qu'une légende. En octobre 1834, la *Gazette des Théâtres* publiait la déclaration suivante : « On a dit et on a répété qu'un jeune prince, né sur les marches du

plus beau trône de l'Europe et qu'une maladie de consomption a ravi, il y a trois ans, à bien des sympathies, on a dit que ce prince, épris d'une passion violente pour Mlle Fanny Elssler, était mort en répétant le nom de la belle danseuse allemande... On a dit bien d'autres choses que je ne rappellerai pas. Mais la vérité demande ici une petite place contre les suppositions des historiens auxquels je réponds. Je tiens d'un grand amateur de l'Opéra de Vienne, d'un fidèle et fervent admirateur des sœurs Elssler, que jamais le fils de Napoléon (puisqu'il faut le nommer) n'a vu ni au théâtre, ni ailleurs, l'artiste pour laquelle on lui a prêté de si tendres sentiments. Qu'on essaie de me réfuter, si l'on peut. J'ai mon Viennois sous la main, prêt à soutenir un démenti dont je ne suis que l'écho. » Louis Véron recevait de Fanny la même assurance. Il écrit dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris* : « Le bruit se répandit par quelques journaux allemands que Mlle Fanny Elssler avait inspiré une grande passion au duc de Reichstadt; j'interrogeai à ce sujet l'ex-danseuse de Vienne avec une vive curiosité ; je l'ai toujours trouvée sincère, sans pruderie, et elle m'assura que cette passion du fils de l'empereur pour elle n'était qu'un conte fait à plaisir. » M. Welschinger, dans son ouvrage *Le Roi de Rome*, explique comment la légende s'est formée. Le duc envoyait souvent son chasseur à l'hôtel que Fanny Elssler habitait à Vienne. Mais ce n'était nullement pour porter des billets doux à la danseuse ; c'était pour fixer des rendez-vous au chevalier de Prokesch-Osten, qui fut pour le prince un ami si généreux et si éclairé. Le chevalier venait souvent chez Fanny, parce que c'était chez elle qu'il avait le plus de chances de rencontrer Frédéric de Gentz qu'il avait à consulter sur des affaires diplomatiques. Le duc usait tout simplement d'une facilité qu'il avait de faire savoir rapidement ses désirs à son ami.

La vérité ne fut pas connue pendant la période qui précéda la première représentation de *La Tempête*. Véron avait trop d'intérêt à ne point la laisser rétablir prématurément. Il spéculait sur la reconnaissance du parti bonapartiste et sur la curiosité de Paris tout entier. Son compère, Charles Maurice, qui faisait d'ailleurs une opposition très vive au gouvernement de Louis-Philippe, préparait dans le *Courrier des Théâtres* une véritable manifestation politique : « Une chose bien étrangère a la question, écrivait-il le 2 juin 1843, mais qui ne lui fera pas moins grand bien, ajoutera au succès qu'on attend des débuts de l'une des demoiselles Esler (*sic*) à Paris. Quand cette artiste était au théâtre de Vienne, on voulait savoir qu'elle intéressait un prince bien cher à la nation française et moissonné à la fleur de l'âge, pour le désespoir de notre époque. Fondé ou non, ce bruit est

certainement de nature à exciter la bienveillance, à piquer la curiosité en faveur de Mlle Esler. Dût-on n'y trouver qu'un prétexte à de doux souvenirs, qu'une pensée liée à tant d'espérances, si cruellement déçues, qu'une occasion (bien détournée sans doute) de témoigner les sentiments que gardent à d'illustres cendres les hommes sauvés du torrent de l'apostasie, on saisira cette occasion pour aller voir, applaudir et méditer. » C'était une sorte de mot d'ordre donné aux bonapartistes, une façon de battre le rappel.

Jules Janin, dans un feuilleton des *Débats*, nous renseigne sur le prestige spécial qui s'attachait à la débutante et sur les sentiments avec lesquels le public vint à l'Opéra.

« Il y avait à Vienne, écrit-il dans le jargon qui lui était ordinaire, il n'y a pas longtemps, autour de la demeure royale, dans le grand parc ombragé de vieux arbres où elle se glissait le soir, sous la fenêtre à ogive du jeune duc de Reichstadt, qui l'entendait venir de loin, elle, cette femme d'un pas si léger, il y avait Fanny Elssler, l'Allemande, dont le nom chez nous autres, la France de 1834, ira s'inscrire tout au bas de ces listes mystérieuses et charmantes que conservent dans leurs profonds tiroirs d'ébène et d'ivoire les vieux meubles incrustés d'or de Choisy, de Saint-Cloud, de Meudon, de Fontainebleau et de Chambord ! cette femme qui a été le premier sourire et le dernier, hélas ! du fils de l'empereur ! On la disait en outre si svelte, si élégante, si légère, si parfaite !...

« Fanny Elssler n'était plus en Allemagne ; elle n'avait plus rien à y faire, hélas ! elle ne pouvait plus y danser, depuis que s'étaient fermés ces deux yeux si brillants et si vifs qui la regardaient avec amour. Maintenant que la loge du jeune prince est vide, maintenant qu'il ne doit plus venir là à cette même place pour découvrir Fanny l'Allemande sur le théâtre et pour découvrir dans la salle quelques étrangers venus de France ; pour saluer à la fois du même regard Fanny et la France, ses deux amours ; depuis qu'elle était tombée de la couronne paternelle, cette dernière feuille du laurier impérial, Fanny n'avait plus rien à faire à Vienne. A présent elle appartenait à son beau royaume de France et à ses loyaux et enthousiastes sujets de sa bonne ville de Paris. »

* * *

Enfin, après plusieurs ajournements savamment gradués de manière à tenir le public en haleine, la première représentation de *La Tempête* eut lieu le 15 septembre 1834. La salle était très brillante. L'aristocratie, attirée par les merveilles promises, avait quitté en

masse les châteaux des environs de Paris. Toutes les places étaient occupées. Dans une loge on voyait Mlle Taglioni, nerveuse, inquiète, devant la menace d'une rivale qui allait peut-être la détrôner.

Le spectacle commença par le premier acte de *Fernand Cortez*, de Spontini. Puis le rideau se leva sur *La Tempête*. Fanny Elssler ne paraissait pas au premier acte. Elle attendait son tour avec angoisse, appuyée sur Thérèse qui était encore plus émue qu'elle. Les deux sœurs disaient tout bas une dernière prière, car elles étaient très pieuses, et furent des paroissiennes modèles de Notre-Dame de Lorette où l'on remarqua leurs élégants prie-Dieu, lorsque fut achevée cette église que le chroniqueur Touchard-Lafosse appelait Notre-Dame de l'Opéra.

Un petit incident, que Fanny raconta plus tard au *Courrier des États-Unis*, montre quelle était son émotion et celle de son entourage.

« Le soir de mes débuts au Grand-Opéra de Paris, dit-elle, ce soir d'où dépendait ma réputation, car il n'y a de réputations que celles qui sont sacrées du baptême parisien, au moment où j'invoquais tous mes bons dieux, j'entends donner l'ordre de faire commencer l'ouverture, et je vois l'homme chargé de donner le signal en frappant trois fois du pied, je le vois, dis-je, qui frappe du pied gauche! « Malheu-« reux, m'écriai-je, moitié riante, moitié épouvantée, vous avez frappé « du pied gauche, je ne réussirai pas ! » Le pauvre homme fut atterré. « Eh bien, Mademoiselle Elssler, voulez-vous que je recommence? Je « vais *refrapper* du pied droit. » Et il fallut, continue le journal, une opposition formelle de Fanny pour l'empêcher de troubler à tort et à travers l'ouverture commencée. »

Voici le second acte. La fée Alcine, c'est-à-dire Fanny, est couchée sur un lit de repos dans une salle aux ornements fantastiques. Elle se lève, elle s'avance avec une légèreté surnaturelle, et un murmure d'admiration salue tant de jeunesse, de beauté et de grâce. Quand on voit cette forme charmante, aux lignes impeccables, se plier au mouvement du rythme, tantôt s'assouplir en de lentes ondulations, tantôt bondir avec une vivacité qui, même en ses emportements, reste correcte, c'est une exquise sensation d'art. Ce n'est pas la peine que la claque fasse son métier; il n'est pas nécessaire qu'aux bandes d'Auguste se joignent celles de César, c'est-à-dire les bonapartistes; point n'est besoin que les bouquetières, la grande Mme Rosenhain, dont parle Berlioz, et ses collègues, écoulent sur la scène les fleurs payées par l'administration. Toute cette partie mécanique et truquée du succès disparaît dans l'ensemble grandiose d'une ovation sincère et spontanée. Le public, semblable à l'enfant à qui un jouet nouveau fait dédai-

gner et briser les anciens, se retourne vers Mlle Taglioni ; des regards mauvais semblent dire à la dominatrice que c'en est fait de sa royauté. La danseuse fait bon visage à mauvaise fortune et bat des mains ostensiblement.

Rentrée dans les coulisses, où Thérèse pleurait de joie, la débutante fut accablée de félicitations. Quelqu'un était radieux de son triomphe ; c'était l'annonceur, celui qui frappait du pied gauche. Il vint présenter ses compliments à l'artiste et ajouta : « N'importe, Mamzelle Fanny, désormais je frapperai du pied droit. » Il le fit pour la première fois de sa vie à la représentation suivante et... se cassa la jambe.

Les journaux chantèrent les louanges de la » jolie Allemande » avec une unanimité qui exclut tout soupçon de vénalité. La *Revue de Paris*, le *Courrier des Théâtres*, l'*Artiste*, le *Journal des Débats* et bien d'autres s'accordaient à déclarer que le livret de *La Tempête* était stupide, la musique de Schneitzœffer quelconque ou mauvaise, mais qu'en revanche la danse de Fanny Elssler était parfaite. Jules Janin, pour ne citer que lui, écrivait : « Permettez-moi de ne plus vous parler du ballet nouveau. Fanny Elssler, c'est tout le ballet nouveau, elle-même et toute seule. Quand je vous dirai qu'elle paraît dans un palais de féerie tout brillant d'or, de cristal et de pierreries, que vous importe? Vous avez mieux qu'un palais d'or, mieux que le ballet le plus ingénieux, le plus admirable : vous avez une grande et inimitable danseuse. Quelles poses ! Est-elle en l'air ou bien se tient-elle sur un pied? On l'ignore. Elle danse, mais ce sont des pas si fins, c'est une danse si correcte, ce sont deux pieds si agiles, qu'on se demande si en effet elle danse ou si elle est immobile. Fanny Elssler ne danse pas, elle joue ; elle est belle, elle est grande, elle est bien faite ; on la prendrait pour une duchesse au bon temps des duchesses. C'est une danseuse toute nouvelle et qui ne ressemble en rien à Mlle Taglioni ; heureusement pour toutes deux ! »

« Est-elle en l'air? » demande Jules Janin. C'est la question que se posaient les spectateurs à la vue de ce génie aérien qui ne touchait le sol qu'avec l'extrémité de deux choses mignonnes, frétillantes, pétillantes d'esprit, qu'il fallait, à défaut d'un autre nom, appeler des pieds. Un calembour était inévitable ; il fut bientôt sur toutes les lèvres : « Est-ce une femme, disait-on, ou bien *est-ce l'air?* »

Non moins inévitable était la comparaison avec Mlle Taglioni. Le XVIIe siècle se plaisait aux parallèles ; il mettait en balance Turenne et Condé, Corneille et Racine. L'époque de Louis-Philippe fit et refit les portraits comparés de Marie Taglioni et de Fanny Elssler. Si quelque émule de Bossuet, le maître du genre, voulait reprendre cet exercice, il dirait à peu près ceci, bien entendu, en meilleurs termes :

Mlle Taglioni était une apparition de l'idéal, Mlle Elssler la plus séduisante incarnation de la réalité. Mlle Taglioni passait comme un doux fantôme, comme un être mystérieux dont les contours s'estompaient dans une atmosphère de rêve; Mlle Elssler ne quittait la terre que de la hauteur d'un entrechat et redescendait au milieu des habitants d'ici-bas, brillante des riches couleurs de la vie et baignée d'une lumière limpide qui accusait nettement ses lignes. L'une avait des envolées d'ange; l'autre apportait en ce monde les grâces concrètes de la plus jolie des filles d'Ève. Marie Taglioni levait les yeux au ciel avec une expression d'extase. Fanny Elssler abaissait les siens avec un sourire prometteur. L'une ouvrait le ballet aux rêveries flottantes de la poésie romantique; l'autre en faisait le triomphe de la beauté plastique, chère aux Grecs et aux classiques des grandes époques. Pour parler l'argot des coulisses, Mlle Taglioni avait *du ballon*, c'est-à-dire qu'elle était comme soulevée de terre et planait avec des gestes amples et arrondis, semblables à des déploiements d'ailes, tandis que la danse de Mlle Elssler était *taquetée*, c'est-à-dire qu'elle piquait les planches avec des mouvements précis, nerveux, mordants, un peu secs comme des décharges d'étincelles électriques. L'une excellait aux poses d'une langueur un peu morbide; l'autre avait des jarrets d'acier qui exécutaient des pointes incomparables. Si l'on ne craignait de terminer par une pointe, on dirait que Fanny Elssler conquit Paris à la pointe de ses pointes.

Avec *La Tempête* commença l'éclatante série des succès parisiens de Fanny Elssler. Chaque année fut marquée pour elle par un nouveau triomphe. En 1835, elle éblouit le public dans l'*Ile des Pirates*. En 1836, elle parut plus étonnante encore lorsqu'elle dansa la *cachucha* du *Diable boiteux*. Il faut lire dans les *Souvenirs de théâtre, d'art et de critique* de Théophile Gautier l'enthousiaste compte rendu de cette pièce; il faut y lire la description de cette *cachucha* fougueuse, ardente, vertigineuse, mais toujours contenue, disciplinée par un art sûr de lui-même; il faudrait lire surtout la page magnifique où Th. Gautier analyse la beauté de Fanny. C'est un morceau lyrique où le poète d'*Émaux et Camées* a mis toute son âme d'artiste amoureux de la forme. En 1837, *La Chatte métamorphosée en femme* fournissait à Fanny l'occasion de déployer ses grâces les plus piquantes et sa souplesse féline. L'année suivante, elle fut un peu moins heureuse, en prenant à Mlle Taglioni le rôle de la sylphide qui convenait mal à son tempérament. Mais elle reconquit vite son prestige quand elle créa, en 1839, *La Gypsi* et *La Tarentule*.

A ce moment-là, des intrigues dont il est malaisé de débrouiller les fils, éloignèrent l'artiste de ce Paris qu'elle adorait et dont elle était

adorée. L'auteur des *Chroniques secrètes et galantes de l'Opéra*, Touchard-Lafosse, après avoir parlé de danseuses que l'appât du lucre attirait à l'étranger, ajoute : « Mais on a compté aussi dans les régions de l'Académie lyrique plus d'un exil quasi politique. On craignit un jour, dit-on, qu'ayant enlevé un cœur royal à la pointe d'une cachucha, la reine des Grâces du lieu ne conservât assez longtemps sa conquête pour entraver d'augustes alliances... M[lle] Fanny Elssler prit son vol vers le Nouveau-Monde... »

Quand elle partit pour l'Amérique, elle laissait Louis Véron en possession d'une fortune que la vogue des ballets dansés par elle avait notablement accrue. L'heureux entrepreneur de spectacles avait pu quitter l'Opéra, dès 1835, avec deux millions de bénéfice. La danseuse rendit à son directeur un autre service : elle lui céda quelqu'un qui surveilla très attentivement l'emploi de cette pelote si vite et si joliment arrondie. Ce fut sa cuisinière, la grande, l'inénarrable Sophie.

Je manquerais à tous mes devoirs d'historien, si je ne glissais quelques mots de ce personnage qui joua véritablement un rôle sous le règne de Louis-Philippe et sous le second empire, parce qu'il contribua pour une bonne part à l'influence qu'exerça alors Louis Véron. C'était une paysanne, venue de Normandie pour faire la conquête de Paris, comme les héros d'Alphonse Daudet y viennent du Midi. Elle était revêche, acariâtre, terrible sous son bonnet à tuyaux. Entrée au service de Véron, elle gouverna le ménage du vieux célibataire avec une autorité de tyran et un dévouement d'esclave. Elle fait songer à des animaux de la mythologie, tantôt à Cerbère, quand elle défend contre des importuns l'appartement de la rue de Rivoli, tantôt au dragon Fafner, vautré sur son or, quand elle veille sur les écus de son maître. Elle se brouille à mort avec Sainte-Beuve parce qu'elle n'avait pu le décider à consacrer une des Causeries du lundi au livre de Véron, les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, et parce que le critique a été nommé sénateur de l'empire, alors que l'ancien directeur de l'Opéra ne l'était point. Elle était si experte en affaires de bourse, que le ministre des finances, Achille Fould, ne dédaignait pas de la consulter; plus d'une fois, de hauts personnages qui attendaient une audience eurent la surprise de voir introduire avant eux, dans le cabinet de Fould, la Normande à la rustique coiffure.

Comme cuisinière, elle n'avait point sa pareille ; elle confectionnait les plats les plus savoureux, en se conformant aux lois de la plus stricte hygiène. Aussi, les dîners de Véron, qui tenait table ouverte, étaient-ils célèbres et très recherchés. Ils furent, pour l'amphitryon, un moyen de gouvernement. Sophie avait, dans ses fonctions culi-

naires, un collaborateur; c'était le comte Gilbert des Voisins, le mari séparé de Mlle Taglioni, qui en était arrivé, de chute en chute, à se faire accepter de Véron comme une sorte d'officier de bouche, chargé d'élaborer les menus du jour. Parmi les personnages qui apprécièrent le plus souvent le talent de Sophie, citons Sainte-Beuve, Nestor Roqueplan, Arsène Houssaye, Malitourne, les musiciens Auber, Halévy, Ad. Adam, les docteurs Velpeau, Ricord, Trousseau, et, parmi les convives féminins, Mlle Rachel, Mlle Favart, Mme Doche. Les relations de Véron et de Mlle Rachel furent souvent orageuses. Un soir que l'on était à table, un domestique annonce l'illustre tragédienne. « Dites que je n'y suis pas, crie Véron. Ma maison ne recevra plus à l'avenir que des gens bien élevés. — Ah ! fit Nestor Roqueplan, en reculant sa chaise et en jetant sa serviette, il fallait donc nous prévenir que c'était un dîner d'adieu. » Les déceptions ne furent pas épargnées à l'ambitieux brasseur d'affaires; beaucoup de gens qu'il avait nourris n'eurent point la reconnaissance de l'estomac. Mais, en somme, la fortune resta fidèle au gros épicurien, et, comme dit Eugène de Mirecourt, son ennemi, à la fin de sa biographie, « la pâte Regnauld se vend toujours ».

Pendant ce temps, Fanny Elssler déchaînait sur l'Amérique, le pays des cyclones, un véritable ouragan de folie. Elle y passa deux ans à courir, sans reprendre haleine, de New-York à Boston, à Philadelphie, à La Havane, à se débattre au milieu de populations frénétiques qui se l'arrachaient, à prononcer des harangues, à fonder des œuvres charitables, à placer en bonnes rentes les sommes fantastiques qu'elle gagnait, à refuser la main des millionnaires qui la demandaient en mariage. Elle faillit (du moins les journaux américains lancèrent la nouvelle) être présidente de la République des États-Unis et reine de l'île de Cuba. Rentrée en Europe, elle se montra encore en public à Vienne, à Venise, à Berlin, à Pétersbourg, à Moscou. En 1851, elle quittait la scène, et pendant que sa sœur épousait le prince Adalbert de Prusse, le cousin germain du futur empereur d'Allemagne, Guillaume Ier, elle se retirait dans une seigneuriale demeure aux portes de Hambourg. Puis elle alla se fixer à Vienne, où elle vécut jusqu'en 1884, riche, recherchée des grands, bénie des pauvres, charmante sous ses cheveux blancs, comme elle l'avait été en 1830 sous ses noirs bandeaux plats, collés aux tempes.

Sa rivale n'eut pas un aussi beau lendemain des jours de gloire. Séparée de son mari, Mlle Taglioni continua pendant quelque temps à travers l'Europe ses tournées retentissantes. En 1852, les deux époux se retrouvèrent par hasard à dîner chez le duc de Morny. A table, l'impertinent Gilbert demanda en montrant sa femme : « Quelle est

donc cette institutrice là-bas qui parle toutes les langues ? » Le mot ne voulait être que dédaigneux ; il fut prophétique. L'idole des cours et des nations devint une sorte d'institutrice. Ayant vécu comme la cigale, elle en eut le sort. Elle

Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

L'artiste que le roi de Bavière avait proposée à ses filles comme un modèle de grâce et de bonne tenue donna à Londres des leçons de danse et de maintien, sans doute aussi de langues, puisqu'elle en savait tant. L'amie que la reine de Wurtemberg aimait comme une sœur mourut à Marseille, pauvre et abandonnée.

Ainsi font, font, font
Les petites marionnettes,
Ainsi font, font, font
Trois p'tits tours et puis s'en vont.

RAPPORT

SUR LA SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS

D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Pendant l'année scolaire 1904-1905

PRÉSENTÉ

par **M. Flamme**, professeur à la Faculté des Sciences,
Secrétaire du Conseil

Monsieur le Ministre,

Le rapport annuel, que nous avons l'honneur de vous adresser pour l'année scolaire 1904-1905, se divise en plusieurs parties, de la manière suivante :

I. — Conseil de l'Université ; décès ; nominations et mutations survenues dans le personnel enseignant ; cours ; congés ;

II. — Étudiants : examens ;

III. — Établissements annexes de l'Université ; Institut de chimie ; Observatoire ; Bibliothèque ; Annales ;

IV. — Donations et legs ;

V. — Affaires diverses ;

VI. — Vœux ; propositions ; décisions ;

VII. — Société des Amis de l'Université ;

VIII. — Conclusion.

I. — CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

C'est avec un vif regret que le Conseil de l'Université a vu partir M. Compayré, Recteur de l'Académie depuis 1895. M. Compayré n'est pas seulement le penseur et l'écrivain que tous connaissent et apprécient, il est aussi un administrateur habile sachant en même temps se montrer bienveillant. M. Compayré a été remplacé par M. Paul Joubin, précédemment recteur de l'Académie de Grenoble. M. Joubin n'était pas inconnu pour beaucoup de membres du corps enseignant; aussi sa nomination a reçu le meilleur accueil.

La composition du Conseil de l'Université est restée ce qu'elle était à la fin de l'année scolaire précédente.

Dans le courant de l'année, MM. Clédat et Depéret ont été de nouveau nommés, pour une période de trois ans, Doyens de leurs Facultés respectives.

Le personnel enseignant de la Faculté de Droit n'a subi aucun changement. Le décès de M. Gailleton, professeur à la Faculté de Médecine et ancien Maire de Lyon, est venu attrister le commencement de l'année scolaire. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour mettre en lumière le mérite de Gailleton comme professeur et comme savant. J'estime d'ailleurs que cela serait superflu. Mais si, à ce titre déjà, il a rendu à l'Université d'éminents services, c'est surtout comme Maire de Lyon que son action s'est trouvée prépondérante au moment de la création de cette Université, si bien qu'il n'est que juste de le placer tout à

fait en tête de ceux qui doivent être considérés comme en ayant été les fondateurs.

M. Fabre, nommé, par décret du 28 juillet 1904, professeur d'obstétrique, est entré en fonctions cette année.

M. Augagneur, professeur de pathologie externe, a été transféré, sur sa demande, dans la chaire de clinique des maladies cutanées et syphilitiques, devenue vacante par suite du décès de M. Gailleton. Élu ensuite député du Rhône, M. Augagneur s'est fait suppléer par M. Nicolas.

M. l'Agrégé Rollet a été nommé professeur de clinique ophtalmologique.

MM. Charvet, Nicolas, Morel, Causse, Ancel, Neveu-Lemaire, Gayet et Patel ont été nommés agrégés près la Faculté de Médecine.

M. Plauchu a été chargé pour un an des fonctions d'agrégé.

Par diverses décisions ont été chargés :

M. l'Agrégé Chatin, d'un cours de pathologie interne, du 1er novembre 1904 au 28 février 1905 ;

M. l'Agrégé Bérard, d'un cours de pathologie externe, du 1er mars au 31 octobre 1905 ;

M. l'Agrégé Patel, d'un cours complémentaire de propédeutique chirurgicale, du 1er mars au 31 octobre 1905;

M. l'Agrégé libre Collet, d'un cours complémentaire de thérapeutique générale, du 1er novembre 1904 au 31 octobre 1905 ;

M. l'Agrégé Ancel, d'un cours complémentaire d'anatomie topographique ;

M. l'Agrégé Roux, d'un cours d'hygiène administrative ;

M. l'Agrégé Boyer, de conférences de médecine légale.

Enfin la Faculté de Médecine a organisé un enseignement préparatoire à l'École du Service de Santé.

A la Faculté des Sciences, M. Meunier a été chargé, à partir du 1er janvier 1905, d'un cours complémentaire de technologie des industries chimiques.

La Faculté des Lettres a été particulièrement éprouvée. Le 5 juillet, M. Hannequin, professeur d'histoire de la philosophie et des sciences, succombait après une longue et douloureuse maladie héroïquement supportée. Hannequin était allé mourir à Pargny-sur-Saulx, où il était né. Chacun sait qu'il était considéré comme un des tout premiers métaphysiciens de ce temps, aussi je n'insisterai pas sur ce point. Ce qu'il est plus utile de dire, pour qui n'a pu le connaitre personnellement, c'est l'homme charmant qu'il était, la sympathie profonde qu'il inspirait tout naturellement, et cela sans avoir besoin de faire un seul instant le sacrifice de ses idées que, le plus souvent, il arrivait à faire partager sans effort. Il vivra, non seulement par ses œuvres, mais aussi par le souvenir de tous ceux qui l'ont connu.

M. Lechat, chargé d'un cours d'histoire de l'art (fondation de l'Université), a été nommé professeur titulaire d'Histoire de l'art (chaire créée par l'État, en remplacement de la chaire d'Antiquités grecques et romaines, qui est changée en un simple cours rétribué sur les fonds de l'Université).

Ont en outre été chargés :

1° M. Cazamian, d'une conférence d'anglais ;

2° M. Virolleaud, d'un cours complémentaire d'assyriologie (fondation de M. Duportal).

Rappelons en terminant la visite faite à l'Université de Lyon par M. Barrett Wendell, professeur à l'Université de Harvard, et les conférences si appréciées faites par lui en anglais dans l'amphithéâtre commun du Droit et des Lettres.

Distinctions honorifiques. — M. Hannequin avait été nommé, en janvier 1905, chevalier de la Légion d'honneur.

Ont été promus officiers de l'Instruction publique :

MM. Rollet, professeur; Condamin, chargé de cours, et Barral, agrégé à la Faculté de Médecine;

M. Couturier, maître de conférences à la Faculté des Sciences;

MM. Kleinclausz, professeur, et Renel, professeur adjoint, chargé de cours à la Faculté des Lettres.

Ont été nommés officiers d'Académie :

M. Huvelin, professeur à la Faculté de Droit ;

MM. Chatin, agrégé : Chanoz et Taty, chefs de travaux, et Capifali, commis à la Faculté de Médecine ;

MM. Albert Morel, chef des travaux, et Doncieux, préparateur adjoint à la Faculté des Sciences.

M. Waddington, professeur à la Faculté des Lettres, a été élu Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques).

Enfin MM. Coville, Bloch et Legouis ont été nommés professeurs honoraires à la Faculté des Lettres.

Promotions de classe. — Ont été promus :

De la deuxième à la première classe : MM. Garraud et Charles Appleton, professeurs à la Faculté de Droit ;

De la troisième à la deuxième classe :

M. Cohendy, professeur à la Faculté de Droit ;

M. Gouy, professeur à la Faculté des Sciences ;

De la quatrième à la troisième classe :

MM. Bard et Florence, professeurs à la Faculté de Médecine ;

M. Flamme, professeur à la Faculté des Sciences.

Congés. — Des congés ont été accordés :

1° Du 1er novembre 1904 au 28 février 1905, à M. le Professeur Teissier ;

2° Du 20 décembre 1904 au 28 février 1905, à M. le Doyen Lortet ;

3° Du 3 janvier au 3 avril 1905, à M. le Professeur Arloing ;

4° Enfin, pour toute l'année scolaire, à M. Lespagnol.

II. — ÉTUDIANTS. — EXAMENS

ÉTUDIANTS

Faculté de Droit. — Le nombre des étudiants ayant fait acte de scolarité, en prenant au moins une inscription ou subissant un examen, s'est élevé cette année à 481, contre 462 l'année dernière, soit une augmentation de 19. Si l'on veut établir une comparaison entre notre Faculté de Droit et les autres Facultés de Droit de province, au point de vue du nombre des étudiants, nous devons, comme on le fait dans les statistiques officielles, faire entrer en ligne de compte, non pas

seulement ceux qui ont fait acte de scolarité, mais tous les jeunes gens dits « en cours d'études », c'est-à-dire dont les inscriptions ne sont pas périmées : nous trouvons alors un total de 691 étudiants.

Le nombre des inscriptions prises en vue des grades s'est élevé à 1.171 contre 1.157 l'an dernier, soit une faible augmentation de 14 unités. Mais il est intéressant de remarquer que, si l'on ne considère que les inscriptions de première année, l'augmentation est beaucoup plus considérable (151). Il semblerait donc que beaucoup de jeunes gens, que les rigueurs de la loi militaire du 15 juillet 1889 éloignaient des Facultés de Droit et dirigeaient vers d'autres Écoles plus favorablement traitées, vont reprendre l'ancienne tradition de compléter les études secondaires par des études juridiques, en sorte que, dans les Facultés de Droit, l'effet de la loi militaire serait tout différent de celui qu'elle doit malheureusement produire dans les autres Facultés.

Les inscriptions pour les conférences facultatives se sont élevées au nombre de 152, contre 163 l'année dernière : diminution, 11.

Faculté de Médecine. — Les étudiants se sont répartis de la manière suivante :

1° Élèves ayant pris des inscriptions : 756, contre 791 l'année dernière : diminution, 35 ;

2° Élèves en cours d'examens probatoires : 348, contre 354 : diminution, 6 ;

3° Élèves inscrits à la Faculté et dont la scolarité a été interrompue pour divers motifs (concours pour l'externat et l'internat des hôpitaux, service militaire, etc.), 219, contre 202 : augmentation, 17.

Le total de ces élèves s'est donc élevé à 1.323, soit 1.043, contre 1.090 pour la médecine (diminution, 47), et 280 contre 257 pour la pharmacie (augmentation, 23).

Le nombre des inscriptions s'est élevé à 2.221, contre 2.397 pour la médecine : diminution, 176 ; et à 589, contre 621 pour la pharmacie : diminution, 32.

Faculté des Sciences. — Le nombre des étudiants fréquentant la Faculté des Sciences s'est élevé à 355, contre 373 l'année précédente. Si l'on tient compte en outre des élèves inscrits dont la scolarité est momentanément interrompue, on arrive au chiffre de 541.

Faculté des Lettres. — Les cours ont été suivis par 344 étudiants, parmi lesquels figurent 73 élèves femmes.

EXAMENS

Le nombre des examens passés devant la Faculté de Droit en vue de la collation des grades a été de 524, contre 510 l'an dernier. Il convient d'y ajouter quatre épreuves subies par des aspirants au certificat d'études notariales. A la suite des 524 examens dont il vient d'être question, la Faculté a prononcé 404 admissions : proportion, 77,10 p. 100.

A la Faculté de Médecine, les examens de fin d'études ont atteint le nombre de 1.295, contre 1.497 l'an dernier, pour la médecine ; de 51, contre 47, pour les chirurgiens-dentistes, et de 258, contre 263, pour la pharmacie.

Il a été soutenu 180 thèses de doctorat en médecine.

contre 200 l'année dernière. La Faculté a délivré en outre 3 diplômes de docteur de l'Université, mention médecine, et 5 de docteur de l'Université, mention pharmacie.

La Faculté des Sciences a conféré le grade de docteur ès sciences mathématiques (grade de l'État) à un candidat.

Deux autres candidats ont obtenu le titre de docteur de l'Université, l'un avec une thèse de physiologie et l'autre avec une thèse de zoologie.

Un chargé de cours du Lycée de Tournon, ayant suivi les conférences de la Faculté, a été admis à l'agrégation des sciences physiques (concours de 1905).

La Faculté a délivré 134 certificats d'études supérieures, et 28 étudiants ont obtenu le grade de licencié ès sciences par la réunion de trois certificats.

Le diplôme d'études agronomiques (titre d'Université) a été conféré pour la première fois à un candidat.

Un autre candidat a obtenu le brevet d'études d'électrotechnique.

Cent dix-neuf candidats se sont présentés pour obtenir le certificat d'études P. C. N. Sur ce nombre 77 ont été admis, soit une proportion de 64 p. 100.

Enfin 474 candidats ont subi devant la Faculté des Sciences les épreuves des divers baccalauréats ; sur ce nombre 274 ont été admis, soit 58 p. 100.

La Faculté des Lettres a vu un de ses élèves admis à l'École d'Athènes. Plusieurs autres étudiants ont subi jusqu'au bout avec succès les épreuves des diverses agrégations. Deux ont été reçus à l'agrégation d'histoire, trois à l'agrégation d'anglais, trois à l'agré-

gation d'allemand. Cinq autres ont obtenu un certificat de langues vivantes.

Trente-neuf candidats se sont présentés à la licence. Sur ce nombre, 21 ont été admis. En outre 3 candidats ont subi avec succès les épreuves d'une des parties de la licence ès-lettres avec mention « Langues vivantes. »

Enfin 1.165 candidats ont subi les épreuves des divers baccalauréats devant la Faculté des Lettres. 563 d'entre eux ont été admis, soit une proportion de 48 p. 100.

III. — ÉTABLISSEMENTS ANNEXES

1. *Institut de chimie.* — M. HUGOUNENQ a pris au 1er janvier 1905 les fonctions d'administrateur de l'Institut de chimie.

Bien que les bâtiments de l'Institut soient de construction toute récente, les frais des réparations qu'ils paraissent devoir exiger à bref délai menacent de faire trop bonne figure au chapitre des dépenses de l'Université.

2. *Observatoire.* — M. LAGRULA, astronome adjoint à l'Observatoire, a été mis en congé dans le courant de l'année pour aller occuper un emploi de professeur de mathématiques à la Faculté des Sciences de Quito.

Aux travaux, toujours si intéressants, de l'Observatoire est venue se joindre cette année l'observation de l'éclipse de soleil du 30 août. Il était impossible de ne pas placer M. André à la tête de l'une des missions chargées de se rendre aux différentes stations situées

le long de la zone de totalité de l'éclipse; le Conseil de l'Université a voté à cet effet un crédit de 1.200 francs.

M. André s'est proposé un double but :

1° Au point de vue astronomique, outre l'observation des contacts du soleil et de la lune, il voulait obtenir une série aussi nombreuse que possible de mesures de flèches et de cordes communes aux deux astres, afin d'en déduire les corrections à apporter à certains éléments du système lunaire. Quoique un peu gênée par les nuages, avec lesquels il faut toujours compter, cette première partie du programme a pu être exécutée d'une façon assez satisfaisante.

2° Au point de vue de la physique du globe, on voulait déterminer l'influence des phénomènes de l'éclipse sur la valeur du potentiel électrique de l'atmosphère. L'influence des nuages a été ici plus gênante et les résultats obtenus ne semblent pas devoir être considérés comme concluants.

3. *Bibliothèque.* — Le nombre des lecteurs fréquentant la Bibliothèque, celui des volumes donnés en lecture ou prêtés au dehors, sont restés sensiblement les mêmes que l'année précédente.

Le nombre des volumes s'est élevé de 109.311 à 112.539, et celui des thèses et brochures à 86.025, soit un effectif de 198.564 unités. Ce chiffre important, qui s'accroît régulièrement d'environ 9.000 par an, ne laisse pas que d'avoir son côté inquiétant, par suite du défaut d'espace. Déjà plus de 20.000 volumes ont dû être placés sur deux rangs, et il faut prévoir le moment où cet expédient ne suffira plus et où il faudra empiler

les volumes ou les placer dans des réserves, ce qui présente évidemment de grands inconvénients.

Les négociations en vue de l'acquisition de la bibliothèque de la Société d'agriculture se sont poursuivies cette année, et, bien qu'aucune solution définitive ne soit encore intervenue, on peut espérer que le résultat sera acquis à bref délai.

4. *Annales*. — M. WADDINGTON a été nommé membre du Comité des Annales, en remplacement de M. COVILLE. M. LAMEIRE, déjà membre du Comité, remplace M. COVILLE, comme agent exécutif. Enfin M. DEPÉRET a été élu président.

Le Conseil de l'Université, sur la proposition du Comité des Annales, a voté l'impression des trois ouvrages suivants :

1° *Pythagoras de Rhégion*, par M. LECHAT ;

2° *Catalogue descriptif des fossiles nummulitiques*, par M. DONCIEUX ;

3° *Les Formes mixtes*, par M. AUTONNE.

La Société des Amis de l'Université a continué sa subvention de 500 francs, augmentée exceptionnellement d'une somme de 100 francs. Nous espérons que cette subvention sera maintenue les années suivantes.

4. — DONATIONS ET LEGS

Sur la demande du Conseil, M. Falcouz a consenti à ce que les sommes consacrées jusqu'ici aux prix Falcouz puissent être désormais employées à d'autres usages, tels que bourses de voyage, thèses, etc.

Par décret en date du 10 novembre 1904, le Conseil d'État entendu, M. le Recteur a été autorisé à accepter, sous bénéfice d'inventaire, le legs Crouzet, sous la condition : 1° d'accepter les charges du testament ; 2° d'abandonner à M. François Crouzet 13 p. 100 de l'actif net, déduction faite des legs ou frais quelconques. La somme revenant à l'Université après ces prélèvements devra être placée en rentes 3 p. 100, et mention sera faite sur le titre de la destination des arrérages.

Pour se conformer au décret précédent, le Conseil de l'Université a décidé, après avis des Facultés, que le service de Photographie constituera l'une des deux fondations à créer, sous le nom du Dr Suquet. Une somme annuelle de 1.200 francs, à prélever sur les revenus du legs, sera affectée à cette fondation. L'autre partie du revenu annuel servira à constituer une « Caisse de recherches et missions scientifiques ». Cette seconde fondation portera le nom de l'abbé Guerbes. Les Facultés jouiront à tour de rôle chaque année de la somme fournie par cette seconde fondation, le sort devant déterminer quelle est celle des Facultés qui en jouira la première. Tous les membres du corps enseignant, en y comprenant les chefs de travaux et les préparateurs, pourront bénéficier de ces ressources.

Vers la fin de l'année scolaire, le Conseil a approuvé, après l'avoir fait examiner, le compte d'administration de M. l'avoué Pondeveaux relatif au legs Crouzet. Il résulte de ce compte que la somme liquide qui revient à l'Université s'élève à 91.573 fr. 21.

Enfin le Conseil a accepté dans le courant de l'année la donation faite par M. Locard, au service de la Paléontologie, de sa collection de Conchyliologie fossile.

V. — AFFAIRES DIVERSES

Chauffage. — La Municipalité de Lyon a pris à sa charge les frais de réparation de l'appareil de chauffage de la Faculté des Lettres.

En ce qui concerne les Facultés de Médecine et des Sciences, l'ancienne Commission de chauffage a été priée, dès le commencement de l'année, d'examiner le fonctionnement du nouveau système, en vue de savoir s'il y aurait lieu, au 1er janvier 1905, de payer à la maison Leau la dernière annuité, en prononçant l'acceptation définitive. Conformément à l'avis de cette Commission, le Conseil a décidé de surseoir à ce paiement et a pris les mesures nécessaires pour un contrôle sérieux des températures obtenues.

Dans sa séance du 23 février 1905, le Conseil, à la suite de diverses démarches, s'est cependant décidé à ordonner le paiement du solde.

VI. — DÉCISIONS ET VŒUX

En matière d'enseignement, le Conseil a décidé :

1° La création d'un enseignement préparatoire à l'Ecole du Service de Santé militaire ;

2° La création d'un emploi de préparateur de mathématiques, emploi auquel ne serait attaché aucun traitement fixe, mais qui serait rétribué sur les fonds des travaux pratiques.

Au sujet des cours complémentaires rétribués sur les ressources de l'Université, le Conseil a décidé, par mesure tout à fait générale, que, désormais, lorsque le

titulaire de l'un de ces cours viendra à disparaître par suite de décès, départ ou démission, le cours lui-même cessera d'exister *ipso facto*, jusqu'à ce qu'il y soit formellement pourvu de nouveau par décision spéciale du Conseil.

Le Conseil ayant, après la Faculté des Lettres, émis le vœu que la maîtrise de conférences de philologie classique soit transformée en une chaire magistrale d'histoire des religions, le Ministère a refusé pour raison budgétaire.

En se basant sur ce que, en vertu d'un décret récent, les élèves de l'École normale supérieure de Paris et les boursiers des Facultés des Sciences et des Lettres de province sont nommés à la suite d'un seul et même concours, et choisissent ensuite l'Université où ils veulent continuer leurs études, le Conseil de l'Université, sur la proposition de M. Clédat, a demandé que tous ces jeunes gens soient placés sur le même pied vis-à-vis de la nouvelle loi militaire et jouissent, s'il y a lieu, des mêmes avantages.

Le Conseil s'est encore associé à un vœu de l'Université de Nancy demandant que les secrétaires des Facultés redeviennent agents comptables des fonds des Facultés et de l'Université.

Sur la proposition de M. Clédat, le Conseil a émis le vœu que les étudiants soient autorisés à continuer leur scolarité pendant leur seconde année de service militaire, et que, à cet effet, il soit pris des mesures pour qu'ils puissent passer cette deuxième année dans une ville universitaire.

Le Conseil a approuvé une demande, faite par M. Clédat, de modification du règlement concernant

le certificat d'études françaises pour les étudiants étrangers.

Enfin, sur la proposition de la Faculté de Médecine, et après lecture d'un rapport de M. Jules Courmont, le Conseil a émis le vœu qu'il soit créé un diplôme d'hygiène. Ce vœu depuis a été réalisé.

VII. — SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

La Société des Amis de l'Université a continué, ainsi qu'il est dit d'autre part, à accorder cette année aux Annales sa subvention de 500 francs, à laquelle elle a ajouté exceptionnellement une somme de 100 francs pour frais extraordinaires.

En outre, elle fait toujours les frais d'un certain nombre de cours, presque tous de la Faculté des Lettres.

C'est encore sous le patronage de la même société qu'ont été faites, le dimanche, au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, bon nombre de conférences très appréciées du public. Qu'il nous suffise de rappeler ici les noms des conférenciers, MM. André Michel, René Doumic, Gérard, Auguste Dorchain, de Dampierre, Raymond Recouly, Homolle, Dr Poirier et Blum.

VIII. — CONCLUSION

En terminant ce rapport, il nous reste, Monsieur le Ministre, à dire un mot des réformes et des progrès que nous souhaiterions de voir se réaliser, et aussi à vous faire part de nos inquiétudes.

En ce qui concerne l'enseignement, il nous paraît indispensable que l'Université transforme en certains points, et sur d'autres points complète cet enseignement en y introduisant l'étude des questions que le progrès incessant a mises à l'ordre du jour, comme aussi de celles qui intéressent particulièrement la région. C'est seulement en marchant dans cette voie que les Universités pourront se maintenir à la hauteur de leur mission et trouver par la suite, en augmentant leur clientèle, les ressources qui leur seront nécessaires pour se développer davantage.

Pour le moment la situation est loin d'être brillante. Lorsque fut votée la loi sur les Universités, on mit à leur disposition des sources de revenus dont l'importance paraissait pouvoir être assez exactement appréciée, étant donné l'état de la législation à ce moment; mais les charges, qui, par contre, leur furent imposées, ne pouvaient que devenir supérieures aux premières prévisions, surtout dans les centres que la loi surprenait avant qu'ils fussent en possession des constructions les plus indispensables. Aussi est-il arrivé bientôt que, en même temps que le chapitre des dépenses grossissait au delà de toute attente, celui des revenus baissait d'une manière inquiétante par suite de la réaction provoquée par l'encombrement des carrières libérales, pour baisser encore bien davantage quand la nouvelle loi militaire produira tous ses effets. Nous considérons, Monsieur le Ministre, que, si les deux premières causes, signalées plus haut, de l'état précaire des finances des Universités sont déjà de nature à provoquer l'intervention bienveillante de l'État, la dernière et la principale, celle qui résulte d'une modification de la

législation, lui fait de cette intervention un pressant devoir.

Sous quelle forme cette intervention pourra-t-elle se produire ? Il ne paraît pas que ce soit à nous de l'indiquer, à moins que ce soit pour nous conformer à l'usage de mettre, à côté de toute demande de ressources nouvelles, le moyen d'y faire face. Dans ce cas, nous pourrions indiquer, par exemple, une augmentation au profit des Universités des droits d'examen du baccalauréat. Nous pourrions indiquer encore et surtout une majoration des droits d'inscription dans une proportion qui resterait à déterminer, mais qui serait certainement peu importante. Ce dernier moyen nous semble devoir être à la fois rationnel et sans inconvénients : comment en effet défendre cette étrange anomalie qui consiste à exiger beaucoup moins, comme frais d'études, dans les Universités que dans les Lycées, alors surtout que, dans les Lycées mêmes, ces frais d'études augmentent à mesure que s'élève l'enseignement donné ? Quant aux conséquences fâcheuses que pourrait avoir la mesure, ce ne pourrait être de détourner des Universités un certain nombre d'étudiants, par suite de l'importance des frais généraux d'études et d'entretien : en effet, il tombe sous le sens que, l'augmentation à prévoir, devant être peu importante comparée aux frais d'études actuels, ne majorerait les *frais généraux d'études et d'entretien,* les seuls à considérer, que dans une proportion tout à fait insignifiante, puisqu'elle n'atteindrait sûrement que le cinquantième de ces frais généraux. Quelle est donc la famille dont les projets pourraient se trouver modifiés par suite d'une telle augmentation ? Enfin, comme dernier moyen

d'augmenter les ressources des Universités, j'indiquerai la réalisation du vœu émis par le Conseil touchant les fonctions d'agents comptables à rendre aux secrétaires des Facultés.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les désirs exprimés par le Conseil et dont je me fais l'interprète en appelant sur eux votre bienveillante attention.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Séance du 30 novembre 1905

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Lortet, Clédat, Depéret, Flurer, Hugounenq, Courmont, Vignon, Chabot, Regnaud, Pic, Flamme. Absents : MM. Caillemer, André.

Communications diverses. — M. le Recteur fait part au Conseil du décès de M. Rambaud, ancien ministre de l'Instruction publique.

Il fait connaître que le Conseil général a accordé pour 1906 une subvention de 1.000 francs pour l'organisation de l'enseignement agricole supérieur à la Faculté des Sciences. D'autre part, le Ministère de l'Instruction publique a accordé une subvention extraordinaire de 1.000 francs pour l'installation du laboratoire de minéralogie et une subvention de 500 francs au laboratoire de botanique de la même Faculté. En outre, un crédit extraordinaire de 2.000 francs a été alloué pour l'Institut de Géographie.

M. le Recteur donne ensuite lecture : 1° d'un décret nommant M. Goblot professeur d'histoire de la philosophie et des sciences à la Faculté des Lettres de Lyon ; 2° d'un décret nommant M. Augagneur professeur honoraire à la Faculté de Médecine; 3° d'un arrêté nommant M. Thovert maître de conférences de physique à la Faculté des Sciences de Grenoble.

Chaire d'histoire des doctrines économiques et d'économie politique, et chaire de procédure civile. — Le Conseil consulté est d'avis qu'il y a lieu de maintenir ces deux chaires devenues vacantes.

Don d'un anonyme. — M. le Recteur informe le Conseil qu'il a reçu l'offre d'une donation de 10.000 francs faite par un généreux donateur tenant à garder l'anonyme. Les fonds provenant de ce don devront être plus particulièrement consacrés aux besoins de l'Institut de Chimie. Le Conseil vote à l'unanimité l'acceptation de cette offre.

Demande de gratuité. — Le Conseil repousse une demande de gratuité faite par trois étudiants persans, mais il accorde la gratuité aux élèves de quatrième année de l'École normale, pour les cours d'italien et de psychologie appliquée à l'éducation.

Annales de l'Université. — M. le Recteur donne lecture d'un rapport de M. Lameire sur l'emploi des ressources des Annales. Le Conseil approuve dans leur ensemble les propositions du Comité.

Budgets de l'Université et des Facultés. — Le Conseil passe ensuite à l'examen du budget de l'Université et des budgets particuliers des Facultés, qui sont successivement adoptés en recettes et en dépenses.

Séance du 11 janvier 1906

Présidence de M. le Recteur.

Présents : MM. Caillemer, Depéret, Clédat, Hugounenq, Flurer, Pic, Courmont, Vignon, Regnaud, Chabot, Flamme. Absents : MM. Lortet, André.

Première partie de la séance.

A cette séance étaient convoqués le maire, le président du Conseil général, les donateurs et les présidents des sociétés qui accordent des subventions à l'Université. Seul, M. Isaac, président de la Chambre de commerce de Lyon, s'est rendu à cette invitation. Les autres personnes convoquées se sont toutes fait excuser.

M. Flamme, secrétaire du Conseil, donne lecture du rapport annuel sur la situation et les travaux des établissements de l'Université pendant l'année scolaire 1904-1905.

M. le Recteur donne ensuite la parole à M. Isaac, qui rappelle en quelques mots ce que la Chambre de commerce a déjà fait pour l'enseignement en général et plus spécialement pour l'enseignement commercial et colonial. M. Isaac expose ensuite les projets d'avenir de la Chambre de commerce et assure à nouveau le Conseil de tout l'intérêt qu'elle porte à l'Université.

M. le Recteur remercie M. Isaac d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette réunion.

Deuxième partie de la séance.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau pour l'année 1906. Sont élus :

Vice-président : M. Depéret; secrétaire, M. Flurer.

Transformation de la chaire de pathologie externe en chaire de gynécologie. — M. le Recteur appelle l'attention du Conseil sur l'importance de cette transformation demandée à une forte majorité par la Faculté de Médecine. M. Courmont explique que la Faculté de Lyon n'a fait que suivre un mouvement qui s'est produit dans toutes les Facultés. La tendance est, en effet, d'augmenter le nombre des chaires de clinique. L'enseignement de la pathologie externe ne sera d'ailleurs pas supprimé. Il sera confié à un agrégé de chirurgie. M. Hugounenq fait remarquer que l'importance des questions de doctrine a considérablement diminué en matière de chirurgie. L'enseignement de la pathologie externe est donc moins essentiel qu'autrefois, moins essentiel surtout que celui de la pathologie interne auquel il n'est pas touché. Le Conseil adopte les propositions de la Faculté de Médecine. La création d'une clinique des maladies des voies urinaires est également votée par le Conseil après un échange d'observations entre M. le Recteur et MM. Caillemer et Courmont.

Les ressources nécessaires au cours de pathologie externe et au cours de clinique des maladies des voies urinaires seront fournies par la somme affectée au cours de gynécologie qui est supprimé.

Cours d'histoire des sciences. — M. Montet demande l'autorisation de faire à la Faculté des Sciences un cours d'histoire des sciences. M. Chabot fait remarquer qu'il existe déjà à la Faculté des Lettres un cours analogue. M. Depéret répond que le cours de M. Montet, ainsi qu'il résulte des termes de sa demande, sera fait dans un tout autre esprit. Accordé.

Certificat d'études d'hygiène. — M. Courmont explique qu'une première série d'élèves a reçu l'enseignement. Il demande à être autorisé à ouvrir une deuxième série de leçons qui commencerait le 1er mars et se terminerait le 14 juillet. Cette deuxième série portant sur une période plus étendue que la première, les leçons seraient faites à intervalles plus éloignés.

La proposition est adoptée.

Congé. — Le Conseil est d'avis d'accueillir la demande de congé (1er janvier-30 juin) formée par M. Luchaire.

Institut de chimie. — Une indemnité de 100 francs est allouée au chauffeur de l'Institut de Chimie, sur la proposition de la Commission des finances.

Société des Amis de l'Université. — M. le Recteur communique au Conseil une lettre par laquelle la Société des Amis de l'Université annonce le renouvellement pour l'année 1906 des subventions accordées les années précédentes à l'Université.

Annales de l'Université. — Le rapport présenté par M. Lameire est lu et approuvé. A ce sujet, M. le Recteur exprime l'opinion que le nombre de thèses imprimées par les Annales paraît considérable.

Conférence d'anglais. - La nomination de M. Cazamian à Bordeaux fait disparaître la conférence d'anglais. Néanmoins, M. Clédat, s'autorisant d'un avis favorable de la Commission des finances, demande le maintien de cette conférence nécessaire pour permettre la préparation de l'agrégation d'anglais et mettre la Faculté des Lettres de Lyon sur un pied d'égalité avec d'autres Facultés, notamment Lille et Bordeaux.

Cette proposition est adoptée.

Vacances annuelles. — M. Clédat dépose un vœu tendant à ce que les mesures prises en faveur des étudiants incorporés dans l'armée soient prises de manière à ce que les vacances conservent leur durée habituelle.

Le Recteur, président du Conseil de l'Université,

JOUBIN.

Le Gérant : STORCK.

Lyon. — Imp. A. STORCK & Cie, 8, rue de la Méditerranée

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

DE LYON

L'œuvre philosophique d'A. Hannequin (1)

Par M. Goblot, professeur à la Faculté des Lettres.

Pour rendre un digne hommage à la mémoire de M. Hannequin, il faudrait faire revivre un instant devant vos yeux cette physionomie si attachante, et chercher dans l'élévation de son caractère et la générosité de son cœur l'explication de la sympathie si vive et si universelle qu'il inspirait. « Ce qui fait qu'on l'aimait tant, m'écrivait au moment de sa mort un de ses anciens collègues, c'est qu'il ne pensait jamais à lui. » Malheureusement je l'ai fort peu connu, et mes souvenirs à son sujet remontent à notre vie d'étudiant, lorsqu'il était à la Sorbonne candidat à l'agrégation et moi, dans un lycée de Paris, candidat à l'Ecole Normale. J'aurais donc à vous interroger sur sa personne au lieu de vous en parler. Je vous entretiendrai de ce que la mort n'a pu détruire, de ce qui reste de lui, et j'ajouterai de ce qui restera : sa pensée philosophique.

Encore suis-je obligé de me limiter. Je laisse de côté — à regret — divers opuscules, une *Introduction à l'étude de la psychologie* (2), une belle étude sur Descartes (3), une *préface* à la traduction de la *Critique de la Raison pure, etc.* Sa thèse de doctorat, l'*Essai critique sur l'hypothèse des atomes dans la science contemporaine*, ce livre si plein, si serré, si vigoureux, est déjà une matière trop riche pour la durée de cet entretien, et je ne me dissimule pas qu'en essayant d'en extraire les idées principales, je ne vous en présenterai que le squelette. Un livre aussi profondément médité ne se prête pas à un tra-

(1) Leçon d'ouverture du cours d'*histoire de la philosophie et des sciences*.

(2) Masson, 1890, in-12.

(3) Avec M. Thamin, dans l'*Histoire de la Langue et de la Littérature française*, de Petit de Julleville.

vail de condensation. Puis-je l'abréger sans l'appauvrir ? Et, chose plus grave encore, cette pensée infiniment subtile et ingénieuse, je me vois contraint d'en négliger les détours, et comme elle est aussi prudente qu'elle est hardie, en la dépouillant des réserves et des limitations dont elle s'entoure, ne risqué-je point de la compromettre ? Je vous prie de ne pas oublier que l'exposé que je vais faire, simplement destiné à faciliter la lecture du livre, ne saurait aucunement en dispenser.

L'idée maîtresse est que l'hypothese des atomes dérive de la constitution même de notre connaissance. Par suite, elle s'impose nécessairement à la science. Ce n'est point une conséquence dernière à laquelle la science se trouve conduite, c'est une fin qui lui est assignée d'avance. Comprendre et expliquer la nature, c'est se la représenter sous la forme du mécanisme, et, plus précisément, de l'atomisme. C'est à quoi tend toute théorie ; et la science ne se constitue que dans la mesure où cette tentative réussit.

Or elle réussit très mal. Considéré en lui-même, et comme théorie abstraite, l'atomisme présente déjà des difficultés et même des contradictions. Il en offre plus encore quand il passe dans le domaine des faits ; d'ailleurs la chimie d'une part, la physique de l'autre, et dans la physique, les théories de la lumière, de la pesanteur et de l'électricité conduisent à autant d'atomismes différents ; enfin, dans chacun de ces systèmes, l'atome tend à apparaître comme un complexe qu'il faudrait fragmenter encore, l'analyse ne parvenant jamais à des réductions définitives, ne saisissant jamais l'élément ultime et absolument simple de la matière.

Mais « la contradiction n'est point ici le signe de l'absurdité ». L'atomisme n'en est pas moins légitime, puisqu'aussi bien il est inévitable. Il suffit qu'il n'ait pas la prétention d'atteindre le réel, qu'il ne soit pour nous qu'un moyen de voir relativement clair dans notre propre représentation du monde. Loin de nous révéler la véritable structure de l'être, il ne manifeste que celle de notre pensée.

Il n'y a de pleinement intelligible pour la pensée que ce qu'elle peut construire : le nombre, puis la figure, et enfin le mouvement. Elle s'efforce donc de construire de toutes pieces, avec des concepts universellement applicables, une science-type, parfaitement intelligible, mais purement idéale, la mathématique, et de la faire ensuite pénétrer dans le domaine et jusqu'au cœur de toutes les autres sciences.

Le phénomène, qui est toujours l'objet à connaître, est, en lui-même et par lui-même, inintelligible ; « il enveloppe toujours quelque synthèse que notre esprit ne saurait dénouer, quelque impénétrable liaison d'éléments inaccessibles » (p. 5). Si loin qu'on en pousse l'analyse, il reste pour nous un *donné;* il faut que la pensée l'accepte et le subisse; tout l'effort de la connaissance scientifique tend à atteindre, non sa nature intime, mais les relations qu'il soutient avec les autres phénomènes dans l'espace et dans le temps : « le lien de la causalité, dont les deux bouts vont se perdre au fond des phénomènes qu'il unit, retient quelque chose de leur obscurité » (p. 5). La recherche des causes se résout dans la recherche des lois; or, la physique expérimentale reste bien, il est vrai, très près du réel tant qu'elle ne formule que des lois peu générales : pour exprimer la liaison des faits, elle exprime les faits eux-mêmes, sinon avec leurs caractères individuels, du moins avec leurs caractères spécifiques; les termes unis sont encore des propriétés sensibles. Mais les lois spéciales doivent se ramener à des lois plus générales, dont les termes deviennent « l'expression de plus en plus abstraite et formelle du sensible, si abstraite à la fin qu'un degré de plus dans l'abstraction ferait évanouir jusqu'à la dernière trace de l'objet, si formelle qu'elle n'est presque plus, pour employer le langage de Kant, qu'une forme intuitive à peine déterminée, qu'un objet simplement défini dans l'Espace et dans le Temps » (p. 9). On arrive ainsi à vider le phénomène de tout le contenu qui le rendait réel et vivant, et à ne retenir que des relations de plus en plus abstraites entre des termes de plus en plus abstraits. Ainsi la loi selon laquelle un miroir plan réfléchit, sous un angle déterminé, les rayons lumineux, présente encore à notre imagination des objets d'expérience, le miroir et le rayon. Mais la théorie plus générale de la réflection d'une onde sur une surface, réduit tout à des mathématiques; le miroir devient un plan géométrique, l'onde est symbolisée par une courbe, et cette courbe elle-même est représentée par une équation.

L'œuvre de la science consiste donc « à analyser les synthèses de la réalité, au risque d'en omettre l'essentiel, et à défaire les constructions de la nature pour élever à la place les constructions de notre esprit. La physique est l'analyse régressive qui défait les premières ; la mathématique est la synthèse progressive qui édifie les autres » (p. 6).

Ces opérations conduisent tout droit à l'atomisme. Il est nécessaire, et par conséquent légitime, parce qu'il tient à l'essence même de la science ; mais il n'exprime pas la réalité des choses, parce que la pensée ne s'achemine vers l'intelligible qu'en s'éloignant du réel.

L'ATOMISME ET LA GÉOMÉTRIE

Avant d'être mécanique, la conception scientifique de la nature doit être géométrique, et par conséquent figurée.

La géométrie semble d'abord fournir plus de raisons pour ruiner l'atomisme que pour le fonder, car la continuité est une des propriétés les plus essentielles de l'espace. Faire de l'étendue la qualité première de la matière, c'est transporter à la matière la divisibilité indéfinie de l'étendue et exclure l'atome.

Cette conséquence s'impose au métaphysicien qui, comme Descartes, fait de l'étendue l'essence de la matière. Elle ne s'impose plus, si nous ne voyons dans l'étendue que la forme de notre intuition sensible ; cette forme nous oblige à soumettre notre représentation de la matière non seulement à la continuité de l'étendue, mais aussi et surtout à la discontinuité des déterminations qu'y produit l'entendement, c'est-à-dire à la figure. Or la figure apporte invinciblement avec elle le nombre et l'unité.

Si l'on ne considérait, dans la figure, que la forme pure, abstraction faite des relations de quantité, « on ne saurait parler de *connaissance* géométrique, mais tout au plus de représentation et d'intuition » : connaître l'étendue, c'est la mesurer ; c'est donc y introduire le nombre, « c'est, à l'aide du discret, faire naître idéalement au sein du continu l'unité, qui le brise et le fragmente en éléments distincts et séparés » (p. 26).

Certains géomètres, en particulier Chasles, ont pu concevoir et réaliser l'idée d'une « géométrie des formes, » d'une *géométrie de position*, qui, rejetant de parti pris toute équation et toute algèbre, et se privant délibérément du secours de l'analyse, résoudrait par des constructions et des méthodes purement synthétiques, des problèmes dont la solution était jusqu'ici demandée à l'analyse, et même d'autres « pour lesquels l'analyse, au moins sous sa forme actuelle paraît insuffisante » (1). Mais ce serait une erreur de croire que l'on évite ainsi de projeter dans le continu géométrique la discontinuité du nombre. L'élément numérique est dissimulé, mais il n'est pas absent. Le nombre est si essentiel à la géométrie qu'il règle en elle jusqu'aux définitions; pour établir comment la science de la grandeur est, dès sa source même tributaire de la science de la quantité, il suffit de remarquer que la quantité est l'unique principe qui nous permette de définir la

(1) Chasles, *Aperçu historique*, p. 289.

ligne droite, dont le concept domine la géométrie tout entière. Or toutes les tentatives qui ont été faites pour en éliminer la notion quantitative de plus court chemin, y introduisent, sous une forme déguisée ou non, celle de direction, qu'il s'agit précisément de définir.

Si le rôle du nombre est dissimulé dans la géométrie pure, la géométrie analytique nous le montre dans le détail ; et, en le voyant ainsi opérer, il nous devient manifeste que c'est par lui, et par lui seul, que nous atteignons la forme pure, dont les déterminations ne nous deviennent saisissables qu'autant que nous réussissons à y retrouver, ou plutôt à y introduire le nombre, et avec lui, l'unité, l'élément, l'indivisible.

Et qu'on ne dise pas que l'unité, l'élément, le fini, disparaissent dans le calcul infinitésimal, qui deviendrait par là capable de suivre d'une manière adéquate la continuité des figures et des mouvements qu'il exprime. L'infinie petitesse de l'élément n'est, comme le dit Cantor, qu'un infini *improprement dit*. C'est « une grandeur variable, décroissant autant qu'on voudra, mais *restant toujours finie* » (1). La différentielle n'a de sens qu'autant qu'elle représente une relation entre des valeurs finies : cette valeur, qu'on peut faire aussi petite qu'on voudra, tend, il est vrai, vers la limite zéro; mais si, à la limite elle conserve encore une signification, c'est que les déterminations qu'elle exprime, et qui n'y sont plus actuelles, y sont encore présentes, mais virtuelles, c'est-à-dire susceptibles de passer à l'acte.

Si l'analyse infinitésimale est impuissante à épuiser complètement le continu, Georg Cantor a essayé d'en donner une expression, non plus algébrique, mais arithmétique, de construire un *continu numérique* (*das Zahlcontinuum*) qui soit la formule adéquate du *continu linéaire* ou géométrique (*das Linearcontinuum*).

M. Hannequin a donné un exposé assez étendu de la théorie des ensembles continus de G. Cantor, et repris pour son compte la critique qu'en a faite le professeur Kerry, de Strasbourg, dans *Vierteljahrschrift f. wissenschaftlicher Philosophie*, IXe année. Je ne veux point faire ici le résumé d'un résumé, ni entrer avec lui dans une discussion qui ne saurait être abrégée. Je me bornerai à mentionner cette remarque finale que, dans le calcul des nombres transfinis, « le nombre ω, dénombrement (Anzahl) possible et *purement idéal*, jamais *actuel*, d'une série qui ne saurait finir, n'est qu'un symbole de l'infini... » En rattachant à une classe de nombres plus élevée que la première tout ensemble continu, M. Cantor a eu le mérite d'établir,

(1) G. Cantor, *Grundlagen einer allg. Mannigfaltigkeitslehre*, Leipzig, Teubner, 1883, p. 2, et *Acta Mathematica*, t. II, p. 382.

d'une façon précise et générale, la distinction radicale du continu à l'égard des séries infinies quelconques connues et définies jusqu'alors. Quant à trouver un infini déterminé, ou, comme il le dit lui-même, un *transfini* dénombrant ces dernières ; quant à tenir dans nos formules l'épuisement total de l'infini numérique, inépuisable par définition, ou celui de nos lignes, inépuisable par nature; quant à construire, en un mot, avec des unités, avec des indivisibles, avec des points un continu, il y faut renoncer tant que nous n'aurons point trouvé les moyens d'achever l'inachevable compte des séries infinies. Qu'on détermine tant qu'on voudra des points sur une ligne et qu'on en détermine encore et toujours davantage, il reste éternellement vrai qu'entre deux d'entre eux, à moins qu'ils ne coïncident et ne se confondent, réapparaît un continu qui les unit, et qui pose à nouveau le problème insoluble que l'on pensait résoudre » (p. 69).

Loin de la faire disparaître, les efforts de G. Cantor n'ont donc réussi qu'a rendre encore plus évidente l'inconciliable opposition de la *grandeur* et de la *quantité*, du *continu* et du *nombre*. L'application de la quantité à la grandeur, du nombre au continu, de la mesure a l'espace contient déjà en elle le concept contradictoire, et pourtant nécessaire et par suite légitime, de l'*atome étendu*.

La géométrie échappe cependant à la contradiction parce qu'elle est purement idéale. L'élément y est conciliable avec le continu, parce qu'il y demeure arbitraire, relatif et provisoire. « Mais supposez maintenant que la méthode du géomètre, appliquée à la solution des problèmes physiques, emporte la figure et l'élément dans un domaine où ils doivent revêtir des caractères déterminés et fixes ; alors l'indivisibilité relative de l'infiniment petit va devenir absolue. et engendrer l'atome » (p. 26).

L'ATOMISME ET LA MÉCANIQUE

L'élément géométrique, toujours transformable et toujours divisible, est encore loin du véritable atome, rigide et insécable, la mécanique en achève le concept.

La cinématique ne lui apporte rien de nouveau. Les procédés d'analyse qui ont servi à la détermination du contenu géométrique, servent également à la détermination de ces deux continus indissolublement unis dans le mouvement : l'Espace et le Temps. Mais l'objet de la cinématique, c'est le mouvement une fois donné, le mouvement phénomène, sans considération de sa genèse et de ses conditions. Avec l'étude des conditions du mouvement, objet de la

dynamique, apparaissent des notions nouvelles. La cinématique ne considère dans le mouvement que la succession continue dans le temps et dans l'espace des positions du mobile, lequel reste pour elle un point géométrique. La dynamique attribue à ce point une *masse*. Elle pose, en effet, qu'à toute variation définie de la vitesse du mobile, à toute accélération positive ou négative correspond une force, et que cette force a pour mesure cette accélération, en sorte que, pour un même mobile, ou pour des mobiles identiques, des forces diverses, f, f', f'', etc., déterminent des accélérations g, g', g'', etc., qui leur sont proportionnelles ; d'où il suit que

$$\frac{f}{g} = \frac{f'}{g'} = \frac{f''}{g''} = \text{K},$$

qui est une constante pour un mobile donné. Et cette constante, qui est la masse, ne peut jamais être nulle, car si elle était nulle, ou infiniment petite, une force infiniment petite pourrait communiquer au mobile une accélération infiniment grande, une force finie lui communiquerait une accélération indéterminée. Pour que l'accélération soit une valeur finie, il faut donc que l'inertie de chaque mobile, sa résistance à l'action des forces, en un mot, sa masse soit elle-même une valeur finie.

Dès lors, le mobile n'est plus une figure géométrique, sans parties réelles, où l'on ne peut introduire que des unités arbitraires, il est devenu une quantité réelle, « quantité si nettement définie, nombre si formellement arrêté et précis qu'une force produit, sur telle masse donnée, telle accélération et non telle autre » (p. 92), quantité dont on ne peut poursuivre sans fin la division géométrique, car que serait l'infinitésimale de l'inertie ? De même que le volume géométrique, qui se résout en infiniment petits de grandeur, est indifférent à l'unité toute relative et arbitraire par laquelle on le mesure, de même le mobile, s'il se résolvait en infiniment petits de masse, « serait indifférent aux impulsions de la force : sur une masse donnée une impulsion donnée devrait produire une quantité de mouvement quelconque, et tous les corps, selon la remarque de Leibnitz, en dépit de leurs différences de grandeur, devraient être emportés par la même force avec la même vitesse, ou nulle ou infinie : disons-mieux, toujours indéfinie et toujours arbitraire. Un tout de résistance suppose donc nécessairement des parties qui résistent : un tout fini, des parties définies et en nombre fini » (p. 93). L'inertie du mobile contraint la dynamique « à supposer déterminée la masse élémentaire, qui n'est plus divisible et qui n'est pas non plus un pur zéro » (p. 94).

Ceci est confirmé par l'échec des hypothèses tendant à constituer la dynamique en se passant de l'atome, car avec l'atome disparaît aussi la masse, et, avec la masse, la force.

1° Dans l'hypothese d'un fluide parfait, c'est-à-dire homogène et continu, le mobile est inconcevable ; car son individualité ne saurait résulter que de son mouvement même, seul caractere qui le distingue du milieu immobile dans lequel il se meut ; or, ce caractère ne l'en distingue pas, puisque, dans le plein homogène et continu, un déplacement quelconque laisse les choses dans un état identique à l'état antérieur. Mais supposons l'individualité du mobile comme tel, comment le mouvement commencerait-il, là où manquent les deux conditions du mouvement, la masse et la force ? Vouloir que le mobile n'existe que par le mouvement même, c'est « compter sur l'effet pour engendrer la condition ». Ces objections portent aussi bien contre les tourbillons de Descartes que contre les atomes-tourbillons de M. Thomson, dont Maxwell a démontré qu'ils sont dépourvus d'inertie, et par suite indifferents à l'action des forces ;

2° L'hypothèse des points dynamiques n'est pas plus soutenable.

La masse n'est que la résistance à la force ; or résister à la force, c'est être une force ; donc la masse est résoluble en forces, et la dynamique n'utilise, en somme, que deux concepts, la force et le mouvement. Avec l'absolu de la masse, l'atome disparait, et nous n'avons plus que les points dynamiques de Boscowich et de Kant.

Cette hypothèse, qui fait de la force, selon l'expression de Kant, la *réalité intensive* de la matière, permet de construire, au lieu de les supposer, d'abord l'extension, puis la masse des corps.

Mais il est impossible de séparer le concept de force du concept de masse, car la force cesse d'être définie quand on fait abstraction de la masse sur laquelle elle s'exerce. Dans l'équation $\frac{f}{m} = g$, l'accélération est la seule grandeur directement saisissable, les autres ne sont déterminées que dans leur rapport, et ne se conçoivent qu'en fonction l'une de l'autre. C'est pourquoi on ne peut *réaliser* la force ; on ne peut « anéantir, au profit de la force, la masse sans laquelle elle n'aurait plus ni un support pour elle-même, ni un terme pour son activité » (p. 105). Il n'y a, dans le monde mécanique, que des masses en mouvement, qu'une somme constante d'énergie de mouvement, et des masses sur lesquelles elle se distribue. Puis, comme on ne saurait concevoir l'interaction des masses autrement qu'au contact, le choc avec ses lois résume tous les modes possibles d'échange et de distribution du mouvement.

Toute explication mécaniste des phénomènes de la nature consiste

donc à en retrouver les lois dans le développement de cette conception de l'atome doué de masse et de vitesse, œuvre de l'entendement, intelligible pour lui, parce qu'il l'a construite.

Cependant l'atome ainsi entendu met la raison dans un singulier embarras. Pour établir la théorie du choc, la mécanique distingue des corps mous et dépourvus d'élasticité, et des corps parfaitement élastiques, capables de reprendre, après déformation, leur forme primitive. Dans le cas des corps mous, l'énergie de translation disparaît, pour reparaître sous la forme d'agitation moléculaire, chaleur, électricité, etc. Dans le cas des corps élastiques, la force vive se conserve sous la forme d'énergie de translation. Or, dans le cas du choc des atomes, on ne peut admettre que l'énergie du choc se transforme en agitation interne, puisqu'il n'ont pas de parties ; et d'autre part, on ne peut concevoir qu'ils soient déformables ni par conséquent élastiques.

C'est en vain que le P. Secchi a cru résoudre la difficulté en retrouvant, par application de théorèmes de Poinsot, dans des corps absolument durs et indéformables, mais animés d'un mouvement rapide de rotation, des propriétés équivalentes à celles des corps élastiques. Les théorèmes de Poinsot ne justifient pas les conclusions de Secchi ; les échanges entre les vitesses de rotation et les vitesses de translation ne se font pas avec une compensation exacte ; et ainsi, quand on écarte l'élasticité, le principe de la conservation de l'énergie n'est plus satisfait.

L'atome-tourbillon de W. Thomson semble mieux réussir. C'est un mouvement rotatoire au sein d'un fluide parfait. Thomson a montré qu'un tel tourbillon est *éternel*, aucune action physique ne pouvant ni le former ni le détruire ; il est impénétrable et insécable ; il renferme toujours en lui la même quantité de matière, la même et identique portion du fluide qui le constitue ; enfin il rebondit dans le choc comme les corps parfaitement élastiques.

Mais il donne prise aux mêmes objections que les tourbillons cartésiens. Identique au milieu dans lequel il est plongé, et dont il ne se distingue que par son mouvement, il est un mouvement sans mobile. Cette matière parfaitement homogène et parfaitement fluide est au fond équivalente au pur espace vide ; car c'est ne rien mettre dans l'espace que d'y mettre une substance qui ne présente ni différences ni intervalles ; et le mouvement qu'on y suppose n'y trouve aucun sujet d'inhérence. Aussi Maxwell a-t-il pu montrer que l'atome-tourbillon n'a pas de masse, qu'il est incapable d'inertie, et que la quantité d'énergie qu'on lui attribue est inconcevable, puisqu'elle serait le produit du carré d'une vitesse par une masse zéro.

Lasswitz (1) a-t-il résolu la difficulté ? Nous ne pouvons pas, dit-il, comparer le choc d'atomes absolument durs au choc des corps ordinaires, qui sont tous plus ou moins élastiques. La théorie ordinaire du choc ne leur est pas applicable. Puisque nous ne pouvons pas dire : « la conservation de l'énergie suppose l'élasticité des atomes », pourquoi ne dirions-nous pas : « la conservation de l'énergie exige que les atomes rebondissent bien qu'ils ne soient pas élastiques » ?

Mais le rebondissement est impossible sans l'élasticité. Car si la vitesse reparaît intégralement après le choc, elle reparaît changée de signe ; or, pour passer d'une valeur $+ n$ à une valeur $- n$, elle a dû prendre toutes les valeurs intermédiaires. Le passage de $+ n$ à $- n$ n'a pas pu être instantané, car il s'ensuivrait qu'une vitesse aurait en même temps une infinité de valeurs différentes ; le contact doit donc avoir une durée; pendant la durée de ce contact, il doit y avoir un mouvement; et comme ce mouvement n'est pas une translation, il faut bien qu'il soit une déformation.

Ainsi aucune théorie n'est parvenue à résoudre la contradiction entre la dureté absolue, sans laquelle il n'y a pas d'atome, et l'élasticité parfaite, sans laquelle le principe de la conservation de l'énergie ne peut être sauvé.

Autre difficulté : le nombre des atomes ne peut-ère ni fini ni infini.

Wundt (2) a soutenu que la quantité de matière existant dans l'univers ne saurait être infinie comme l'espace qui la reçoit, car, ainsi que le remarquait déjà l'astronome Olbers, en 1826, « si le nombre des corps de l'univers émettant de la chaleur et de la lumière est infini, chaque point de l'espace doit recevoir un nombre infini de rayons lumineux et caloriques et doit par suite être infiniment chaud et brillant ». La même remarque s'applique à la gravitation : chaque élément de masse devrait être sollicité par une attraction infiniment grande.

Mais comment expliquer l'existence d'une masse finie et limitée dans un espace infini et sans bornes. Wundt a pensé y réussir en faisant décroître, à partir d'un centre d'attraction supposé, la densité de la masse répandue dans l'espace, comme décroissent en algèbre les termes d'une série convergente infinie. Ainsi la masse, indéfiniment raréfiée, ne manquerait en aucun lieu de l'espace infini, bien que la somme en fût rigoureusement finie. Mais Wundt réintroduit par là l'infini qu'il veut exclure ; car pour que la densité de la masse

(1) *Atomistik und Kriticismus*, 1878.

(2) *Ueber das Kosmologische Problem*, in *Viertelj. f. wiss. Phil.*, 1877, t. I, p. 80.

puisse décroître indéfiniment vers une limite qu'elle ne saurait jamais atteindre, il faut bien que le nombre des atomes soit infini.

D'autre part, si le nombre des atomes est fini, le vide illimité qui enveloppe le monde offre de toutes parts aux particules de la matière cosmique un lieu sans résistance où elles doivent s'élancer de toute éternité. Avec cette dispersion de la matière, que rend plus frappante encore la tendance à la dissipation de l'énergie mécanique, il devient inintelligible que le monde dure et se conserve, et qu'il ait jamais pu commencer.

CONCLUSION

« L'atome se retrouve toujours, au terme de toutes les analyses, comme le produit de la lutte engagée par la quantité contre la grandeur, par l'unité et par le nombre contre la multiplicité et la continuité de l'Espace et du Temps; lutte necessaire, d'où résulte la science, mais lutte sans issue, s'il faut toujours, comme nous avons tenté de l'établir, qu'elle aboutisse à la contradiction ».

Tout en poursuivant sans cesse, dans la différentielle et l'élément infinitésimal, la determination de l'indéterminé, la géométrie échappe à la contradiction, parce qu'elle reste dans l'idéal. L'atome en mécanique n'est pas plus réel que l'indivisible en géométrie. Œuvre de notre esprit, il doit demeurer un instrument de réduction et un concept; à cette condition, il suffit pour donner prise à la mécanique, autant que faire se peut, sur le monde vivant et changeant des phénomènes.

Nous avons vu les sciences abstraites construire le schème de l'atomisme. Nous allons voir les sciences expérimentales s'efforcer de faire entrer leurs lois empiriques dans ce schème.

L'ATOMISME ET LA NATURE

Les analyses des sciences inductives aboutissent, par des voies différentes, à des atomes d'ordre différents.

I. — L'atome chimique.

Les lois des *proportions définies* et des *proportions multiples* semblent postuler nécessairement la constitution atomique des corps simples. En outre, la loi de Gay-Lussac, sur les combinaisons volu-

métriques des gaz, et la loi d'Avogadro, fondée avant tout sur l'identité du coefficient de dilatation pour tous les gaz, permettent de découvrir, avec une exactitude relative, les poids atomiques des corps simples. En effet, si, d'après la loi d'Avogadro, à égalité de température et de pression, tous les gaz contiennent, sous le même volume, le même nombre de molécules, la molécule du corps simple doit être composée de plusieurs atomes; sans doute, on ne prétend point arriver par là aux véritables poids atomiques; on se contente d'affirmer la multiplicité des unités moléculaires des corps simples, de choisir sous le nom de poids atomiques, les poids relatifs de leurs plus petites parcelles qui entrent dans les combinaisons connues. Dans certains cas, la réduction peut être poussée plus loin avec le secours de la loi de Dulong et Petit, relative aux chaleurs spécifiques. La chaleur spécifique des corps simples se trouvant d'une manière presque rigoureuse inversement proportionnelle à leurs poids atomiques, on a pu conclure : « les atomes de tous les corps simples ont la même chaleur spécifique ». Dans certains cas, où la loi d'Avogadro ne permet pas de choisir entre des multiples d'un même nombre, la loi des chaleurs spécifiques devient décisive.

Le complément naturel de ces théories, le « postulat secret » de tout atomisme, c'est l'hypothèse d'une matière unique, c'est-à-dire d'atomes d'un ordre plus élevé dont les corps simples seraient déjà des composés. Avec des méthodes suffisamment perfectionnées, et sans supposer aucune force attractive ni répulsive, mais seulement la masse de l'atome et sa force vive, la mécanique atomique arriverait peut-être à rendre compte de toutes les affinités chimiques. Mais cette hypothèse paraît présenter d'insurmontables difficultés. Comment l'atome complexe du corps chimiquement simple, véritable microcosme constitué sur le plan des mondes astronomiques, système fermé à limites précises, emprunterait-il son énergie propre à cette source universelle d'énergie mécanique, toujours indéfiniment convertible ? Comment expliquer que le mouvement rectiligne, même brisé par d'innombrables chocs, retienne les masses qu'il anime dans l'intérieur d'un système sans barrières ou sans parois rigides ? Qui empêcherait la dissipation de cette énergie interne ? Et si l'on revient aux forces attractives, on abandonne du même coup le mécanisme.

Ainsi ces constructions qui conduisent à supposer sans fin des atomes d'un ordre de petitesse toujours plus élevé, doués d'une quantité inimaginable d'énergie cinétique, « tomberaient dans la chimère, si l'on y voyait autre chose qu'une hypothèse féconde et qu'un produit de l'entendement » (p. 177).

II. — L'atomisme et la physique.

La physique ne saurait aujourd'hui se passer de la théorie des ondulations lumineuses, ni de l'hypothèse, qui en est inséparable, d'un fluide élastique distinct de tous les corps pondérables. Les ondes lumineuses ne sont pas longitudinales, mais transversales, comme le prouvent les phénomènes de polarisation. Or, étant admis que les ondes lumineuses sont transversales, la constitution atomique de l'éther lumineux en résulte. Car la tentative de retrouver analytiquement les lois expérimentales échoue tant qu'on fait de l'éther un fluide continu ; tandis qu'elle réussit parfaitement, quand on le considère comme composé de particules séparées par des intervalles finis, et tenues à distance par des forces répulsives.

Le milieu éthéré étant éminemment propre à rendre compte de l'action à distance des agents physiques, on devait naturellement lui demander l'explication de la gravitation.

Mais si la gravitation est due à l'impulsion communiquée aux corps pondérables par les chocs des atomes d'une substance éthérée, comment admettre que l'action de ce fluide s'exerce sur les corps, et qu'en même temps elle les traverse, qu'elle soit indépendante de leur volume et de leur forme, etc.? Quand même on parviendrait à écarter ces difficultés, l'action d'un tel fluide s'exercerait dans un temps fini; or l'attraction est instantanée; si on la suppose assez rapide pour paraître instantanée, sa vitesse, pour rendre compte des faits astronomiques, devrait être, d'après des calculs de Laplace, au moins cinquante millions de fois celle de la lumière. L'attraction ne s'expliquerait donc pas par l'éther luminifère, mais par un autre éther beaucoup plus subtil encore.

Pourquoi reculer devant une telle conséquence ? Rien n'empêche « d'imaginer l'espace rempli à tour de rôle tantôt du premier éther et tantôt du second, selon qu'on aura à résoudre un problème d'attraction gravitative ou un problème d'optique. L'essentiel pour la science est que ses équations réussissent et qu'elle trouve dans les propriétés idéales d'un milieu défini une fois pour toutes de quoi déterminer leurs formes et de quoi les conduire à l'expression des faits » (p. 215).

Mais si l'on prétend atteindre par l'atomisme la constitution réelle des choses, comment concevoir dans l'espace la présence simultanée de ces deux milieux « dont chacun pour son compte resterait intangible aux chocs des atomes qui ne seraient point les siens ? » (p. 216).

Des découvertes récentes ont permis un rapprochement entre les actions électromagnétiques et la lumière. On a pu construire dans les milieux diélectriques des ondes électromagnétiques identiques aux ondes lumineuses et transversales comme elles, vérifier l'identité de la réflexion électrique et lumineuse, et surtout l'identité de la vitesse de la propagation électrique et de la propagation lumineuse dans les mêmes milieux, et cela malgré l'indépendance des méthodes employées pour les déterminer. Faut-il conclure avec Maxwell à l'identité de l'éther qui propage la lumière et les perturbations électromagnétiques ? En réalité, ces deux milieux demeurent si dissemblables qu'il n'est pas permis de ramener à une loi commune la distribution de l'énergie sur leurs éléments constitutifs. Ainsi que l'a montré M. Poincaré, dans le milieu luminifère, l'énergie cinétique et l'énergie potentielle d'un même élément de volume varient *en sens inverse*, en sorte que *l'énergie totale d'un élément de volume reste constante*, tandis que dans la théorie électromagnétique on suppose que l'énergie cinétique et l'énergie potentielle, varient *ensemble*, et, quand on les rapporte à un même élément de volume, *sont rigoureusement égales*. Cette seule différence est trop radicale pour ne révéler que le caractère transitoire d'une hypothèse particulière ; elle accuse entre l'élasticité du fluide lumineux et l'élasticité du fluide électrique une différence profonde et vraisemblablement irréductible.

CONCLUSION

Aucune de ces théories ne réussit à donner complètement satisfaction au mécanisme. D'une part, il reste les difficultés inhérentes au choc et au rebondissement de corps absolument durs et indéformables ; d'autre part, l'atome des différents éthers est un centre de forces attractives et répulsives, ce qui revient, contrairement à l'essence du mécanisme, à admettre l'action à distance et à réaliser la force. Elles n'en sont pas moins précieuses, en ce qu'elles permettent d'énoncer dans le langage de l'analyse les lois expérimentales, de passer analytiquement des unes aux autres, et, dans un grand nombre de cas, de prévoir des résultats que l'expérience confirme. Mais il est chimérique d'espérer atteindre par elles jusqu'aux derniers termes du réel. En résolvant la matière en corpuscules, on se voit contraint, pour expliquer la distribution de l'énergie entre ces corpuscules, de leur attribuer des propriétés qui obligent à les fragmenter encore. On arrive ainsi à autant d'atomismes différents qu'on a d'ordres de phénomènes à expliquer, et chacun de ses atomismes comporte des atomes de divers ordres de petitesse, sans qu'on puisse

jamais entrevoir un terme à ces réductions successives. C'est que l'atomisme, et plus généralement le mécanisme lui-même, a sa raison d'être, non dans la nature des choses, mais dans la nature de notre connaissance. Notre esprit ne peut pleinement comprendre que ce qu'il peut construire. Or il ne peut pas construire les choses elles-mêmes, mais seulement leurs rapports dans l'espace et dans le temps. Les termes entre lesquels nous établissons ces rapports nous demeurent impénétrables ; c'est en vain que nous espérons les saisir en les résolvant eux-mêmes en des rapports plus menus; la difficulté recule toujours, mais nous ne pouvons pas faire un pas sans qu'elle se dresse.

Cependant l'atomisme, qui est partout dans la science, qui en est la vie et la lumière, serait impossible si la réalité ne s'y prêtait en quelque mesure. Il doit y avoir, dans le fond même du réel, quelque chose qui n'y répugne pas. Ce réel que nous ne pouvons connaître que sous les apparences de l'étendue et de la durée, doit être de nature à revêtir les formes que notre intelligence lui impose. Et peut-être révélerait-il sa loi « à qui la chercherait au-dessus de l'étendue et au-dessus de la durée, ou en un mot, au dessus des apparences qu'analyse la science ? »

(*A suivre.*)

Les Poètes lyonnais et Béranger [1]

Par M. Roustan, professeur au Lycée Ampère.

Si je n'écoutais que mes appréhensions devant un auditoire brillant et que tant de conférences distinguées ont rendu si difficile, je devrais, avant toute autre chose, vous demander une indulgence qui n'a jamais été aussi nécessaire à aucun de ceux qui ont eu l'honneur de prendre la parole devant vous. Pourtant, mes premiers mots exprimeront non pas mes craintes très légitimes, mais un sentiment de sincère reconnaissance envers la Société des Amis de l'Université, qui m'a confié la tâche périlleuse de vous entretenir aujourd'hui. La société par là, a obéi à une pensée délicate et dont je suis profondément touché. Elle a cru que l'année même où j'allais m'attacher à la Faculté des Lettres par des liens non pas plus doux que ceux que l'amitié a depuis longtemps noués, mais plus officiels en quelque sorte et plus universitaires, je devais apporter ici, dans la mesure de mon faible talent, un témoignage de sympathie à ceux qui s'intéressent à la vie de notre belle Université lyonnaise, à ceux qui, non contents de se réjouir de sa prospérité, lui apportent des dévouements toujours inlassables et toujours précieux. Vous penserez à cette intention, pour excuser les membres du bureau de la société, si leur choix d'aujourd'hui vous paraissait moins heureux que le furent ceux d'hier, ou que le seront ceux de demain. Ils ont été persuadés que votre indulgence me serait acquise, et c'est presque en leur nom que je vous la demande. Vous ne voudrez pas qu'ayant écouté plutôt la voix du sentiment que celle de la critique, ils aient mal calculé, et vous serez aussi bienveillants envers le conférencier qu'ils ont choisi qu'ils l'ont été eux-mêmes en le choisissant.

J'ai l'intention d'étudier devant vous l'influence de Béranger sur la poésie lyonnaise. Pareil sujet ne saurait être épuisé qu'au bout d'une série de conférences, si je voulais rapprocher de Béranger tous les

(1) Conférence faite à la Société des Amis de l'Université de Lyon.

chansonniers de notre ville, jusqu'à ceux du Caveau contemporain. L.-A. Berthaud a beau écrire :

> Mon âme veille encore et n'a plus de chansons,
> Plus de folles chansons dont le rythme qui danse
> Brise le vers frivole et s'enfuit en cadence...(1),

l'âme lyonnaise a toujours eu des chansons, et, si l'on veut se reporter aux caractères généraux de la poésie lyonnaise, on verra que le pays, où murmure la voix de la Saône nonchalante et où gronde celle du Rhône fougueux, était la terre prédestinée où ce genre devait porter les fruits les plus riches et les plus variés. Je me bornerai donc à la période qui s'étend de 1830 à 1850 environ, à celle qu'on peut appeler la période de décentralisation romantique. A ce moment, l'œuvre de Béranger était presque achevée. Sa gloire est à son apogée en 1834, lorsque Perrotin donne l'édition à laquelle ne devaient guère s'ajouter que les *Dernières Chansons*, en 1857. Or, cette même année 1834, paraissait à Lyon le recueil intitulé *Mosaïque poétique*, publié par Claudius Antony Rénal (nom de bataille qui cachait celui de Claudius Billiet). Ces morceaux choisis, précédés d'un plaidoyer enflammé contre la centralisation et d'un chaleureux manifeste en faveur de la littérature provinciale, suffiraient à nous convaincre que Béranger eut à Lyon des dévots enthousiastes, des disciples fidèles et, à mon avis, parfois égaux à leur maître. La *Revue du Lyonnais* et les journaux du temps nous font constater aussi combien fut générale et profonde cette influence de Béranger. Je voudrais montrer cette influence avec précision, établir pour quelles causes, jusqu'à quel point, et comment elle s'est exercée.

Les Lyonnais sont allés à Béranger, d'abord parce qu'ils ont admiré l'homme avant de goûter le poète. Il y a plusieurs Bérangers que nous a transmis l'histoire littéraire : d'abord, le Béranger banal, une sorte de patriarche onctueux et confit d'indulgence, sensible comme un concierge lisant son feuilleton, toujours prêt à verser une bénédiction secourable sur le mendiant et sur le trottin, essuyant une larme d'une main tandis que de l'autre il trinque avec un gros curé béat ou un vieux brisquart tout chevronné. Sainte-Beuve l'a vu représenté dans un chromo populaire : « C'était une grosse face rubiconde sortant du calice d'une fleur, et cette fleur était une pensée ! » (2). C'est celui que maudissent tous ceux qui ont la haine du philistin, et

(1) *Mosaïque poétique* (Lyon et Paris, Bohaire, 1834), P. 36, *Plus de Chansons*, Sur Berthaud, voir *Bibliog. critiq. et Hist. de Lyon*, par S. Charléty, II, 247, table) et *Revue du Lyonnais*, 1re série, XVIII, 167.

(2) *Nouveaux Lundis*, I, 188.

qui professent un culte bruyant pour la distinction et l'originalité; c'est d'autre part celui que les aristocrates authentiques, de naissance et de talent, dénoncent comme le type de la trivialité française ou plutôt gauloise, et contre lequel Renan, qui pourtant ne gaspillait pas d'ordinaire sa fine poudre aux moineaux, partait en guerre avec trop d'esprit et trop d'éloquence dans le *Journal des Débats* (1).

Il y en a un autre qui s'est créé par opposition avec le premier, et qui lui correspond comme un chromo vulgaire à un autre chromo, comme le *Départ du Conscrit* au *Retour du Soldat*, comme le *Pêcheur habile* au *Pêcheur inexpérimenté*. On rencontre assez souvent ce Béranger chez les critiques contemporains. C'est un bourgeois trop prosaïque dans l'âme et dans le style pour être capable de la moindre élévation, un faux bonhomme dont la sensiblerie n'est que grimace, qui étend ses mains bénisseuses sur le mendiant pour ne pas avoir à fouiller son porte-monnaie, qui ne bénit que les trottins qui n'ont pas voulu se laisser suivre, qui boit avec le gros curé pour le compromettre, et avec le vieux brisquart afin de profiter, pour sa popularité personnelle, cette petite lanterne, dit-il lui même, qu'il porte accrochée à son chapeau, des cris de: Vive l'armée, qui salueront cette scène touchante.

Entre les deux enfin, il y a le Béranger véritable, celui que ses chansons, que ses mémoires, que sa correspondance mettent devant nos yeux. Celui-là est bien plus vivant, et, j'ose dire, bien plus digne d'estime : caractère complexe et fait de contrastes ; né pauvre, puis goûtant les douceurs de l'aisance, puis retombant dans la misère avant la vingtième année ; négligé par son père, gâté par son grand-père, un tailleur, un vrai homme du peuple, mais ayant, pour défaire les leçons du tailleur, une mère qui le mène au bal et aux théâtres des boulevards ; admirant sa grand'mère qui sait son Voltaire par cœur, et fait passer son petit-fils à la Fête-Dieu sous le Saint-Sacrement; confié, dès neuf ans, à une tante républicaine, une autre cliente de Voltaire qui arrose sa maison d'eau bénite toutes les fois qu'un orage se forme dans le ciel ; élevé comme un jeune bourgeois dans une pension tenue par un disciple de Rousseau, puis, comme Jean-Jacques lui-même, passant des promiscuités de la cuisine à celles de l'atelier, et à pis encore, puisqu'après avoir été garçon d'auberge et apprenti chez un imprimeur, il en arriva à devenir courtier d'affaires. De tout cela résulte une physionomie plus compliquée qu'on ne pense, celle d'un homme à la fois simple et fin, bon et redoutable, désinté-

(1) Samedi, 17 décembre 1859, à propos du *Béranger des Familles* (Perrotin, 1859).

ressé et pratique, naïf et malin, modeste et fier, timide et indépendant, vulgaire et délicat, irréprochable de tenue et grivois de langage, et, suivant Sainte-Beuve, « plus patriote que libéral, plus démocrate que républicain, plus bonapartiste qu'impérialiste, plus évangélique que chrétien » (1). Disons le : cette physionomie est composée de traits d'un homme du peuple qui s'unissent intimément à des traits d'un bourgeois de classe moyenne, assez intimément pour qu'il soit impossible de les séparer.

De ces trois portraits, aucun ne devait plaire aux Lyonnais.

Le premier était trop grossier, et fait tout d'une pièce : il y fallait des nuances :

« Est-ce que les chansons de Béranger ou de Pierre Dupont sont montées de la rue au premier étage? C'est le contraire qui est vrai... et cela, par parenthèse, devrait donner à réfléchir aux classes ouvrières qui, parfois, sont prêtes à signifier très cavalièrement à la bourgeoisie qu'elles entendent marcher seules et se passer désormais de son concours » (2).

Ainsi Jean Tisseur notait le mélange d'éléments populaires et bourgeois que je signalais dans la physionomie du chansonnier.

A ceux qui se figurent un Béranger, immuablement figé dans les mêmes attitudes, Jean Tisseur oppose l'évolution de cet esprit, dit-il, « un peu lent, mais persévérant, patient et constamment progressif », qui « n'est stationnaire ni pour la forme ni pour le fond des idées » et qui « a constamment suivi le mouvement » (3).

Le second portrait devait être tenu à Lyon comme faux, même par ceux qui s'élevaient, au nom du parti catholique, contre le poète des *Chantres de Paroisse* et de la *Messe du Saint-Esprit*, ou au nom du parti ultramontain, contre le poète des *Révérends Pères*.

« Je me figure quelquefois, déclarait Jean Tisseur, l'effet que produiraient les chansons de Béranger si elle étaient publiées aujourd'hui. Quel hourra d'invectives ne soulèveraient-elles pas ? Je vois d'ici tous nos petits de Maistre, toute la couvée bâtarde et criarde du grand aigle entrer en campagne. Comme on lui ferait vite son procès, au pauvre chansonnier! Comme on lui prouverait *ex cathedra* et en deux points, qu'il est corrupteur de la jeunesse, corrompu lui-même, et, par forme de conclusion, dépourvu de toute espèce de talent » (4).

(1) *Nouveaux Lundis* 207.
(2) Jean Tisseur : *Béranger et Pierre Dupont*, *Revue du Lyonnais*, 2e sem. 1851, III, 58 sq.
(3) *Ibid.* 68.
(4) *Ibid.*, 67.

Eh bien, quand on a fait son procès au « pauvre chansonnier », on s'est bien gardé à Lyon de tomber dans des exagérations pareilles. On n'a pas plus mis en doute son talent que l'élevation de certaines de ses idées. P.-Z. Collombet, en 1833, ne lui pardonne « ni ce cynisme effronté ni ce dévergondage de principes, ni ces plaisanteries indécentes qui se jouent de tout ce qu'il y a de plus vénérable, les mœurs et les choses saintes ».

Mais ce passage est précédé de celui-ci :

« Béranger brilla du plus vif éclat comme poète national. Sous le nom modeste de chansonnier, il fut notre Horace à nous, moins la flatterie qui rampe et l'obséquieuse servilité qui caresse le pouvoir. Sa muse au contraire idolâtre la liberté, non cette liberté aveugle et furibonde qui ne rêve que de sang et de mort, mais cette liberté sage et amie de l'ordre, qui réclame des institutions en harmonie avec les besoins du temps. Il chanta tous nos triomphes, il aima toutes nos gloires.... Alors, nous aimons en lui cet enthousiasme de l'admiration, ces accents mâles et fiers, cette poésie noble et sublime, cette cadence harmonieuse et sévère, qualités qui en font un de nos premiers lyriques » (1).

Plus tard, en 1851 et 1852, les accusations de Collombet seront beaucoup plus violentes. Il s'écriera :

« Que Béranger soit un remarquable et très remarquable poète, je le veux bien, si la poésie a son domicile aux lieux infâmes, et si c'est de là que lui doit venir l'inspiration ! » (2)

Mais, auparavant, il aura reconnu que « Béranger a réveillé chez nous le souvenir de la grâce nonchalante d'Anacréon et de la verve polie d'Horace, de son enthousiasme patriotique. . . » , ou il vantera, sur la foi de Sainte-Beuve, « la veine très fine et très pure de la romance sentimentale » de Béranger, la noblesse de ses couplets libéraux et patriotiques, et, à l'exemple du critique des *Lundis*, il ira, lui, « l'évêque laïc », lui, le bénédictin de la rue Saint-Dominique, ranger dans cette dernière catégorie les couplets du *Dieu des Bonnes Gens* (3).

(1) *Mélodies poétiques de la jeunesse*, 1833, 4 vol. Collombet approuve (p. 132, sq.) et se contente de corriger par quelques extraits de J. Janin (*Revue des deux Mondes*, VII, 400). Voyez de même une *Note* (hargneuse) sur *le professeur Béranger et le poète Béranger* (*Revue du Lyonnais*, XV, 262 sq., 2me série) par Marc-Antoine Péricaud ; une attaque contre Béranger « parisien », au nom de la « province », est précédée d'un bel éloge : « son langage fut une révolution, etc... »

(2) F.-Z. Collombet : *Revue du Lyonnais*, 1852, IV, 133 sq. (article sur un volume de M. Menche de Loisne, secrétaire général de la police à Lyon, et qui venait d'être lauréat, le 25 septembre 1851, de l'Académie de Châlons-sur-Marne : *Influence de la Littérature de 1830 à 1850, sur l'esprit public et les mœurs*). Cf : *Mélanges critiq. et litter.* par F.-Z. Collombet, publiés par l'abbé Christophe (Lyon, Aimé Vigtrinier 1853), 62 sq.

(3) *Cours de Littérature profane et sacrée*, 1852, I, 316 sq.

Reste le troisième portrait. Les Lyonnais ne pouvaient guère le connaître avant 1857 et 1861, dates de la publication de *Ma Biographie* et de *La Correspondance*. Il semble cependant que celui qu'ils ont tracé n'en soit pas très loin. Certes, ils l'ont idéalisé ; il fallait s'y attendre. En admettant même que les Lyonnais eussent connu *Ma Biographie* et *La Correspondance*, leur Béranger, à eux, eût été plus noble, plus grand, plus admirable que celui de la réalité. On sait le joli mot de Michelet, peignant l'âme lyonnaise : « Les Lyonnais rêvent dans leur cité obscure la nature qu'ils ne voyaient pas, et ce beau soleil qui leur était envié. » Ils ont rêvé, aussi, les grands hommes qu'ils ne voyaient pas, et pour lesquels ils éprouvaient une admiration sincère. Ils les ont regardés, à travers les brouillards qui donnent aux hommes et aux choses un aspect plus lointain, plus reculé, plus poétique, et qui les voile sans les cacher, qui les transforme sans les altérer, qui les prolonge sans les défigurer.

Ce qui s'est passé à Lyon pour Béranger en est un exemple.

D'abord, et avant tout, ils ont salué en lui le poète du peuple. M. Brunetière dirait que ce fut une grave erreur. A l'entendre, rien de « populaire » dans l'œuvre entière de Béranger (1). Sainte-Beuve était d'un avis opposé, quand il montrait le poète descendant « en droite ligne de cette forte lignée à tempérament républicain qu'on suit, sans hésiter, dans les trois derniers siècles », et qui ont « l'accent familier, la tournure d'idées ouverte et plébéienne » (2). Qui a raison ? Sainte-Beuve, assurément, et les Lyonnais. Car enfin, si Béranger n'avait rien de « populaire », comment a-t-il été fêté dans tous les ateliers et dans toutes les usines, dans toutes les mansardes et dans toutes les guinguettes ? Comment a-t-il pénétré là où les romantiques ne pénétrèrent jamais ? Tous les voltairiens, tous les libéraux, tous les Rodolphes et toutes les Musettes des greniers où l'on vivait d'amour et d'eau fraîche, tous les compères des cabarets où l'on buvait le bon vin de France, tous les citoyens qui avaient eu leur trois Glorieuses et tous les ouvriers qui attendaient les leurs, sentaient bien que Béranger songeait à lui-même quand il disait de son ami Manuel :

> J'eu le secret de ses vertus modestes (3),
> Bras, tête et cœur, tout était peuple en lui.

et plus tard, deux mois après que Musset était allé dormir sous le saule étique du Père-Lachaise, accompagné d'une trentaine de per-

(1) *Manuel de Littérature française*. Paris, Colin, 402, 409.

(2) *Portraits littéraires*, 1836, II, 120, 121.

(3) *Œuvres complètes*, édit, 1843. Paris, Charpentier, « le Tombeau de Manuel » II, 192,

sonnes environ, le convoi de Béranger se déroulait au milieu de cent mille personnes, la France lui faisait des funérailles nationales, des soldats escortaient sa dépouille mortelle, et dans l'église, ornée comme aux grands jours, lorsque le cercueil arrivait pour être béni, bien que le défunt ne se fût peut-être pas confessé, l'orgue faisait retentir sous les voûtes l'air des *Souvenirs du Peuple !*

Béranger fut donc bien le poète populaire. Horace, auquel on le compare, buvait du falerne parfumé dans des coupes ciselées artistiquement ; Béranger a bu du vin clairet dans des verres à deux sous. Les Lyonnais ne s'y sont pas trompés. Dans un article de la *Revue du Lyonnais* qui était une comparaison ingénieuse et souvent vraie entre Béranger et P.-L. Courier, je lis :

« Quand Béranger (au contraire de Courier) chantait sa maîtresse, sa misère, ses plaisirs et sa liberté ; quand il pleurait sur nos triomphes passés, sur nos défaites et notre humiliation présente, le peuple se reconnaissait et il répétait (avec lui ses chansons).

« Et puis Béranger, à qui il faut appliquer ce qu'il disait de Manuel, aime réellement le peuple, lui ; il s'émeut sincèrement et profondément au spectacle de ses douleurs ; c'est à lui qu'il demande une partie de sa gloire ou plutôt toute sa gloire ; c'est avec persistance qu'il rejette les éloges des habiles et des académiciens, préférant entendre des voix rauques répéter partout ses couplets. On peut voir quel cas il en faisait par les vers, mis en tête de la première édition in-8° qu'on ait faite de ses œuvres ».

Et l'explication suivait, simple, lumineuse :

« Pourquoi, tous deux défendant les intérêts du peuple, l'un est-il toujours populaire et l'autre ne l'est-il plus, ne l'a-t-il même jamais été ? C'est que la vraie simplicité n'est pas une combinaison de l'esprit ; elle part du cœur. Or, comme notre La Fontaine, dont il a la fine bonhomie, l'abondance, le tour heureux et sans effort, Béranger écrit surtout avec le cœur. Puisées à cette source, ses pensées, sa parole ont cette couleur qui plaît au peuple, parce qu'il s'y reconnaît ».

Voilà pourquoi, ajoutait Paul Rochaix, « Béranger aurait pu oublier d'écrire ses vers » ; on les aurait retrouvés « dans la bouche de ses contemporains, nouveaux rhapsodes de ce nouvel Homère », et il déclarait d'une façon saillante : « ce que nous analysons (nous, critiques), le peuple le sent. » J. Tisseur reconnaissait, lui aussi, dans les chansons de Béranger, « la poésie des trouvères, la poésie primitive, celle qui pourrait à la rigueur se passer de l'imprimerie. » Il y a dans la *Mosaïque* une pièce intitulée : *La Tour de Babel*. Libéraux,

carlistes, juste-milieu, heurtent leurs théories politiques ; tout à coup, on entend un petit ramoneur qui chante :

> Prenez garde, prenez garde.
> La République vous regarde !

Le petit ramoneur, soyez en sûrs, n'a lu ni Hugo, ni Lamartine ; mais il a appris les chansons de Béranger. Ces « Petits Poucets de la Littérature », comme les appelait Béranger lui-même, sont venus trouver le petit Petit Poucet à la figure noircie jusque sous les ponts où il couche, jusque sur les bancs des quais où il mange son morceau de pain et de fromage, tandis que le vent siffle dans les platanes sans feuilles, l'accompagnement du couplet républicain.

De là, dans la *Mosaïque*, des vers comme ceux-ci, adressés à Béranger par Cl. Antony Rénal :

> Toi dont le peuple, en sa misère,
> Redit les refrains immortels,
> Chante !... des faux dieux de la terre
> A ta voix croulent les autels !
> Oui, quand ton luth puissant résonne,
> Je vois pleurer nos vieux guerriers,
> Et la plus brillante couronne
> Brille moins qu'un de tes lauriers !
>
> D'Anacréon et de Tyrtée,
> Tes chants ont surpassé les chants ;
> Du pauvre ta voix écoutée
> Trouble le sommeil des méchants.
> La Liberté qu'on abandonne
> Fuyant vers de lointains sentiers,
> Te dit : Veille sur ma couronne,
> Cache la bien sous tes lauriers !...
> . . . .

Les Lyonnais ont aussi admiré en Béranger l'homme qui compatissait à toutes les misères et qui protestait avec courage contre les iniquités. Ils n'ont pas cru, avec Renan, que la condition essentielle pour rester dans la vérité de la chanson, fût d'être un mauvais sujet. Leurs peintres et leurs poètes ont répété à l'envi qu'il fallait « spiritualiser l'art » ; ils n'auraient pas goûté des vers qui se seraient sentis de la bassesse du cœur. Ils virent ce qu'il y avait d'humanité dans le poète populaire, de sympathie pour les faibles, de révolte contre les injustices et les abus : « Combien ne voient en lui qu'un épicurien aimable ! Non, s'il chanta ces plaisirs qui n'ont besoin ni de la fortune ni de la puissance, et ne coûtent de larmes à personne, ce n'est pas qu'il encensât les idoles grossières d'Aristippe ; mais encore

moins son cœur a-t-il jamais compris l'égoïsme, cette sublime sagesse d'Épicure, qui, tranquille sur le rivage, contemple avec joie la menace d'un naufrage :

Suave mari magno...

« Non, il n'eût pas écrit ces vers, lui qui se sentait si ému de la mort d'Escousse et de Lebas, lui qui fit *l'Exilé*, et qui disait d'un ton pénétré sur la tombe de Debrane.....

« ...Si le vin de Chypre lui inspire des chants d'une poétique ivresse, combien ailleurs son âme est fière, profondément sensible, combien il a conscience de la dignité humaine ! » Et quand il est rapproché du pamphlétaire, le chansonnier obtient ce bel éloge :

« Appelés tous deux à jouer le même rôle dans la politique, sans avoir pris aucun parti, sans s'être rangés sous aucun drapeau, guidés par un amour profond de la patrie et une haine vigoureuse des oppresseurs, ils eurent une influence immense dans les affaires du temps.

« Mais aussi il ne se commettait pas une violence, il ne se glissait pas un abus, que ne poursuivît quelque infatigable refrain du chansonnier, ou quelque supplique ironiquement soumise du pamphlétaire..... Qui peut dire le résultat de ces luttes acharnées et les échecs qu'en a reçus le gouvernement de la Restauration ? Que de griefs, que de rancunes assoupies devaient se réveiller à l'accent de ces deux voix !... »

L'ami de Chateaubriand, de Lamennais, de Lamartine, leur apparut comme « un homme jaloux de son indépendance, conservant cette misère qui l'affranchit des hommes de cour et des ministres », vivant « humble et ignoré », sans que rien pût le séduire, ni le corrompre. Puis, lorsqu'en 1828 le poète est, pour la deuxième fois, jeté en prison, tandis qu'une souscription publique est organisée pour trouver les 10.000 francs d'amende auxquels il avait été condamné, on chante à Lyon, sur l'air d'*Aristippe*, sur le même rythme que la dernière chanson du dernier recueil de Béranger, (1), une chanson dont le refrain est presque identique; le voici :

Du chansonnier dont la France est si fière,
On veut briser le luth consolateur:
Et désormais sa muse prisonnière,
Va de nos lois attester la rigueur!
Les traits piquants d'une fine satire
Ont-ils donc mis la patrie en danger?
Non, trop souvent ils nous ont fait sourire :
Prêtons secours à notre Béranger!

(1) *Loc. cit.* « le Tombeau de Manuel ». Prêtons secours au pauvre chansonnier.

La liberté fut sa plus chère idole,
Il l'encensait même sous les verroux :
C'est pour lui seul, hélas ! qu'elle s'envole
Lorsqu'en ses vers il l'invoquait pour tous.
Sans murmurer il subit la sentence,
Que par un mot il aurait pu changer ;
Plus généreux, il garda le silence
Prêtons secours à notre Béranger !

Et qu'a-t-il fait? Politique faussaire,
D'un électeur usurpa-t-il les droits?
A-t-il jamais, frauduleux mandataire,
Voté l'impôt et discuté nos lois ?
Il offensa la fanatique engeance
Qui parmi nous sert un maître étranger ;
Nos Anytus ont tous crié : Vengeance !
Prêtons secours à notre Béranger !

. . . .

Autour de lui la foule rassemblée
Redit ses chants qu'on vient de condamner :
Ainsi, l'arrêt qui frappa Galilée
N'empêcha point la terre de tourner.
Malgré les cris de ces folliculaires,
Dont la fureur se plut à l'outrager,
En répétant ses refrains populaires
Prêtons secours à notre Béranger ! (1)

On le voit, Socrate accusé par Anytus, Galilée, frappé par le tribunal implacable, n'avaient pas soulevé de plus chaleureuses indignations. Que ces rapprochements ne nous surprennent pas ! Jean Tisseur écrira lui aussi :

« Tout poète a comme Socrate son démon familier, auquel il prête volontiers l'oreille, et, si quelqu'un, après 1838, fût venu dire à Béranger qu'il aurait plus sagement agi, en ne se mêlant pas à la politique, le chansonnier n'aurait-il pas pu, en présence d'une révolution accomplie, répondre, comme Jeanne d'Arc à ses juges : les voix que j'entendais étaient de Dieu ? »

Socrate et Galilée, passe encore ; mais Jeanne d'Arc ! cette fois, Béranger dut avoir un sourire, et regarder vaguement le portrait de Lisette et celui de Frétillon. N'allons pas croire cependant que nous sommes en présence du premier portrait de Béranger, dont nous avons parlé :

(1) *Mosaïque* : « La Captivité de Béranger », par CASTELLAN, 132 sq. (Sur Castellan, cf. CHARLETY, op. cit. II. Table 249, *Revue du Lyonnais*, 2e série, VI, 237, art. de Boitel.)

« Il a aimé la liberté, écrit P. Rochaix, il a aimé Manuel, il a aimé le peuple d'un amour évangélique.

« O bon chansonnier, avec quelle joie je contemple votre visage, votre front penché mélancoliquement, votre regard doux et malin, votre bouche où la franchise habite, et qui ne s'est jamais ouverte que pour glorifier les faibles et accabler les puissants ! »

« Votre regard doux et malin » ? Allons, la nuance est observée; nous sommes plus près du portrait fidèle que de la sotte imagerie.

Il serait donc injuste de croire que les admirateurs lyonnais de Béranger l'ont adoré de confiance, avec cette naïveté qu'il est d'usage de prêter à la critique provinciale. Contre des accusations de ce genre, la critique lyonnaise, à cette époque, se rebiffait. Elle en avait le droit, elle se montrait tous les jours capable d'un jugement éclairé. On a longtemps discuté pour savoir comment Béranger avait concilié son amour pour la liberté et son culte pour Napoléon, ses sentiments humanitaires et son admiration pour le conquérant qui avait transformé en boucheries les plaines de l'Europe. On s'est demandé si Béranger avait été bonapartiste ou d'instinct, ou d'opinion, ou de système, et, suivant la réponse, on lui a fait un titre de gloire d'avoir célébré le dieu des batailles, ou on l'a accusé d'avoir faussé le patriotisme en répandant un chauvinisme de mauvais aloi. Dès le début, les Lyonnais ne se sont pas trompés ; pour eux, Béranger n'est pas le poète de la guerre. En 1833, la Préface du *Cours de Littérature* de Collombet contient ces lignes :

« Il était réservé à Béranger de célébrer, en présence du génie de la guerre, les douceurs de la paix ; de faire entendre à celui chez qui les rois venaient faire antichambre, des vœux pacifiques pour une paix nécessaire au bonheur de l'humanité ».

Pour eux aussi, Béranger n'est devenu le poète de Napoléon Ier que parce qu'il voulait rester le poète de la Révolution :

« S'il vous est arrivé, quelquefois, dit Jean Tisseur, de vous transporter, dans l'avenir, au sein d'une société nouvelle, alors contemplant de loin nos temps actuels, devenus de l'histoire, ne vous êtes-vous pas représenté nos grandes guerres de la République et de l'Empire, comme l'âge héroïque de cette civilisation, et Béranger comme son premier trouvère ? Béranger n'est en effet que cela ».

Béranger n'est allé à l'empereur, d'abord qu'après sa chûte, puis quand il fut impossible d'être libéral et républicain sans être bonapartiste :

« Le peuple comprit tout de suite que la fortune de la Révolution était liée à celle de l'empereur...

« Toutefois, le dernier coup de canon n'a pas été tiré à Waterloo, que Béranger sait à quoi s'en tenir... Plus d'hésitation ; le géant abattu, il en mesure toute la grandeur. Le chansonnier appartient désormais au héros tombé, à la Révolution, au peuple ; il les confondra tous trois dans ses chants, dans son dévouement de toutes les heures ».

Disciples du maître, les chansonniers lyonnais ont célébré non l'empereur vêtu de la pourpre romaine et le front ceint du diadème étincelant, mais le roi démocrate, le capitaine qui servait la cause des *Droits de l'homme*, le Petit Caporal qui, coiffé du chapeau légendaire et vêtu de la redingote grise, goûtait la soupe du soldat et ne méprisait que les rois conjurés ; héros d'épopée, faux peut être au point de vue historique, mais que Béranger n'avait pas créé de toutes pièces, et que l'imagination populaire a composé, après que l'ouvrier et le paysan ont entendu le Vieux Sergent conter à ses deux petits-fils jumeaux les longs récits des lointaines expéditions. On reconnaîtra dans ces quelques couplets, insérés dans la *Mosaïque*, un scrupuleux imitateur de Béranger :

MÉMOIRE D'UNE GLACE (1)

D'un grand héros, peu soigneux de sa mise,
J'ai six printemps décoré le salon :
J'ai reflété sa redingote grise,
O temps heureux ! j'étais à Malmaison !
Lorsqu'il ceignit la couronne incertaine,
Je regrettai son modeste chapeau,
Il le suivit jusques à Sainte-Hélène,
L'autre n'alla que jusqu'à Waterloo !

Quand de sa chute il ébranlait la France,
Un autre front essayait son bandeau ;
On m'enleva de ce lieu de plaisance
Qui d'un encan offrait tout le tableau.
Louis, alors, m'admit près de son trône.
Bientôt, hélas ! je perdis la faveur ;
Le cadre d'or qui formait ma couronne,
Avait un aigle... et l'aigle lui fit peur !

Rappelons-nous les *Souvenirs du peuple* :

Il avait petit chapeau
Avec redingote grise ;
Près de lui je me troublai,
Il me dit : Bonjour, ma chère,
Bonjour, ma chère !
Il vous a parlé, grand'mère
Il vous a parlé ! (2)

(1) *Mosaïque*, 218 sq., par feu DUCOTÉ.
(2) II, 180.

C'est la même inspiration, et on se prend à murmurer :

Il s'est regardé là, grand'mère
Il s'est regardé là !

Écoutons encore Antony Rénal chanter avec ce pâtre, cassé par l'âge, qui fut soldat dans l'escouade du Vieux Sergent, et qui le jour de Notre-Dame prie devant le portrait de l'empereur, suspendu au-dessus de son fusil rouillé :

Un vieux pâtre des Pyrénées,
Courbé sous le poids des années,
Aux enfants des lointains hameaux
Disait en gardant ses troupeaux :
Des pleurs amers baignent mon âme
Quand vient le jour de Notre-Dame !
De la fête de l'empereur
Le souvenir vit dans mon cœur !
Son canon à la France
Parlait de sa puissance.
Son étoile avait lui :
Enfants, priez pour lui !

A Toulon, sauvant la patrie,
Au monde il jeta son génie.
Bientôt il vit à ses genoux
La horde des rois en courroux !
Du Caire au fond de l'Allemagne,
Et de l'Italie en Espagne.
J'ai suivi son aigle vainqueur :
Qu'il était grand notre Empereur !
Il tomba ; mais la France
Dans sa reconnaissance,
Toujours comme aujourd'hui
Se souviendra de lui.
Enfants, priez pour lui ! (1)

Certes, je suis de ceux qui pensent que Lamartine, ce poete qui fut prophète à ses heures, vit très nettement, quand il dénonça le danger de cette admiration pour l'homme de Brumaire. Mais, ce que je veux montrer ici, c'est que Béranger a appris aux Lyonnais à célébrer le Petit Caporal qui défendait le drapeau tricolore et le malhereux qui mourut sur le rocher de l'exil, à une époque où il apparaissait comme l'incarnation du patriotisme, non seulement sous sa forme guerrière, mais sous sa forme hardie et libérale, celle qui inspirait la fierté du passé et la confiance dans l'avenir. Par là, Béranger consola son pays des malheurs de l'invasion ; il lui montra dans le passé les gloires de

(1) *Mosaïque* : 355 sq., « Notre-Dame » ou « la Fête de l'Empereur ».

la Revolution française, défiant les rois coalisés; dans l'avenir les nations, à la voix de la France, vivant dans une ère de paix. de travail et d'amour :

> Peuple, formez une sainte alliance
> Et donnez-vous la main ! (1)

Aussi, Jean Tisseur pouvait s'écrier :

« Le souffle de la liberté, en traversant ses refrains, les a fait vibrer plus noblement; sa muse, comme il dit quelque part, chante, assise entre deux soldats, sous les treilles des guinguettes; c'est le patriotisme qui est vraiment le sel qui purifie ce qu'il peut y avoir de répréhensible dans son œuvre, aux yeux sévères du moraliste » (2).

Nous touchons ici à un point délicat. Car enfin, le sel du patriotisme pouvait-il, si j'ose continuer la métaphore, dissimuler tout le poivre des chansons de Béranger? Les Lyonnais n'ont-ils pas fait trop bon marché de cet aveu du poète lui-même :

> Mais du style polisson
> Le ton m'affriole....

et ont-ils assez tenu compte des polissonneries de Béranger?

On l'a vu, les adversaires du poète ont jeté l'anathème sur ce qu'ils appelaient ses « indécences », un mot bien gros pour ces plaisanteries que fredonne un célibataire goguenard au coin de son feu. La mise au point a été faite par ceux qui ont goûté Béranger, sans rien dissimuler de ses défauts. Très franchement, J. Tisseur regrette que « la délicatesse morale du vers ne soit pas toujours égale à sa délicatesse littéraire. Le poète eût ainsi doublement honoré le peuple, son client et son maître ». Heureuse époque, où les chansonniers ne déshonoraient pas doublement le peuple, son client et son serviteur ! Tisseur déclare donc qu'il y a de la gravelure dans Béranger, mais il corrige sa pensée en ajoutant que cette gravelure « est rachetée par la bonhomie gauloise, par l'arrière-parfum du vieux temps qu'elle exhale » ; qu' « elle est plutôt à la surface qu'au fond ». Et puis, Renan l'a dit fort bien : « S'il est des péchés que la France ne pardonne pas, il en est aussi qu'elle couvre d'une absolution bien facile ».

« La Vénus française, écrit avant lui Tisseur, ne s'est jamais piquée de beaucoup de sévérité; elle a toujours été d'humeur gaillarde, et s'est volontiers coiffée du bonnet de la folie. Une marotte lui sied

(1) I, 294 : « la Sainte Alliance des Peuples ».
(2) *Loc. cit.*

mieux que la harpe d'Elvire. Notre ancienne littérature eût peu goûté. sans doute, tout le mysticisme poétique de notre temps ; mysticisme que je suis loin de blâmer, mais en regard duquel il est quelquefois bon de mettre cette pensée de feu Balzac : dans l'amour le plus chaste, il y a toujours quelque chose qui ne l'est pas ».

N'y a-t-il pas quelque chose de curieux, dans ce fait que déjà, en 1850, la littérature mystique fait regretter la littérature gauloise ? N'est-il pas intéressant de voir, dans la patrie de Ballanche, un écrivain protester contre la passion exagérée de l'ultra-sensible ? C'est qu'en vertu de leur nature, faite de mysticisme et de bon sens pratique, les Lyonnais veulent en tout un équilibre harmonieux ; et déjà il prévoyaient sans doute cette nuée d'esthètes que nous avons connus, promenant à travers le monde leurs regrets indélébiles et leurs désirs non satisfaits, réclamant dans des vers compliqués et incorects des sens nouveaux et supplémentaires, ou se plaignant de ne pas être de purs esprits en termes si opalins qu'on les eût payés par instants pour leur faire dire quelques gros mot. Voilà pourquoi, si les Lyonnais ne blâmaient pas la poésie mystique, ils lui opposaient une poésie plus robuste, même avec ses défauts. La Vénus lyonnaise est moins gaillarde que la Vénus française, mais c'est elle qui dictait à Louise Labbé et à Pernette du Guillet « des vers pleins de tristesse et de passion qui, suivant le mot de Michelet, n'étaient pas pour leurs époux. » La harpe d'Elvire lui seyait plus que la marotte, mais, si elle était charmée par Lamartine, elle pouvait se plaire à Béranger.

Eh quoi ! dira-on, pouvait elle adopter comme un des siens le chansonnier de Lisette ? Oui, à une condition, c'était de changer un peu Lisette et le chansonnier. Elle le fit.

« Quel exemple. écrit P. Rochaix, que cette vie qui se passe à aimer Lisette et la gloire, où trouvent place toutes les joies naïves du cœur et que n'a jamais souillée aucun vice égoïste, et cela, tout naïvement, sans songer le moins du monde à passer pour un Brutus ! (1) »

Pour un Brutus ? Il n'aurait plus manqué que cela ! Mais on louait le poète « d'avoir cherché dans d'humbles amours les jouissances vraies qui laissent dans l'âme la paix et la plénitude » (2). Et cet amour de philosophe, on voulut qu'il fut vrai, sincère passionné :

« Je vois sa bouche rire malicieusement, mais son front pensif porte la tristesse du génie ; malgré la douce existence qu'il avait su se faire,

(1) *Loc. cit.*, 277.

(2) *Ibid.*

il a dû souffrir, car il a senti vivement, il a beaucoup aimé ; il a aimé Lisette ; ne souriez pas, il l'a aimée d'un amour vrai, avec toute la sincérité et le dévouement de la jeunesse : « Elle était si bonne fille, « si folle, si jolie! je dois même dire si tendre!... Oh! que la jeunesse « est une belle chose... Employez en bien ce qui vous en reste, ma « chère amie, aimez et laissez-vous aimer, — j'ai bien connu ce bon-« heur, c'est le plus grand de la vie » (1).

Ecoutons notre compatriote, ne sourions pas, ou plutôt sourions du passage de Béranger singulièrement prosaïque, mais non du commentaire si touchant et si convaincu. Comme Napoléon Ier, Lisette a eu sa légende ; seulement, ce n'est pas Béranger qui à créé cette légende-là ; ce sont ceux qui ont aimé Lisette à travers les chansons de Béranger.

D'ailleurs on a bien compris à Lyon que ce n'était ni a Frétillon ni à Lisette que Béranger avait donné le meilleur de son âme. Sainte-Beuve a raconté que, vers la soixantaine, Béranger s'étant trouvé à Tours avec une dame anglaise, se mit à l'aimer éperdument. Le critique rappelle la maxime de Bussy : Il en est de l'amour comme de la petite vérole, qui tue d'ordinaire quand elle prend tard. Béranger faillit en mourir, il songea même au suicide. Il avait été pris plus tôt, semble-t-il, par un sentiment, sinon aussi fort, du moins très-doux; celle qui le lui avait inspiré fut l'objet de son affection et de son respect ; elle resta son ange gardien de dix-neuf à soixante-quinze ans ; elle se fatiguait le soir à racommoder les trois uniques chemises de l'adolescent obscur et malheureux ; elle se dévoua à soigner le vieillard accablé de gloire et d'années. C'est elle qui lui a inspiré la *Bonne Vieille*, qui est un chef d'œuvre, et que les Lyonnais ont chantée avec émotion. Ils étaient excellents juges. Ce chef-d'œuvre devait emporter tous les suffrages, même celui de M. Brunetière, et, en le rapprochant du fameux sonnet de Ronsard à Hélène, on est tenté de mettre la chanson au-dessus du sonnet, tant elle est gracieuse, pleine d'attendrissement, de reconnaissance, de regret, avec ce petit espoir d'immortalité qui sommeille au fond des amours éphémères d'ici-bas. Il y a là toute la poésie des amours d'automne, de « ce coucher de soleil de l'amour » qui éclaire de rayons pâles l'heure de la cinquantaine, quand la jeunesse s'est enfuie et que la vieillesse ne vient pas encore. Quelle mélancolie pénétrante dans ces couplets où le poète songe à ceux qui s'aimeront plus tard sous les

(1) *Ibid.*

yeux de l'aïeule aux cheveux blancs, et l'interrogeront, elle si bonne et indulgente, sur l'ami auquel elle rêve en tisonnant !

Lorsque les yeux chercheront sous vos rides,
Les traits charmants qui m'auront inspiré,
Des doux récits les jeunes gens avides
Diront : quel fut cet ami tant pleuré ?
De mon amour peignez, s'il est possible,
L'ardeur, l'ivresse, et même les soupçons :
Et, bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons !

On vous dira : Savait-il être aimable ?
Et, sans rougir, vous direz : je l'aimais.
D'un trait méchant se montra t-il capable ?
Avec orgueil vous répondrez : jamais !
Ah ! dites bien qu'amoureux et sensible,
D'un luth joyeux il attendrit les sons :
Et, bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons. (1)

On sent qu'une larme monte au bord des cils, une larme qui ne tombe pas, mais, éclairée par la lueur tremblante du foyer, la perle humide est irradiée de couleurs, et elle glisse lentement le long de la paupière baissée.

Or, cette mélancolie a charmé les Lyonnais. V.-L. Joguet conte ses jeunes amours, sous les tilleuls de Champvert :

Sous ce bosquet charmant que la vierge enfantine
Cultivait elle-même, arrosait chaque jour,
Avec mêmes transports nous lisions Lamartine
Et nous fondions en pleurs à ses hymnes d'amour !

Ici, près de ces eaux, quand je lui disais : Chante !
Suave Béranger, c'est de ta lyre d'or
Qu'elle empruntait les sons, et, par sa voix touchante,
Tes vers délicieux s'attendrissaient encor !

Elle me répétait souvent *la Bonne Vieille*
Ce chant que je préfère à tous ces chants divers,
Le plus doux qui jamais ait bercé mon oreille
Depuis qu'elle s'ouvre aux concerts ! (2)

Ce rapprochement avec Lamartine, que J. Tisseur refera de nouveau (3), n'était pas pour déplaire à Béranger qui déclarait : « Je n'ai jamais vu, comme dans *Jocelyn*, le style que nous nommons racinien

(1) *Ibid.*, 221.
(2) *Mosaïque*, « A une femme », 124.
(3) *Art. cit.*, 69.

entrer profondément dans les détails de la vie intime, presque à tous ses degrés. (1) » Et si les Lyonnais mettent à côté le poète de *Jocelyn* et celui de *la Bonne Vieille,* c'est parce qu'ils voyaient dans l'un et dans l'autre, cet art, auquel on est si sensible à Lyon, de dégager la la poésie familière des scènes de la vie de tous les jours.

« Dites-moi, demande P. Rochaix, après certaines fables de l'adorable ami de Mme de la Sablière, avez-vous lu quelque chose qui vous ait laissé un souvenir plus doux que *Mon petit coin, Adieux à la campagne, la Bonne Vieille, le Grenier?* Comme ces chants là vous pénètrent ! (2) » Oui, Béranger a séduit les Lyonnais par ce qu'il a su exprimer la poésie que renferme l'existence la plus banale, la vie du passant que vous croisez sur le trottoir, de l'employé qui porte des paquets, du jeune insouciant dont l'habit est rapé et la poche vide, la poésie de la rue et du grenier, de la place publique et du magasin, celle de la pauvreté joyeuse et du travail courageux.

Partout où il y a un grain de mélancolie et d'idéal, les Lyonnais font leur butin, et parfois même, quand ils chantent à leur tour sur le ton du maître, ils ont eux aussi ce charme fugitif, ailé, fait d'une élégante finesse et d'une insaisissable légereté. Ainsi je n'hésiterais pas à placer la chanson suivante non sur le même rang que le *Grenier,* mais que la *Fuite de l'amour* (3) :

Que fallait-il pour enivrer mon âme,
A l'âge heureux où tout fruit est vermeil ?
Un doux sourire aux lèvres d'une femme,
Un chant de gloire, un rayon de soleil.
Mais les baisers d'une bouche perfide
Ne m'ont laissé que regrets décevants.
Pour un cœur froid tout soleil est livide.
Qui me rendra mes rêves de quinze ans ? (4)

De même, je goûte assez cette chanson de regrets :

Un instant a détruit le charme,
Notre amour expire en naissant:
Je n'ai pas vu même une larme
Mouiller ton œil éblouissant.
Et pourtant un regard plus tendre
En m'enivrant fût venu m'arrêter...
Mais tu n'as pas su me comprendre,
Dis-moi, dois-je te regretter ? (5)

(1) *Ma Biographie* (Perrotin, 1857). 231.

(2) 93.

(3) II. 87.

(4) *Mosaïque,* 35, « Qui me rendra, etc., » par Cés. Bertholon. (Sur Bertholon, cf. Charléty, op. cit. II, 247, Table).

(5) *Mosaïque* : 256 sq., « A Clotilde », par Kauffmann. (Sur Kauffmann, cf. Charléty, op. cit. II, 251, Table).

Je n'ai aucune hésitation à déclarer qu'à la chanson : *Ce n'est plus Lisette*, de Béranger, je préfère *Rosette à Paris*, d'Auguste Desportes ; voici le modèle :

Quoi ! Lisette, est-ce vous ?
Vous, en riche toilette !
Vous, avec des bijoux !
Vous, avec une aigrette !
Oh ! non, non, non,
Vous n'êtes plus Lisette.
Oh ! non, non, non,
Ne portez plus ce nom !

Vos pieds dans le satin
N'osent fouler l'herbette,
Des fleurs de votre teint
Où, faites-vous emplette ?
Oh ! non, non, non... (1);

Et voici l'imitation :

Mon premier amour, ma Rosette,
Comment à Paris te voilà !
Mais quel luxe dans ta toilette !
A ta robe grand falbala,
Et dans tes cheveux une aigrette !
Aux champs tu n'étais que proprette
Je t'aimais mieux comme cela !...

O Rosette, je t'en conjure,
A tes attraits n'ajoute rien.
Pourquoi cette riche parure ?
Son éclat pâlit près du tien !
Aimable enfant de la nature,
Autrefois dans ta chevelure
Quelques bluets allaient si bien !

Mais des jours passés au village
Je ne dois plus t'entretenir.
Ton nom de Rosette, je gage,
Par un autre s'est vu bannir.
Le rappeler est un outrage,
Mais les roses de ton visage
Sans cesse m'en font souvenir ! (2)

Il y a un peu de mièvrerie sans doute, mais cette simplicité ingénieuse, qui est loin d'être naïve, qui est travaillée avec un art parfois trop curieux, me rappelle assez le goût de l'*Anthologie*. Les couplets que Béranger adresse à sa *Filleule* :

Ma filleule, où diable a-t-on pris
Le pauvre parrain qu'on vous donne ?

(1) I, 183.
(2) *Mosaïque* : 10 sq.

Ce choix seul excite vos cris,
De bon cœur je vous le pardonne.
Point de bonbons à ce repas :
A vos yeux cela doit me nuire :
Mais, mon enfant, ne pleurez pas,
Votre parrain vous fera rire ! (1)

ne me paraissent pas supérieurs à ceux de la *Mosaïque*, composés par Ph. Benoit, secrétaire de la mairie de Lyon.

Du triste présent de la vie,
Pauvre petit, console-toi :
Au banquet où l'on te convie,
Souffrir est la première loi :
Mais tu commences ton voyage
Par un temps calme, un ciel serein :
Que tes jours soient exempts d'orage,
Voilà le vœu de ton parrain !

A dix ans, quels beaux jours de fête,
Cher enfant, luiront à tes yeux,
Il faudra fourrer dans ta tête
L'histoire de tous nos aïeux,
Puis, sous un pédant inhabile,
Pâlir six ans sur le latin,
Débrouiller Horace et Virgile ;
Comprends les mieux que ton parrain !... (2)

Ainsi, les Lyonnais ont su trouver des excuses, j'ose dire légitimes, aux défauts que tant de gens ont durement reprochés à Béranger. Ils ont adopté la bonne méthode : ils ont montré les qualités dont ces défauts n'étaient que les revers. Certains même des imitateurs lyonnais de Béranger ont célébré le *Dieu des Bonnes Gens*, et cet évangile simplifié, trop simplifié, qui rapproche et identifie la morale chrétienne et la morale de la nature. Ils ont fait revivre le « bon curé », gros et ventru, qui les deux mains sur sa ronde bedaine trouve bon que les jeunes gens s'aiment comme ils le veulent, et que les gens plus mûrs boivent comme il leur plaît. Amusons-nous, Dieu nous le permet : bien plus, il nous le recommande ! Singulière interprétation des causes finales ! La bouche nous a été donnée pour bien boire, le ventre pour bien manger, les jambes pour bien danser. C'est la morale du *Bon Pasteur* ou des *Préceptes Évangéliques*.

Le Bon Pasteur a évidemment une façon toute spéciale de commenter les textes sacrés, et d'interpréter les scènes de l'Écriture. On

(1) I, 226.
(2) « A mon Filleul », par Benoit (Ph.), *Mosaïque*, 75 sq.

comprendra sans peine que ce christianisme transformé n'ait pas eu à Lyon beaucoup de succès. Je n'ai pas rencontré d'autre chanson de ce genre dans la *Mosaïque*. Toutefois, sauf les gens comme Collombet, véritables pèlerins qui se croisaient avec pour mot d'ordre : « Malheur à vous qui riez... », on n'a pas à Lyon lancé l'anathème contre ce Dieu bon enfant, tolérant et facile, qui sourit aux chansons à boire et regarde les contredanses d'un œil bienveillant. Renan, en face de « ce Dieu de guinguettes et de gens attablés, qu'on traite en camarade et en bon vivant », s'écrie avec une gravité hors de saison : « Tu n'appartiens qu'à nous, être saint, qu'on n'entrevit jamais que dans la sérénité d'un cœur pur ! », et il finit sa prosopopée par ces mots : « L'athée est bien plutôt celui qui te méconnait que celui qui te nie. » Il avait pourtant dit plus haut : « Rien n'est relatif comme nos jugements sur la pesanteur dans l'esprit » ; il n'avait pas ajouté : « et sur l'influence d'un poète au point de vue religieux ». C'est là qu'il est vrai qu'une année, une révolution, un degré de latitude suffit à tout changer. Il n'était pas de son avis cet archevêque, Mgr. Sibour, qui disait avec amabilité au chansonnier : « J'ai lu toutes vos chansons ! » et le chansonnier de répondre, comme aurait fait Piron lui-même : « oh ! pas toutes, Monseigneur ! » Les Lyonnais ne furent pas, non plus, de l'avis de Renan. S'ils n'imitèrent pas toutes les chansons, ils les goûtèrent toutes, et s'ils ne furent pas des dévots du *Dieu des Bonnes Gens*, ils n'en furent pas des blasphémateurs. On lit dans la *Revue du Lyonnais*, sous ce titre : *Une visite à Béranger*, une poésie dont l'auteur se déclare charmé par les chansons qui chantent

..... le nectar qui des coupes ruissselle
Et Lise au cœur changeant ;
..... l'étendard tricolore,
Secouant sa poussière, et las de son repos ;
..... les jours de la victoire
Et le héros sous qui tremble encore l'univers !

puis, celles qui glorifient les nations fraternelles :

Tous les peuples unis formant la Sainte Ligue,
Et sans craindre les rois, ni les destins changeants,
Chantant l'amour, l'hymen et le vin que prodigue
Le Dieu des bonnes gens ! (1)

(1) *Revue du Lyonnais*, 1re série, « Visite à Béranger », par GUINDRE DE MANCY, 1er février 1839. X. 11.

Le Dieu des bonnes gens, s'écriera-t-on, présidant aux destins du monde pacifié? Dame! on peut discuter l'idée, mais elle avait pour parrain un homme dont le jugement avait quelque importance, et qui avait déclaré : « *La Sainte Alliance des Peuples* est en quelque sorte un magnifique pavillon dressé au centre et au sommet de cette chaîne de colline, dont le *Dieu des Bonnes Gens* décore le ciel » (1). De qui est ce passage? Tout simplement de Sainte-Beuve, non pas du Sainte-Beuve libre penseur des dernières années, mais du Sainte-Beuve de décembre 1832, de celui que les Lyonnais allaient croire en marche vers l'église catholique. Voilà derrière quelle autorité le poète de la province pouvait se réfugier!

Telles sont les inspirations que la Muse lyonnaise est allée demander à Béranger. Elle n'a pas voulu séparer le poète populaire et libéral du poète des amours modestes et des tableaux familiers et même du *Dieu des Bonnes Gens*. Mais à cette école, elle avait d'autres leçons à prendre. Au point de vue de la forme même de la chanson de Béranger, les jugements sont moins contradictoires : on salue Béranger comme un maître de premier ordre ; à Lyon, ce fut un maître d'autant plus écouté que son talent était plus près de celui de ses disciples.

Ce talent y fut admirablement apprécié. Une preuve entre toutes me paraît convaincante. On a associé le nom de Béranger à celui de La Fontaine : on les range, toutes différences observées, dans la même famille. Le rapprochement avait été esquissé par Sainte-Beuve. Celui-ci avait montré que Béranger, par l'intermédiaire de Molière et de La Fontaine, donnait la main à Régnier et à Rabelais ; il avait affirmé que le chansonnier était l'héritier du fabuliste, et que « les compositions exquises » du premier étaient non moins « parlantes » que les plus jolies fables du second. Il allait même plus loin, en reconnaissant dans Lisette la petite fille de cette Claudine que courtisa La Fontaine, dont Béranger fut devenu le petit-fils par alliance, ou de la main gauche (2). Ce rapprochement a été fait à Lyon d'une façon beaucoup plus précise.

On a vu plus haut le poète de la *Bonne Vieille* placé à côté de « l'adorable ami de M[me] de La Sablière. » Le même article contient cette phrase : « O divin La Fontaine, vous avez trouvé un rival », et celle-ci : « La Fontaine (car on ne peut parler de l'un sans songer à l'autre), dans toute sa bonhomie, était avec juste raison un peu moins modeste que Béranger, etc... » (3) L'auteur de l'article indiquait pourquoi les deux poètes étaient de la même famille :

(1) *Portraits littéraires*, II, 98, 99.
(2) *Portraits littéraires*, II, 127, 117, 118.
(3) *Art. cit.*, 293, 295, sq.

« Le trait échappe à Béranger, c'est une étincelle, un feu follet qui s'évapore au milieu du rythme, de la rime, du refrain et des charmes de la diction la plus pure et la plus facile » (1).

Jean Tisseur déclare à son tour :

« Il a cette abondance qui est le signe des forts, et, chez lui, chose rare, cette abondance n'exclut pas la patience et l'amour du fini. La chanson, entre ses mains, comme la fable entre celles de La Fontaine, se transforme et se prête à toutes les fantaisies du poète. Le monde entier tient dans un petit cadre » (2).

C'est noter une idée très juste : La Fontaine a créé une fable nouvelle en élargissant le cadre de l'apologue pour y faire pénétrer à flots d'autres éléments, Béranger a créé une « chanson » nouvelle par le même procédé. J. Tisseur ajoute :

« D'autres obtiennent le relief par la couleur. Béranger l'obtient par l'action, par le dialogue,... par le drame. Le drame, il est partout dans l'œuvre de Béranger... On dit des musiciens qu'ils pensent avec des sons, Béranger pense en drames. Ses sujets, qui sembleraient n'appeler que des développements satiriques ou élégiaques, deviennent, comme malgré lui, élégies ou des satires en action. C'est la méthode même de son esprit, c'était celle de La Fontaine son vrai maître ».

Il est tout à fait exact de remarquer que Béranger a rendu la chanson dramatique comme La Fontaine avait rendu la fable dramatique; les critiques les plus autorisés de nos jours ne disent pas autre chose, et je ne sais pas s'ils le disent toujours mieux.

D'autre part, les Lyonnais ne cachent pas qu'ils accordent leurs suffrages à Béranger, parce qu'il est le plus classique des romantiques. On n'ignore pas avec quelles défiances le romantisme avait été accueilli à Lyon. Dans sa *Biographie*, Béranger a parlé des « combats qu'il avait livrés en faveur de la révolution littéraire. » Cette fois il s'est trompé : les timides ont de ces audaces qui vous déconcertent. On l'avait vu au contraire plaider pour Delille, et on se le représente mal au parterre d'Hernani. La vérité, c'est qu'il fut effarouché, qu'il se garda bien de suivre la bande fougueuse, à laquelle il aurait répété comme dans une chanson :

Je veux à ce romantisme
Répondre en homme rangé !

(1) *Ibid.*, 294.
(2) *Art. cit.*, 69.

Il était bien de ceux que les Lyonnais pouvaient suivre jusqu'au bout, cet écrivain d'une raison solide, d'un esprit judicieux, auquel on a pu dire qu'il n'avait jamais manqué qu'une chose : un atome d'imprudence (1). Il se rattache directement à l'école du Bon Sens, et si Ponsard fut applaudi à Lyon, Béranger devait y être adoré. Il était bien de la famille lyonnaise par les qualités de cette forme si « exquise » et si « consommée », au jugement de Sainte-Beuve, et aussi par ses défauts qui viennent de ce que chez lui l'art est appelé trop visiblement à suppléer à la nature. Toutes ces fleurs de papier peint, mais peint avec grâce et habileté, n'étaient pas pour déplaire aux poètes de notre province.

« Le style de Béranger, dit Collombet, est, en général, clair, pur, vif, aiguisé de traits imprévus, ennobli d'images ; mais on y peut relever de nombreux défauts, quoique Béranger ait été salué bien souvent comme poète classique, seul classique des poètes vivants ? (2) »

Jean Tisseur le juge ainsi :

« Lui, le Tyrtée populaire, le barde de la révolution, sera, en littérature, le conservateur par excellence, le seul poète vraiment classique, et cela spontanément, sans parti pris, sans esprit de système et d'école : Et il n'hésite pas à le proclamer ».

« Le trouvère des guinguettes maintient, dans les hautes et pures régions de l'art, l'unité de l'esprit français et sa perpétuité (3) ».

Entendez qu'il maintient la tradition classique, puis relisez ce portrait du poète lyonnais par un Lyonnais.

En 1841, le poète Ed. Servan de Sugny venait de publier son volume de vers *Gerbe littéraire*; son confrère et compatriote Fleury la Serve l'appréciait comme il suit :

« M. Ed. Servan de Sugny appartient à notre ville et, dès le principe, nous reconnaissons en lui le caractère d'un esprit lyonnais que n'ont point altéré les habitudes du commerce : simplicité, goût de la forme correcte, bonté du cœur, douce ironie, tranquille gaîté, sentiment de la justice et contemplation religieuse, peu d'enthousiasme et beaucoup de sagesse, de l'esprit, de la logique et de la sensibilité, tels sont les traits saillants du talent de notre compatriote (4) ».

Reprenez les termes de ce jugement, rappelez-vous qu'on n'admire jamais chez un auteur que les qualités dont on a la racine en soi, et

(1) MONTÉGUT : *Nos morts contemporains*, Paris, Hachette 1883. Béranger. 59.

(2) *Cours de littérature*, 316.

(3) *Art. cit.*, 70-71.

(4) *Revue du Lyonnais*, 1re série, 1841, XIV, 88 sq. (*Gerbe littéraire*, par M. Ed. SERVAN DE SUGNY. Lyon, Gilberton et Brun).

vous comprendrez pourquoi Béranger fut un des maîtres les plus écoutés des Lyonnais.

Ses leçons ne furent pas perdues. Cet écrivain de la pure lignée préserva, en partie, la poésie lyonnaise de cette tendance que j'ai signalée à la préciosité et à la mièvrerie. Surtout, cet ouvrier si adroit apprit aux Lyonnais à se perfectionner dans un art qu'ils connaissent déjà, celui de manier avec souplesse les rythmes, et de conduire avec dextérité une strophe ou d'amener avec à propos un refrain.

Écoutez cet extrait d'une chanson de C.-A. Rénal où l'on retrouve, à côté des défauts du maître, de sa phraséologie et de ses clichés, le même tour de main pour guider la strophe et la conduire au refrain :

Pour l'humble fille et la princesse,
L'amour créa l'égalité.
Et malgré le rang, la richesse,
Par lui tout cœur est visité.
Oui, lui seul d'un coup de son aile
Change la chaumière en palais.
A la cour, sous d'humbles chalets
Celle qu'on aime est la plus belle.

Du Rhin, du Danube et du Tage,
J'ai vu les riantes beautés,
Partout mon luth rendit hommage
A ces douces divinités.
Aux bords de la Tamise même
J'ai vu de beaux yeux, mais toujours
Je disais : songe à tes amours.
La plus belle est celle qu'on aime ! (1)

Qui ne reconnaîtrait dans la romance qui suit la manière de *la Bonne Vieille :*

Pauvre exilé, j'avais sur ce rivage
Fixé mon cœur par un tendre lien;
Faible et souffrant, j'opposais à l'orage
Un bras ami qui l'enlaçait au mien !
Mais le destin, implacable en sa haine,
Va sans retour rompre des nœuds trops chers...
Adieu ! Plus tard pour endormir ta peine
Redis tout bas et mon nom et mes vers !

Je n'aurai plus le secret de tes larmes,
Et mes baisers n'iront plus les tarir...
Tu ne seras plus là, dans mes alarmes,
Pour partager mes maux ou les guérir.

(1) *Mosaïque;* « La plus Belle », etc., 51 sq.

Quand sur nos fronts le temps à tire d'aile
Dispersera la neige des hivers,
Seule au foyer, loin d'un appui fidèle,
Redis tout bas et mon nom et mes vers ! (1

Et le poète de la *Mosaïque*, qui adressait cet appel chaleureux aux Polonais n'avait-il pas appris cette science du rythme dans des couplets comme ceux de *Psara* ou le *Chant de victoire des Ottomans?*

Vous souvient-il des glorieux combats
Où votre sang coulait avec le nôtre ?
Un seul drapeau guidait alors nos pas,
Et notre gloire était aussi la vôtre !
Dans son essor l'aigle fut arrêté,
Votre aigle aussi vit son aile flétrie :
Dans nos malheurs, fils de la liberté,
N'étions-nous pas de la même patrie ?

Mais en trois jours lorsque brisant ses fers
La France libre eût relevé sa tête
Nos cris de gloire éveillaient l'univers ;
A vaincre aussi la Pologne fut prête !
Sur notre appui quand elle avait compté,
De loin la France a vu son agonie !
Ah ! plaignez-nous fils de la liberté,
De n'avoir pu venger votre patrie ! (2)

Mais il est temps de conclure. Sainte Beuve, opposant Béranger à Lamartine et à Hugo, prétendait qu'à la différence de ces derniers, le chansonnier n'avait pas eu d'imitateurs (3). On voit que cela est inexact, et qu'à Lyon Béranger eut des admirateurs qui surent le comprendre, et des disciples qui surent profiter de ses leçons. Il en eut un surtout dont je n'ai pas parlé, parce qu'il est postérieur à la période romantique. Celui-là fut le plus grand. Il chantait à l'heure où le maître apparaissait, aux yeux des jeunes, comme un patriarche :

« Sa gloire n'est plus celle d'un parti, disait J. Tisseur, elle appartient à la France... Un demi-silence, préférable aux bruyantes ovations de la rue, s'est fait autour de son nom : il atteste le respect, comme dans un sanctuaire, il annonce la présence du Dieu qui l'habite (4) ».

Un jour, une voix émue s'éleva dans ce demi-silence. Elle montait des bords du Rhône, de l'endroit où jadis s'était élevée celle qui jetait le cri de ralliement :

Prêtons secours à notre Béranger !

(1) *Ibid.:* « Au Revoir », 72 sq. par F. Coignet (Sur Coignet, cf. *Revue du Lyonnais*, 1873, 3e série, XVI, 141 art. d'A. Vingtrinier.)

(2) *Ibid.*, « Aux Polonais », 246 sq., par C.-A. Rénal.

(3) *Op. cit.*, II, 127.

(4) *Art. cit.*, 71.

Elle était plus mâle et plus éloquente ; on sentait passer avec elle un souffle puissant de pitié sociale, elle résonnait dans les airs, et la France entière l'entendit ; or, voici ce qu'elle disait :

A BÉRANGER

Sur l'air du *Vieux Sergent.*

A Béranger notre vieux chef de file
Nous devons tous le tribut de nos airs,
Depuis trente ans la campagne et la ville
Savent par cœur et fredonnent ses vers.
De la chanson il porta la couronne
Faite de lierre et d'antique laurier ;
J'y vois du pampre et la rose y boutonne
Amis, chantons notre vieux chansonnier !

. . . .

Si son aïeul, tailleur, fit des coutures,
Lui décousait les habits galonnés ;
Il a puni toutes vos forfaitures,
Gens de justice, et vous riait au nez !
Vous le faisiez asseoir sur vos sellettes,
Sans lui le temps allait vous oublier,
Quand vous osiez juger ses chansonnettes,
Amis, chantons notre vieux chansonnier !

Amis, chantons surtout le fou sublime
Que l'avenir baigne de ses lueurs,
Qui dans ses vers voit se fermer l'abîme
Et se tarir la source de nos pleurs !
Béranger pauvre est bien de la famille
De ces rêveurs que l'on voudrait nier:
Près de leurs noms son étoile scintille,
Amis, chantons notre vieux chansonnier ! (1)

Béranger, lorsqu'il écoutait le poète lyonnais qui vint chanter ces vers en sa présence, dut penser d'abord que Lyon payait royalement sa dette, puisque son héritage était en des mains dignes de le recueillir. L'interprète de la reconnaissance des poètes lyonnais envers le chansonnier qui fut leur guide et leur inspirateur portait un nom déjà illustre : il s'appelait Pierre Dupont.

(1) *Chants et chansons de Pierre Dupont.* Paris, Lécrivain et Toubon, 1859, p. 59, (chanté par l'auteur à Béranger en 1851).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

La Société a tenu son Assemblée générale le 26 mai 1906, 16 rue du Plat, à 8 h. 1/2 du soir, sous la présidence de M. Oberkampff, vice-président. Étaient présents : MM. Oberkampff, Caillemer, Ennemond Morel, Coignet, Mariéjol, Dr Bérard, membres du Bureau ; MM. Bouvier, Clédat, Cottet, Ehrhard, Gérard, Juillard, Dr Morat, Perrin, Roy, membres du Comité ou de la Société.

M. Oberkampff prononce l'éloge de M. Jules Cambefort.

DISCOURS DE M. OBERKAMPFF.

Vice-Président

Messieurs,

En m'asseyant ce soir à cette place que vous aviez coutume de voir occupée par M. J. Cambefort depuis que vos suffrages l'avaient élevé à la présidence de notre société, mon premier devoir est de rendre à la mémoire du digne et vénéré président que nous venons de perdre l'hommage ému de notre gratitude et de nos regrets.

Lorsque M. Mangini fonda en 1889, avec le concours d'un groupe d'hommes qui représentaient les forces vives de la cité, la Société des Amis de l'Université lyonnaise, M. Cambefort fut un des premiers à s'inscrire au nombre des membres fondateurs. Le programme qu'il s'agissait de mettre en œuvre était fait pour séduire son esprit ouvert à toutes les initiatives pratiques et généreuses : Appeler l'attention et l'intérêt du grand public sur nos Facultés alors trop ignorées et délaissées ; établir entre elles et la population lyonnaise, par une pénétration réciproque, des relations d'intérêt et des liens de sympa-

thie et d'affection au grand profit des uns et des autres ; encourager moralement et financièrement tous les efforts tendant à l'amélioration et à l'extension de l'enseignement supérieur dans notre ville ; enfin susciter un mouvement d'opinion en faveur de la décentralisation universitaire et de la création d'Universités provinciales, telles étaient les perspectives entrevues alors et que l'avenir allait si largement réaliser.

Ce fut de la part de M. Cambefort une louable ambition que de désirer coopérer à cette œuvre rénovatrice, si conforme aux tendances libérales et positives de son esprit ; et ce fut un acte de clairvoyance de la part de ceux qui allaient bientôt devenir ses collègues que d'utiliser au profit de la société naissante cette bonne volonté d'un homme supérieurement qualifié, qui lui apportait le relief de son nom universellement estimé, sa grande expérience des affaires, de nombreuses et influentes relations, l'attrait d'une maison largement ouverte aux devoirs de l'hospitalité.

C'est ainsi que, dès la constitution définitive de la société, M. Cambefort fut appelé à faire partie de son Comité et de son bureau où lui furent dévolues les importantes fonctions de trésorier. Il les conserva huit années de 1889 à 1896, et nos rapports annuels, durantcette période, disent assez avec quelle clarté, avec quelle compétence il géra nos finances et en exposa devant nos assemblées générales la situation de plus en plus prospère, sans qu'il ait manqué une seule fois à ce devoir.

En 1896, il parut nécessaire de créer une troisième vice-présidence, et le Comité la lui attribua à l'unanimité. Ce serait une erreur de croire qu'en l'acceptant, il eût visé à alléger sa tâche et à échanger un rôle actif contre un poste de repos. Son infatigable activité ignorait ces calculs et pour lui plus d'honneur ne pouvait que correspondre à plus de peine. Aussi fut-il plus que jamais dans ses nouvelles fonctions le collègue serviable et dévoué sur lequel on compte en toute occasion.

Les circonstances allaient lui demander davantage encore. Nous arrivons à l'année 1902, année douloureuse entre toutes, car c'est celle où M. Mangini fut enlevé à ses travaux et à ses œuvres, laissant derrière lui, avec le souvenir d'une des plus belles carrières d'homme de bien qui aient été vécues, la tâche de pourvoir à la directiondes multiples sociétés dont cette âme d'élite avait doté Lyon.

M. Cambefort dut accepter sa succession aux « Amis de l'Université ». Ce n'était déjà plus l'ère héroïque des débuts, celle de l'enthousiasme de la fondation, celle de la promulgation de la loi sur les

Universités régionales, celle du Congrès de l'Enseignement supérieur, celle, enfin, des donations et souscriptions plantureuses.

La tâche incombant au nouveau président n'en était ni moins importante, ni moins difficile pour cela. Il s'en acquitta avec honneur et succès. Dès la prise de possession de ses fonctions de président, il eut la satisfaction de voir s'ouvrir les deux cours complémentaires d'« Histoire de l'art moderne » et de « Langue et Littérature italiennes » qui avaient fait l'objet de si laborieuses négociations.

Peu après il organisait la réception de la Ligue franco-écossaise et il put à bon droit se féliciter de la réussite de cette belle fête, réussite à laquelle son initiative et son affabilité vis-à-vis de nos hôtes étrangers avaient contribué pour une si grande part.

Il s'appliqua surtout à maintenir nos conférences, ce rouage si essentiel de notre organisation, au niveau qu'elles avaient atteint. Durant ses fréquents séjours à Paris, aucune démarche, aucune fatigue ne lui coûtaient, pourvu qu'il nous rapportât la réponse désirée. Et l'on sait si le succès répondit brillamment à ses efforts.

Cependant l'âge et la maladie faisaient lentement leur œuvre sur ce robuste tempérament qui avait longtemps semblé défier leurs atteintes.

Le jour vint où il laissa échapper de ses mains défaillantes les rênes de la Société. Il s'est éteint le 21 mars dernier dans sa soixante-dix-huitième année.

Au cours de sa longue carrière plus d'un deuil cruel avait fait saigner son cœur — c'est un témoin et un ami qui parle — ; mais sa forte volonté, sa vaillante énergie ne se laissèrent jamais entamer par l'épreuve, ni ne lui permirent de reculer devant un devoir.

C'est être fidèle à sa mémoire que de s'inspirer de cet exemple ; sans cesser d'honorer les tombes qui nous sont chères, tournons-nous donc vers l'avenir et regardons aux destinées qui nous sont confiées.

Dans peu de jours, le Comité issu de vos suffrages aura à choisir parmi ses membres le troisième Président de la Société des Amis de l'Université lyonnaise. Nous ne doutons pas que, sous sa direction, notre chère société ne prenne un nouvel essor. (*Approbation unanime*).

M. Mariéjol, secrétaire général du Bureau, lit son rapport sur la situation de la Société pendant l'année 1905-1906 et la période des conférences.

RAPPORT DE M. MARIÉJOL

Secrétaire général du Bureau

MESSIEURS,

Après l'éloge que M. Oberkampff a fait, en termes si émus, des qualités de M. Cambefort, il ne me reste qu'à exprimer mes propres regrets ; je craindrais trop d'affaiblir votre impression en essayant de la renouveler.

Pendant la maladie du président, M. Ennemond Morel a fait l'intérim. Il est présent, je ne le louerai pas, mais il mérite mieux qu'un silence respectueux.

Dans l'embarras d'une situation incertaine, le Bureau a dû se borner presque uniquement à assurer le service des conférences. Vous serez d'avis, je crois, qu'il y a réussi.

La saison de 1905-1906 a été particulièrement brillante ; elle commença par la danse à l'Opéra et finit par les navigations d'Ulysse, deux voyages d'exploration en des parages diversement semés d'écueils, mais avec des guides si sûrs que les mères de familles n'eurent aucun regret d'avoir confié à M. Ehrhard les oreilles de leurs filles et que le public tout entier suivit avec enthousiasme M. Victor Bérard à la découverte du plus Vieux Monde et à l'identification des mythes homériques.

C'est les âmes que M. Charles Diehl a explorées : bourgeoises et impératrices byzantines, pieuses, capricieuses, voluptueuses et qui n'étaient ni meilleures, ni pires que l'humanité d'aujourd'hui, mais si agréables à contempler de loin dans le mystère et l'auréole du passé.

A côté du Lyonnais de la tradition, grave, mystique, froidement passionné, M. Roustan nous en a fait connaître un autre — à moins que ce ne soit l'envers du premier, — le Lyonnais qui aime la chanson franche et gaillarde et qui rêve terre à terre, fidèle au Dieu des bonnes gens et à Béranger, son prophète.

M. Pottecher veut agir sur le peuple par le théâtre. L'art tel qu'il l'imagine doit moraliser, mais sans prêcher — et c'est peut-être une bonne méthode d'éducation. L'expérience (hélas !) est une meilleure école que la doctrine, qui d'ailleurs a son mérite elle aussi. Jouons donc devant le peuple des actions dont il dégage lui-même une morale.

Il faut souhaiter que même sans décor les leçons de la réalité profitent. Il nous en est venu de très loin, de ces pays d'Extrême-Orient où les Européens situaient les races inférieures, parce que d'une autre couleur. Le Dr Matignon en ses *Souvenirs de Mandchourie* — si vivants et si bien illustrés par l'image — a cruellement démontré à notre amour-propre que pour l'endurance, l'énergie, la prévoyance, l'esprit d'organisation et le patriotisme il y a des jaunes qui valent les blancs. C'est un avertissement.

Avec ce choix de conférences et de conférenciers, il est naturel que le public ait afflué dans le grand amphithéâtre. Je ne jurerais pas qu'il n'y eut dans la salle que des amis de l'Université. Vous nous aviez, il est vrai, recommandé d'exclure impitoyablement les étrangers; nous vous avons obéi ou à peu près, toutes les fois qu'il faisait beau. Mais les jours de pluie cette demi-intransigeance nous paraissait encore trop rigoureuse. Nous avons cédé quelquefois en nous faisant prier un temps. Que l'homme inébranlablement juste nous jette la première pierre.

Nous avons certainement besoin de plus d'indulgence pour n'avoir rien décidé sur la création de cartes d'entrée à un franc, valables pour une conférence et réservées exclusivement aux chefs de famille, membres de la Société, pour leur permettre d'amener, à l'occasion, leurs enfants sans fraude et sans complaisance. Mais le Dr Rougier et MM. Chabot et Waddington, qui ont proposé cette réforme, savent qu'elle soulève bien des difficultés et, par exemple, que, le nombre des places étant limité, on risquerait, pour admettre les enfants, de laisser à la porte ou sur le pas de la porte des membres de la Société, qui arriveraient en retard. Nous les prions de considérer aussi que cette année, dans l'interrègne de la présidence, si j'ose dire, avec un Bureau incomplet, nous devions nous faire scrupule de prendre des mesures précipitées. Elles sont à l'étude; qu'on nous fasse crédit d'un an.

Le service des projections est aussi à réformer.

Le public se plaint qu'elles ne soient pas toujours bien nettes. La faute n'en est pas, semble-t-il aux opérateurs, mais aux moyens dont ils disposent. La lanterne que M. Offret nous prête gracieusement est un instrument de laboratoire, destiné à projeter à quatre ou cinq mètres. Nous devons emprunter à M. Louis, photographe des Facultés, le courant électrique que la Société des Amis de l'Université a pourtant installé à ses propres frais. Comme le compteur se trouve dans le laboratoire de M. Louis, nous payons — un peu cher — un droit de clef. Pour se soustraire a cette obligation onéreuse, et pour donner contentement au public, le Bureau a décidé d'acheter une lanterne et de placer un

compteur à elle, hors de cette porte coûteuse. La dépense n'est pas trop forte ; à la longue, elle se soldera par une économie.

Il n'est pas aussi facile de ranimer le Bulletin, qui pâtit du manque de copie, et de la dispersion des efforts et des bonnes volontés. M. le Docteur Regaud, secrétaire du Comité du Bulletin, qui est plus en état que personne de constater le mal, nous a proposé, comme remède, de concentrer la direction dans une seule main. On choisirait un fonctionnaire de l'Université qui, moyennant rétribution, se tiendrait en relation avec les Conférenciers, les Professeurs et l'Administration universitaire et se procurerait, avec le zèle d'un agent responsable, les nouvelles, les leçons et les conférences destinées à corser le Bulletin. Mais le Bureau n'a pas été d'avis de créer un nouvel agent rétribué pour beaucoup de raisons dont une au besoin, le manque de fonds, serait suffisante. D'ailleurs la publication du bulletin demande autant d'intelligence que d'activité. Où pourrait-on en trouver plus à la fois que dans un Comité formé des Doyens et de Professeurs des quatre facultés ? Mais le Bureau a tenu compte des observations du Docteur Regaud ; il a arrêté que désormais le Comité du Bulletin se réunirait rue du Plat, 16, et y aurait ses Archives ; que M. Métral serait mis à sa disposition ; que le Secrétaire général de la Société présiderait ses séances et servirait de trait d'union entre le Bureau et lui, que chaque Faculté n'y serait plus représentée que par un professeur, les Doyens continuant à y siéger de droit avec voix délibératrice ; que le Secrétaire du Bulletin serait, s'il y tenait, indéfinitivement renouvelable : mesures qui toutes ont pour objet de maintenir la tradition, de renforcer l'unité de direction et même, en assurant au Secrétaire du Bulletin le concours du Secrétaire général de la Société, d'alléger notablement sa tâche.

Le Bureau a maintenu les subventions pour l'année 1906-1907, sauf une réduction de moitié sur la Revue de Philologie.

M. Coignet, trésorier, lit son rapport sur l'exercice 1905.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le résumé des comptes de notre Société pour l'année 1905 :

RECETTES	
Cotisations 1904-1905. .	7.775 »
Coupons et intérêts. . .	3.525 75
Subventions :	
Du Ministre des Beaux-Arts	2.000 »
Du département . . .	500 »
De la Chambre de commerce . . .	2.700 »
Don de M. Homolle . .	100 «
	16.600 75

DÉPENSES	
Location du bureau. . .	400 20
Impôts, assurances, frais d'éclairage et de bureau	307 85
Traitements du personnel	900 »
Frais d'encaissement et de banque.	222 30
Frais pour les conférences	1.645 10
Frais d'impression . . .	1.743 75
Frais de déclaration de la Sté à la Préfecture.	17 70
Don à la Société du Sauvetage de l'Enfance .	20 »
Subventions données à l'Université	10.873 20
Excédent des recettes de 1904	470 65
	16.600 75

L'éxcédent des recettes sur les dépenses, qui avait été l'an dernier de 645 fr. 30, n'est plus que de 470 fr. 65. Cet excédent versé au compte des profits et pertes accumulés, qui était de 4.124 francs, le porte au chiffre de 4.594 fr. 65.

Vos cotisations ont en effet fléchi; de 7.850 francs en 1903-1904, elles sont tombées à 7.775 francs. Si la décroissance est faible, elle est néanmoins inquiétante, car je relève que depuis 1897 il y a eu une légère diminution de ce chapitre chaque année.

Les frais pour les conférences ont augmenté ainsi que ceux pour les impressions. Vos frais de bureau, impôts, éclairage ont au contraire diminué de 409 fr. 65 à 307 fr. 85.

Parmi les dépenses, nous vous signalons une somme de 17 fr. 70 provenant de frais de déclaration à la Préfecture de votre association désormais rangée parmi les associations déclarées conformément à la loi de 1901.

Votre budget est resté en équilibre malgré l'accroissement des dépenses, parce que vous avez réduit le montant de vos subventions.

En mettant à part le don de 20 francs que vous faites chaque année à la société du Sauvetage de l'Enfance, qui a ses bureaux communs avec les vôtres, vous avez distribué à l'Université lyonnaise une

somme de 10.873 fr. 20 au lieu de celle de 12.263 francs de l'année dernière.

La diminution a été de 500 francs pour la Revue Germanique, 700 francs pour les conférences préparatoires à l'agrégation du Droit, de 99 fr. 80 pour les Annales, de 90 francs pour l'œuvre des Étudiants étrangers.

Voici au reste, le détail des subventions :

Revue de philologie		300 »
Cours d'histoire de Lyon		1.500 »
Cours de langue et littérature italiennes		1 500 »
Conférences de littérature et d'histoire		750 »
Cours d'histoire de l'art moderne :		
a) Affectation de la subvention du Ministre des Beaux-Arts	2.000	
b) — — spéciale de la Chambre de Comm[ce]	1.500	5 000 »
c) Subvention de la société des Amis de l'Université	1.500	
Cours d'introduction à l'étude du Droit		500 »
Conférence préparatoire à l'agrégation		50 »
Clinique de la maladie des enfants		500 »
Cours d'anthropologie		250 »
Annales de l'Université		513 20
Œuvre des Étudiants étrangers		10 »
		10.873 20

Vous remarquerez que parmi ces subventions, celle de 5.000 francs pour le cours d'histoire de l'Art moderne est composé d'une subvention de 1.500 francs allouée par votre société et des deux subventions de 2.000 francs du Ministre des Beaux-Arts et de 1.500 francs de la Chambre de Commerce, pour lesquelles votre société ne sert que d'intermédiaire.

Le compte de la donation Gillet, qui est l'objet d'un compte spécial à la Société lyonnaise, présente les mouvements suivants :

RECETTES		DÉPENSES	
Solde au 31 déc. 1904	984 50	Frais de banque	9 20
Coupons encaissés	1.131 60	Fourni au compte Capital pour parfaire le rachat de 4 obligations Mines de la Loire remboursées	48 95
Intérêts à la Société Lyonnaise	7 »	Solde au 31 déc. 1905	2.064 95
	2.123 10		2.123 10

Votre bureau a décidé cette année l'attribution d'une nouvelle bourse de 2.400 francs à M. Bardin. Un premier paiement de 600 francs a été avancé par notre caisse. Il figurera en 1906 aux dépenses de ce compte qui doit se suffire à lui-même. Ceci vous explique pouquoi vous verrez figurer cette somme a l'actif de votre bilan.

Vous voyez figurer aux dépenses de ce compte une somme de 48 fr. 95 dont voici l'explication : 4 obligations des mines de la Loire qui constituent une partie du capital de la donation Gillet ayant été remboursées, votre bureau a décidé de racheter quatre obligations de la même société pour faire emploi de ce capital. Mais le cours en bourse étant un peu plus élevé, nous avons dû prélever 48 fr. 95 sur le compte « revenus » pour parfaire cette acquisition.

En résumé, votre bilan au 31 décembre 1905 s'établit de la façon suivante :

Bilan au 31 décembre 1905

ACTIF		PASSIF	
172 actions logements économiques	86.277 40	Fonds capital.	92.748 65
14 obligations Dombes 3 p. 100	6.471 25	Capital de la donation Gillet	30.248 95
Donation Gillet, capital :		Compte Revenus donation Gillet	2.064 95
40 actions logements économiques . . .	20.000 »	Compte *Revue Germanique*	500 »
20 obligations Mines de la Loire. . . .	10.248 95	Avances encaissées sur cotisations 1906. . .	7.000 »
Donation Gillet, revenus :		*Profits et pertes :*	
Solde à la Société Lyonnaise au 31 déc. 1905	2.064 95	Antérieurs . 4.124 » / De 1905. . . 470 65	4.594 65
Avance par la Caisse à M. Bardin, boursier de la donation Gillet.	600 »		
Capitaux disponibles :			
A la Société Lyonnaise.	8.712 70		
Chez le Trésorier . .	2.781 95		
	137.157 20		137.157 20

Vous remarquerez au passif le chiffre de 500 francs qui est affecté d'avance à la Revue Germanique, parce qu'il provient d'un don de M. Bonzon avec cette destination.

Vous remarquerez également que si vos fonds disponibles montent

à la somme relativement élevée de 11.494 65 cela tient uniquement à l'encaissement de 7.000 francs, à valoir sur les cotisations de 1906, versés en Décembre par votre encaisseur.

Lyon, le 26 mai 1906.

Le Trésorier :

JEAN COIGNET.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

L'Assemblée procède enfin au renouvellement du tiers sortant des membres du Comité d'administration. Sont élus : MM. Oberkampff, Caillemer, Cazeneuve, Coste-Labaume, Falcouz, Gillet (Joseph), Lacassagne, Lannois, Morat, Lumière (Auguste), Perrin, Villard (Pierre), Garraud, Gillet (Edmond).

La séance est levée à 9 h. 1/2.

ASSEMBLÉE DU COMITÉ

Samedi 9 Juin 1906

Le Comité d'administration s'est réuni le samedi 9 juin 1906, à 1 h. 1/2, sous la présidence de M. Caillemer, vice-président. L'ordre du jour comportait la nomination du président de la Société, en remplacement de M. J. Cambefort, décédé. Etaient présents : MM. Arloing, Bérard, Bouvier, Caillemer, Casati-Brochier, Clédat, Coignet, Mariéjol, Morel (Ennemond), Perrin.

M. Caillemer annonce que M. Oberkampff, le plus ancien vice-président, s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance et décline toute candidature à la présidence. Il déclare le scrutin ouvert.

Au premier tour, M. Ennemond Morel obtient 9 voix, M. Oberkampff 1. En conséquence M. Caillemer proclame M. Ennemond Morel président de la Société des Amis de l'Université et lui cède la présidence.

M. Ennemond Morel déclare qu'il est très flatté d'être appelé à cette haute situation, qui est un honneur, mais en même temps une lourde charge. Il compte sur la collaboration de tous les membres du Comité et il s'efforcera, de son côté, de maintenir la Société des Amis de l'Université au degré de prospérité qu'elle a atteint avec ses prédécesseurs, MM. Mangini et J. Cambefort (*Approbation unanime*).

Une place de vice-président devenant vacante par suite de la

nomination de M. Ennemond Morel à la présidence, il est procédé au scrutin pour la nomination d'un vice-président. Au premier tour M. Joseph Gillet est élu vice-président par 10 voix.

Sur la proposition de M. Arloing, le Comité vote à l'Association pour l'avancement des sciences, une somme de deux cents francs en vue de l'organisation du Congrès qui se tiendra à Lyon au mois d'août 1906.

Après quelques échanges de vues sur l'organisation des conférences publiques pour 1906-1907, la séance est levée à 2 h. 1/2.

BIBLIOGRAPHIE

John Hopkins University studies. — English colonial administration under lord Clarendon (1660-67), par P. L. Kaye, in-8, 150 p., Baltimore, 1905.

C'est un chapitre intéressant de l'histoire des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, que vient d'écrire M. Kaye, professeur à Baltimore. Durant la période de fondation de ces colonies, au XVIIe siècle, l'administration de lord Clarendon, premier ministre de Charles II, de 1660 à 1667, a été une des plus fécondes : certaines provinces de la Nouvelle-Angleterre, comme le Connecticut et le Rhode-Island, lui ont dû en partie leur prospérité, et si Clarendon a échoué dans ses tentatives pour soumettre à la souveraineté royale le pays de Massachussets, s'il a médiocrement réussi dans sa politique d'égoïsme mercantile, il a enlevé aux Hollandais les Nouveaux Pays-Bas, sur les bords de l'Hudson, supprimant un voisinage dangereux pour les colons anglais et acquérant un territoire considérable, où devait naître deux des principaux états de la grande République Américaine. Cette étude, faite presque exclusivement à l'aide des *Calendars of state papers* de la série coloniale, est solide et instructive, et met en lumière quelques documents importants, assez négligés jusqu'à présent.

Le premier chapitre expose le système colonial officiel tel qu'on le comprenait en Angleterre au XVIIe siècle, les colonies étant destinées à servir la grandeur et la prospérité de la Métropole, et n'ayant même pas d'autre raison

d'être. La création par Clarendon, en 1660, de deux conseils (des colonies et du commerce), fondus plus tard en un seul, et les ordonnances publiées de 1660 à 1663 pour renouveler et renforcer l'Acte de navigation, sont soigneusement étudiées ; il est curieux de constater que les colonies eurent immédiatement à souffrir de ces ordonnances, et que la flotte marchande anglaise se trouva radicalement insuffisante au début pour entretenir les relations commerciales. Dans le second chapitre, on assiste aux premiers actes du gouvernement de la Restauration en Amérique : en face du Massachussets qui aspire à l'autonomie politique et religieuse, on voit Charles II et Clarendon protéger les colonies issues de la ruche puritaine, le Connecticut et le Rhode-Island ; contrairement à l'avis général des historiens précédents, M. Kaye estime que Charles II n'a pas songé à isoler et à affaiblir le Massachussets, et il a simplement cédé à des influences de cour : les reprsésentants du Connecticut et du Rhode-Island auraient su, ou bien gagner sa faveur, comme l'habile Wrinthrop, ou bien se faire soutenir par de puissants courtisans. L'assertion mérite d'ête enregistrée, sans avoir un caractère absolument probant.

La fondation de la Caroline en 1663 et la conquêtes des nouveaux Pays-Bas en 1664 remplissent le chapitre III. Il y a là un récit très complet et très impartial des procédés déloyaux et perfides grâce auxquels l'Angleterre s'empara des possessions hollandaises dont l'existence compromettait l'avenir de ses colonies. Clarendon acomplit alors, mauvaise foi mise à part, un des actes les plus sages et les plus clairvoyants de son administration. Le succès remporté sur les rives de l'Hudson n'empêcha pas l'échec des plans autoritaires en Massachussets. Le chapitre IV, le plus long et le plus fouillé de l'ouvrage, raconte la mission de quatre commissaires royaux en nouvelle Angleterre, et leurs vaines attaques en 1664-1665 contre les libertés puritaines. Les magistrats et anciens de Boston résistèrent, sans faiblir, à leurs injonctions, refusant d'admettre le *Common prayer book* de l'église anglicane, repoussant le nouveau serment d'allégeance, interdisant les appels de leurs cours de justice aux tribunaux anglais. D'ailleurs le colonel Richard Nicolls, le seul des commissaires qui fut capable et adroit, s'absorba dans la conquête et l'organisation des territoires hollandais, devenus la colonie de New-York, et les trois autres (Cartwright, Ean et Maverick ne furent pas à la hauteur d'un tâche difficile. Dans leur rapport du 14 décembre 1665, ils ne purent que se plaindre de l'esprit d'indépendance et des tendances schismatiques des habitants du Massachussets et, tout en réclamant à cor et à cris l'abolition de leur charte, reconnaître qu'on n'y parviendrait pas sans un important déploiement de force (but this without a visible force will not be affected).

M. Kaye prétend que les commissaires étaient chargés avant tout de conquérir les Nouveaux Pays-Bas, mission dont ils s'acquittèrent à merveille ; ils n'en reste pas moins établi qu'ils ne réussirent pas à « réduire » le Massachussets, et que leur rappel fut considéré comme une victoire des puritains : « leurs altesses de Boston » (The grandees of Boston), comme disait Nicolls, en vinrent ensuite à un degré inouï d'arrogance.

Les conclusions plutôt vagues, formulées dans le cinquième et dernier chapitre, n'atténuent pas la portée de cet échec de l'autorité royale. Le Massachussets maintint sa thèse qu'il ne devait rien aux Stuarts, en dehors du cinquième de l'or et de l'argent trouvés dans le pays, et de la reconnaissance théorique de leur souveraineté. Le coup fut sensible à Clarendon, et il n'est pas bien sûr que la conquête des Nouveaux Pays-Bas lui en ait fait complètement oublier l'amertume.

Albert WADDINGTON.

Le Gérant : A. STORCK.

Lyon. — Imp. A. STORCK & Cie, 8, rue de la Méditerranée.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ
DE LYON

L'Œuvre philosophique d'A. Hannequin

(Suite et fin.)

L'ATOMISME ET LA MÉTAPHYSIQUE

I. — Le devenir.

Bien que l'esprit ne fasse que retrouver dans les phénomènes l'unité et l'ordre qu'il y introduit, cet ordre et cette unité doivent avoir pourtant quelque fondement dans le réel. Aucune science, et même aucune connaissance ne serait possible si le changement y était arbitraire et indéfini. Mais c'est une vaine tentative que de chercher le réel dans des substances immuables et identiques dont les phénomènes ne seraient que l'apparence et la manifestation, car de telles substances n'étant rien que le support inerte des phénomènes, ne renferment rien qui les explique; elles redoublent, au contraire, la difficulté, en nous jetant dans « la contradiction de l'un qui se multiplie et l'inaltérable qui s'altère » (p. 244).

Si, au contraire, nous attribuons à la substance puissance et spontanéité, que deviennent les lois des phénomènes? Comment cette force indépendante sera-t-elle astreinte, dans des circonstances identiques, à dérouler des modes identiques? Et que valent pour elle des circonstances qui lui sont extérieures? On se trouve réduit à chercher en dehors d'elle, dans une *harmonie préétablie*, qui leur est imposée, la raison de l'accord à un instant donné des manifestations de toutes les substances, et de l'accord à travers la durée des états successifs d'une substance unique.

Ainsi l'ordre qui règne dans les phénomènes ne trouve son explication ni dans une substance inerte, dont l'identité se refuse à toute

altération, ni dans une substance active, dont la spontanéité ne saurait être réglée que par une puissance extérieure à elle.

C'est donc dans les phénomènes eux-mêmes qu'il faut chercher le principe qui leur donne leur accord persistant et leur suite régulière. La loi qui les unit doit venir de ce qu'en vertu de leur nature même, ils s'appellent et se déterminent. Autrement, ils apparaissent toujours comme étrangers les uns aux autres, et simplement juxtaposés, comme si quelque puissance extérieure à eux-mêmes les tirait du néant, et les amenait à leur place de série sur la scène du monde, sans autre lien que leur alignement même, leur coexistence ou leur succession.

Il faut donc admettre une action réelle des choses les unes sur les autres, non pas une interaction des substances, mais une interaction des phénomènes eux-mêmes.

* *

Il suffit d'ailleurs que le sensible soit pensé, pour qu'il ne soit plus un simple alignement de termes indépendants, mais un tout lié, dont les éléments se pénètrent sans se confondre, se continuent et se déterminent mutuellement. Tout acte de pensée — Kant a été le premier à le remarquer — enveloppe à sa manière une valeur objective. S'il est vrai, par un côté, que le « je pense » nous renferme dans les limites étroites de la conscience individuelle, en un autre sens, penser, c'est fixer « comme fondé, comme durable et comme vrai » un trait de la physionomie des choses. Qu'il vaille ou non hors de nous comme pour nous, ce trait ne peut être connu qu'autant qu'il se rattache à des états antérieurs de la conscience, ou, s'il en est la première connaissance, qu'autant qu'il est l'ébauche primitive d'un système bien lié de pensées à venir.

Le jugement est l'acte primordial, l'acte essentiel de la pensée. Admettre avec Locke l'indépendance ou l'antériorité des idées ou notions par rapport au jugement, c'est se mettre dans l'impossibilité d'expliquer le jugement lui-même.

Le jugement a pour condition l'identité, au moins sous un rapport, du prédicat et du sujet. Pour que j'aie le droit d'affirmer que A est B, il faut que l'analyse intégrale du sujet A m'y fasse rencontrer l'attribut B. Mais il ne faut pas, avec Antisthène, rejeter tout jugement qui ne serait pas purement analytique, contester la valeur des jugements de la forme A est B, et soutenir, au nom du principe d'identité, qu'on a seulement le droit de dire : A est A, B est B. Car on devrait alors rejeter tout jugement, y compris ceux de la forme A est A.

Si, pour être légitime, le jugement requiert l'identité des termes,

pour être concevable, pour être possible, ou simplement pour être, il requiert d'autre part « qu'ils soient deux ou qu'ils soient distingués » (p. 251). Quand je dis A est A, A sujet n'est point le même que A prédicat. Le premier terme, posé comme sujet, n'est point complet pour la pensée, il est obscur ; il évoque, il exige, à peine posé, la position d'un terme qui l'éclaire et le détermine ; au confus dans le sujet s'oppose, dans le prédicat, le clair et le distinct. Il n'y aurait pas de jugement si le prédicat n'était différent du sujet ; il n'y aurait pas même de jugement de la forme A est A, si A prédicat ne prenait dans la pensée une signification, une valeur et une portée qui le distinguent de A sujet. En sorte que même le jugement A est A est synthétique en un sens (1).

Tout jugement est *synthétique*, car tout jugement est une détermination jusqu'alors ignorée, inconnue, ou même inexistante du sujet

En même temps, tout jugement est *analytique*, car on n'en saurait montrer la légitimité si le prédicat n'avait pour fonction d'exprimer d'une manière adéquate le sens du sujet.

Ces deux caractères seraient inconciliables pour toute théorie qui tenterait de réduire le rôle du jugement à un simple rapprochement de termes antérieurs; ils s'appellent et s'impliquent dès qu'on se se rend compte que le sujet ne se pose qu'en se déterminant, et qu'il ne saurait admettre que des déterminations qui lui appartiennent.

Bien loin que le jugement naisse du simple rapprochement des concepts, c'est au contraire le jugement qui, du fond uniforme et confus d'un sentir primitif, fait jaillir la multitude infinie des objets et des concepts. Il est clair, par exemple, que le jugement « je pense », type et fondement de tous les autres, n'est pas formé de deux concepts rapprochés, que le moi, type de tous les sujets, et la pensée, type de tous les attributs, n'y sont séparés que pour se réunir.

C'est par le jugement que dans toute l'étendue de notre connaissance circule « comme un courant continu de pensée » par où les concepts s'évoquent, se pénètrent et se solidarisent, convergeant plus ou moins, selon la perfection de notre connaissance, vers une unité supérieure. Cette unité, sans doute elle échoue souvent. Mais comme

(1) Dans un jugement usuel de la forme A est A, celui-ci par exemple : *les affaires sont les affaires*, il est clair que le sujet n'est pas identique à l'attribut. Le premier est un terme général et vague que le second restreint et détermine. Ce jugement en apparence identique n'a de sens que s'il est entendu synthétiquement : en affaires, il ne s'agit pas de sentiment, de justice, d'humanité, de pitié ; il s'agit seulement de comptabilité, de calculs de profits et pertes. — On peut en dire autant de tout aphorisme à forme identique : *Un homme est un homme*, — *Ce qui est fait est fait*, — *Allah est Allah*, — et de la propre formule du principe d'identité : *Ce qui est, est*.

les désaccords de l'esprit avec soi ou des esprit entre eux ne peuvent subister et s'éliminent à la longue, l'unité finale, quelles que soient d'ailleurs les choses qui s'agitent hors de nous, mérite le nom de *Vérité*.

*
* *

La *matière* de la connaissance, le *donné*, la sensation doit avoir sa source ailleurs que dans notre faculté de penser. La puissance de penser est une *forme*, riche autant qu'on voudra de déterminations à venir, mais qui a besoin, pour cesser d'être une pure virtualité, d'une matière, d'un donné sur lequel elle s'exerce. Cette matière, essentiellement multiple et diverse, — car autrement, comment y concevoir la possibilité des déterminations ultérieures? — ne contient pas toutes préformées les limites des futurs concepts, car ce serait revenir à la doctrine déjà condamnée des concepts antérieurs au jugement. Elle doit donc être, comme le disait Kant, *une variété indéfinie*. Les derniers éléments du sentir sont toujours obscurs ; ils échappent à l'intelligence, parce qu'ils n'ont point reçu d'elle les déterminations qui les font ce qu'ils sont. Si, par impossible, tout devenait intelligible, l'objet tout entier avec tous ses caractères se trouverait ramené à la seule pensée comme à sa source unique ; et la pensée humaine créerait le monde en le pensant, comme une pensée divine. L'obscurité du sensible, de données dont je suis affecté sans les saisir clairement, c'est à-dire sans être capable de les construire, c'est-à-dire encore sans les saisir commes miennes, est la suprême garantie de l'existence distincte d'un moi et d'un non moi.

Ce devenir que la pensée n'a point construit, la sensation ne saurait par elle-même nous y révéler un ordre quelconque ; mais comment la Science, système de nos concepts et de nos jugements, réussirait-elle à y pousser partout ses déterminations, s'il n'était par lui-même que hasard et désordre ? Comment ce caractère de *généralité* qui s'attache au moins abstrait de nos concepts, qui l'étend par avance et comme virtuellement à tout un champ délimité de l'expérience à venir, ne mènerait-il pas la pensée à de perpétuels mécomptes ? Comment la connaissance réfléchie du savant, et la connaissance spontanée du vulgaire, tout aussi hiérarchisée et systématisée, sinon plus, réussirait-elle jamais à retrouver en tout temps ce qu'elle a établi dans un instant qui s'enfuit, si tout se déroulait au hasard et sans règle? S'il se forme en nous un système de jugements, « une vérité qui simplement réalise l'accord, à travers la durée, de l'esprit avec soi, une telle vérité, d'emblée et par surcroît, est en outre l'accord de l'esprit et des choses... *Tout jugement pose l'être*, et, de plus, *tout jugement pose l'ordre dans l'être*, comme une condition sans laquelle il n'y

aurait ni être ni pensée, ni une réalité qui pût nous affecter d'une façon régulière par ses suites sensibles, ni une vérité, même purement humaine, même individuelle, où notre esprit fût à même de ressaisir, sous la diversité anarchique des choses, l'unité essentielle de son aperception » (p. 262).

*
* *

La possibilité de la Science montre que le devenir sensible est quelque chose de plus qu'un rêve mal enchaîné; le moindre jugement qui réussit témoigne, au contraire, que c'est un rêve bien lié. Le devenir sensible, le *phénomène*, qui est *mon* phénomène, qui est *mien*, qui est subjectif au suprême degré, contient pourtant un ordre qui n'a pas sa source en l'unité de l'esprit ; la source de l'ordre du devenir sensible se trouve donc hors de l'esprit, dans des *choses en soi*. C'est ce que Kant a exprimé en disant que des chosent existent qui puissent *apparaître*.

Sans doute la conscience individuelle est close. Toute action immédiate des choses sur la conscience, toute pénétration est impossible. Mais, sans qu'il y ait pénétration, action transitive, il faut qu'il y ait solidarité, il faut que le devenir sensible traduise en des états qui nous sont propres les états de ce qui est en dehors de nous. Si proche que soit cette vue de l'occasionalisme ou de l'harmonie préétablie, elle en restera différente, si nous conservons à l'esprit une puissance autonome de détermination, une spontanéité réelle, et non pas illusoire comme celle de Leibnitz ; si, en un mot, au lieu d'une harmonie préétablie, il s'agit d'une harmonie « qui se fait et qui s'assure elle-même en s'appuyant partout sur l'énergie vivante des choses solidaires » (p. 265).

Ainsi l'espace et le temps sont, comme l'a démontré Kant, des formes pures de la sensibilité. Et s'il est vrai qu'elles sont purement subjectives, il est vrai aussi qu'elles sont les formes d'une conscience constituée pour être affectée par les choses. « Autrement, d'où viendrait que je ne puisse sentir en dehors de l'espace et en dehors du temps ? Et comment, autrement que par un caprice étrange d'une nature ironique, expliquer l'interposition, entre les choses et nous, de ces prismes trompeurs qui d'avance déformeraient l'image des objets ? » (p. 266). Il faut donc que, sans être des attributs réels et des éléments des choses existantes, ces formes de ma sensibiliié soient appropriées et comme proportionnées aux choses. Le monde qui s'offre à la représentation ne saurait s'y offrir qu'autant qu'en son fond rien ne s'oppose d'essentiel à la nature même et au sens général du temps et de l'espace.

Tant que la sensation n'est qu'une manière dont nous sommes affectés, tant quelle est nôtre, elle échappe entièrement à l'étendue et ne revêt aucun de ses caractères. Mais dès qu'elle devient représentation, elle nous paraît encadrée dans l'espace, et, sans nous échapper en tant que conscience, y prend sa place et s'y étend en s'extériorisant. Si donc l'espace est, selon Kant, la forme du sens extérieur, n'est ce point que le réel *exige l'étendue,* non pas certes dans l'être même, mais dans la représentation ? N'est-ce pas que la représentation extensive est la mieux appropriée à la nature des choses ? Or l'espace, continu et divisible à l'infini, est approprié à la représentation d'une réalité qui serait *indéfiniment multiple et diverse.* De même qu'un fragment de ligne, le plus petit qu'il soit possible d'imaginer, peut encore être divisé à l'infini et d'une infinité de manières, de même qu'une figure, la plus petite qu'on puisse imaginer, peut encore être décomposée en d'autres figures, indéfiniment et d'une infinité de manières, de même la richesse du réel est tellement infinie que le moindre reflet qui s'en projette en nous, la plus légère impression qu'il y fasse, enveloppe à l'infini des éléments de ce reflet et de cette impression. Et c'est parce que l'espace est homogène et continu qu'il offre à la multiplicité et à la variété infinies du réel une forme appropriée à la représentation du détail du phénomène. La divisibilité et la continuité de l'espace suffisent donc pour empêcher qu'il puisse être question d'un être un, qui se trouverait exclure toute pluralité d'êtres, ou d'une pluralité d'êtres si séparés, si étrangers les uns aux autres qu'on ne concevrait point la possibilité, même subjective, d'un ordre qui les rassemble et les réunisse.

L'espace ne contient pas seulement toutes les déterminations actuelles des phénomènes, il en contient aussi toutes les déterminations possibles, et c'est pourquoi Leibnitz le définissait non seulement l'ordre des « coexistences réelles », mais aussi et surtout l'ordre des « coexistences possibles ». Si les divisions et subdivisions des phénomènes étaient autres qu'elles ne sont, autre serait le monde, mais l'espace qu'elles remplissent serait le même. Chaque région de l'espace reçoit des déterminations qui s'enveloppent à l'infini ; mais elle se prête à en recevoir d'autres qui, jusque dans le détail le plus particulier, pourraient à l'infini différer des premières. En outre, d'une détermination figurée d'un même lieu de l'espace à une autre détermination également figurée, le passage ne saurait s'opérer tout à coup, au hasard et sans ordre, en sorte que la *continuité statique* de l'espace impose à la genèse des figures possibles une *continuité dynamique,* qui d'ailleurs n'émane point de lui. L'aptitude de l'espace aux variations sans fin de la figure et de la position le rend propre

à symboliser, sous la forme de mouvement, le changement profond et continu du réel, et à lui donner, sous cette forme symbolique, accès dans la conscience.

Le temps, qui est la *forme du sens intérieur*, étend par le fait même ses caractères à tous les éléments de la représentation. Or, pourquoi la synthèse consciente se ferait-elle sous la forme du temps, si la réalité qu'elle appréhende n'était essentiellement variable ? Un monde sans changement ne pourrait être représenté dans la durée. Il faut même que le changement y soit partout. Il n'est pas tout à fait exact de figurer le temps par le symbole d'une droite géométrique, car la section d'une droite est un indivisible, tandis que le présent d'une représentation est une multitude infinie d'éléments coexistants dans l'espace. Pourtant cette façon de figurer la durée se justifie, parce que, à ne regarder que le temps, toute la réalité d'une conscience présente, quelle que soit la multitude infinie qui s'y trouve représentée, est un indivisible. On peut imaginer les éléments d'une représentation présente comme « répartis sur un plan dont tous les points suivraient la direction unique du centre de gravité qu'occuperait la conscience ». Ainsi le monde représenté est emporté tout entier solidairement dans le cours du temps, de sorte qu'un monde, dont un seul élément, pendant un seul instant, échapperait au changement, sortirait par là-même des strictes conditions de la représentation et, en s'isolant d'elle, détruirait la conscience. Le passé tout entier s'efface dans le présent en même temps qu'il s'y retrouve ; il cesse d'être, bien qu'il soit l'origine et le fond de ce qui continue d'être. Il n'y a point d'être « dont l'étrange existence puisse nous apparaître comme encore engagée dans le passé qui n'est plus, comme s'étendant déjà dans un avenir sans fin, comme supérieure, en un mot, au changement et à la condition, qui s'ensuit aussitôt, de l'avant et de l'après, point de noyau rigide, immuable et sans vie, que le vivant et le changeant serait tenu de traîner, comme son propre cadavre, éternellement en remorque... ; partout, ainsi que l'a montré Leibnitz, en leur réel passage du passé dont ils sont pleins à l'avenir qu'ils préparent, le changement et l'action » (p. 278).

« Tout est donc changement, hors de nous comme en nous, depuis la plus subite et la plus fugitive des émotions de l'âme, jusqu'aux roches ignées, jusqu'au granit enfoui sous des couches profondes, mais que dissout lentement le travail séculaire des réactions chimiques, qu'emporte en son mouvement constant la terre qui gravite, et qu'agitent tout au moins, en ses dernières parties, les moindres variations des états électriques ou de la température. Et de la réalité profonde du devenir, ce n'est pas, tant s'en faut, la moindre garantie

que cette analogie et cette parenté, dont il est le support, entre notre nature et la nature des choses » (p. 279).



Comme il n'y a de science que de la mesure, comme il n'y a de mesure que de la pure grandeur, la science est conduite, nécessairement et malgré soi, à chercher en toutes choses au lieu des phénomènes, les figures qu'ils tracent, leurs déterminations dans l'espace et dans le temps, leurs contours, leurs symboles et leur schéma. Elle se dégage ainsi de l'intuition sensible au point d'y substituer de pures relations. et ce mouvement qui l'emporte vers une explication atomistique ou même simplement mécanique du monde, et qui lui donne avec sa certitude, sa valeur et sa force, le condamne du même coup à bâtir dans le vide.

Dans la recherche expérimentale, au *moment de l'hypothèse*, l'esprit croit pressentir, entrevoir et deviner, dans la trame serrée des phénomènes, leur liaison et leur dépendance. Mais les relations vraiment causales restent hors des atteintes et hors du domaine de la science expérimentale, par la raison qu'elle est tenue, pour les saisir sûrement, d'y substituer des relations d'un genre tout différent; au moment de la *vérification*, elle transforme les faits qu'elle rapproche à ce point qu'ils ne sont plus que la trace d'eux-mêmes dans l'espace et dans le temps, et que de pures grandeurs.

En effet, la preuve décisive d'une relation de causalité ne peut être fournie que par la table de degré ; lorsqu'aux variations d'un premier phénomène correspondent toujours d'une manière si rigoureuse les variations d'un second que celui-ci devienne une fonction du premier. lorsque, déterminant à notre gré telles valeurs de la variable indépendante — la cause, nous pouvons en déduire celle de la fonction — l'effet supposé, et qu'à chaque épreuve l'expérience vérifie les conséquences prévues, alors, mais alors seulement, se trouve établie la dépendance du second par rapport au premier, car le succès des vérifications défie, en pareil cas, dans la mesure du possible, les pures coïncidences et le jeu du hazard. Or il faut, pour cela, ou bien que les faits, en leur réalité concrète, ne diffèrent pas au fond des variables que nous soumettons au calcul, c'est-à-dire qu'ils soient de pures quantités, ou, ce qui revient au même, des déterminations de la pure étendue et de la pure durée; ou bien, s'il faut convenir que les faits dépassent l'espace et le temps de toute la richesse de leurs qualités, il faut que la science ne considère en eux que ce qui est susceptible d'être mesuré, et qu'elle ne saisisse le devenir réel que sous la forme de mouvement. Il n'y a pas de science de la qualité : la

quantité seule est objet de science. Le phénomène est à la fois qualité et mouvement, qualité par son essence même, mouvement par accident et comme par surcroît, parce qu'il laisse de lui-même, dans l'intuition pure, des déterminations qui dérivent sans doute de sa nature intime, mais qui à aucun degré ne l'expriment ni ne la retiennent. La science, dans le phénomène, s'adresse au mouvement comme l'unique objet qui soit de sa compétence; elle n'atteint donc jamais le phénomène dans sa vie et sa réalité; ce qu'elle atteint, c'est l'accident, l'apparence et le symbole; et même la loi expérimentale exténue à ce point les synthèses causales qu'elle en arrive à les remplacer par les liaisons abstraites de pures identités mathématiques. L'œuvre de la science n'est donc pas de saisir, en sa réalité profonde, le phénomène et le monde qu'il représente; elle ne tend qu'à retenir du premier sa pure projection dans l'espace et le temps, et qu'a construire le second « comme un vaste système de figures sans contenu, de mobiles décrivant et croisant en tous sens d'idéales trajectoires, comme un monde, en un mot, dépouillé de son être, de son activité et de sa vie, et qui ne serait plus que son propre fantôme » (p. 285.)

II. — L'être.

La où la science doit fatalement échouer, sa destinée étant de réduire au mouvement ce qui, devenu mouvement, n'est plus que l'ombre de soi-même, la métaphysique pourrait peut-être réussir, en demandant à la causalité le secret du changement. Pas plus que la science, la métaphysique ne saurait prendre un autre point de départ que le changement, unique mode sous lequel l'être, non seulement nous apparaît, mais agit et se développe, en un mot, *est* en sa réalité actuelle et concrète. Mais la métaphysique n'essaye pas même de retrouver, jusque dans le détail, tous les états de l'être. A la science appartiennent les faits, leurs détails et leurs rapports ; la métaphysique se propose d'atteindre la raison de leur enchaînement, et jusqu'aux lois profondes du devenir et de l'action, d'où procèdent à la fois les faits et les rapport des faits.

Mettre en relief le caractère synthétique du jugement causal, montrer l'impossibilité de déduire, par la pure analyse, de la notion de la cause la notion de l'effet, ce n'est pas, comme l'a cru Hume, dénouer jusque dans la réalité les liens objectifs des effets et des causes, c'est faire ressortir l'opposition des relations logiques, toutes au fond réductibles à celles d'identité, et des réels rapports des réels phénomènes. Car comment cette forme du jugement, dont la fonction

déterminante enveloppe et domine toutes les autres fonctions de notre intelligence, établirait-elle, en un moment fugitif, des déterminations qui restent d'accord, dans l'avenir et dans le passé, avec toutes les périodes de l'éternel devenir, si elle ne répondait à l'*ordre caché* sans lequel nous ne pouvons même pas concevoir qu'une action se développe ?

La causalité ne saurait se réduire, dans l'ordre du devenir sensible, à des séries unilinéaires de termes dont chacun serait effet de celui qui précède et cause de celui qui suit. D'abord l'exacte correspondance, à tous les moments de la durée, des termes contemporains de toutes les séries, ne pourrait s'expliquer que par une harmonie préétablie, par un ordre qui ne viendrait point aux choses de leurs actions mêmes, mais qui y préexisterait et qu'elles réaliseraient sans y participer. Ensuite et surtout, si la cause avait, en elle seule, et sans l'action d'aucune influence extérieure, le pouvoir de faire naître un état qui la remplace, il est clair que l'effet réaliserait, dès qu'il apparaîtrait, toutes les déterminations contenues en elle ; il serait donc impossible de comprendre qu'il y eût des effets ultérieurs.

La causalité ne peut se concevoir que sous la forme de la *communauté*, de l'*action réciproque*. Un phénomène a est impuissant à déterminer tout seul un autre phénomène a_1 ; ce changement n'est possible que par suite de l'action sur a de quelque autre phénomène b, récemment réalisé dans le monde ; la cause véritable n'est donc pas a, mais l'action de b sur a, et la réaction *simultanée* de a sur b ; comme il n'est pas possible que b agisse sur a en restant le même, l'effet de la cause $a + b$ n'est pas seulement un nouvel état de a, a_1, mais un double changement de a en a_1, et de b en b_1.

La cause d'un effet est toujours une rencontre, un concours de conditions multiples, et l'effet, à son tour, rencontre, dans le milieu où il se produit, d'autres conditions, avec lesquelles il concourt à déterminer des changements ultérieurs. La causalité exige donc, en tout changement donné, une multiplicité de conditions distinctes, et une action réelle de ces conditions les unes sur les autres, en sorte qu'il n'y a pas seulement hétérogénéité de la cause et de l'effet, mais aussi hétérogénéité entre elles des conditions multiples qui constituent la cause.

Si maintenant nous considérons le Devenir réel, cette hétérogénéité nous conduit à y concevoir une multitude d'éléments, solidaires sans doute, et capables d'agir les uns sur les autres, mais pourtant distincts et réellement indépendants, en un mot *individuels*. Nous ne les appellerons pas des substances, puisque leur essence même est d'être modifiables, mais nous les appellerons des *états* individuels.

Sans aucun doute, l'analyse des phénomènes dont s'occupe la science, poussée aussi loin qu'on voudra, ne nous y fera jamais découvrir de tels individus, parce que, dans le Temps et dans l'Espace où les phénomènes nous apparaissent, la division ne peut avoir de terme, et parce que les derniers éléments, tout en y projetant leurs apparences sensibles, ne s'y trouvent point eux-mêmes et ne s'y projettent point. Néanmoins, même pour s'appliquer aux purs phénomènes, la loi de causalité postule pourtant quelque part des termes vraiment distincts, vraiment hétérogènes, qui, sans être jamais les termes abstraitement isolés, sous le nom de conditions, par la science positive, en sont pourtant le réel fondement.

C'est faute d'avoir vu dans toute causalité l'action réciproque qu'on tombe dans des difficultés dont elle seule peut donner la solution.

1° L'action réciproque permet, et permet seule, de résoudre le problème de Sextus Empiricus : La cause ne peut être antérieure à son effet, car comment concevoir qu'elle le produise après qu'elle a cessé d'être? et elle ne peut non plus en être contemporaine, parce qu'elle ne s'en distingue plus. Ce qui est simultané, c'est l'action commune des états a et b, et si cette action commune les change, il n'est plus possible que a_1 et b_1 coïncident avec a et b ; il faut au contraire qu'ils s'en distinguent, et leur distinction se marque dans la durée par leur succession. Si nous sommes ainsi conduits à admettre une *durée réelle*, distincte pourtant du temps mathématique, au moins devons-nous encore proclamer la *primauté* du changement sur le temps ; et c'est précisément en ce sens que la relation de la cause à l'effet, loin de requérir la fusion en un seul des instants de la durée et par suite de tous les états du monde en un seul, est au contraire la raison pour laquelle la multiplicité et la diversité indéfinies de ces états du monde ne peuvent être représentés que grâce à la distinction des instants de la durée.

Mais n'est-ce point introduire la discontinuité dans la durée ? Car le changement se résout ainsi en des états successifs hétérogènes entre lesquels on ne saurait concevoir un progrès insensible. Dans la suite des états quantitatifs, il ne saurait y avoir continuité.

Il suffit de répondre que la continuité du Temps signifie l'impossibilité de rencontrer dans le Temps un invervalle *inoccupé*, qu'il ne saurait y avoir d'interruption, de lacune entre deux états tels que a et a_1.

2° L'action réciproque permet également, et permet seule d'échapper à la prétendue violation du principe de contradiction par le changement. L'identité de la cause et de l'effet est sauvegardée, car il n'y a rien dans la somme a_1+b_1 des effets partiels de la cause $a+b$, qui ne

vienne des déterminations, entièrement suffisantes par hypothèse, des états *a* et *b*. L'effet ne contient rien de plus que la cause et n'exige par conséquent aucune création. Cependant l'effet est différent de la cause, car, s'il ne contient *rien de plus*, cela ne veut pas dire qu'il ne contient *rien d'autre ;* car les états *a* et *b* ne sauraient rester indifférents à leur action mutuelle : a_1 n'est plus *a* ; b_1 n'est plus *b* ; et a_1+b_1 n'est plus le même que $a+b$.

3° L'action réciproque permet encore, et permet seule de sauvegarder l'individualité d'un être qui change et se transforme, et en qui des déterminations nouvelles viennent, non de lui-même, mais d'un autre.

On ne saurait admettre en un individu des états qui appartinssent à un autre qu'à lui et qui en quelque sorte ne fussent son prolongement et comme son propre développement à travers ses changements ; c'est en ce sens que *l'identité* est l'essence même de l'individu. Mais l'identité ici, n'est pas l'identité *logique*. D'ailleurs la logique formelle elle-même ne pourrait pas faire un pas sans supposer une diversité jusque dans l'identité A = A. car la logique, qui se désintéresse sans doute du contenu des concepts, postule du moins qu'ils en aient un, et même qu'il diffère d'un concept à l'autre. Elle requiert donc l'œuvre d'une pensée qui produit les concepts et leur impose des déterminations différentes, sauf à ne les faire entrer qu'en des rapports où ne soit point contredit le sens qu'ils enveloppent. L'identité logique ne saurait être imposée aux choses en un sens où l'esprit lui-même s'en affranchit. On ne saurait l'appliquer au réel en un sens qui y supprimerait toute diversité, toute action, et jusqu'à la possibilité même de l'existence, de même qu'appliquée dans le même sens à la pensée, elle en exclurait toute opération et toute démarche. Il suffit qu'à travers la diversité des déterminations successives, quelque chose reste par où ces déterminations successives puissent être liées ensemble en l'unité de l'être, aussi solidement que les moments multiples d'une unique pensée dans une même conscience.

Bien que la genèse de a_1, ait pour condition l'action de *b* sur *a*, cependant, en un sens, a_1 n'est rigoureusement qu'un développement de *a*, comme b_1 n'est qu'un développement de *b*. Car l'action de *b* sur *a* et la réaction de *a* sur *b* ne sont qu'un même acte indivisible, qui ne fait que se répercuter en chacun des deux termes qui y coopèrent, et rien ne répond, en *a*, à l'action de *b* que l'action même de *a*, comme rien ne répond, en *b*, à l'action de *a*, que l'action même de *b*. Dans cette relation de deux êtres, chacun n'y dépend réellement que de soi, et le déploiement de son activité, qui dérive en un sens de ce qui n'est pas lui, en un autre n'est rien que l'acte spontané par lequel il s'engage dans la communauté.

« Dans la sythèse de l'eau, ni l'oxygène ne cesse d'être de l'oxygène, ni l'hydrogène d'être de l'hydrogène, et rien ne m'autorise à détacher de l'un, non seulement un fragment, mais même rien de tel qu'une action définie, qui se transporte en l'autre et qui le modifie. Dirai-je que l'oxygène oxyde l'hydrogène ? Mais la propriété d'oxyder ou de brûler a-t-elle en l'oxygène une existence telle qu'elle y soit définie sans qu'on ait à tenir compte de la nature des corps qu'il oxyde ou qu'il brûle ?... » L'activité d'un être se règle sur la nature des termes qu'elle rencontre et y ajuste les modes variables de ses réactions ; nous ne pouvons la découvrir tout entière ni dans une action isolée, ni même dans la somme de ses actions passées ; la propriété d'oxyder ne peut être connue avec exactitude et précision, qu'après que nous l'avons observée sur le chlore, le soufre, le phosphore, etc., elle reste incomplètement déterminée tant qu'il reste un corps oxydable sur laquelle nous ne l'avons pas observée. Et pourtant elle est une propriété spécifique de l'oxygène, en qui s'exprime la nature de l'oxygène, et les modes variables sous lesquels elle s'exprime sont déterminés par les propriétés spécifiques des divers corps oxydés. « Les propriétés de composé, qu'en notre science abstraite nous nous plaisons à croire si profondément différentes de celles des composants, ne représentent que le mode nouveau sous lequel nous affectent deux êtres dont l'action réciproque met graduellement au jour les puissances cachées » (p. 332).

Ainsi, dans le devenir qui l'emporte sans cesse vers de nouveaux états, c'est encore pour l'individu se ressaisir que de subir l'action qui s'exerce sur lui, parce qu'il se retrouve par là même l'auteur de la définition nouvelle de son être. S'il est vrai qu'un être ne change que sous l'impulsion d'un autre, il ne faut pas dire que cette influence extérieure le rend en quelque sorte étranger à lui-même ; car elle ne l'atteint qu'autant qu'elle l'affecte, et elle ne l'affecte qu'autant qu'à son tour elle est du dedans appréhendée par lui. L'action reste intérieure en l'être qui l'exerce, et qui ne fait, pour son compte, que s'y déployer ; et en l'être qui la subit, pour qui elle n'est qu'un mode sous lequel se révèle à lui-même, plus qu'elle ne s'y transporte, l'action qui l'influence. Et ce mode, cette affection interne n'est autre chose, au degré près, que la *sensation* même, ou, comme dirait Leibnitz, que la *perception*.

Cette vue trouve sa confirmation dans le mécanisme lui-même. En cherchant à substituer partout à l'action à distance l'action au contact, aux vertus occultes la transmission directe du mouvement par le choc, il ne suppose point qu'un corps franchisse jamais les limites de l'autre, qu'il agisse sur lui comme s'il le pénétrait, comme s'il intro-

duisait en lui quelque chose de soi. En représentant ainsi sous la forme de l'espace des actions qui en réalité n'y sont point, le mécanisme symbolise par le contact, d'abord la relation immédiate, jusqu'au plus haut degré du rapprochement possible, des êtres que la nature réunit un instant dans une action commune, mais en même temps et du même coup l'inviolabilité de leur être, de leur intégrité et de leur unité. « Et cependant, s'il faut qu'en l'un retentisse et se révèle cette action des autres, que rien ne peut amener à sortir d'elle-même, n'est-ce point qu'il en éprouve l'impression tout interne, qu'il en est averti comme au dedans de soi, en un mot qu'il en a comme le sentiment, et comme une perception indistincte et confuse ? » (p. 334).

Et si une perception appartient à l'être qui perçoit et n'appartient qu'à lui, c'est, avant tout, parce qu'en toute perception, si obscure et si basse qu'il faille la concevoir, rien de déterminé n'existe qui ne vienne de l'union du divers en une même conscience, ou, comme disait Kant, de l'acte originaire de la synthèse consciente. Cette synthèse est tellement primitive que même chez les êtres où elle s'élève parfois à la pleine conscience, elle s'accomplit, avant toute réflexion, dans les régions obscures de l'expérience instinctive, et que la réflexion n'a peut-être d'autre rôle que de mettre en lumière et de dégager les produits d'un travail qui s'est fait avant elle ; on ne peut invoquer l'inconscience des choses contre la possibilité d'assimiler en elles leur mode de pâtir à une connaissance, puisque, même en nous, l'œuvre essentielle de la connaissance s'accomplit au-dessous du niveau de la conscience claire. Mais, pour être reléguée dans la conscience obscure, en est-elle moins l'œuvre propre de l'être ? Et si, dans la plus humble de ses perceptions, il n'est pas une liaison qui ne relève de lui, pas une relation qu'il n'ait point posée, qu'y a-t-il dans ces représentations qui ne soit lui ou qui ne soit de lui ?

Ainsi le monde, par son action sans cesse répétée sur un individu, détermine ses états successifs ; mais ce monde est un monde qu'il fait, et il ne l'admet en son être qu'autant qu'il est son être.

Mais si l'être n'admet d'autres changements que ceux de ses états internes, comment concevoir l'unité du monde, et la correspondance des changements entre eux, sans en revenir à l'harmonie préétablie ?

L'harmonie préétablie, loin de sauver la spontanéité et l'indépendance de l'être, les lui ôte entièrement pour ne les attribuer qu'à Dieu seul. Elle soumet l'être au contraire à l'absolue nécessité, et le fait dépendre tout entier, jusque dans le plus infime détail, sinon du monde, du moins du créateur du monde. La garantie suprême de l'indépendance de l'être est sa dépendance même à l'égard des autres,

pourvu qu'il lui reste une action efficace par laquelle il impose à la diversité des modes qui l'affectent les liaisons et les formes qui les déterminent.

L'existence réelle et l'indépendance de l'individu n'exigent pas qu'il échappe, comme le croyait Leibnitz, à toute action directe et à toute influence des choses sur lui ; c'est au contraire, qu'il en soit solidaire. Il faut, d'une part, qu'il ne relève que de lui-même, et cependant, qu'il ne soit pas le propre créateur de ses états antérieurs. Il faut qu'il n'admette en son être intérieur rien de déterminé qu'il n'ait déterminé, rien d'achevé qu'il n'achève, rien même d'ébauché dont il n'ait fait l'ébauche ; mais il faut aussi que quelque chose lui soit donné, qu'il n'a pu se donner. Il ne suffit donc pas qu'il n'ait avec les autres êtres qu'un rapport extérieur et de pure coïncidence. La condition suprême de son indépendance n'est pas dans son isolement, mais au contraire dans sa solidarité.

L'individu n'est rien en dehors de l'acte par lequel il lie, en en faisant des synthèses, cette diversité sous laquelle l'affectent les choses du dehors ; et cet acte de synthèse ne serait lui-même pas possible, si nulle diversité ne lui était donnée qui vînt, en l'affectant, s'offrir à ses liaisons et qu'il pût ramener à l'unité de sa perspective propre.

Il ne suffit pas que l'être soit solidaire, dans le présent, des autres êtres et du monde tout entier, il faut encore pour qu'il subsiste, qu'il soit solidaire de lui-même et de son passé. Il ne saurait persister dans cet état présent qui cependant exprime tout son être ; et s'il change, ses états successifs en feraient autant d'êtres différents, autant d'individus retournant tour à tour au néant d'où ils sortent, qu'il y a d'instants dans la durée, s'il ne retrouvait, en son être présent, l'être qu'il fut d'abord, si sa perception présente ne contenait tout son passé, dont la réalité survit dans le présent, par la synthèse même qui la rejette dans le passé. L'identité de l'être consiste en ce qu'il ne saurait se disjoindre de lui-même, ni rompre le rapport de ce qu'il est à ce qu'il fut.

Quant à l'état à venir, bien qu'il reste indéterminé, contingent, on ne peut pas même concevoir que l'acte de synthèse d'où il résultera se déprenne du passé déjà déterminé, ou des formes sans lesquelles la synthèse elle-même demeurerait inconcevable. Le passé, quoique absolument n'étant plus, est aussi nécessaire au présent, pour lui donner un sens, « qu'au son de la mélodie actuellement entendu, l'est toute la série des notes disparues ; et quoique, à l'observer dans le Temps et du dehors, ce son ne soit qu'un son, perdu pour ainsi dire dans l'instant où il commence, pour l'âme qui le module, il retient tout entière la mélodie passée en même temps qu'il y ajoute

et qu'il la continue ». (p. 350). Mais si le présent est plein du passé, s'ensuit-il qu'il soit gros de l'avenir ? A partir du présent, la mélodie ne peut sans doute rompre tout d'un coup avec son caractère ; elle peut cependant se transformer sous mille modes divers; elle n'est point achevée dès qu'elle commence. De même l'avenir de l'être n'est point inscrit d'avance dans son présent ; l'être ne le réalisera qu'en exerçant sa puissance souveraine de détermination. Ce qui est vrai, c'est que le présent se conservera dans l'avenir, comme le passé s'est conservé dans le présent. Mais son avenir ne naîtra que par l'action extérieure des autres individus et du monde tout entier.

Ainsi cette double solidarité, de l'être avec lui-même et de tous les êtres entre eux, loin de ruiner l'indépendance de l'individu, en est au contraire la conditon essentielle, comme elle est aussi celle de l'unité du monde. Tandis que, dans le système de Leibnitz, cette puissance extérieure qui imposait du dehors au monde ses destinées, ne laissait qu'à Dieu seul une réelle existence, au contraire, la communion, ou, comme disait Kant la *communauté* de ces actions internes, qui ne sauraient donner même à l'individu une vie intérieure qu'autant qu'il reste lié à la vie de tous les autres, cette action réciproque que les êtres excercent les uns sur les autres, ne les prend dans le réseau de l'universelle solidarité qu'en leur donnant, par là même, les moyens d'affirmer l'unité synthétique qui les en affranchit.

La science, qui s'efforce de construire dans l'espace et dans le temps purs quelque chose des faits, n'est pas certes une radicale et complète illusion, car l'espace et le temps, formes pures de notre sensibilité, seraient absurdes, s'ils n'étaient adaptés à ces actions obscures des choses en soi, et propres à l'expression de leurs rapports avec nous et de leurs rapports entre elles. Mais la science, abordant le problème de la réalité par le côté sans doute le plus rapproché de nous, mais peut-être le plus éloigné du réel, semble toujours tentée de déduire les actions réciproques des choses des relations que soutiennent les purs phénomènes dans l'espace et dans le temps ; tandis qu'au contraire, c'est de l'action mutuelle des choses que dérivent, en la représentation que nous en avons, les relations mécaniques ou géométriques des simples phénomènes.

L'APPARENCE

En proclamant l'idéalité transcendentale de l'espace et du temps, Kant n'a résolu qu'à moitié le problème qu'il avait ainsi posé : *Comment une physique pure est-elle possible ?*

La science de la nature emprunte ses matériaux à l'expérience, et ses formes aux mathématiques. Les phénomènes ne deviennent objets de science qu'autant qu'ils sont accessibles à la mesure dans l'espace et dans le temps ; toutes leurs relations se présentent alors comme des quantités variables soumises aux lois des pures quantités. Le caractère d'absolue certitude des propositions de la géométrie résulte de ce qu'elles sont, sans exceptions, définitions, postulats, théorèmes, dues à la *construction* de nos propres concepts dans l'espace qui s'y prête. Ces constructions a priori sont possibles, 1° parce que l'esprit trouve dans l'intuition de l'espace un donné qu'il ne saurait construire ; 2° parce que ce donné est par lui-même si complètement dénué de déterminations préalables qu'il ne saurait opposer aucune résistance à celles que l'esprit tente d'y introduire. C'est donc un donné que l'expérience ne fournit point, et qui est apte à la recevoir.

Mais ce que Kant n'a pas suffisamment expliqué, c'est comment le système de déterminations que la géométrie établit a priori dans l'espace s'accorde avec le réel, comment, étant construit indépendamment de la chose en soi, il reste néanmoins capable d'en être la représentation.

La discussion des deux premières antinomies n'aboutit pas, dans la critique de Kant, à une solution décisive. En effet, la contradiction entre le postulat d'un premier élément ou d'une limite dernière dans le temps et dans l'espace, et les exigences de leur divisibilité et de leur prolongement à l'infini, ne disparaît pas dès qu'on en fait de pures formes de notre sensibilité ; car il reste à se demander comment il se fait que les choses en soi offrent à l'infini à notre appréhension des perceptions concrètes que nous disposons dans ces formes pures, et comment il se fait que, si loin que nous poussions la division d'une étendue et d'une durée, le réel nous offre toujours quelque objet perceptible qui remplisse les éléments infiniment petits de cette étendue et de cette durée. Les antimonies mathématiques ne prouvent rien contre la réalité *absolue* de l'espace et du temps, puisqu'elles subsistent dans l'hypothèse de leur réalité simplement *empirique*, c'est-à-dire de leur idéalité transcendentale.

Là où Kant avait échoué, Lotze a réussi par une autre voie. A supposer que l'espace et le temps soient réels, que seraient-ils, sinon des réceptacles vides, qui ne sauraient rien ajouter aux actions intérieures et aux rapports réels des choses qu'ils renferment ? Ainsi la cause ne peut rien recevoir de l'instant où elle se manifeste, puisque tous les instants successifs sont homogènes et identiques ; et si la condition était insuffisante avant de revêtir le caractère de la durée, le temps n'y ajouterait rien. Les moments du temps et les lieux de l'espace sont

indifférents aux objets qui les occupent ; ce n'est donc point en eux qu'il faut chercher la règle des situations qui s'y déterminent ; elle ne peut être que dans les choses mêmes et les rapports des choses qui s'y localisent.

On ne saurait admettre que les rapports de temps et d'espace puissent naître, en dehors de la représentation, des relations plus profondes résultant pour les êtres de leur action naturelle, car des choses d'abord inétendues ne sauraient engendrer des rapports qui supposent des termes au moins situés ; on ne saurait admettre non plus que l'esprit tire, par abstraction, des données qualitatives de la sensation, ces relations qu'elles supposent, mais qu'elles n'apportent point ; enfin il est également impossible que l'esprit crée de toutes pièces de telles relations ; cette dernière impossibilité est confirmée, plutôt que contredite, par les spéculations des géométries non euclidiennes. L'espace, en effet, nous est si bien donné avec ses trois dimensions, que nous ne saurions dire pourquoi il en a nécessairement trois, et que pourtant nous ne pouvons concevoir qu'il en ait plus ou moins, car les métagéomètres, en s'efforçant de voir dans la *droite euclidienne* une spécification de la *droite générale*, et dans l'espace euclidien une spécification de l'espace général, ne construisent cette droite générale et cet espace général qu'avec le secours à peine dissimulé des spécifications qu'ils veulent en exclure.

Comment donc la géométrie qui n'est qu'une construction de concepts, ayant leur origine dans une intuition pure et partant rigoureusement nôtre, rencontre-t-elle dans ses déductions des figures si exactes pour nos sensations qu'elle en suit le contour, non seulement dans le présent, mais aussi dans le passé et dans l'avenir ? Comment reste-t-elle si strictement d'accord avec la sensation que nous ne concevons pas même la possibilité d'une expérience soustraite aux règles géométriques ? D'où vient que nous croyons à une sorte de géométrie immanente, sinon des choses, du moins des phénomènes, que nous avons le ferme espoir d'y rejoindre en y portant la nôtre ?

La solution de Kant, c'est qu'en même temps qu'il est *intuition pure*, et qu'en lui se construisent a priori, et en toute liberté, les concepts de la pure géométrie, l'espace est aussi *forme de la sensibilité*, et comme tel, impose à tous les phénomènes les déterminations actuelles ou possibles dont il est affecté ou dont il est capable. En soi, la matière de la connaissance n'est pas plus géométrique qu'elle n'est étendue ; mais la même loi qui la fait sensation en la faisant étendue, la soumet à l'espace et, du même coup, à toutes les synthèses ou figures de la géométrie. « La raison péremptoire pour laquelle je suis sûr de ne rencontrer jamais, dans toute l'étendue de l'expérience, un

seul phénomène qui demeure insoumis aux lois géométriques, c'est qu'il n'est *phénomène* qu'autant qu'il s'y soumet, ou qu'autant qu'il subit la forme de l'espace dès qu'il vient à franchir le seuil de la conscience » (p. 374). L'accord des deux géométries, celle qui se manifeste dans les phénomènes et celle que nous construisons, s'explique parce qu'il n'y en a qu'une au fond, celle que nous construisons, et que nous projetons dans toute la nature pour la saisir.

Pourtant cela n'est pas satisfaisant. Si l'espace a en nous une double fonction, comme intuition pure et comme forme de la sensibilité, ne perd-il pas, en remplissant la seconde, l'homogénéité requise pour remplir la première? Le monde sensible, en s'y représentant, y apporte des déterminations qui risquent d'opposer une résistance aux synthèses du géomètre. Si, dans ce que Kant appelle la *synthèse transcendentale de l'imagination*, c'est l'esprit qui a le pouvoir exclusif d'imposer au sensible la totalité des déterminations qu'y retrouve la science, que devient l'action, si mystérieuse et obscure qu'on voudra, mais pourtant réelle, de *la chose en soi* sur notre connaissance? N'est-ce point donner à l'entendement une spontanéité absolue dans l'acte par lequel il se donne un objet, et requérir en la diversité sensible une si parfaite indifférence qu'elle disparaît en fait? Hypothèse qui justifie la science en tant qu'apodictique, mais la ruine en tant que vérité, en lui ôtant tout rapport avec le réel.

Toute la difficulté vient de ce que, pour mesurer la part qui, dans la connaissance, revient à l'entendement et celle qui revient à la sensibilité, la critique nous conduit à séparer le moment où je ne fais, semble-t-il, que recevoir dans le sens extérieur la multiplicité ou la diversité sensible, du moment où de plus je détermine l'espace, et par l'espace lui-même, tout ce qui le remplit. Mais en réalité ils ne se séparent point. Avant la géométrie *savante*, l'expérience humaine a depuis longtemps achevé, en chaque individu, une géométrie *instinctive*, qui n'est pas séparée de la perception elle-même. La conscience n'intervient pas après coup, pour imposer au mode qui l'affecte, et quand il est déjà en elle, des déterminations adventices tirées de son propre fonds. Rien n'est dans la conscience qu'elle aussi ne détermine, et, ce mode qui l'affecte, elle l'assujettit, dès l'entrée, à ses lois, pour se l'approprier en y mettant la marque de sa propre nature et de sa propre action. Elle ne reçoit pas dans la forme du sens extérieur des sensations qu'on pourrait supposer d'abord inétendues; car elles ne sont sensations que par l'opération qui les fait étendues et du même coup les met dans la conscience et les met dans l'espace. En revanche la synthèse transcendentale de l'imagination ne saurait s'exercer à vide, et ne construit des figures intuitives qui sont les phénomènes

qu'autant que quelque chose s'offre aussi qu'elle atteint dans l'espace en l'y déterminant. Et si ces déterminations ne sont définies que pour moi, puisqu'il ne les revêt qu'en devenant connaissance, elles ne sont que la traduction en un langage qui m'est propre, de déterminations qui sont en lui, et que je subis dans la mesure où il m'affecte.

« Distances et grandeurs, distances où se traduisent en langue géométrique, toutes les relations des choses intelligibles pour moi ; grandeurs déterminées où sous trois dimensions j'appréhende comme corps, enveloppant à leur tour, peut-être à l'infini, d'autres grandeurs plus petites et d'autres distances, toutes les données quelconques du monde qui m'entoure, ne sont donc jamais des produits arbitraires de mes synthèses pures » (p. 378).

Nous pouvons donc tenir pour certaine l'universelle soumission de toute la nature aux lois géométriques, puisqu'il n'est aucun objet de la nature que nous n'ayons rendu géométrique en le faisant entrer dans notre expérience. Et, réciproquement, nous pouvons avoir une absolue confiance en notre géométrie, puisqu'elle ne fait qu'assigner d'avance les relations qui lient dans l'espace les phénomènes concrets de l'expérience présente, ou les objets quelconques d'une expérience possible.

Ainsi se justifie la pratique constante du mathématicien quand il considère la distance comme condition déterminante de l'intensité de l'action attractive de deux masses l'une sur l'autre. Mais, selon la remarque de Lotze, il est encore plus vrai de voir dans la distance une fonction et une suite du degré de l'action, et de dire que le soleil et la terre, par exemple, sont *à telle distance*, parce qu'ils exercent *telle action* l'un sur l'autre. Car, c'est l'action mutuelle qui est le réel, et la distance n'en est que l'apparence ; ce qui fait que la substitution de l'apparence au réel est légitime, c'est que l'apparence est une apparence *bien fondée*.

* * *

L'espace est si parfaitement apte à traduire en figures et rapports de figures tous les états réels et les rapports des choses qu'ils devient apte à représenter jusqu'à leur changement même et jusqu'à leur durée.

Le temps ne s'offre pas à nous sous la forme d'une *intuition pure*, comparable a cet espace à trois dimensions qui nous est si bien donné que nous ne pouvons ni le changer, ni le construire. Si nous isolons

le temps de cette droite symbolique, qui le représente très imparfaitement, puisqu'elle y substitue la coexistence à la succession, il tend à se confondre pour nous avec le devenir et le changement réels que nous saisissons immédiatement dans l'intimité de notre être. Et pourtant, cette *durée réelle*, ainsi qu'on l'a appelée pour la distinguer du temps mathémathique, l'espace est encore apte à la représenter. La prévision d'un événement futur, par exemple, d'une éclipse à lointaine échéance, si exacte et si conforme à la nature des choses, que nous ne risquons pas de la voir démentie, témoigne qu'en traduisant ainsi sous la forme de la coexistence ce dont l'essence même est d'être inconcevable dans la coexistence, nous n'avons pas perdu le sens des relations qui unissent les choses. D'où il résulte que, si nous n'avons pas le droit d'attribuer au réel lui-même ces rapports de succession, qui ne peuvent naître qu'en une conscience sensible, nous devons admettre, dans le réel lui-même, l'existence de relations que nos rapports de succession traduisent pour nous, et auxquelles ils se substituent légitimement. Pour que ma conscience, emportée elle aussi dans le devenir et le changement, fût capable d'en fixer l'aspect, peut-être fallait-il qu'elle disposât d'une forme où elle pût retenir comme *simultanés* tous les traits du réel, ou du moins tous les modes sensibles qui les expriment, qu'il lui fût possible de saisir toujours toute durée réelle sous la forme intuitive que nous impose l'espace, qu'elle eût le droit de faire du temps une *grandeur* et de le symboliser par une *longueur*.

Si donc le phénomène ne devient sensible, et partant phénomène, qu'en devenant durable ou étendu, s'il est apte à recevoir, en tant que durable ou étendu, autant de déterminations et de figures diverses qu'il a, comme phénomène, d'éléments assignables, j'ai le droit de n'y considérer d'abord que la grandeur, étant sûr d'avance que toutes les déterminations qui conviennent à celle-ci, comme telle, ne peuvent manquer de convenir aussi au phénomène dont elle est la grandeur.

La causalité, qui lie des termes *hétérogènes*, et non plus, semble-t-il, les termes *homogènes* de la pure étendue et de la pure durée, ne fait autre chose que de déterminer dans le temps les places des phénomènes, ou encore, sous les lois de l'action réciproque, leurs positions relatives dans l'espace. La série des causes et des effets, *dynamique* en ce sens qu'elle est une série de termes hétérogènes, que la causalité, en tant qu'ils sont hétérogènes, ne peut déterminer, reste *mathématique*, en ce sens que, de ces termes, le seul élément qu'elle puisse définir, c'est la place qu'ils occupent dans le temps et dans l'espace.

Relatifs à la constitution de notre connaissance, la figure et le mouvement ne sont pourtant pas, tant s'en faut, de purs accidents du phénomène; et quand la physique les prend, à l'exclusion de tout le reste, pour en faire l'objet propre de ses spéculations, c'est qu'elle y trouve, d'une part, un objet dont elle reste maîtresse, puisqu'elle le construit, d'autre part, un objet si intimement lié à la représentation, puis, par elle, au changement et au devenir des choses, qu'il en demeure le représentant exact et comme l'équivalent.

CONCLUSION

L'analyse régressive nous contraint à chercher sans fin, même dans le continu géométrique, des éléments qui s'offrent à la mesure et par suite au nombre, et nous porte sans cesse vers un indivisible, jamais atteint sans doute, mais toujours postulé. En divisant et décomposant le continu pour en atteindre les dernières parties, elle le reconstitue sans cesse comme un tout défini. Mais cette poursuite d'un terme inaccessible n'est pas stérile, car poursuivre ainsi à l'infini les déterminations de l'étendue et du mouvement, et les rendre intelligibles en les construisant, c'est du même coup, poursuivre à l'infini, dans la représentation que nous en avons, les déterminations de la nature.

L'atomisme tient donc au cœur de la science, tout aussi bien que le mécanisme. Mais ce serait une illusion que de voir dans l'atome autre chose qu'un concept, produit, œuvre de notre connaissance, que d'y voir l'élément absolu du réel, ou même seulement un élément irréductible.

Le phénomène, d'abord parce qu'il est continu, et parce que, si loin qu'on pousse la division du continu de l'espace où il nous apparaît, on ne peut imaginer qu'il fasse jamais défaut à notre perception, ne saurait être engendré par le nombre, et ne peut se construire avec des indivisibles (échec de la théorie des *ensembles*).

Il ne le peut pas pour une autre raison, c'est que le phénomène, bien que la science ne puisse le saisir et le maîtriser qu'en tant que figuré, ne saurait se réduire à la pure figure. Les éléments auxquels le réduit l'analyse sont homogènes en tant qu'ils sont des grandeurs et des mouvements comparables entre eux, mais ils sont hétérogènes en tant que reflets du réel, et même ils demeurent hétérogènes jusqu'à quelque degré qu'on en pousse la division.

L'atome est donc le terme, purement momentané, d'une régression sans fin. Si la science atteignait réellement l'indivisible, elle serait en état de reconstruire le monde avec cet élément, ce qui serait de

l'indivisible déduire la grandeur, du dur et de l'inélastique le mouvement et les lois de mouvement, de l'être sans qualités les qualités réelles des phénomènes concrets. L'élément défini, mais toujours complexe, auquel on donne le nom d'atome, demeure en possession d'une structure qui lui donne, avec un minimum d'extension dans l'espace, un minimum aussi d'attributs dynamiques. Il ne faut y voir que l'œuvre de l'esprit, poursuivant dans l'espace la réduction sans fin et l'organisation des grandeurs figurées, de ces pures apparences qui sont les phénomènes, mais qui, en vertu même de la nature de l'espace, sont, selon le mot de Liebnitz, *des apparences bien fondées*.

Comme on le voit, A. Hannequin aperçoit au-delà de l'atomisme scientifique, un atomisme métaphysique, un réel qui n'a ni étendue ni durée, mais dont l'atomisme est la traduction dans les termes de l'étendue et de la durée. Ce réel change ; le devenir qualitatif est son essence même ; mais à ce changement qualitatif la science substitue, comme un équivalent, le changement mécanique, seul intelligible et mesurable. Le réel est composé d'êtres individuels ; dans le temps et dans l'espace, l'individualité devient l'insécabilité. Tout changement de l'être est déterminé par l'action sur lui d'un autre être ; de même tout mouvement de l'atome est déterminé par le choc d'un autre atome. L'intéraction de deux êtres les change tous les deux, mais sans que leur identé essentielle se détruise ou s'altère ; leurs changements qualitatifs sont des manières d'être affectés l'un par l'autre, affections où s'exprime seulement la nature individuelle de chacun d'eux ; de même l'atome conserve sa figure et sa masse à travers des changements qui excluent toute pénétration, et se réduisent à des changements dans la direction et la vitesse des mouvements. Enfin, ces changements n'apportent à l'être *rien de plus*, sinon *rien de nouveau*, ce que le mécanisme traduit en disant que la somme des forces vives reste constante. Ainsi l'atome n'est pas l'être réel ; mais il en est le substitut légitime ; et s'il a le défaut d'en être une représentation incomplète et infidèle, il a en revanche l'avantage de satisfaire aux conditions subjectives de l'intelligibilité.

Edmond Goblot.

Souvenirs de campagne avec les Japonais en Mandchourie (1)

par M. le Docteur Matignon

Mesdames, Messieurs,

Il y a quatre ans, à la même époque, dans le même amphithéatre et sous les auspices de la même Société, j'avais l'honneur de prendre la parole pour vous entretenir du drame poignant du siège des légations de Pékin, auquel j'avais été mêlé.

C'est d'un autre drame, moins poignant peut-être, mais plus grandiose, que je vais vous parler aujourd'hui, en vous racontant mes souvenirs de campagne avec l'armée japonaise en Mandchourie.

Je n'ai pas à discuter les causes multiples qui amenèrent le conflit armé entre la Russie et le Japon, ni à apprécier les premiers évènements de cette grande guerre. L'histoire impartiale nous dira, un jour, si l'attaque soudaine des Japonais sur Port-Arthur, dans la nuit du 9 février 1904, était conforme au droit des gens et si les empiètements systématiques de la Russie en Mandchourie et sur le Yalou étaient légitimes, après les promesses faites par le gouvernement du Tsar d'évacuer ces territoires à dates fixées..., mais qu'on avait laissé périmer.

La guerre russo-japonaise a été une double révélation pour la France. Elle lui a fait connaître un pays qu'elle ignorait, le Japon. Elle lui a fait découvrir un pays qu'elle croyait connaître, la Russie. Pour la grosse majorité de nos nationaux, le Japon était quelque chose de tout petit, là-bas perdu à l'autre bout de notre vieux continent, peuplé de gentilles *mousmées*, de petits hommes jaunes toujours souriants, avec de petites maisons de bois, de petites montagnes, bref quelque chose comme une contrée joujou, faite tout au plus pour tenter et distraire les globe-trotters. Et vraiment ce Pygmée avait une fière audace, lui, un païen, de s'attaquer à la sainte et colossale Russie! Pour le monde, la Russie était le réservoir inépuisables d'hommes. La bravoure des Russes était légendaire. La cavalerie cosaque pourrait

(1) Conférence faite à la Société des Amis de l'Université.

s'en donner à cœur joie dans les plaines de la Mandchourie. Aussi, dès que Kouropatkine aurait ses effectifs, les choses ne traîneraient pas : les Japonais seraient jetés à la mer et le traité de paix se signerait à Tokio...

C'était un beau rêve. Mais combien loin de la réalité ! En vain ceux qui, depuis quelque dix ans, avaient assisté au développement du Japon, qui avaient vu les Nippons à l'œuvre dans la campagne des Boxeurs, objectaient-ils que l'Empire du Soleil Levant n'était pas un pays minuscule, qu'il pouvait mettre un million d'hommes sous les armes, que ses soldats étaient les premiers du monde, que ses officiers étaient à la hauteur de leur tâche, que du Maréchal au dernier tambour un même sentiment, la volonté de vaincre, animait l'armée, que cette armée était très disciplinée, parfaitement équipée et battrait, peut-être, les Russes. On nous traitait — car j'étais au nombre de ces prophètes de mauvais augure — de japonophiles exagérés, d'illuminés, que sais-je ?

En raison de mes séjours antérieurs en Extrême-Orient, M. le Ministre de la Guerre me fit le grand honneur de me désigner pour aller suivre la campagne du côté japonais.

Je m'embarquai fin novembre 1904 sur l'*Australien*.

Nous atteignîmes les côtes du Japon le 3 janvier. Au large, nous rencontrâmes de nombreuses jonques pavoisées et décorées de palmes. Nous pensâmes que c'étaient les suites de la fête de la nouvelle année. Mais le pilote que nous prîmes pour nous faire franchir l'étroit goulet de Simonoséki, encombré de torpilles dormantes, nous dit que ces pavoisements étaient en l'honneur de la prise de Port-Arthur qui avait capitulé la veille. La prise de Port-Arthur fut une grosse satisfaction d'amour-propre pour la nation. C'était la revanche sanglante, mais glorieuse, de l'humiliation du traité de 1895.

C'était, au point de vue de la guerre elle-même, un acte capital, car il voulait dire : d'une part, la Russie privée de sa base navale en Extême-Orient ; de l'autre, l'armée d'Oyama renforcée de toute l'armée de Nogi pour attaquer Kouropatkine.

Je ne fit que séjourner quelques jours à Tokio pour me mettre en rapport avec les autorités. Je trouvai le plus bienveillant accueil auprès du ministre de la Guerre, le général Téraoutchi, qui a gardé pour nous un souvenir reconnaissant de l'hospitalité qu'il reçut en France pendant plusieurs années qu'il y séjourna. Le Mikado voulut bien me faire l'honneur de m'accorder une audience avant mon départ pour le « front ».

Malgré mon désir d'arriver rapidement en Mandchourie, je ne pus me trouver à temps pour assister à la bataille de Pékao-Taï, qui fut

livrée à la fin de janvier, par le temps le plus froid de l'année, avec une température de 25 et 28 degrés au-dessous de zéro. Je vis simplement les blessés de cette bataille arriver à Hieroshima. Les Japonais avaient conçu et réalisé cette idée audacieuse d'évacuer tous leurs blessés et malades sur le territoire national, à quelque 2.000 kilomètres du théâtre des hostilités.

Hieroshima, sur la mer Intérieure, était le grand centre hospitalier, la gare d'arrivée de tous les blessés qui débarquaient à Ujina, l'avant-port, situé à deux kilomètres au sud d'Hieroshosima. De grands hôpitaux y avaient été élevés, sortis de terre en quelques semaines. Le côté original de ces constructions tout en bois, répondant à tous les desiderata de l'hygiène moderne, où tout se trouvait depuis l'éclairage électrique jusqu'à des bureaux de poste, était leur disposition sur les divers bras du fleuve qui permettait aux sampans, dans lesquels les transports débarquaient les blessés en rade d'Ujina, de remonter, sans secousse, à l'heure de la marée, devant la porte même des hôpitaux.

Je quittai Ujina sur le superbe bateau-hôpital de la Croix-Rouge japonaise, le *Hakuai-Maru*, et, cinquante-deux heures après, je débarquai à Dalny, le terminus du transmandchourien avant la guerre. C'était une ville morte avant d'avoir vécu, construite a grands frais, qui n'avait — et n'a eu — aucun avenir. Le froid était très vif et la mer gelée. Mais le froid se supporte très bien là-bas quand il n'y a pas de vent, car la sécheresse de l'atmosphère dépasse tout ce que vous pouvez supposer.

De Dalny je gagnai, en chemin de fer, Liao-Yang, situé à 400 kilomètres au nord. Je me rappellerai longtemps ce voyage de vingt-six heures dans un misérable compartiment de troisième classe, dans lequel je ne pus, pendant la moitié du trajet, me tenir ni assis ni couché à cause de l'encombrement de caisses, malles, ballots, troupiers, armes et munitions entassés les uns sur les autres, avec un froid de plus de 20 degrés au-dessous de zéro, des vitres cassés au wagon, un vent du nord à décorner les bœufs et, par-dessus le marché, avec l'estomac creux.

* * *

J'étais affecté à la 2e armée, celle du général Oku, et les officiers étrangers se trouvaient au nord de Liao-Yeng, à 20 kilomètres environ, dans le petit village de Ché-li-Ho où Kouropatkine avait arrêté les troupes japonaises le dernier jour de la bataille du Chaho.

Dès mon arrivée sur le front, je remarquai que mon uniforme, avec mon pantalon rouge à bande noire, mon képi recouvert de drap kaki,

ma vareuse, intriguaient fort les troupiers qui me prenaient pour un gendarme et je bénéficiai de la haute et respectueuse considération dont est entourée la prévôté à l'armée. Le gendarme japonais a d'ailleurs beaucoup d'analogies avec son frère d'armes français. L'organisation de ce corps est française. Le pantalon rouge, le képi sont les vestiges de notre ancienne influence. Le gendarme japonais paraît convaincu de son importance, prend volontiers le ton protecteur et parle, regardant de haut, en frisant sa moustache. La maréchaussée est au Japon, comme en France, un corps d'élite, au physique comme au moral. Mon prestige baissa notablement quand j'enlevai la coiffe kaki de mon képi, qui parut tout rouge ; les troupiers me prirent alors pour un chef de musique. Leur surprise n'en fut, d'ailleurs, pas moins considérable et il se demandaient, avec juste raison, ce qu'un chef de fanfare étranger pouvait bien venir apprendre à la suite des armées mikadonales.

Les deux belligérants étaient en présence depuis le mois d'octobre, et le calme de l'hivernage n'avait été interrompu que par l'intermède de la bataille de Pékao-Taï dans lequel Grippenberg essaya d'enfoncer l'armée d'Oku.

La contrée occupée par les armées, montagneuse à l'est, est formée par une vaste plaine à l'ouest, la vallée du Liao, qui est très fertile, où la population est très dense. Mais la grande majorité des habitants avaient fui devant la guerre, abandonnant volontairement le pays ou chassés par la destruction des villages et des fermes par deux armées qui se battaient — c'est là ce qui fait l'originalité de cette guerre — pour un pays qui n'appartenait à aucune d'elles, pays d'une tristesse rare, surtout pendant l'hiver, pelé, uniformément jaune et désolé par des vents terribles qui soulèvent une poussière aveuglante qui nous faisait souvent nous écrier : « Sale pays ! Pourquoi diable se bat-on pour lui ! »

La population avait eu à souffrir de la guerre sur de nombreux points. Les récoltes avaient été détruites ou n'avaient pu être coupées. Le Chinois, tout philosophes ou résignés qu'ils fussent, se demandaient s'ils pourraient faire leurs semailles au printemps, les armées ayant fait la place nette. Leur situation était peu enviable. Hier à la merci des Russes, aujourd'hui sous la main des Japonais, qui les considéraient souvent comme des espions au service de leurs ennemis, les malheureux Chinois ne savaient à quel saint se vouer, et ceux qui ne pouvaient trouver de travail comme coolies ou charretiers pour l'armée émigraient.

La misère était grande dans le pays. Les secours envoyés par la cour de Pékin n'arrivaient pas ou s'oubliaient dans les poches des

mandarins. Le rôle de ceux-ci était très simple : ils devaient changer d'opinions, comme le pays d'envahisseurs, s'ils voulaient conserver leur place..., ce qui ne les empêchait pas de perdre parfois leur tête.

Les routes existent vaguement en Mandchourie, et les ponts n'y sont guère soupçonnés. En hiver, on passe partout, mais en été, quand les chemins sont transformés en ruisseaux, les rivières débordées, les communications sont difficiles, et vous pouvez vous douter de ce que doit être la marche en avant ou la retraite d'une armée en pareil pays ; l'artillerie s'embourbe, les convois disparaissent dans la boue, et une charrette chinoise avec quatre animaux arrive à traîner péniblement 200 kilos. Jugez par cela du nombre de charrettes dont devait disposer l'Intendance japonaise pour ravitailler son armée de 600.000 hommes !

Les deux armées ont passé leur hiver sous la terre, pour ainsi dire. Les Japonais, qui avançaient, ne trouvaient guère de villages suffisants pour cantonner, la plus grande partie de ceux-ci ayant été détruits par les Russes dans leur retraite. Ces derniers, par principe, cantonnaient hors des villages, mais pour faire leurs abris souterrains, ils démolissaient les maisons chinoises pour y prendre tous les bois utilisables. Le « front » était une vaste taupinière. Les abris étaient des plus confortables, très chauds, et la santé des troupes n'en souffrait pas, les hommes restant la majeure partie du temps dehors et ne rentrant au logis que pour y dormir.

Les villages occupés avaient été transformés en de véritables places fortes avec des tranchées profondes, des réseaux de fil de fer, des meurtrières dans les murs d'enceinte, et dans toute la plaine, autour d'eux, on voyait briller, çà et là, des morceaux de fer-blanc montés sur des piquets qui indiquaient les distances auxquelles il faudrait régler les hausses des fusils pour faire des salves efficaces en cas d'attaque des Russes.

Sur la ligne du Cha-Ho, les troupes, en certains points, étaient très rapprochées, séparées seulement par la largeur de la rivière, qui n'est pas de cinquante mètres. Les troupes habitaient dans de profondes tranchées casematées. C'était le qui-vive permanent, et la vie y était très dure pour les officiers un peu âgés. Il s'est fait là, du fait de la fatigue, une consommation importante de généraux de brigade, qui, comme leurs hommes, logeaient dans des trous et qui, en cours de campagne, durent aller au Japon refaire une santé ébranlée : les cadres se rajeunissaient à l'user. Les deux armées s'observaient donc de très près et cependant il n'y eut pour ainsi dire pas de coups de fusil pendant le gros hiver. Seul le canon tonnait presque tous les jours, mais ne faisait pas de mal.

Il s'est même produit des faits très caractéristiques qui montrent que, dans cette grande guerre, les soldats qui se battaient si courageusement n'étaient pas des ennemis implacables. Il s'était établi sur le front une sorte d'entente tacite, et, à tour de rôle, Japonais et Russes descendaient chaque jour dans le lit du Cha-Ho puiser de l'eau, par les trous ménagés dans la glace. Parfois, des colloques s'établissaient, et, en attendant l'occasion d'échanger des coups de fusil, les deux adversaires échangeaient des cigarettes et des cartes postales illustrées. La plus parfaite loyauté commerciale existait même, si j'en juge d'après ce détail. A certaines heures, les Japonais déposaient sur la glace des bouteilles contenant du « saké » (vin japonais) et se retiraient. Quelques instants après, les Russes arrivaient, qui prenaient les bouteilles pleines, en laissaient de vides à la place et, à côté, des roubles représentant la valeur du précieux liquide.

La santé des troupes était excellente et le commandant en chef put me dire, le jour où je lui rendis ma première visite, avec un certain sentiment de fierté : « Nous avons ici 50 0/0 de malades de moins qu'au Japon. » Ce résultat, unique jusqu'ici dans les annales des armées en campagne, est attribuable en partie aux prescriptions d'hygiène édictées par nos camarades du Service de Santé japonais, qui sont écoutées et ne sont pas prises « à la blague » par les combattants. Mais les médecins japonais eurent un auxiliaire précieux dans le climat sec et froid de la Mandchourie qui fait de ce pays, le plus sain du monde, une contrée idéale pour faire la guerre et qu'on devrait louer pour les batailles futures ! De plus, les soldats étaient admirablement nourris, mangeaient le meilleur riz du Japon, recevaient de la viande, du « saké » et tous les condiments que seuls les gens aisés peuvent s'offrir au pays du Soleil Levant. Ils étaient très bien équipés, pourvus de vêtements fourrés, de bonnes chaussures. Leur propreté était parfaite et les hommes prenaient presque leur bain quotidien. Bref, l'armée, pendant l'hiver, « faisait du lard » et ne pouvait pas avoir de malades.

*
* *

Toutes les forces japonaises étaient centralisées sous un commandement unique confié au maréchal marquis Oyama, une des figures les plus populaires du Japon, le type accompli de l'ancien *samouraï*, brave, poli, instruit, affable, et en qui les troupiers avaient fait s'incarner l'âme de quelque héros fameux du vieux Japon.

Ces forces étaient partagées en cinq armées et chacune comptait en moyenne trois divisions. Les commandants de ces armées étaient

presque tous d'anciens *samouraï* ayant porté les deux sabres, improvisés officiers au moment de la création de l'armée impériale et qui, par un remarquable effort de volonté et un travail assidu, étaient arrivés à se faire des idées de la guerre moderne par la lecture d'ouvrages français et allemands traduits en japonais. Ils étaient surtout des noms populaires par leur bravoure. Mais ils avaient à côté d'eux des officiers jeunes, instruits en France ou en Allemagne, ou d'après ces méthodes, et qui étaient les vrais commandants... dans la coulisse.

Des officiers de presque tous les pays du monde suivaient les armés japonaises. Nous étions tous les *hôtes de l'Empereur* du Japon. Le Mikado avait fait plus que nous accepter à la suite de ses armées : il avait décidé que toutes les dépenses afférentes à notre vie matérielle, à nos transports, nos ordonnances, nos chevaux, seraient supportées par la cassette impériale. La générosité de l'empereur n'avait d'égale que son auguste courtoisie.

Je me trouvais à la deuxième armée avec deux officiers français, le colonel Lombard et le capitaine Bertin, et des officiers anglais, américains, allemands, autrichiens et espagnols.

Nous avions été imposés par le grand quartier impérial au général Oku, qui ne voulait pas accepter d'officiers étrangers. Aussi nous reçut-il un peu, permettez l'expression, comme un chien dans un jeu de quilles, et il fit pour nous juste ce qu'il ne put s'empêcher de faire.

Des officiers japonais, des interprètes nous étaient adjoints. Un cuisinier et des marmitons nous étaient attachés, et notre maître-coq, avec les sommes énormes allouées par jour par le grand Quartier impérial pour nous nourrir, aurait pu — même en Mandchourie — nous servir des menus somptueux. Mais il faisait danser l'anse du panier dans des largeurs incommensurables. Nous n'avons jamais eu faim, ce qui est capital en campagne, et si les repas n'étaient pas toujours fameux, ils se rattrapaient souvent par l'originalité des plats. Que pensez-vous, par exemple, de sandwiches à la confiture et à la sardine un peu rance ?

Si la nourriture était très ordinaire, les vins étaient de premier choix. Grâce à la générosité de l'empereur, nous recevions presque tous les jours une bouteille de Médoc ou de bière, et fréquemment on nous distribuait, de la part de Leurs Majestés, de la part des princes, du ministre ou du maréchal, du champagne, Pommery, Moët ou veuve Cliquot, sans parler du Mouton-Rothschild et du château Lagrange de derrière les fagots.

Pour tuer la monotonie du stationnement dans les petits villages de

Mandchourie, les officiers japonais auxquels nous étions confiés organisaient des dîners anniversaires de quelque souverain ou chef d'État. Mais comme la série en eût été vite épuisée, on fêtait aussi des héros célèbres du Japon, vieux de deux ou trois mille ans, et des personnages historiques modernes. C'est ainsi que nous célébrâmes en de fraternelles agapes l'anniversaire de Washington. On regretta de ne pas connaître la date de la naissance de Lafayette et de Rochambeau, car c'eût été un prétexte nouveau à banquet.

Si à la deuxième armée on nous faisait suffisamment boire et manger, en revanche on ne nous donnait pas de renseignements et on nous empêchait même de voir. Des limites avaient été assignées à nos excursions, et nous ne pouvions en sortir sans nous exposer à des déboires. C'est ainsi qu'un jour un colonel espagnol ayant franchi les limites marquées sur sa carte, fut arrêté dans le village même qu'habitait le général Oku, à qui il allait faire une visite de digestion, et mis au poste où il resta, malgré ses protestations indignées en trois ou quatre langues, que personne ne comprenait, plus longtemps qu'il n'aurait voulu.

L'ordre était de ne rien dire aux étrangers. Quand on demandait à un troupier : « Quel est votre régiment ? » La réponse était invariable : « Je ne sais pas ! » et vous n'en saviez pas davantage, car il n'avait aucun numéro apparent sur son col ou sa casquette. Les officiers, eux aussi, avaient des instructions pour garder de Conrard le silence prudent. Mais comme le Japonais est très poli et que la correction japonaise s'oppose à ce qu'on dise « non », les officiers, interrogés sur un sujet sur lequel ils voulaient rester muets, se tiraient fort habilement de ce pas difficile : ils faisaient semblant de ne pas comprendre ; répondaient à côté ou vous posaient eux-mêmes d'autres questions.

— Ce sont bien des canons de 15 que vous avez là ?

— En effet, je crois que ce sont des canons de 15, cependant...

— Combien par batterie ? Vous en avez 4 ou 6 ?

— En effet, 4 ou 6, peut-être...

Et l'interrogé devenant intérrogateur :

— Vous avez séjourné à Tokio ?

— Oui, quelques semaines.

— Êtes vous allé à tel restaurant ?

— Oui.

— Avez-vous vu telle « Geisha » ?

— Oui.

— N'est-ce pas qu'elle est remarquable ?

Et le voilà parti sur les restaurants, les danseuses, etc. ; c'en est

fait de votre renseignement! Il fallait connaître ces façons de faire, les supporter, être patient et très correct et on arrivait quand même à obtenir le renseignement désiré. Un jour, avec un de mes camarades américains, nous allons voir un officier de l'état-major de la deuxième armée pour avoir des renseignements sur un appareil nouveau qu'on expérimentait et qui m'intéressait. Dès ma première question, je vis que notre homme ne voulait pas nous répondre. Il tournait, virait et tout à coup me dit :

— Vous êtes resté longtemps en Chine? Vous devez aimer la vieille musique chinoise? Moi, j'en raffole. J'ai justement un ami qui a trouvé à Moukden de cette musique : je vais vous le faire entendre.

Et pendant trois quarts d'heure, l'ami en question nous tira d'un petit fifre des sons extraordinaires qui ressemblaient tantôt à des miaulements de chat et tantôt à des grincements de porte d'armoire. L'Américain écumait d'impatience. Je le calmai en lui faisant fumer force cigarettes. Le concert fini, je remerciai, déclarant que j'étais ravi et que je reviendrais le lendemain pour parler de l'instrument. Je revins et finis par obtenir mon renseignement.

Les Japonais estiment que le secret est indispensable à la guerre et ils ont absolument raison. Le secret, ils l'ont élevé à la hauteur d'un dogme, et leur exemple doit être pour nous une leçon salutaire. En cas de guerre, nous devons refuser non seulement tous les journalistes, mais tous les attachés étrangers. La moindre indiscrétion, avec la rapidité de propagation des nouvelles en Europe, peut, en faisant échapper une victoire, préparer un désastre. Les faits que j'ai relatés plus haut ne sont pas une critique, car, si j'ai souffert du secret, je suis le premier à en reconnaître la nécessité et à admirer la façon dont il a été toujours gardé par l'armée japonaise.

*
* *

La discipline, plutôt étroite, à laquelle nous étions soumis se relâcha au moment de la bataille de Moukden. Nous fûmes autorisés à rejoindre des divisions, et je fus affecté à la 5e, celle-là même qui était venue débloquer Pékin assiégé par les Boxeurs. Le général Kigotchi, qui la commandait, nous fit le meilleur accueil. Nous fûmes laissés libres de nous rendre où bon nous semblerait, même sur la première ligne, à nos risques et périls, et nous profitâmes, autant que nous le pûmes, de cette faculté jusque-là refusée. Nous pûmes de la sorte, pour un coin seulement de l'armée, voir de très près les diverses phases de cette gigantesque bataille.

La bataille de Moukden est la plus grande bataille des temps modernes, comme effectifs engagés, comme étendue de front et comme durée. Ce fut la première défaite véritable des Russes. A Liao-Yang, Kouropatkine avait laissé la victoire lui échapper. Il l'avait en mains. Pourquoi donna-t-il l'ordre de la retraite au lieu d'engager ses réserves ? L'histoire le dira un jour. Au Cha-Ho, il arrêta l'offensive japonaise brusquement et s'il avait à son tour repris l'offensive, le lendemain, il obligeait probablement les Nippons, à bout de forces et de munitions, à reculer sur Liao-Yang. Pourquoi ne fit-il pas cette tentative?

A Moukden, Kouropatkine fut vraiment battu et forcé à la retraite.

Cependant, l'armée russe avait eu tout le temps de se fortifier sur ses positions et les Russes sont des maîtres en matière de construction d'ouvrages de défense. Leurs effectifs étaient supérieurs à ceux des Japonais, et surtout l'artillerie russe avait sur celle de l'adversaire l'avantage du nombre et de la portée. Enfin, le généralissime disposait de 25.000 cavaliers, cette fameuse cavalerie cosaque tant vantée et qui n'a pas tenu les espérances qu'on fondait sur elle.

Kouropatkine semble avoir été obsédé par l'idée d'assurer sa retraite. Il doutait de lui peut-être et plus encore de ses lieutenants. Il ne sentait pas son armée dans sa main. Il savait qu'il commandait à une agglomération de troupes et non pas à une armée mue par une seule pensée, la volonté de vaincre! Il devait s'assurer de tout et on l'a, paraît-il, vu sur les premières lignes, pointant lui-même des pièces !

Pendant ce temps, Oyama et Kodama — son fameux chef d'état-major — étaient à 30 kilomètres derrières leurs troupes. Mais un réseau téléphonique couvrait le pays, réunissant brigades à brigades, brigades à divisions, divisions à armées et tout venait, de minute en minute, se centraliser au grand quartier de l'armée de Mandchourie. La carte sous les yeux, Kodama faisait manœuvrer ses troupes comme les pions sur un échiquier. Le cerveau de l'armée était loin de la lutte, ne subissait pas l'influence du moment et restait toujours calme.

Les Japonais étaient en outre admirablement renseignés par leur service d'espionnage sur les mouvements et forces de l'ennemi. Des officiers et des sous-officiers japonais déguisés en coolies chinois avaient travaillé aux fortifications de campagne. Des soldats nippons, transformés en petits marchands, circulaient, avec permis, dans le camp russe. Le pays n'avait pas de secrets pour l'état-major, qui, l'année précédente, avait fait, dans la région montagneuse, des manœuvres de cadres. Enfin la question de langue était un auxiliaire aussi précieux aux Japonais qu'elle était un désavantage pour les

Russes. Nippons et Chinois ne se comprennent pas en parlant. Mais les caractères idéographiques de leur écriture, bien que se prononçant d'une façon différente, ont un sens absolument identique. Souvent on rencontrait des estafettes interrogeant des campagnards : la conversation se faisait en traçant sur le sol, avec un morceau de bois, les questions et les réponses.

L'état-major japonais trompa les Russes par une feinte grossière. Les Russes occupaient, à leur aile gauche, des positions formidables autour de la fameuse colline Poutiloff. Des travaux de défense prodigieux y avaient été faits et une brigade y pouvait arrêter une armée. Le gros des forces russes était à droite, dans la plaine, et là elles pouvaient opposer une résistance opiniâtre et barrer à l'ennemi la marche sur Moukden. Saisissez bien la manœuvre : les Japonais ont cinq armées. Deux sont dans les montagnes, la 1re et la 5e. Deux sont dans la plaine, la 2e et la 4e. Une autre armée, la 3e, celle de Nogi, qui est venue se reformer à Liao-Yang après la prise de Port-Arthur, est en arrière et les Russes ne soupçonnent pas son existence. Et c'est elle pourtant qui va décider de la victoire ! Dès le 25 février, par un froid terrible, l'aile droite japonaise (1re et 2e armées) attaque dans les montagnes, ne peut rien faire, mais s'obstine. Kouropatkine croit, décidément, que c'est là que va porter l'effort principal de l'ennemi et amène des renforts. Pour cela, il dégarnit son aile droite, c'est-à-dire la plaine. Quand ces troupes sont bien engagées, alors, le 1er mars, les armées de Nodzu et d'Oku (2e et 4e armées) attaquent de front. Elles n'avancent guère, mais cela importe peu. Il y a une autre armée qui avance, et à marches forcées. C'est celle de Nogi, le vainqueur de Port-Arthur, qui, partie de Liao-Yang, remonte vers le nord-ouest et va tout à coup se trouver à la hauteur de Moukden ; la retraite dès maintenant s'impose. Les attaques furieuses que les Russes vont faire sur tous les points auront pour but de briser le cercle que l'ennemi est en train de fermer sur eux. Kouropatkine pense plus à sauver son armée qu'à gagner la bataille.

Et pourtant le généralissime vient encore une fois de laisser échapper une occasion d'avoir la victoire. Il a des réserves puissantes. Au lieu de les garder à Moukden comme il l'a fait, il aurait dû, pendant toute la bataille, les conserver à Thieling, à 70 kilomètres en arrière, d'où son chemin de fer à grand débit pouvait les apporter très rapidement sur tel point du champ de bataille qu'il aurait désigné. Alors, dès le 8 mars, il jetait ces troupes fraîches sur l'armée de Nogi exténuée, et l'écrasait. La 2e armée, qui s'était épuisée à prendre quelques villages, ainsi que la 4e, se trouvait tout à coup en fâcheuse posture et l'armée russe, pour sa première victoire, en eût remporté une décisive.

C'est ce que ne fut pas la victoire japonaise. Les troupes russes se retirèrent en assez bon ordre. Les Japonais ont toujours manqué d'une armée, de quelques centaines de canons et de cavalerie pour pouvoir frapper un grand coup. Après dix ou douze jours de lutte, leurs troupes étaient trop exténuées pour faire une poursuite profitable. Elles laissaient l'ennemi se retirer. Elles ne faisaient qu'un semblant de poursuite.

*
* *

Un orateur élégant pouvait autrefois faire une description d'ensemble d'une grande bataille; un peintre pouvait en totalité la fixer sur sa toile. La chose n'est plus possible aujourd'hui. Une grande bataille moderne est une série de batailles qui se succèdent pendant des jours et des semaines — celle de Moukden a duré du 25 février au 16 mars, dix-huit jours! — et ne prennent fin que par l'épuisement des deux adversaires ou l'écrasement de l'un des deux. De ce grand choc d'hommes, qui se fait sur un front de 50 à 80 kilomètres, on ne voit qu'un tout petit coin. Le front d'une division, à l'heure présente, est presque aussi développé que celui de toute l'armée de Napoléon à Austerlitz.

La guerre moderne a ses exigences auxquelles il faudra se plier si on veut la victoire, et des transformations radicales sont urgentes dans notre armée. Une des premières est celle de l'uniforme. Plus de galons, plus de boutons brillant au soleil, plus de couleurs visibles à distance comme notre rouge et surtout notre noir, qui attirent le feu de l'ennemi et lui permettent de régler son tir, mais des couleurs se confondant avec le sol. Il faut faire son deuil de cette idée, chère à trop de cerveaux chauvins, que le pantalon rouge est un facteur de la victoire. Les Japonais, imitant en cela avec un sens pratique admirable, le mimétisme de la nature qui donne à certains animaux pour la lutte pour la vie, la faculté d'adapter leur couleur à celle du milieu environnant, avaient doté leur armée d'une tenue de campagne parfaite qui rendait un soldat presque invisible à 500 mètres. Le vêtement, ample, était de couleur kaki. Ce n'était pas flatteur pour l'œil comme nos beaux costumes de hussards. Mais devons-nous avoir une armée seulement pour les revues et parades ou une armée prête à faire avantageusement la guerre? Le blanc, le noir, tout ce qui brille doit être proscrit systématiquement. En voulez-vous des exemples? A la bataille de Chousan-Po, en août 1904, un officier allemand portait un casque de toile blanche. Il étincelait, ce casque, il faisait tache dans la plaine. Bientôt les artilleurs russes le repérèrent et les shrapnells se mirent à

pleuvoir. Le malheureux officier dut recouvrir la malencontreuse coiffure de feuilles et, dès qu'elle fut devenue invisible, le feu de l'artillerie s'arrêta. A cette même bataille de Chousan-Po, les fantassins japonais en réserve agitaient leurs éventails blancs sur lequel brillait le point rouge du soleil levant. Le miroitement fut suffisant pour attirer les projectiles russes et, l'année suivante, quand, au commencement de l'été, on distribua aux hommes les éventails envoyés par les sociétés patriotiques, nous constatâmes que ces nouveaux éventails étaient de couleur kaki. Voyez-vous d'ici les étincellements d'un escadron de cuirassiers ou d'un régiment de dragons ? Tous les fourreaux des sabres japonais étaient recouverts de drap ou de cuir ; en revanche les baïonnettes russes ne l'étaient pas, ne pouvaient l'être. Or, les baïonnettes toujours fixées au fusil permirent souvent aux Japonais de compter, grâce à leur scintillement, le nombre des Russes qui occupaient les tranchées, dont ils étaient encore éloignés.

Après le blanc, le noir. Un matin, quelques officiers étrangers vont faire un tour aux avant-postes. L'un d'eux portait sa capote d'ordonnance noire. Tous les autres avaient le manteau des troupes japonaises. Ils furent bientôt vus par les Russes, qui se mirent à tirer sur eux avec des obus de 15 centimètres qui les engagèrent à se tapir aussitôt dans une tranchée où ils attendirent trois quarts d'heure que les Russes voulussent bien cesser le feu. N'est-ce pas la condamnation de la teinte uniformément noire du costume de nos artilleurs ?

La guerre moderne demande plus de courage que celle d'autrefois. A la bravoure collective et irraisonnée de régiments s'avançant, coude à coude, aux sons d'une musique entraînante, doit faire place la bravoure individuelle ; chaque homme s'avance pour ainsi dire seul ; les colonnes progressent en lignes très ouvertes, les soldats espacés de 3, 4 ou 5 mètres. Des poltrons, réunis en troupeau, marcheront s'ils sont bien encadrés. Isolés les uns des autres, ils se coucheront et se contenteront de saluer les balles. C'est une sorte de guerre de Sioux qu'on fait maintenant. Les hommes avancent en rampant, profitent du moindre repli de terrain pour s'abriter contre la rafale de projectiles qui fait rage sur leur tête, creusent de petits trous avec la pelle-outil dont chacun doit être muni. Ce besoin d'un abri immédiat est tel que les Japonais, à la bataille de Moukden, où le sol gelé à 40 centimètres ne pouvait être facilement creusé, avançaient par bonds, portant dans leurs bras un petit sac garni de terre pour pouvoir aussitôt se blottir derrière, dès qu'ils s'arrêtaient. Les troupes progressent assez lentement vers les positions ennemies pendant que l'artillerie essaie de les rendre intenables. Quand elles sont arrivées à 200 ou 300 mètres, alors on se prépare à l'assaut et c'est là surtout

que les plus grosses pertes se produisent. J'ai vu devant certaines redoutes les cadavres alignés comme au cordeau, fauché par le feu de mousqueterie et celui des mitrailleuses à deux cents pas des positions russes.

Ordinairement, avant l'assaut l'ennemi a lâché pied, chassé par le feu de l'artillerie et plus encore par cette puissance irrésistible et irraisonnée, la force morale, subjuguante de l'assaillant qui avance malgré les balles, malgré la mort... Mais les Russes n'abandonnaient pas facilement la place, aussi les corps à corps ont-ils été assez fréquents. Il s'en produisit un pendant la bataille de Moukden, à la 3e division qui était à notre gauche. Une brigade enleva aux Russes le village de Ou-Kou-Ton et le hameau des Trois-Maisons. Ce fut quelque chose d'épique. Pendant vingt-quatre heures, les deux adversaires firent preuve d'une énergie et d'une ténacité indomptables. La place fut prise et reprise plusieurs fois. Les Russes firent des contre-attaques terribles qui rappelaient les héroïques folies de Plevna. Les Japonais élevèrent des barricades avec les cadavres. Le terrain resta aux Japonais. Sur les 5.000 hommes de la brigade engagée, 4.200 étaient par terre ! Autour du hameau des Trois-Maisons, sur une largeur de 6 à 400 mètres et une longueur égale, ce n'était qu'un effroyable amoncellement de cadavres de Russes et de Japonais entremêlés. MM. Brunetière et Bourget nous ont appris que la guerre était d'institution divine. Je ne doute pas que pareil « tableau » n'ait fait tressaillir d'aise le cœur des deux belliqueux académiciens.

*
* *

Avec une rapidité remarquable, les Japonais ramassent les blessés. Les jeunes médecins, les infirmiers et les brancardiers vont sur la ligne de feu, insouciants des projectiles, accomplissant leur œuvre de dévouement et de sacrifice ; le nombre de tués et de blessés chez eux est considérable et leurs pertes sont plus élevées que celles de l'artillerie ou du génie.

Le service de santé japonais a donné l'exemple du plus beau courage, celui qui consiste à s'avancer froidement sous les projectiles pour l'accomplissement d'une tâche humanitaire — et obscure en somme — sans avoir la satisfaction excitante de répondre par des balles à celles qui sifflent à vos oreilles et qui vont sans doute vous atteindre.

Les blessés ramassés, le corps de santé procède à l'identification des morts : livret matricule, plaque d'identité servent pour la funèbre statistique. Les objets de valeur sont retirés, catalogués, étiquetés. Ils

reviendront au Japon avec une mèche de cheveux du défunt qui sera inhumée, avec un peu de ses cendres, dans le cimetière de famille. Les Japonais ont adopté le système le plus pratique, le plus rapide et le plus hygiénique de désinfection et d'assainissement du champ de bataille : l'incinération.

Les cadavres japonais seuls étaient brûlés. Par respect pour les idées religieuses de leurs ennemis, ils enterraient les cadavres russes et procédaient — au moins pour les officiers — aux mêmes identifications que pour les leurs. Les bijoux, les décorations, l'argent étaient soigneusement mis de côté et, après chaque bataille, la légation de France, à Tokio, qui représentait les intérêts de la Russie au Japon, recevait du ministère de la Guerre des quantités de paquets, chacun portant le nom, le grade, le régiment d'un officier et contenant des objets de valeur trouvés sur lui.

Après chaque bataille, dans chaque division, une imposante cérémonie avait lieu en l'honneur des soldats et des officiers tués. Mourir sur le champ de bataille pour l'Empereur et le Japon est le plus grand honneur auquel puise prétendre un soldat. Le chagrin des parents est effacé par la gloire que cette mort fait rejaillir sur toute la famille.

Après la prise de Moukden, le général Kigotchi, commandant la 5e division, invita les officiers étrangers qui s'étaient trouvés avec ses troupes pendant la bataille, à assister au service funèbre qui fut célébré devant la redoute de Cho-Ta-Tsé qui coûta si cher à ses troupes.

Sur une petite éminence de sable, un autel avait été dressé, orné d'une profusion de drapeaux et de plantes vertes. Les aumôniers bouddhistes et shintoïstes de la division officièrent. Le général évoqua l'âme des morts, exaltant leur vertu et la beauté de leur sacrifice. Puis les officiers étrangers et japonais montèrent à tour de rôle sur l'autel pour faire les offrandes aux mânes des héros. Les troupes vinrent ensuite rendre les honneurs. Chaque régiment avait envoyé un bataillon avec son drapeau. Et quelles loques pour certains d'entre eux ! Beaucoup n'avaient plus que la hampe et un peu de frange ! Ces glorieux débris disaient assez éloquemment ce que leur régiment avait dû souffrir. Ce dernier hommage au milieu du calme de la vaste plaine mandchoue avait un caractère imposant de majesté. Le colonel s'avançait seul devant l'autel, à cheval. Les troupes présentaient les armes, le drapeau s'inclinait et les clairons sonnaient aux champs...

Les honneurs rendus aux morts, la fête des vivants commença. D'abord un plantureux banquet : puis des jeux de toutes sortes,

lutteurs, comédiens, acrobates égayèrent tour à tour l'assistance. L'âme guerrière du vieux Japon fut évoquée et, tout à coup nous vîmes défiler un cortège de Samourais — l'ancienne armée féodale — qu'applaudissait la jeune et victorieuse armée...

Les Japonais sont des spiritualistes. Ils croient que tout ne finit pas avec la mort. L'âme persiste, et celle de ceux qui sont morts pour leur pays doit, un jour, se réincarner dans le corps de quelque soldat fameux. Donc, pourquoi s'attrister de la mort ? Les camarades tombés au champ d'honneur ont un sort enviable. Ils continuent à vivre au milieu des vivants et leur esprit s'associe à la fête.

Le 1er mars à la nuit, la 5e division entrait à Moukden. Tout flambait dans le quartier russe et aurait bien flambé davantage si les Japonais n'étaient arrivés à temps. Les Russes avaient totalement évacué la place, ne laissant que quelques hôpitaux encombrés de malades intransportables. Le commissaire général de la Croix-Rouge russe, que je trouvai là, me fit un récit des transes par lesquelles lui et son personnel étaient passés dans les heures, plutôt longues pour eux, qui s'écoulèrent entre le départ des Russes et l'arrivée des Japonais. On craignait, et avec juste raison, que, les troupes parties, le quartier russe voisin de la gare ne fût envahi par toute la canaille chinoise de Moukden qui en profiterait pour piller, incendier, massacrer les malades et blessés, violer les sœurs des hôpitaux. Le commissaire de la Croix-Rouge avait même demandé au commandement de ne pas laisser Moukden sans soldats et de maintenir pour la garde des hôpitaux quelques compagnies, quitte à les voir prendre par les Japonais : la chose ne fut pas accordée. Ce qu'on avait prévu arriva. Le dernier train emportant les derniers soldats du Tsar avait à peine quitté Moukden que la crapule chinoise envahissait le quartier, pillant et incendiant. Un premier hôpital fut mis en feu et, pendant la nuit, infirmières, médecins durent évacuer, aux prix des plus grandes difficultés, blessés et malades. Vous jugez de leurs transes. Le lendemain matin de bonne heure, les Japonais étaient signalés aux abords de la ville. Le commissaire de la Croix-Rouge dépêcha aussitôt un de ses infirmiers, muni d'une lettre pour les officiers Japonais et brandissant un drapeau de la Convention de Genève. Les Japonais, au reçu de la missive, envoyèrent une compagnie au secours de la Croix-Rouge, et, pour la première fois dans les annales du monde, on vit les vainqueurs reçus avec enthousiasme par les vaincus !

L'entrée des Japonais à Moukden prenait, aux yeux du monde jaune, une importance capitale. La Ville Sainte de la dynastie mandchoue était délivrée des envahisseurs de l'Ouest. Le succès des armes

japonaises fut applaudi par toute l'Asie. La guerre était suivie avec un intérêt passionné par tous les Asiatiques, aussi bien par ceux de Corée que par ceux de Turquie et par ceux de l'Inde, comme par ceux du Thibet. Pour la révolte de l'Asie, le Japon venait de se dresser en champion du monde jaune, opprimé par les blancs, et pour ses débuts il se posait en maitre.

La victoire de Moukden avait coûté cher à l'armée japonaise. L'armée d'Oku, à laquelle j'étais attaché, avait perdu plus de 18.000 hommes sur 70.000 combattants, et la seule division Kigotchi pres de 6.000 hommes sur 16.000 combattants. Nous restâmes deux mois à Moukden pour la refaire.

Moukden, capitale des conquérants du trône de Chine, rappelle beaucoup Pékin dans ses dispositions générales. Mêmes rues longues et droites se coupant perpendiculairement, mêmes ruelles aussi sales et puantes, encombrées d'immondices quasi séculaires. Les Mandchous ont presque disparu de l'ancienne capitale. Les Chinois les ont conquis à leur tour, leur ont, par un lent et progressif travail d'assimilation, imposé leur langue, leur morale. Ils les ont émasculés, et la race guerrière de jadis ne persiste plus aujourd'hui, à Moukden, qu'en la personne de quelques ronds-de-cuir, paresseux et raffinés. Le type ethnographique ne se distingue plus entre conquérant et vaincu. Seules les femmes mandchoues ont conservé la coiffure traditionnelle, le chignon en cornes de bœuf qui, depuis quelques années, s'est transformé, à la mode de Pékin, en une monumentale architecture capillaire, rappelant comme disposition la coque de nos Alsaciennes.

La bataille de Moukden marque, militairement parlant, la fin de la guerre. Les armées, avant de mettre bas les armes, allaient encore s'observer pendant plus de cinq mois. De temps à autre des rencontres avaient lieu sur le front. Mais ces engagements, qui auraient été de grandes batailles de nos guerres coloniales, étaient alors considérés comme des escarmouches d'avant-garde ou de topographes.

* * *

Il me reste maintenant à aborder un point délicat et difficile. Dans cette guerre, les Japonais ont toujours marché de succès en succès. Les Russes n'ont jamais eu un semblant d'avantage. Quelles sont donc les raisons, les causes de la victoire? Les causes physiques : organisation de l'armée, endurance et entraînement du soldat, préparation de longue date, sont bien connus. Je veux insister sur les facteurs moraux, le grand levier psychologique de la victoire.

Le Japon faisait une guerre nationale. L'armée et la nation, si elles formaient deux corps, n'avaient qu'une âme. Depuis 1895, depuis l'humiliation du traité de Simonoseki, le Japon s'était fait à l'idée d'une guerre fatale. Il se préparait à réparer l'outrage, et les enfants des écoles, depuis dix ans, apprenaient que l'ennemi était le Russe et que l'honneur du pays demandait une guerre victorieuse. La nation entière était avec l'armée.

Une promenade dans un hôpital japonais, pour qui veut voir, en dit long sur l'état d'âme de la nation sur la guerre. Le pays tout entier est de cœur avec son armée. Les soins et les attentions, innombrables et de toutes sortes, dont les blessés et malades des hôpitaux sont l'objet, en sont une preuve éclatante. Tout le monde donne pour eux, et cette patriotique charité se manifeste par des procédés multiples. dont les plus modestes sont souvent les plus touchants en leur simplicité. Les enfants de telle école renoncent à leur argent de poche pour acheter des cigarettes aux malades. Les petites filles de telle autre école consacrent leurs heures de récréation a illustrer des cartes postales qui seront distribuées dans les hôpitaux. D'autres fillettes dans un canton se sont syndiquées pour obtenir de leurs parents qu'ils versent au fond de guerre les sommes destinées à acheter pour elles des rubans et autres objets de toilette. Un prince de la finance fait bâtir un « casino » où les malades qui peuvent s'y rendre trouvent journaux, papier à lettres, etc., entendent de la musique, ont des représentations théâtrales. Des dames envoient des fleurs et chaque malade a un bouquet au pied de son lit. On adresse pour les soldats des phonographes, des journaux, des romans, des albums de photographies. Des montreurs de cinématographes ou de lanternes magiques viennent donner des séances gratuites. Et il n'est pas jusqu'aux conteurs publics et prestidigitateurs, bien pauvres cependant, qui ne tiennent, en venant faire rire les malades, à apporter leur obole, si minime soit-elle, à ce grand et patriotique tribut de charité pour ceux qui se sont si vaillamment battus pour la gloire du « Daé Nippon ».

Sur le front, de temps à autre, on distribuait aux soldats des souvenirs du pays : une grande enveloppe contenant des chaussettes, du papier à lettre, des crayons, des brosses à dent et de la poudre dentifrice, du tabac, des bonbons. Et sur chaque enveloppe était mentionné le nom du donateur et le bénéficiaire remerciait par lettre ou carte postale, car tout soldat japonais sait lire et aime à écrire. Les officiers étrangers participèrent aussi à ces donations patriotiques.

Du côté japonais, nous avons une armée bien homogène, animée d'un patriotisme rare, d'un esprit de sacrifice admirable et avec cela

courageuse et disciplinée. L'exemple de la discipline partait de haut. Dans chaque armée, il y avait un prince de la famille impériale, faisant son métier de général de brigade ou de simple sous-lieutenant, vivant comme un autre officier et respectueux des ordres des commandants en chef.

A ce faisceau unique de forces et d'énergies tendues vers un même but, la victoire, les Russes opposent une masse imposante d'hommes, véritable Babel de races et de religions. Sous le même drapeau marchent des Tartares, des Juifs, des Russes, des Circassiens, des Bouriates, des Polonais. A pareil agglomérat il eut fallu le ciment d'un patriotisme ardent. Celui-ci manquait. Une partie des soldats souhaitait la défaite, qui, à beaucoup, comme à ceux de Pologne ou du Caucase, apparaissait comme le prodrome possible de l'indépendance de leur pays.

L'armée japonaise était prête pour la guerre, au moment de l'entrée en campagne. Mais malgré ses nombreux succès, pendant les périodes d'accalmie en Mandchourie, les chefs l'entraînaient toujours.

Après les victoires japonaises, on s'est demandé qui avait triomphé de la méthode française ou allemande, les Japonais ayant successivement et simultanément été instruits dans ces principes.

Ni l'une ni l'autre, mais la méthode japonaise.

Le véritable vainqueur n'est pas le général Oyama, mais un général anonyme ne portant ni croix ni galons, c'est *Yamato Damachi*, c'est-à-dire le souffle héroïque et guerrier du vieux Japon qui animait tous les hommes de l'armée de Mandchourie, aussi bien le « kobi », — le réserviste, — vétéran des guerres de Chine, que le jeune soldat de la conscription anticipée.

Ceci m'amène à vous parler du soldat japonais et de l'esprit de l'armée.

Le soldat japonais est, à l'heure présente, le premier soldat du monde; l'armée japonaise est arrivée à son apogée. Ses qualités, avec le temps et les progrès de la civilisation occidentale au Japon, ne pourront que décroître.

Les Japonais sont une race à la fois guerrière et militaire. La discipline est innée chez les Japonais, et ce résultat est dû aux longs siècles de paternelle féodalité auxquels a été soumis l'Empire du Soleil Levant. Le régime patriarcal, qui est la base de la société au Japon, se retrouve dans l'armée et le soldat voit dans son supérieur le chef de famille auquel sont dus naturellement obéissance et respect.

Il n'est pas nécessaire d'initier les recrues aux principes laborieux de la discipline, comme nous le devons faire ici, par des exercices *en apparence* inutiles et fastidieux, « avilissants », comme le proclament

certains cérébraux, — destinés à fondre l'individu dans la collectivité du régiment.

Cette discipline native permet aux officiers de dresser très vite les jeunes soldats, et pendant la guerre les recrues, après trois ou quatre semaines d'entraînement au Japon, étaient expédiés sur le « front » et y faisaient bonne figure.

Grâce à cette admirable discipline, l'officier peut, en tout temps et tous lieux, compter sur ses hommes. Un régiment japonais en marche pourrait paraître à nos yeux une troupe un peu en débandade. Beaucoup d'hommes traînent. Mais on ne s'en inquiète pas. On sait qu'il rejoindront. Quand on les mène au feu, on sait qu'ils marcheront et que, bien que la ligne des tirailleurs soit très ouverte, tout le monde, sans qu'il soit besoin de la surveillance ou de l'entraînement des gradés, ira de l'avant. Les nombreuses attaques de nuit sur les positions difficiles, dont les Japonais étaient coutumiers, ne pouvaient se faire qu'avec des troupes dont les officiers sont absolument sûrs. Un homme qui ne veut pas marcher la nuit peut facilement se tapir en un coin et « faire le mort ». Or les attaques japonaises étaient presque toujours suivies de succès ; tout le monde marchait. Croyez-vous que le fait de rester, deux ou trois jours, allongé en rase campagne, derrière un sac de terre, devant une redoute, avec un froid de 10 degrés au-dessous de zéro, en attendant le moment favorable de se lancer sur les positions de l'ennemi, comme le fait s'est produit pour certains bataillons pendant la bataille de Moukden, ne suppose pas chez les troupes qui l'ont fait le *summum* de la discipline ?

Celle-ci laisse cependant à l'individualisme libre carrière. On peut demander plus à un soldat japonais qu'à un soldat européen. La surveillance des chefs a besoin d'être moins vigilante. Là où nous devons placer un officier, un sergent ou un caporal suffit, car son autorité est parfaitement respectée. Aussi voit-on des convois de munitions, d'évacuatiion de blessés confiés à un sous-officier. D'importants détachements du train, avec des approvisionnements considérables, cheminaient sans officiers.

Le soldat japonais est, en outre, débrouillard, endurant, alerte, toutes qualités qui lui sont communes avec le soldat français. Ces qualités, le soldat les doit surtout à l'éducation nationale.

L'enfant est élevé d'une façon à la fois stoïque et héroïque. On lui apprend à supporter la douleur sans se plaindre, à ne pas pleurer. Le résultat se voit dans les ambulances et hôpitaux, où on entend pas un cri. Dès qu'il commence à parler, sa mère l'endort, chaque soir, en lui racontant des histoires de héros célèbres du Japon qui

donnèrent leur vie pour la gloire du Souverain et la grandeur du Daé Nippon. A l'école, en même temps que l'écriture et la lecture, il apprend que le plus beau pays du monde, le plus grand, le plus illustre, c'est le Japon. Et ainsi on sème dans tous ces petits cœurs le germe d'un patriotisme ardent, la foi dans les destinées du pays et en même temps cette idée qu'un Japonais doit toujours être prêt à faire le sacrifice de sa vie pour l'Empereur et le pays. (Lettre de Nagaï.) Aussi en cas de guerre, toute la nation, grands et petits, est prête au sacrifice.

Quand il arrive au régiment, le jeune soldat sait que servir son pays est un honneur. Quand on lui remet sa baïonnette, on lui dit que le port de l'arme le place au rang des anciens samourais, mais pareil privilège crée des obligations.

Ces obligations se sont synthétisées dans le *Bouchido*, mot à mot la *voie du guerrier*, c'est-à-dire le code de morale du vrai chevalier, et le dernier soldat du Mikado les connaît et les observe. La fidélité à l'Empereur, le père de la grande famille japonaise, poussée jusqu'au sacrifice est le premier des devoirs. L'honneur vaut mieux que la vie et le plus grand déshonneur pour un soldat, c'est d'être vaincu ou prisonnier. Donc il ne doit pas reculer et il doit se faire tuer plutôt que de se rendre. Quand il part pour la guerre, une seul idée doit préoccuper le soldat : être victorieux. Les sentiments de famille doivent passer après l'accomplissement du devoir militaire.

La facilité avec laquelle les Japonais se font tuer a fait prononcer le mot de *fatalisme*. Le Japonais n'est pas un fataliste. Le sacrifice qu'il fait si volontiers de sa vie est un acte raisonné, si je puis dire. Il sait que ce sacrifice correspond à un but utile. Il sait qu'il l'accomplit d'autant plus facilement qu'un vieux fond d'éducation bouddhiste lui fait penser que « la vie humaine est peu de chose », qu'elle n'est qu'une simple page de grand livre de l'existence universelle. Mourir, c'est simplement tourner cette page pour arriver à une nouvelle page « d'autant plus belle et glorieuse qu'on en aura fait le sacrifice pour une noble cause », ainsi que le disent les textes sacrés.

Il faudrait des volumes pour retracer les actes que nous considérons comme héroïques et que les Japonais regardent comme naturels, qui ont été dictés par cet esprit du Bouchido.

Un escadron de cavalerie reçoit l'ordre d'arrêter les Russes dans un village et de s'y défendre jusqu'à la mort. Les cavaliers tiennent tant qu'ils ont des cartouches. Celles-ci épuisées, ils mettent sabre à la main, chargent les Russes et se font tous tuer pour ne pas être faits prisonniers.

Quand l'amiral Togo tenta l'embouteillage de Port-Arthur, il fit appel à des volontaires pour conduire et couler les bateaux dans le chenal. C'était le sacrifice presque certain de la vie que demandait l'amiral. Tous ses marins se disputèrent ce périlleux honneur.

Seules des troupes animées de cet esprit d'abnégation et de sacrifice étaient capables de tenter et surtout de répéter les assauts insensés de l'armée de Nogi sur Port-Arthur, ou des attaques comme celle de la troisième brigade à Moukden dont j'ai déjà parlé.

Ces qualités du soldat, nous les trouvons portées à leur paroxisme chez l'officier.

Au Japon, l'officier ne joue pas le rôle qu'il a dans nos sociétés occidentales. Il s'y mêle beaucoup moins. Il vit pour son métier. C'est l'homme de guerre par excellence, ce qui ne l'empêche pas d'être homme poli, cultivé et même raffiné. Il passe son temps à la caserne. Il y prend, célibataire ou marié, un repas par jour dans la salle du mess organisée par régiment. Les Japonais ont l'instinct et le goût de la guerre ; aussi se sont-ils assimilé surtout les idées et les découvertes européennes afférant à l'art militaire. Avec un esprit éclectique et pratique, ils ont pris à l'Europe uniquement ce qui pouvait être d'une application immédiate, l'ont digéré, adapté à la mentalité japonaise, et les résultats qu'il en ont obtenus ont fait leurs preuves. Ils sont instruits, mais pas savants. Peu leur importe de savoir ce qu'ont fait Annibal ou César. L'art de la guerre, pour eux, commence à Bonaparte, et peut-être seulement à Moltke. Mais même chez les plus instruits, les idées des autres n'ont pas étouffé les idées personnelles, et le savoir n'a pas tué l'initiative et l'individualité.

L'esprit de discipline et de sacrifice, qui est le grand facteur de la victoire, se retrouve chez chaque officier.

Voici un exemple bien frappant de cette discipline, qui vraiment fait la force des armées. Le 24 janvier 1905, Grippenberg attaque soudain la 8e division, qui doit tout d'abord se replier. Les Japonais reviennent vite de leur surprise, appellent une division à droite, une autre à gauche et constituent de la sorte une armée, qui va reprendre l'offensive. A qui en confie-t-on le commandement ? Au plus ancien des généraux ? Non, mais au plus habile, le général Tatsumi, celui-là même dont la division a tout d'abord été attaquée et qui connaît le terrain. Et tous ses collègues plus anciens que lui se mettent sous ses ordres, sans les mesquines préoccupations de l'annuaire, animés d'un seul sentiment : le désir de battre l'ennemi. Et on le battit.

Quand les officiers s'embarquèrent pour la campagne, ils partaient tous avec l'idée qu'ils ne rentreraient pas au Japon. Beaucoup d'entre eux, qui étaient mariés et sans enfants, avaient même divorcé au

moment de la déclaration de guerre pour permettre à leur veuve de se marier plus vite et plus facilement, s'ils étaient tués. La plus belle illustration que je puisse citer de ce dévouement poussé jusqu'à l'esprit de sacrifice est la scène qui se passa à bord du *Mikasa* au moment où l'amiral Togo reprit la mer pour se porter à la rencontre de Rodjetvinsky. Tous les officiers de l'escadre avaient été engagés par l'amiral à inviter leur femme et leurs enfants à passer la journée à bord, en une dernière fête de famille. Quand tous les visiteurs, à l'entrée de la nuit, se furent retirés, l'amiral fit donner l'ordre à tous les officiers de l'escadre de venir par rang d'ancienneté se présenter à lui.

L'amiral se tenait debout devant son bureau. Tout près de lui était disposé sur un coussin le petit couteau pour le « Harakiri », c'est-à-dire pour le suicide, que jadis le Shogoun ou le Daimio envoyait aux samourais qui avaient forfait à l'honneur ou qui auraient voulu survivre à la honte d'une défaite.

Le défilé dura longtemps. Un officier entrait, saluait l'amiral, qui rendait le salut et sans un mot indiquait du doigt le couteau à « Harakiri ». L'officier s'inclinait et sortait. Quand, à minuit, l'amiral donna l'ordre d'appareiller, il savait qu'il partait avec une armée navale pour laquelle les deux mots « vaincre ou mourir » avaient vraiment un sens positif.

L'officier japonais, si brave, qui sait si bien se faire tuer, est cependant ménager de sa vie et ne l'expose pas pour rien, estimant que s'il se fait tuer, il ne gagne rien en gloire et porte un préjudice à son pays. Aussi ne le voit-on point se risquer sans but au feu pour faire le « brave ». Il sait qu'il n'a pas de brevet de bravoure à gagner et que les hommes ne doutent pas de son courage. Les hommes eux-mêmes trouveraient ridicule pareil sacrifice. Ils comprennent que leurs officiers sont nécessaires et que leur conservation est capitale pour l'armée. Les soldats japonais avaient parfaitement accepté cette idée que les officiers supérieurs fussent munis de cuirasse, qui ne furent d'ailleurs pas utilisées. Qu'eût-on dit en Europe de pareils privilèges pour un groupe d'officiers ?

L'officier a le culte de l'honneur porté très haut et son honneur le préoccupe plus que sa vie. A la bataille de Moukden, un officier de cette 3me brigade dont j'ai déjà parlé reçoit l'ordre d'aller porter un renseignement à son général. Il part et en route reçoit un obus qui le blesse mortellement dans le dos et lui casse une jambe. Cet officier, déjà mourant, songea que ses camarades, en voyant ses blessures, pourraient penser qu'il avait, comme un lâche, été atteint par derrière en fuyant. Réunissant toutes les forces qui lui restaient, il écrivit

sur une page de son carnet ces mots pour son colonel : « J'ai été blessé en allant porter votre ordre. Mais je ne voudrais pas pour l'honneur de mes enfants qu'on pût supposer que je fuyais. Aussi vais-je me tuer ». Il remit le mot à un blesssé qui gisait près de lui. Et le lendemain, quand les camarades parcoururent le champ de bataille, ils retrouvèrent l'officier avec ses blessures mortelles dans le dos. Mais ils constatèrent aussi qu'il s'était logé une balle dans la tète.

L'armée japonaise, si brave et si disciplinée, est, j'insiste sur ce point, la plus démocratique du monde, parce que le sentiment de la discipline y est naturel et non pas imposé. La distance qui sépare le soldat de l'officier est minime, la vie est la même, le costume identique en campagne. Le soldat voit dans son chef en même temps que le supérieur une sorte de père de famille auquel il peut librement s'adresser et, quels que soient les rapports qui s'établiront entre eux, jamais le sentiment des convenances dues au rang et à l'âge ne sera oublié par l'inférieur. L'officier peut se mêler intimement à la vie de ses hommes, l'intimité n'entraînera pas le manque de respect. Cet état d'esprit est le même de soldat à officier que de sous-lieutenant à maréchal. Des officiers sont en train de fumer. Un troupier qui n'a pas d'allumettes s'avance, salue poliment et demande à allumer sa cigarette à celle d'un colonel et celui-ci trouve la chose toute naturelle. Après un banquet auquel avaient assisté des généraux et de jeunes officiers d'état-major, l'un de ces derniers, en se levant de table, cria : « Nous allons faire la lutte, » et passant de la parole aux actes, il saisit à bras le corps un général de brigade et l'envoie rouler, aux applaudissements de l'assistance, puis il s'attaque à un deuxième général, qui, plus vigoureux, résiste et finit par lui faire toucher les épaules. Ce même jour, des réjouissances diverses eurent lieu et généraux et colonels firent des parties de « jou jitsou » avec des troupiers.

La guerre russo-japonaise a été une guerre de soldats. « Ce sont nos hommes qui gagnent les batailles, » me disait un chef d'état-major. Les deux armées les plus braves du monde probablement étaient en présence. D'un côté nous trouvons une bravoure passive, si je puis dire, celle des Russes, force inerte, docile, ne se laissant pas démoraliser par le revers et qui bien utilisée sera un admirable instrument de combat. De l'autre, une bravoure active, celle des Japonais, faite d'initiative individuelle. Ces qualités d'initiative, d'entrain sont le propre de l'esprit français. Ce sont elles qui ont permis aux Japonais de toujours prendre l'offensive, et la guerre actuelle a montré que l'avantage reste à celui qui attaque. Les fortifications sont

utiles, mais finissent par tomber sous les coups d'un assaillant décidé et énergique. L'offensive, qui est dans notre tempérament — et aussi dans notre règlement, — plus que jamais doit être un dogme.

La guerre russo-japonaise a été une grande guerre et les pertes ont été élevées, moins toutefois que la lecture des journaux ne le fait supposer. Si l'on faisait le total des pertes d'après les journaux, on arriverait au chiffre de 7 à 800.000 morts et blessés. Le total des bateaux russes et japonais coulés autour de Port-Arthur, toujours d'après les journaux, doit représenter la valeur de toutes les flottes d'Europe, d'Amérique et, d'Asie réunies. Les Japonais ont eu 43.000 tués et 153.000 blessés, la guerre leur a coûté environ 200.000 hommes, et sur ce chiffre, le seul siège de Port-Arthur compte pour 12.000 tués et 36.000 blessés. 35 0 0 des pertes ont été faites pour s'emparer de cette place qui tenait tant au cœur de la nation. Mais ces pertes ne comptent guère parce que la victoire est au bout. Et puis elles seront facilement réparées. La population s'accroît d'un demi-million par an. Les pertes en argent seront plus difficilement supportées par le pays, qui, avec une résignation et un patriotisme admirables, s'est imposé les plus durs sacrifices.

Pourquoi les Japonais victorieux ont-ils accepté les conditions de la paix de Portsmouth ? La Russie ne perd rien, si ce n'est des choses qui ne lui appartenaient pas. Elle n'a pas donné un sou de cette indemnité sur laquelle la nation japonaise comptait tant pour alléger les charges de la dette qui l'écrasent. Mais le Japon, malgré ses victoires, ne pouvait prétendre à une indemnité. La Russie était battue, mais non vaincue. Pour arracher une indemnité à un pays, il faut en être le maître. Et les Japonais étaient loin de Moscou. Ils étaient même très loin de Karbine. Au moment de la paix, plus de 400 kilomètres les en séparaient encore. La partie difficile de la guerre allait commencer. Pour faire les 450 kilomètres qu'elle avait parcourus, depuis son débarquement, l'armée d'Oyama, qui pouvait facilement se ravitailler, avait mis dix-huit mois. Il lui fallait encore autant pour atteindre Karbine, c'est-à-dire de nouvelles batailles, de nouveaux hivernages en peu hospitalières contrées.

Les gouvernants japonais et le grand état-major ont été sages et patriotes en acceptant les conditions du traité de Portsmouth. Ils savaient que la continuation de la guerre, si elle voulait dire, sans doute, victoires et gloire nouvelles, signifiait avant tout succès stérile, charges écrasantes pour le pays, et que le Japon n'était pas assez riche pour payer sa gloire.

La paix est faite. Pronostiquer l'avenir n'est pas en mon pouvoir. Les pronostics politiques les plus sages sont ceux qui comptent sur le

hasard. Mais une question obsédante se pose. Le Japon devenu une puissance de premier ordre ne sera-t-il pas un danger pour notre Indo-Chine ? Je ne sais. Notre colonie a un climat peu fait pour les Japonais, qui supportent déjà mal celui de Formose. Et puis, pendant un demi siècle, le Japon aura suffisamment à faire en Corée, appendice naturel de l'Empire du Soleil Levant et à six heures de mer de ses côtes.

Reste le *péril jaune*, — ce mot prestigieux, — la plus belle trouvaille de la diplomatie depuis « l'homme malade ». On a craint que la Chine, galvanisée par le succès des Japonais, ne se mît à dresser ses 400 millions d'habitants et à se transformer en une vaste caserne d'où partirait un jour une formidable invasion. Je ne crois pas à un danger de cette sorte. Mais je crois que les Chinois ont fini par comprendre que la force brutale des armes était, avec les nations civilisées et chrétiennes, la seule façon de se faire respecter et estimer. Les pacifiques Chinois se sont vus solliciter l'honneur, par toutes les nations européennes, de leur envoyer des instructeurs pour leur créer malgré eux une armée. Ils se sont assez fait tirer l'oreille pour accepter et maintenant ne doivent pas s'en repentir. L'armée impériale du Nord de la Chine vient, par ses manœuvres récentes, de s'affirmer comme une quantité avec laquelle il faudra compter. Les Chinois ont tout ce qu'il faut pour faire de bons soldats. Laissez les Japonais leur dresser et aussi leur fournir les cadres et vous me direz si dans dix ans une croisade comme celle de l'Europe, à l'époque des Boxeurs, serait encore possible. Les Chinois n'auront, je pense, jamais d'idées d'invasion. Mais ils feront comprendre aux autres nations qu'ils ont assez d'être envahis et d'être traités comme des vaincus. Ils demanderont à être mis sur un pied d'égalité avec les nations civilisées, sans quoi ils sauront se faire respecter. « Pour beaucoup d'Européens, » disait avec humour un diplomate japonais, « le péril jaune n'est autre chose que l'impuissance où ils seront bientôt à traiter tous les Jaunes, comme ils le font des nègres, à coups de pied au bas du dos. »

C'est à cette proportion, je crois, qu'il faut réduire le fameux péril jaune au point de vue militaire, et vous voyez qu'il n'est pas bien terrible.

Mais la victoire japonaise a fait naître une idée dont le développement sera rapide et qui sera grosse de conséquences pour l'Europe et l'Amérique. L'Asie aux Asiatiques ! Les Japonais se sont fait le champion de cette idée. Leur succès leur permet de prendre l'hégémonie morale de tout le monde jaune, de l'éduquer non seulement au point de vue militaire, mais pour la lutte économique. La concurrence !

Voilà quel sera le vrai péril jaune. Le bas prix de la main d'œuvre, en Extrême-Orient, la production abondante, non seulement fermant le marché de l'Orient aux produits de notre industrie, mais venant encore la concurrencer et l'écraser chez nous.

La victoire japonaise a donc été un grand événement historique et social. C'est non seulement l'entrée brusque sur la scène d'un monde d'un pays jeune, vigoureux, qui s'est révélé d'emblée une grande puissance, mais c'est l'éveil de tout un monde fixé depuis des siècles dans un immobilisme béat, c'est le déclanchement d'une convulsion qui, naissante en Russie, peut se répercuter sur toute l'Europe, c'est enfin un colossal point d'interrogation qui se dresse en Europe et en Extrême-Orient au point de vue du commerce et de l'industrie. Les auteurs de cette guerre ne se doutaient pas que leur criminelle folie allait peut-être révolutionner l'univers.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1906

Présidence de M. le Recteur

Présents : MM. Depéret, Caillemer, Pic, Courmont, Hugounenq, Regnaud, Clédat, Vignon.

Maîtrise de Conférence d'Anglais. — M. Cestre, présenté par la Faculté des Lettres, est présenté en première ligne par le Conseil.

Maitrise de conférences de langue et littérature italiennes. — M. Paoli est proposé en première ligne pour suppléer M. Luchaire pendant la durée de son congé.

Conférences ou réunions dans les salles de fêtes des Facultés. — Les Doyens n'accorderont les autorisations que moyennant un droit de 50 francs pour l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine et de 35 francs pour l'amphithéâtre de la Faculté de Droit et des Lettres.

Budget de l'Université et des Facultés. — Le Ministre a renvoyé les budgets après les avoir approuvés tels qu'ils étaient proposés.

Date des examens. — M. Clédat proteste au nom de la Faculté des Lettres, contre une demande du Ministre de la guerre. de faire passer les examens de la session dite de novembre avant le 1er octobre. Le Conseil s'associe a cette protestation.

200e anniversaire de Benjamin Franklin. — M. Chabot est chargé de rédiger une adresse qui sera envoyée au nom de l'Université de Lyon.

Legs Falcouz. — M. le Recteur lit au Conseil la quittance de la donation Falcouz. M. Falcouz, qui, dans une lettre du 28 février 1905 laissait à l'Université la libre disposition du revenu de 4.000 francs, stipule aujourd'hui que les intérêts continueront à avoir l'affectation prévue dans les actes de donation.

Dans ces conditions, la somme de 3.000 francs, produit du legs Falcouz, qui avait été inscrite à la réserve du budget primitif sera reportée au budget additionnel avec affectation spéciale.

Don d'un buste de M. Ollier. — M. Caillemer annonce au Conseil que Mme Delorme a fait don à la Faculté de Droit (bibliothèque) de la maquette du buste d'Ollier.

Séance du 29 mars 1906

Présidence de M. le Recteur

M. Caillemer, Doyen de la Faculté de Droit, s'excuse, en raison de son état de santé, de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Recteur se fait l'interprète des sentiments d'unanime regret qu'a fait éprouver à l'Université de Lyon la mort de M. Cambefort, président de la Société des Amis de l'Université.

Communications diverses. — M. le Recteur fait part au Conseil des communications suivantes :

La chaire de pathologie externe est supprimée à la Faculté de médecine et remplacée par une chaire de clinique gynécologique dont M. A. Pollosson est nommé titulaire.

MM. Poncet, Bondet, Pierret, professeurs à la Faculté de médecine, ont obtenu un congé de deux mois et seront suppléés respectivement par MM. Bérard, Chatin et Jean Lépine.

M. Rochet est chargé d'un cours de clinique des maladies des voies urinaires.

M. Vallas est chargé d'un cours de pathologie externe.

M. Santagyna, professeur à l'Université d'Harward, viendra vers le 15 juin faire un certain nombre de conférences en anglais.

Certificat d'études supérieures de géographie physique, dont la création est demandée par la Faculté des sciences par la délibération du 8 mars dernier. — M. le Recteur fait remarquer que cette création est d'autant plus intéressante qu'il s'agit en l'espèce d'une œuvre universitaire due au concours de la Faculté des Sciences et de la Faculté des Lettres. M. Depéret ajoute que le nouveau certificat prépare la séparation reconnue nécessaire de l'histoire et de la géographie.

Livret de l'étudiant étranger. — M. le Recteur soumet au Conseil un avis de la Commission des finances proposant de renoncer à l'impression de ce livret en considération de son prix élevé et de son peu d'utilité. Plusieurs membres du Conseil pensent qu'on pourrait y

suppléer en faisant figurer dans le livret ordinaire au chapitre destiné aux étrangers, quelques renseignements complémentaires. Ce chapitre pourrait être alors tiré à part. — Adopté.

Institut de chimie. — M. Curny, architecte, a présenté un devis de réparations urgentes s'élevant à 6.388 francs. Cette dépense, approuvée par la Commission des finances, est votée par le Conseil.

Conférence de M. Œsterby. — M. Œsterby, de Copenhague, offrant de faire une conférence à l'Université de Lyon, la Commission des finances propose de demander à la Société des Amis de l'Université de faire figurer cette conférence dans son programme. Adopté.

Diplôme de chimiste-expert. — M. Vignon signale à l'attention du Conseil les propositions tendant à la création d'un diplôme de chimiste-expert. Il exprime l'opinion que les Facultés des Sciences doivent participer à la collation de ce titre et aux enseignements qui peuvent la préparer.

Ce sentiment est aussi celui du Conseil, qui fera, s'il y a lieu, les démarches nécessaires.

Séance du 3 mai 1906

Présidence de M. le Recteur

Présents : MM. Caillemer, Lortet, Depéret, Clédat, Flurer, Hugounenq, André, Flamme, Regnaud, Chabot.

Excusés : MM. Pic et Courmont.

Communications faites par M. le Recteur. — La Société des Amis de l'Université, qui a arrêté son programme, ne peut y faire une place aux conférences de M. Oesterby. M. le Recteur fera une autre démarche auprès de la Société de Géographie.

La Faculté des sciences de Genève fait part du décès de son Doyen, M. Oltramare. M. le Recteur transmettra les condoléances de l'Université de Lyon.

Mise à la retraite, à partir du 1er novembre 1906, de MM. Lortet et Monoyer. Tous deux sont nommés professeurs honoraires. M. le Recteur rappelle la brillante carrière de M. Lortet, Doyen depuis trente ans et se fait l'interprète des regrets de l'Université qui se voit enlever par la règle de la limite d'âge un collaborateur qui aurait pu lui continuer un concours précieux. Le Conseil tout entier s'associe aux sentiments manifestés par M. le Recteur.

M. Lacassagne a représenté l'Université de Lyon aux fêtes données à Turin en l'honneur de M. Lombroso. Dans un discours dont les

journaux ont rendu compte, M. Lacassagne a associé l'Université de Lyon aux hommages dont M. Lombroso a été l'objet.

M. Thomas représentera l'Université de Lyon aux fêtes d'Aberdeen.

Bibliothèque de la Société d'agriculture. — Les pourparlers en cours pour l'acquisition de cette bibliothèque sont ajournés, la Société désirant auparavant inventorier et compléter ses collections.

Congé de M. Virolleau. — Le Conseil accorde à M. Virolleau, chargé de cours à la Faculté des lettres, un congé de six mois pour raison de santé.

Legs Crouzet. — Caisse de recherches scientifiques. — M. le Recteur informe le Conseil qu'il a reçu une demande d'allocation. Le Conseil décide qu'il sera néanmoins procédé au tirage au sort qui déterminera la Faculté devant bénéficier la première de la caisse de recherches sauf à la Faculté bénéficiaire à disposer de son tour en faveur de la Faculté pour laquelle l'allocation est demandée.

Le tirage au sort désigne la Faculté des Lettres. Pour les années ultérieures, le bénéfice de la fondation sera attribué successivement aux Facultés de Droit, de Médecine et des Sciences.

M. le Recteur donne alors lecture d'une demande d'allocation formée par M. Offret afin de lui permettre d'effectuer un voyage de trois mois au Mexique et aux Etats-Unis pour assister à un congrès de minéralogie et de géologie et à des explorations qui auront lieu à la suite de ce Congrès.

M. le Doyen des Lettres déclare qu'il consultera la Faculté sur le point de savoir s'il y a lieu de céder pour cette première année le bénéfice de la fondation à la Faculté des Sciences.

Compte d'Administration de l'Université pour l'exercice 1905. — M. le Recteur présente son compte d'administration pour l'exercice 1905. Après en avoir exposé les éléments, il se retire. Le Conseil sous la présidence de M. Depéret, approuve à l'unanimité le compte de M. le Recteur.

Budget additionnel. — M. le Recteur ayant repris la présidence de la séance, ouvre la délibération sur le budget additionnel. Lecture est donnée d'un rapport de M. Louis sur le fonctionnement du laboratoire de photographie. Le Conseil prie M. le Recteur de nommer pour l'année courante M. Louis directeur du dit laboratoire.

Conformément aux propositions de la Commission des finances, le Conseil vote un certain nombre de crédits qui figureront au budget additionnel,

Le Recteur, Président du Conseil de l'Université.

JOUBIN.

NÉCROLOGIE

M. LESPAGNOL

M. Lespagnol, chargé du cours de géographie à la Facuté des Lettres, a succombé le 29 mai dernier à la longue et pénible maladie qui l'avait obligé, depuis un an, de renoncer à tout travail. Ses obsèques ont eu lieu à Lyon, le 1er juin. M. le Recteur Joubin, M. l'Inspecteur d'académie Bianconi, M. Causerets, chef adjoint du cabinet et représentant de M. le Préfet du Rhône, tous les professeurs de la Faculté des Lettres, des délégations des autres Facultés, de nombreux étudiants et anciens élèves de M. Lespagnol, assistaient à la cérémonie. Au cimetière de Loyasse, M. le Doyen Clédat a exprimé, au nom de l'Université et de la Faculté des Lettres, la douloureuse tristesse que laissait à ses collègues la mort d'un maître qui avait le meilleur de leur estime et de leur affection :

« Messieurs, le collègue que nous pleurons aujourd'hui avait à peine atteint l'âge de la pleine maturité, et le plus bel avenir lui semblait réservé. Né en 1864, il avait fait de brillantes études secondaires et conquis ensuite le grade de licencié en droit. lorsqu'il se décida à entrer dans la carrière de l'enseignement; il y marcha à grands pas dès que sa décision fut prise. Il arriva vite et dans les meilleures conditions à la licence ès-lettres et à l'agrégation d'histoire, où il fut reçu le premier de sa promotion ; il devait être, quelques années plus tard, désigné comme un des juges de ce difficile concours. Après avoir fait pendant deux ans, près de la Faculté des Lettres de Paris, des études approfondies de géographie, et après avoir traversé seulement l'enseignement secondaire, à Pontivy et à Beauvais, en 1897 et 1898, il fut chargé du cours de géographie à la Faculté des lettres de Lyon, le 31 janvier 1899. C'est dans ces fonctions que la cruelle maladie qui l'enlève aujourd'hui à notre affection est venue le frapper il y a un an.

« Nul plus que lui n'avait la passion de l'enseignement, qui tourmentait encore sa pensée défaillante, à son lit de mort. Ses élèves, qui savaient apprécier son dévouement, et qui aimaient sa rude et bonne franchise, n'oublieront jamais la conscience, la solidité et l'éclat de ses leçons.

« Il avait trouvé notre institut de géographie en voie d'organisation ; il s'appliqua à mener l'œuvre à bonne fin avec un zèle sans répit, et il n'eut de repos que lorsqu'il put ouvrir la salle publique d'exposition, la première dont une Université française ait été dotée. Le jour de l'inauguration, il reçut les éloges bien mérités de M. le Recteur Compayré, du Conseil de l'Université et de tous ses collègues.

« Son activité semblait ne pas connaître de limites. En même temps qu'à la Faculté, il enseignait au Lycée de jeunes filles ; il collaborait aux cours supérieurs organisés pour les jeunes filles dans les locaux de l'Université, et prêtait son précieux concours à la Société de Géographie de Lyon. Avec ces occupations si diverses, il menait de front d'importants travaux personnels. Je citerai seulement ses articles dans les *Annales de Géographie* et son beau manuel, œuvre de haute vulgarisation et de saine et originale pédagogie. Il projetait d'employer ses premiers loisirs à mettre au point et à rédiger une grande étude géographique sur le Rhône, le « turbulent compagnon » de Quinet, dont il se plaisait à suivre le cours rapide, et qu'il aimait passionnément, en bon Lyonnais d'adoption.

« Mais tout ce labeur n'allait pas sans fatigue, et si robuste que fût sa constitution, la fatigue, excessive, lassa bientôt ses forces et le livra sans défense aux assauts du mal qui le guettait.

« Ses publications resteront ; sa tâche, si prématurément interrompue, sera reprise : mais ce que nous avons perdu à jamais, c'est le charme de son amitié si cordiale, de sa gaîté, de son entrain, de son âme loyale et franche, soucieuse du bien public et de la justice sociale.

« L'Université et la Faculté des Lettres de Lyon perdent en lui un savant et un maître qui leur a fait grand honneur. Que ce dernier adieu soit aussi l'expression de leur vive reconnaissance et de leur profonde douleur ! »

TABLE DES MATIÈRES

Le Gérant : A. STORCK.

LYON
IMPRIMERIE A. STORCK & Cie
Rue de la Méditerranée, 8

